This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

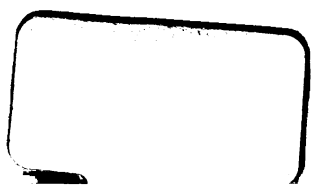

NKE

Voltaire,

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME QUATRE-VINGTIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
247270
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1902

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

1769-1770.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Premier de janvier.

JE préſente mes tendres et ſincères reſpects au couple aimable qui a honoré de ſa préſence, pendant quelques jours, l'hermitage d'un vieux ſolitaire malingre. Je ne leur ſouhaite point la bonne année, parce que je ſais qu'ils font les beaux jours l'un de l'autre. On ne ſouhaite point le bonheur à qui le poſsède et à qui le donne. 1769.

Je me flatte qu'un jour *Dixhuitans* (*) ſera le meilleur comme le plus bel appui de la bonne cauſe. La raiſon et l'eſprit introduiront leur empire dans le Gévaudan, et on ſera

(*) Madame de *Rochefort* avait dix-huit ans.

bien étonné. La bonne cauſe commence à ſe
1769. faire connaître ſourdement par-tout, et c'eſt de quoi je bénis DIEU dans ma retraite. J'achève ma vie en travaillant à la vigne du Seigneur, dans l'eſpérance qu'il viendra de meilleurs apôtres, plus puiſſans en œuvres et en paroles.

Quoiqu'on diſe à Paris que la fête de la Préſentation de *Notre-Dame* doit ſe célébrer au commencement de janvier, je n'en crois encore rien ; car à qui préſenter ? à des vierges ? cela ne ſerait pas dans l'ordre.

On parle de grandes tracaſſeries. Je ne connais que celles de Corſe. Elles ne réuſſiſſent pas plus dans l'Europe que le *Tacite* de *la Bletterie* en France. Mais le mal eſt médiocre ; et, après la guerre de 1756, on ne peut marcher que ſur des roſes. Pour le parlement, il fait naître le plus d'épines qu'il peut.

LETTRE II. 1769.

A MADAME DE SAUVIGNI.

A Ferney, 3 de janvier.

MADAME,

Il y a dans la lettre dont vous m'honorez, du 27 de décembre, un mot qui m'étonne et qui m'afflige. Vous dites que *monſieur votre frère vous menace, et que vous ne devez plus rien faire pour empêcher ſes menaces d'être effectuées.*

Je ferais inconſolable ſi, ayant voulu l'engager à ſe confier à vos bontés, j'avais pu laiſſer échapper, dans ma dernière lettre, quelque expreſſion qui pût faire ſoupçonner qu'il vous menaçât, et qui pût jeter l'amertume dans le cœur d'un frère et d'une ſœur.

Je vous ai obéi avec la plus grande exactitude. Vous m'avez preſſé, par deux lettres conſécutives, de l'attirer chez moi, et de ſavoir de lui ce qu'il voulait.

Je vous ai inſtruite de toutes ſes prétentions; je vous ai dit que, dans le pays qu'il habite, il ne manquait pas de prétendus amis qui lui conſeillaient d'éclater et de ſe pourvoir en juſtice; je vous ai dit que je craignais

1769. qu'il ne prît enfin ce parti ; je vous ai offert mes services ; je n'ai eu et je n'ai pu avoir en vue que votre repos et le sien. Non-seulement je n'ai point cru qu'il vous menaçât, mais il ne m'a pas dit un seul mot qui pût le faire entendre.

Je vous avoue, Madame, que j'ai été touché de voir le frère de madame l'intendante de Paris arriver chez moi, à pied, sans domestique, et vêtu d'une manière indigne de sa condition.

Je lui ai prêté cinq cents francs ; et, s'il m'en avait demandé deux mille, je les lui aurais donnés.

Je vous ai mandé qu'il a de l'esprit, et qu'il est considéré dans le malheureux pays qu'il habite. Ces deux choses sont très-conciliables avec une mauvaise conduite en affaires.

Si le récit qu'il m'a fait de ses fautes et de ses disgrâces est vrai, il est, sans contredit, un des plus malheureux hommes qui soient au monde.

Mais que voulez-vous que je fasse ? S'il n'a point d'argent, et s'il m'en demande encore dans l'occasion, faudra-t-il que je refuse le frère de madame l'intendante de Paris ? faudra-t-il que je lui dise : Votre sœur m'a ordonné de ne vous point secourir ; après que je lui ai

dit, pour montrer votre générosité, que vous m'aviez permis de lui prêter de l'argent dans l'occasion, lorsque vous étiez à Genève? Ceux que nous avons obligés une fois semblent avoir des droits sur nous; et, lorsque nous nous retirons d'eux, ils se croient offensés. 1769.

Vous savez, Madame, que depuis quatorze ans il a auprès de lui une nièce de l'abbé *N*... Ils se sont séparés, et il ne faut pas qu'il la laisse sans pain. Toute cette situation est critique et embarrassante. Cette *N*.... est venue chez moi fondre en larmes. Ne pourrait-on pas, en fixant ce que monsieur votre frère peut toucher par an, fixer aussi quelque chose pour cette fille infortunée?

Je ne suis environné que de malheureux. Ce n'est point à moi de solliciter la noblesse de votre cœur, ni de faire des représentations à votre prudence. Monsieur votre frère prétend qu'il doit lui revenir quarante-deux mille livres de rente, et qu'il n'en a que six; je crois, en rassemblant tout ce qu'il m'a dit, qu'il se trompe beaucoup. Il vous serait aisé de m'envoyer un simple relevé de ce qu'il peut prétendre; cela fixerait ses idées, et fermerait la bouche à ceux qui lui donnent des conseils dangereux.

Il me paraît convenable que ses plaintes

—— ne se fassent point entendre dans les pays
1769. étrangers.

Au reste, Madame, je vous supplie d'observer que je n'ai jamais rien fait dans cette malheureuse affaire que ce que vous m'avez expressément ordonné. Soyez très-persuadée que je ne manquerai jamais à votre confiance, que j'en sens tout le prix, et que je vous suis entièrement dévoué.

LETTRE III.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouse.*

Ferney, le 3 de janvier.

Il s'agit, Monsieur, de faire une bonne œuvre, je m'adresse donc à vous. Vous m'avez mandé que le parlement de Toulouse commence à ouvrir les yeux, que la plus grande partie de ce corps se repent de l'absurde barbarie exercée contre les *Calas*. Il peut réparer cette barbarie, et montrer sa foi par ses œuvres.

Les *Sirven* sont à peu-près dans le cas des *Calas*. Le père et la mère *Sirven* furent condamnés à la mort par le juge de Mazamet, dans le temps qu'on dressait à Toulouse la roue sur laquelle le vertueux *Calas* expira.

Cette famille infortunée eſt encore dans mon canton ; elle a voulu ſe pourvoir au conſeil privé du roi ; elle a été plainte et déboutée. La loi qui ordonne de purger ſon décret, et qui renvoie le jugement au parlement, eſt trop préciſe pour qu'on puiſſe l'enfreindre. La mère eſt morte de douleur, le père reſte avec ſes filles condamnées comme lui. Il a toujours craint de comparaître devant le parlement de Toulouſe, et de mourir ſur le même échafaud que *Calas* ; il a même manifeſté cette crainte aux yeux du conſeil. 1769.

Il s'agit maintenant de voir s'il pourrait ſe préſenter à Toulouſe avec ſureté. Il eſt bien clair qu'il n'a pas plus noyé ſa fille que *Calas* n'avait pendu ſon fils. Les gens ſenſés du parlement de Toulouſe ſeront-ils aſſez hardis pour prendre le parti de la raiſon et de l'innocence contre le fanatiſme le plus abominable et le plus fou ? ſe trouvera-t-il quelque magiſtrat qui veuille ſe charger de protéger le malheureux *Sirven*, et acquérir par-là de la véritable gloire ? En ce cas, je déterminerai *Sirven* à venir purger ſon décret, et à voir, ſans mourir de peur, la place où *Calas* eſt mort.

La ſentence rendue contre lui, par contumace, lui a ôté ſon bien dont on s'eſt emparé. Cette malheureuſe famille vous devra ſa fortune, ſon honneur et la vie ; et le parlement

de Toulouſe vous devra la réhabilitation de
1769. ſon honneur flétri dans l'Europe.

Vous devez avoir vu, Monſieur, le factum des dix-ſept avocats du parlement de Paris en faveur des *Sirven*. Il eſt très-bien fait; mais *Sirven* vous devra beaucoup plus qu'aux dix-ſept avocats, et vous ferez une action digne de la philoſophie et de vous.

Pouvez-vous me nommer un conſeiller à qui j'adreſſerai *Sirven*?

Permettez-moi de vous embraſſer avec la tendreſſe d'un frère. *V.*

LETTRE IV.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 5 de janvier.

Vous êtes bien bon, Monſieur, de parler de microſcopes à un pauvre vieillard qui a preſque perdu la vue. Il y a long-temps que je ſuis accoutumé à voir groſſir des objets fort minces. La ſottiſe, la calomnie, et la renommée, leur très-humble ſervante, groſſiſſent tout. On avait fort groſſi les fautes du comte de *Lalli* et les indécences du chevalier de *la Barre*; il leur en a coûté la vie. On a groſſi

les panégyriques de gens qui ne méritaient pas qu'on parlât d'eux. On voit tout avec des verres qui diminuent ou qui augmentent les objets, et preſque rien avec les lunettes de la vérité. 1769.

Il n'en ſera pas ainſi ſans doute du livre de M. l'abbé *Régley*, que vous eſtimez. Je me flatte qu'il n'aura pas vu du jus de mouton produire des anguilles qui accouchent ſur le champ d'autres anguilles.

J'attends ſon livre avec d'autant plus d'impatience que je viens d'en lire un à peu-près ſur le même ſujet. En me le donnant, ayez la bonté, Monſieur, de me faire avoir *les Découvertes microſcopiques*, et je vous enverrai *les Singularités de la nature.*

Cette nature eſt bien plus ſingulière dans nos Alpes qu'ailleurs ; c'eſt tout un autre monde. Le vôtre eſt plus brillant. Je remercie le digne petit-fils du grand *Condé* de daigner ſe ſouvenir de moi, du ſein de ſa gloire. Je me mets à ſes pieds avec la plus reſpectueuſe reconnaiſſance, et je vous demande inſtamment la continuation de vos bontés. *V.*

1769.

LETTRE V.

A MONSIEUR LE MARQUIS DE BELESTAT DE GARDUCH.

Du 9 de janvier.

Votre lettre du 20 de décembre, Monsieur, n'eſt point du ſtyle de vos autres lettres, et votre critique de *Bury* eſt encore moins du ſtyle de l'éloge de *Clémence Iſaure*. C'eſt une énigme que vous m'expliquerez quand vous aurez en moi plus de confiance.

Le libraire de Genève qui imprima votre diſſertation, étant le même qui avait imprimé les mémoires de *la Beaumelle*, on crut que ce petit ouvrage était de lui, et ce nom le rendit ſuſpect. Le public ne regarda l'intitulé, *par M. le marquis de B....* que comme un maſque ſous lequel *la Beaumelle* ſe cachait. L'article du petit-fils de *Sha-Abas* parut à tout le monde un portrait trop reſſemblant. Le libraire de Genève envoya à Paris ſix cents exemplaires que M. de *Sartine* fit mettre au pilon, et il en informa M. de *Saint-Florentin*.

Ce n'eſt pas tout, Monſieur; comme le livre venait de Genève, on me l'attribua, et

cette calomnie en imposa d'autant plus que dans ce temps-là même je fesais imprimer publiquement à Genève une nouvelle édition du siècle de *Louis XIV*. 1769.

Le président *Hénault*, si durement traité dans votre brochure, est mon ami depuis plus de quarante ans; je lui ai toujours donné des marques publiques de mon attachement et de mon estime. Ses nombreux amis m'ont regardé comme un traître qui avait flatté publiquement le président *Hénault* pour le déchirer avec plus de cruauté, en prenant un nom supposé.

Si vous m'aviez fait l'honneur de répondre plutôt à mes lettres, vous m'auriez épargné des chagrins que je ne méritais pas. Lorsque je vous écrivis, j'étais persuadé, avec toute la ville de Genève, que *la Beaumelle* était l'auteur de cet écrit, et tout Paris croyait qu'il était de moi. Voilà, Monsieur, l'exacte vérité.

Vous pouvez me rendre plus de services que vous ne m'avez fait de peines; il s'agit d'une affaire plus importante.

J'ai auprès de moi la famille des *Sirven*; vous n'ignorez peut-être pas que cette famille entière a été condamnée à la mort dans le temps même qu'on fesait expirer *Calas* sur la roue. La sentence qui condamne les *Sirven* est

plus absurde encore que l'abominable arrêt
1769. contre les *Calas*. J'ai fait présenter, au nom des *Sirven*, une requête au conseil privé du roi ; cette famille malheureuse, jugée par contumace, et dont le bien est confisqué, demandait au roi d'autres juges, et ne voulait point purger son décret au parlement de Toulouse qu'elle regardait comme trop prévenu, et trop irrité même de la justification des *Calas* ; le conseil privé, en plaignant les *Sirven*, a décidé qu'ils ne pouvaient purger le décret qu'à Toulouse.

Un homme très-instruit me mande de cette ville même que le parlement commence à ouvrir les yeux, que plusieurs jeunes conseillers embrassent le parti de la tolérance, *qu'on va jusqu'à se reprocher l'arrêt contre M. Rochette et les trois gentilshommes.* Ces circonstances m'encourageraient, Monsieur, à envoyer les *Sirven* dans votre pays, si je pouvais compter sur quelque conseiller au parlement qui voulût se faire un honneur de protéger et de conduire cette famille aussi innocente que malheureuse. Je serais bien sûr alors qu'elle serait réhabilitée, et qu'elle rentrerait dans ses biens. Voyez, Monsieur, si vous connaissez quelque magistrat qui soit capable de cette belle action, et qui, ayant vu les pièces, puisse prendre sur lui de confondre la fanatique ignorance

des premiers juges, et de tirer l'innocence de la plus injuste oppression. 1769.

Combien que le parlement ne soit qu'une forme des trois états raccourcis au petit pied (*), ce sera à vous seul, Monsieur, qu'on sera redevable d'une action si généreuse et si juste; le parlement même vous en devra de la reconnaissance; vous lui aurez fourni une occasion de montrer sa justice, et d'expier le sang des *Calas*.

Pour moi, je n'oublierai jamais ce service que vous aurez rendu à l'humanité, et j'aurai l'honneur d'être avec la plus vive reconnaissance, avec l'estime que je dois à vos talens, et toute l'amitié d'un confrère, votre très-humble, &c.

LETTRE VI.

A M. DE LA HARPE.

Le 5 de janvier.

OUI, mon cher enfant, le *Mercure* est devenu un très-bon livre, grâce à vous et à M. *Lacombe*. Je vous en fais mon compliment à tous deux. Je lui ai envoyé un Siècle et

(*) Ce sont les termes des premiers états de Blois, page 445.

cet ouvrage, on pourra m'en croire l'auteur;
1769. il ne faut qu'un mot pour me perdre.

Voyez, Madame, ſi on peut s'adreſſer directement à votre petite-mère; et ſi elle répond qu'il n'y a nul danger, alors on vous en dépêchera tant que vous voudrez.

Je puis vous faire tenir directement, par la poſte de Lyon, à très-peu de frais, les Droits des uns et les uſurpations des autres, l'Epître aux Romains.

Si vous n'avez pas l'Examen important de milord *Bolingbroke*, on vous le fera tenir par votre grand'mère.

On n'a pas un ſeul exemplaire du Supplément; elle le demande comme vous. Il faut qu'elle faſſe écrire par *Corbie* à *Marc-Michel Rey*, libraire d'Amſterdam, et qu'il lui ordonne d'en envoyer deux par la poſte.

Vous me parlez d'un buſte, Madame; comment avez-vous pu penſer que je fuſſe aſſez impertinent pour me faire dreſſer un buſte? cela eſt bon pour *Jean-Jacques* qui imprime ingénument que l'Europe lui doit une ſtatue.

Pour les deux Siècles, dont l'un eſt celui du goût et l'autre celui du dégoût, le libraire a eu ordre de vous les préſenter, et doit s'être acquitté de ſon devoir. Madame de *Luxembourg* y verra une belle réponſe du maréchal de *Luxembourg*, quand on l'interrogea à la baſ-

tille. C'eſt une anecdote dont elle eſt ſans doute inſtruite. 1769.

Le procès de cet infortuné *Lalli* eſt quelque choſe de bien extraordinaire ; mais vous n'aimez l'hiſtoire que très-médiocrement. Vous ne vous ſouciez pas de *la Bourdonaie* enfermé trois ans à la baſtille pour avoir pris Madraſs ; mais vous ſouciez-vous des cabales affreuſes qu'on fait contre le mari de votre grand'mère? Je l'aimerai, je le reſpecterai, je le vanterai, fût-il traité comme *la Bourdonaie*. Il a une grande ame avec beaucoup d'eſprit. S'il lui arrive le moindre malheur, je le mettrai aux nues. Je n'y mets pas tout le monde, il s'en faut beaucoup.

Adieu, Madame ; quand vous me donnerez des thèmes, je vous dirai toujours ce que j'ai ſur le cœur. Comptez que ce cœur eſt plein de vous. *V.*

1769.

LETTRE VIII.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

A Ferney, 10 de janvier.

Je trouve, mon cher ami, beaucoup de philoſophie dans le diſcours de M. l'abbé de *Condillac*. On dira peut-être que ce mérite n'eſt pas à ſa place, dans une compagnie conſacrée uniquement à l'éloquence et à la poëſie; mais je ne vois pas pourquoi on exclurait d'un diſcours de réception des idées vraies et profondes, qui ſont elles-mêmes la ſource cachée de l'éloquence.

Il y a, dans le diſcours de M. *le Batteux*, des anecdotes ſur mon ancien préfet l'abbé d'*Olivet*, dont je connais parfaitement la fauſſeté; mais la ſatire ment ſur les gens de lettres pendant leur vie, et l'éloge ment après leur mort.

Il ſerait à déſirer que les lettres concernant *Nonotte* fuſſent réimprimées à Lyon, puiſque les injures de ce maraud y ont été audacieuſement imprimées; c'eſt d'ailleurs un factum dans une eſpèce de procès criminel. Il n'y a point de petit ennemi, quand il s'agit de ſuperſtition. Les fanatiques liſent *Nonotte*, et

penſent qu'il a raiſon. Je crois que les pères de l'Oratoire en feraient très-aiſes, et qu'il y a bien d'honnêtes gens qui ſeraient charmés de voir l'inſolente abſurdité d'un ex-jéſuite confondue. Voyez ce que vous pouvez faire pour la bonne cauſe. L'ouvrage d'ailleurs eſt très-reſpectueux pour la religion, en écraſant le fanatiſme. 1769.

Bonſoir, mon très-cher confrère. J'attends de Bâle un petit livre ſur l'hiſtoire naturelle, où il y a, dit-on, des choſes curieuſes; je ne manquerai pas de vous l'envoyer.

LETTRE IX.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

12 de janvier.

Je ſuis très-ſenſiblement touché, Monſieur, de tout ce qui vous arrive. Voilà une aventure bien étrange que celle de ce dévot caiſſier qui vous emporte votre argent! On dit qu'il portait un cilice, ou du moins qu'il le feſait porter par ſon laquais. Je ſuis bien sûr que, ſi vous en aviez été informé, vous ne lui auriez pas confié un ſou; mais enfin, il faudra bien que l'argent ſe retrouve, puiſqu'on

1769. a ſa perſonne. Je vous prie d'avoir la bonté de m'inſtruire de votre bonne ou mauvaiſe fortune dans cette ſingulière affaire.

Eſt-il bien vrai qu'il y a cinq banqueroutiers qui ſe ſont tués dans Paris? comment peut-on avoir la lâcheté de voler, et le courage de ſe donner la mort? voilà de plaiſans *Catons* d'Utique que ces drôles-là!

La banqueroute eſt-elle auſſi conſidérable qu'on le dit? M. *Janel* exerce-t-il toujours ſon emploi? Voilà bien des queſtions que je vous fais. J'y ajouterai encore une importunité ſur le roi de Portugal. On m'avait mandé que ſon aventure n'était qu'une galanterie, qu'un cocu lui avait donné quelques coups de bâton, et que cela n'était rien.

En voilà trop pour un homme accablé d'affaires, comme vous l'êtes. Ne me répondez point.

Mais vous, M. *Vaſſelier*, ſi vous avez un moment à vous, répondez-moi ſur toutes mes demandes.

Votre bibliothécaire ne pourra augmenter votre cabinet de livres qu'au printemps; en attendant, conſervez-moi tous deux une amitié qui fait ma conſolation dans ma très-infirme vieilleſſe.

LETTRE X. 1769.

A M. DE POMARET, *à Ganges.*

15 de janvier.

Je vois, Monſieur, que vous penſez en homme de bien et en ſage: vous ſervez DIEU ſans ſuperſtition, et les hommes ſans les tromper. Il n'en eſt pas ainſi de l'adverſaire que vous daignez combattre. S'il y avait dans vos cantons pluſieurs têtes auſſi chaudes que la ſienne, et des cœurs auſſi injuſtes, ils feraient bien capables de détruire tout le bien que l'on cherche à faire depuis plus de quinze ans. On a obtenu enfin qu'on bâtirait, ſur les frontières, une ville dans laquelle ſeule tous les proteſtans pourront ſe marier légitimement (*).

Il y aura certainement en France autant de tolérance que la politique et la circonſpection pourront le permettre. Je ne jouirai pas de ces beaux jours, mais vous aurez la conſolation de les voir naître. Il faudra bien qu'il vienne enfin un temps où la religion ne puiſſe faire que du bien. La raiſon, qui doit toujours

(*) Verſoy; ce projet ne fut point exécuté.

paraître sans éclat, fait sourdement de grands progrès immenses. Je vous prie de lire avec attention ce que m'écrit de Toulouse un homme constitué en dignité et très-instruit.

1769.

„Vous ne sauriez croire combien augmente „ dans cette ville le zèle des gens de bien, „ et leur amour et leur respect pour (*)..... „ Quant au parlement et à l'ordre des avocats, „ presque tous ceux qui sont au-dessous de „ trente-cinq ans sont pleins de zèle et de „ lumière, et il ne manque pas de gens inf- „ truits parmi les personnes de condition. Il „ est vrai qu'il s'y trouve plus qu'ailleurs des „ hommes durs et opiniâtres, incapables de „ se prêter un seul moment à la raison; mais „ leur nombre diminue chaque jour, et non- „ seulement toute la jeunesse du parlement, „ mais une grande partie du centre et plu- „ sieurs hommes de la tête vous sont entière- „ ment dévoués. Vous ne sauriez croire „ combien tout a changé depuis la malheu- „ reuse aventure de l'innocent *Calas*. On va „ jusqu'à se reprocher l'arrêt contre M. *Rochette* „ et les trois gentilshommes: on regarde le

(*) M. de *Voltaire* supprime [illegible] qui se trouve dans la lettre de M. l'abbé *A* [illegible]n de Saint-Just, chanoine de la métropole, et professeur royal d'histoire, à Toulouse. Il a été depuis si violemment persécuté par les dévots, qu'il en est mort de chagrin.

» premier comme injuſte, et le ſecond comme » trop ſévère, &c. » 1769.

Vous voyez, Monſieur, qu'il n'était pas poſſible d'introduire la raiſon autrement que ſur les ruines du fanatiſme. Le ſang coulera tant que les hommes auront la folie atroce de penſer que nous devons déteſter ceux qui ne croient pas ce que nous croyons. Plût à Dieu que l'évêque de Soiſſons, *Fitz-James*, vécût encore, lui qui a dit dans ſon mandement que nous devons regarder les Turcs mêmes comme nos frères! Quiconque dit: Tu n'as pas ma foi, donc je dois te haïr, dira bientôt: Donc je dois t'égorger. Proſcrivons, Monſieur, ces maximes infernales; ſi le diable feſait une religion, voilà celle qu'il ferait.

Je vous dois de tendres remercîmens des ſentimens que vous avez bien voulu me témoigner; comptez qu'ils ſont dans le fond de mon cœur. J'ai l'honneur d'être, &c.

1769.

LETTRE XI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

20 de janvier.

Je vous avais bien dit, Madame, que j'écrivais quand j'avais des thêmes. J'ai haſardé d'envoyer à votre grand'maman ce que vous demandiez : cela lui a été adreſſé par la poſte de Lyon, ſous l'enveloppe de ſon mari. Vous n'avez jamais voulu me dire ſi meſſieurs de la poſte feſaient à votre grand'maman la galanterie d'affranchir ſes ports de lettres. Il y a long-temps que je ſais que les femmes ne ſont pas infiniment exactes en affaires.

Vous ne me paraiſſez pas profonde en théologie, quoique vous ſoyez ſœur d'un tréſorier de la Sainte-Chapelle. Vous me dites que vous ne voulez pas être aimée par charité : vous ne ſavez donc pas, Madame, que ce grand mot ſignifie originairement *amour* en latin et en grec ; c'eſt de-là que vient mon *cher*, ma *chère*. Les barbares Velches ont avili cette expreſſion divine ; et, de *charitas*, ils ont fait le terme infame qui, parmi nous, ſignifie l'aumône.

Vous n'avez point pour les philoſophes cette charité qui veut dire le tendre amour; mais, en vérité, il y en a qui méritent qu'on les aime. La mort vient de me priver d'un vrai philoſophe (*) dans le goût de M. de *Formont*; je vous réponds que vous l'auriez aimé de tout votre cœur. 1769.

Il eſt plaiſant que vous vous donniez le droit de haïr tous ces meſſieurs, et que vous ne vouliez pas que j'aye la même paſſion pour *la Bletterie*. Vous voulez donc avoir le privilége excluſif de la haine? Eh bien, Madame, je vous avertis que je ne hais plus *la Bletterie*, que je lui pardonne, et que vous aurez le plaiſir de haïr toute ſeule.

Vous ne m'avez rien répondu ſur l'étrange lettre du marquis de *Béleſtat*. Je lui ſais gré de m'avoir juſtifié; ſans cela, tous ceux qui liſent ces petits ouvrages m'auraient imputé le compliment fait au préſident *Hénault*. Vous voyez comme on eſt juſte.

Je m'applaudis tous les jours de m'être retiré à la campagne depuis quinze ans. Si j'étais à Paris, les tracaſſeries me pourſuivraient deux fois par jour. Heureux qui jouit agréablement du monde! plus heureux qui s'en moque et qui le fuit! Il y a, je l'avoue, grand mal dans cette privation; c'eſt qu'en

*) M. *Damilaville*.

quittant le monde je vous ai quittée ; je ne
1769. peux m'en consoler que par vos bontés et par vos lettres. Dès que vous me donnerez des thêmes, soyez sûre que vous entendrez parler de moi, que je suis à vos ordres, et que je vous enverrai tous les rogatons qui me tomberont sous la main. Mille tendres respects. *V.*

LETTRE XII.

A M. GAILLARD.

A Ferney, 23 de janvier.

Vous me demandez pardon bien mal à propos, mon grand historien, et moi je vous remercie très à propos. Je suis étonné qu'il n'y ait pas encore plus de fautes grossières dans l'édition du Siècle de *Louis XIV*. Je suis enterré depuis trois ans dans mon tombeau de Ferney, sans en être sorti. *Cramer* qui a imprimé l'ouvrage, court toujours et n'a point relu les feuilles. Vous verrez, dans la petite plaisanterie que je vous envoie, que *Cramer* est homme de bonne compagnie et point du tout libraire. Son compositeur est un gros suisse qui sait très-bien l'allemand, et fort peu de français. Jugez ce que j'ai pu faire,

étant aveugle trois ou quatre mois de l'année, dès qu'il y a de la neige sur la terre. 1769.

Vous avez donc connu *Lalli*? Non-seulement je l'ai connu, mais j'ai travaillé avec lui chez M. d'*Argenson*, lorsqu'on voulait faire sur les côtes d'Angleterre une descente que cet irlandais proposa, et qui manqua très-heureusement pour nous. Il est très-certain que sa mauvaise humeur l'a conduit à l'échafaud. C'est le seul homme à qui on ait coupé la tête pour avoir été brutal. Il se promène probablement dans les Champs Elysées avec les ombres de *Langlade*, de la femme *Sirven*, de *Calas*, de la maréchale d'*Ancre*, du maréchal de *Marillac*, de *Vanini*, d'*Urbain-Grandier*, et, si vous le voulez encore, de *Montecuculli* ou *Montecucullo*, à qui les commissaires persuadèrent qu'il avait donné la pleurésie à son maître le dauphin *François*. On dit que le chevalier de *la Barre* est dans cette troupe: je n'en sais rien; mais, si on lui a coupé la main et arraché la langue, si on a jeté son corps dans le feu pour avoir chanté deux chansons de corps de garde, et si *Rabelais* a eu les bonnes grâces d'un cardinal pour avoir fait les litanies du c....., il faut avouer que la justice humaine est une étrange chose.

Vittorio Siri, dont vous me parlez, jeta en terre la statue d'*Henri IV*, qu'il composa

1769. d'or, de plomb et d'ordures. Nous avons ôté les ordures et le plomb, l'or eſt reſté. Nous avons fait comme ceux qui canoniſent les ſaints, on attend que tous les témoins de leurs ſottiſes ſoient morts.

Le bon Dieu béniſſe cet avocat général de Bordeaux (*), qui a fait frapper la médaille d'*Henri IV*. On dit qu'il eſt auſſi éloquent que généreux. Les parquets de provinces ſe ſont mis, depuis quelque temps, à écrire beaucoup mieux que le parquet de Paris. Il n'en eſt pas ainſi des académies de provinces, il faut toujours que ce ſoit des pariſiens qui remportent leurs prix; tantôt c'eſt M. de *la Harpe*, tantôt c'eſt vous. Vous marchez tous deux ſur les talons l'un de l'autre, quand vous courez. Je ſuis charmé que vous ayez eu le prix, et qu'il ait eu l'acceſſit. Quiconque vous ſuit de près eſt un très-bon coureur.

Vous ſentez quelle eſt mon impatience de voir un *Henri IV* de votre façon. Vous aurez embelli ſon menton et ſa bouche, il ſera beau comme le jour.

Si je vous aime! Oui, ſans doute, je vous aime, et autant que je vous eſtime; car vous êtes un très-bel eſprit et une très-belle ame. Je vous fais encore une fois mes remercîmens du fond de mon cœur. *V.*

(*) M. *Dupaty*.

LETTRE XIII. 1769.

A M. LE PRINCE GALLITZIN.

25 de janvier.

MONSIEUR LE PRINCE,

L'INOCULATION dont l'impératrice a tâté en bonne fortune, et sa générosité envers son médecin, ont retenti dans toute l'Europe. Il y a long-temps que j'admire son courage et son mépris pour les préjugés. Je ne crois pas que *Mouſtapha* ſoit un génie à lui réſiſter; jamais philoſophe ne s'eſt appelé *Mouſtapha*. On me dira peut-être qu'avant ce ſiècle il n'y avait point de philoſophe nommée *Catherine*; mais auſſi je veux qu'elle s'appelle *Thomyris*, et qu'elle donne bien fort ſur les oreilles à celui qui poſsède aujourd'hui une partie des Etats de *Cyrus*. J'ai eu l'honneur de lui marquer que, ſi elle prend Conſtantinople, j'irai avec ſa permiſſion m'établir ſur la Propontide; car il n'y a pas moyen qu'à ſoixante et quinze ans j'aille affronter les glaces de la mer Baltique.

Je crois qu'il y a un prince de votre nom

qui commandera une armée contre les Mufulmans. Le nom de *Gallitzin* eſt d'un bon augure pour la gloire de la Ruſſie.

1769.

Je ne crois point ce que j'ai lu dans des gazettes, que des canonniers français ſont allés ſervir dans l'armée ottomane. Les Français ont tiré leur poudre aux moineaux dans la dernière guerre, oſeront-ils tirer contre l'aigle de *Catherine-Thomyris* ?

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XIV.

A M. THIRIOT.

A Ferney, le 27 de janvier.

VOUS m'avez la mine, mon ancien ami, d'avoir bientôt vos ſoixante et dix ans, et j'en ai ſoixante et quinze; ainſi vous m'excuſerez de n'avoir pas répondu ſur le champ à votre lettre.

Je vous aſſure que j'ai été bien conſolé de recevoir de vos nouvelles, après deux ans d'un profond ſilence. Je vois que vous ne pouvez écrire qu'aux rois, quand vous vous portez bien.

J'ai perdu mon cher *Damilaville*, dont l'amitié ferme et courageuſe avait été long-

temps ma consolation. Il ne sacrifia jamais son ami à la malice de ceux qui cherchent à en imposer dans le monde. Il fut intrépide, même avec les gens dont dépendait sa fortune. Je ne puis trop le regretter ; et ma seule espérance, dans mes derniers jours, est de le retrouver en vous. 1769.

Je compte bien vous donner des preuves solides de mes sentimens, dès que j'aurai arrangé mes affaires. Je n'ai pas voulu immoler madame *Denis* au goût que j'ai pris pour la plus profonde retraite ; elle serait morte d'ennui dans ma solitude. J'ai mieux aimé l'avoir à Paris pour ma correspondante, que de la tenir renfermée entre les Alpes et le mont Jura. Il m'a fallu lui faire à Paris un établissement considérable. Je me suis dépouillé d'une partie de mes rentes en faveur de mes neveux et de mes nièces. Je compte pour rien ce qu'on donne par son testament ; c'est seulement laisser ce qui ne nous appartient plus.

Dès que j'aurai arrangé mes affaires, vous pouvez compter sur moi. J'ai actuellement un chaos à débrouiller, et, dès qu'il y aura un peu de lumière, les rayons seront pour vous.

Je vous souhaite une santé meilleure que la mienne, et des amis qui vous soient attachés comme moi jusqu'au dernier moment de leur vie. *V.*

1769.

LETTRE XV.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

De Lyon, ce 2 de février.

MADAME,

Le préſent manuſcrit étant parvenu en ma boutique, et cette choſe étant très-vraie et très-drôle, j'ai cru en devoir faire prompt hommage à votre Excellence, avant de la mettre en lumière. J'ai penſé que cela vous amuſerait plus que les aſſemblées de *meſſieurs* pour faire enchérir le pain, et que toutes les tracaſſeries modernes dont on dit que vous faites peu de cas.

Au ſurplus, Madame, je charge votre conſcience, quand vous aurez lu la Canoniſation de St *Cucufin*, de la faire lire à madame votre petite-fille, laquelle a grand beſoin d'amuſement et de conſolation, étant attaquée du mal de *Tobie*, et n'ayant point d'ange *Raphaël* pour lui rendre la vue avec le foie d'un brochet. Je me tue à l'amuſer tant que je puis, ce qui eſt très-difficile, tant elle a d'eſprit.

Dès que j'aurai mis sous presse la Canonisation de St *Cucufin*, à qui je fais de présent une neuvaine, je ne manquerai pas de vous envoyer, Madame, deux exemplaires, l'un pour vous et l'autre pour votre petite-fille, comptant parfaitement sur votre dévotion envers les saints, et sur votre discrétion envers les profanes. J'espère même, sous un mois ou six semaines, garnir votre bibliothèque d'un autre ouvrage fort insolent; mais, si le délicat et ingénieux abbé de *la Bletterie* me défend de plus vous fournir, je ne vous fournirai rien et je vous laisserai au filet. 1769.

Toutefois j'ai l'honneur d'être avec un respect vraiment sincère, Madame, de votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur,

Guillemet.

1769.

LETTRE XVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

3 de février.

Voici le temps, Madame, où vous devez avoir pour moi plus de bontés que jamais. Vous savez que je suis aveugle comme vous, dès qu'il y a de la neige sur la terre ; et j'ai par-dessus vous les souffrances. Le meilleur des mondes possibles est étrangement fait. Il est vrai qu'en été je suis plus heureux que vous, et je vous en demande pardon, car cela n'est pas juste.

Serait-il bien vrai, Madame, que le marquis de *Bélestat*, qui est très-estimé dans sa province, qui est riche, qui vient de faire un grand mariage, eût osé lire à l'académie de Toulouse un ouvrage qu'il aurait fait faire par un autre, et qu'il se déshonorât de gaieté de cœur pour avoir de la réputation ? comment pourrait-on être à la fois si hardi, si lâche et si bête ? Il est vrai que la rage du bel esprit va bien loin, et qu'il y a autant de friponnerie en ce genre qu'en fait de finance

et de politique. Preſque tout le monde cherche à tromper, depuis le prédicateur juſqu'au feſeur de madrigaux. 1769.

Vous, Madame, vous ne trompez perſonne. Vous avez de l'eſprit malgré vous; vous dites ce que vous penſez avec ſincérité. Vous haïſſez trop les philoſophes, mais vous avez plus d'imagination qu'eux. Tout cela fait que je vous pardonne votre crime contre la philoſophie, et même votre tendreſſe pour le pincé *la Bletterie*.

Je ſonge toujours à vous amuſer. J'ai découvert un manuſcrit ſur la canoniſation que notre ſaint père le pape a faite, il y a deux ans, d'un capucin nommé *Cucufin*. Le procès verbal de la canoniſation eſt rapporté fidellement dans ce manuſcrit: on croit être au quatorzième ſiècle. Il faut que le pape ſoit un grand imbécille de croire que tous les ſiècles ſe reſſemblent, et qu'on puiſſe inſulter aujourd'hui à la raiſon comme on feſait autrefois.

J'ai envoyé le manuſcrit de la Canoniſation de frère *Cucufin* à votre grand'maman, avec prière expreſſe de vous en faire part. Je ne déſeſpère pas que ce monument d'impertinence ne ſoit bientôt imprimé en Hollande. Je vous l'enverrai dès que j'en aurai un exemplaire. Mais vous ne voulez jamais me

1769. dire si votre grand'maman a ses ports francs, et s'il faut lui adresser les paquets sous l'enveloppe de son mari.

Je vous prie instamment, Madame, de me mander des nouvelles de la santé du président; je l'aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie. Est-ce que son ame voudrait partir avant son corps? Quand je dis ame, c'est pour me conformer à l'usage; car nous ne sommes peut-être que des machines qui pensons avec la tête comme nous marchons avec les pieds. Nous ne marchons point quand nous avons la goutte, nous ne pensons point quand la moëlle du cerveau est malade.

Vous souciez-vous, Madame, d'un petit ouvrage nouveau dans lequel on se moque, avec discrétion, de plusieurs systêmes de philosophie? cela est intitulé les Singularités de la nature. Il n'y a d'un peu plaisant, à mon gré, qu'un chapitre sur un bateau de l'invention du maréchal de *Saxe*, et l'histoire d'une anglaise qui accouchait tous les huit jours d'un lapin. Les autres ridicules sont d'un ton plus sérieux. Vous êtes très-naturelle, mais je soupçonne que vous n'aimez pas trop l'histoire naturelle.

Cependant cette histoire-là vaut bien celle de France, et l'on nous a souvent trompés sur l'une et sur l'autre. Quoi qu'il en soit, si

vous voulez ce petit livre, j'en enverrai deux exemplaires à votre grand'maman, dès que vous me l'aurez ordonné. 1769.

Adieu, Madame, je suis à vos pieds. Je vous prie de dire à M. le président *Hénault* combien je m'intéresse à sa santé.

LETTRE XVII.

A M. DE SUDRE, *avocat à Toulouse.*

6 de février.

MONSIEUR,

Il se présente une occasion de signaler votre humanité et vos grands talens. Vous avez probablement entendu parler de la condamnation portée, il y a cinq ans, contre la famille *Sirven*, par le juge de Mazamet. Cette famille *Sirven* est aussi innocente que celle des *Calas*. J'envoyai le père à Paris présenter requête au conseil pour obtenir une évocation; mais ces infortunés n'étant condamnés que par contumace, le conseil ne put les soustraire à la juridiction de leurs juges naturels. Ils craignaient de comparaître devant le parlement de Toulouse, dans une ville qui fumait encore du sang de *Calas*. Je fis ce que

—— je pus pour diſſiper cette crainte. J'ai tâché
1769. toujours de leur perſuader que, plus le parlement de Toulouſe avait été malheureuſement trompé par les démarches précipitées du capitoul *David* dans le procès de *Calas*, plus l'équité de ce même parlement ſerait en garde contre toutes les ſéductions dans l'affaire des *Sirven*.

L'innocence des *Sirven* eſt ſi palpable, la ſentence du juge de Mazamet ſi abſurde, qu'il ſuffit de la lecture de la procédure et d'un ſeul interrogatoire, pour rendre aux accuſés tous leurs droits de citoyens.

Le père et la mère, accuſés d'avoir noyé leur fille, ont été condamnés à la potence. Les deux ſœurs de la fille noyée, accuſées du même crime, ont été condamnées au ſimple banniſſement du village de Mazamet.

Il y a plus de quatre ans que cette famille, auſſi vertueuſe que malheureuſe, vit ſous mes yeux. Je l'ai enfin déterminée à venir réclamer la juſtice de votre parlement. J'ai vaincu la répugnance que le ſupplice de *Calas* lui inſpirait; j'ai même regardé le ſupplice de *Calas* comme un gage de l'équité compatiſſante avec laquelle les *Sirven* ſeraient jugés.

Enfin, Monſieur, je les ferai partir dès que vous m'aurez honoré d'une réponſe. Vous verrez le grand-père, les deux filles et un malheureux

malheureux enfant qui imploreront votre secours. Ils n'ont besoin d'aucun argent, on y a pourvu; mais ils ont besoin d'être justifiés, et de rentrer dans leur bien qu'on a mis au pillage. Je les ferai partir avec d'autant plus de confiance que je suis informé du changement qui s'est fait dans l'esprit de plusieurs membres du parlement. La raison pénètre aujourd'hui par-tout, et doit établir son empire plus promptement à Toulouse qu'ailleurs. 1769.

Vous ferez, Monsieur, une action digne de vous, en honorant les *Sirven* de vos conseils, comme vous avez travaillé à la justification des *Calas*. Voici quelques petites questions préliminaires que je prends la liberté de vous adresser, pour faire partir cette famille avec plus de sureté.

1769.

LETTRE XVIII.

A M. PANCKOUCKE.

13 de février.

L'ACADEMIE de Rouen, Monsieur, me fait l'honneur de m'écrire que vous êtes chargé, depuis un mois, de me faire parvenir deux exemplaires du discours qui a remporté le prix. Je ne crois pas que les commis de la douane des pensées trouvent rien de contraire à la théologie orthodoxe, dans l'*Eloge de Pierre Corneille*. Peut-être seront-ils plus difficiles pour le Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*, attendu que, dans une histoire, il y a toujours plusieurs choses mal-sonnantes pour beaucoup d'oreilles. On dit que ceux qui ont les plus longues vous font quelques petites difficultés.

Notre ami *Gabriel* m'a averti que vous désiriez que je fisse une petite galanterie à monsieur le chancelier et à M. de *Sartine*. Je leur envoie quatre volumes en beau marroquin, à filets d'or; mais cela ne désarmera pas les ennemis du sens commun, et n'empêchera pas les dogues de Saint-Médard d'aboyer et de mordre. Vous aurez à combattre; car, vous et

moi, nous pouvons nous vanter d'avoir quelques rivaux. 1769.

Des gredins du Parnaſſe ont dit que je vends mes ouvrages. Ces malheureux cherchent à penſer pour vivre, et moi je n'ai vécu que pour penſer. Non, Monſieur, je n'ai point trafiqué de mes idées; mais je vous avertis qu'elles vous porteront malheur, et que vous les vendrez à la livre très-bon marché, ſi on s'opiniâtre à faire un ſi prodigieux recueil de choſes inutiles. Un auteur ne va point à la gloire, et un libraire à la fortune avec un ſi lourd bagage. Paſſe pour de gros dictionnaires, mais pour de gros livres de pur agrément, c'eſt ſe moquer du public; c'eſt ſe faire un magaſin de coquilles et d'ailes de papillons.

Quant à votre entrepriſe de la nouvelle *Encyclopédie*, gardez-vous bien, encore une fois, de retrancher tous les articles de M. le chevalier de *Jaucourt*. Il y en a d'extrêmement utiles, et qui ſe reſſentent de la nobleſſe d'ame d'un homme de qualité et d'un bon citoyen, tel que celui du *Labarum*. Gardez-vous des idées particulières et des paradoxes en fait de belles-lettres. Un dictionnaire doit être un monument de vérité et de goût, et non pas un magaſin de fantaiſies. Songez ſurtout qu'il faut plutôt retrancher qu'ajouter à cette *Encyclopédie*. Il y a des articles qui ne ſont qu'une

déclamation insupportable. Ceux qui ont
1769. voulu se faire valoir en y insérant leurs puérilités, ont absolument gâté cet ouvrage. La rage du bel esprit est absolument incompatible avec un bon dictionnaire. L'enthousiasme y nuit encore plus, et les exclamations à la *Jean-Jacques* font d'un prodigieux ridicule.

Je vous embrasse sans cérémonie, mais de tout mon cœur. *V.*

LETTRE XIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

22 de février.

VOTRE grand'maman, Madame, doit vous avoir communiqué la Canonisation de frère *Cucufin*, par laquelle *Rezzonico* a signalé les dernières années de son sage pontificat. J'ai cru que cela vous amuserait, d'autant plus que cette histoire est dans la plus [illegible]

Je lui ai aussi adressé pour vo[illegible] mes du Siècle de *Lou[illegible] IV*, votre bibliothèque [illegible] pas trop amusa[illegible] n'y a rien [illegible]

batailles inutiles, qui n'ont ſervi qu'à répandre vainement le ſang humain; mais il y a dans le reſte de l'hiſtoire des morceaux aſſez curieux, et vous y verrez aſſez ſouvent les noms des hommes avec qui vous avez vécu depuis la régence. 1769.

Je voudrais pouvoir fournir tous les jours quelques diverſions à vos idées triſtes; je ſens bien qu'elles ſont juſtes. La privation de la lumière et l'acquiſition d'un certain âge ne ſont pas des choſes agréables. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir du courage, il faut des diſtractions. L'amuſement eſt un remède plus sûr que toute la fermeté d'eſprit. J'ai le temps de ſonger à tout cela dans ma profonde ſolitude, avec des yeux éteints et ulcérés, couverts de blanc et de rouge.

Vous me demandez, Madame, ſi j'ai lu des *Lettres ſur les animaux*, écrites de Nuremberg: oui, j'en ai lu deux ou trois, il y a plus d'un an. Vous jugez bien qu'elles m'ont fait plaiſir, puiſque [illegible] penſe comme moi. Il faudrait qu'u[illegible] épétition fût bien inſolente, pou[illegible] eſt d'une nature abſolument di[illegible] tournebroche. S'il y [illegible]res qui ſoient dans le [illegible] moquer de nous. [illegible]t *Hénault* eſt donc [illegible] preſque tous ceux

qui vivent long-temps. Mon timbre commence
1769. à être un peu fêlé, et ſera bientôt caſſé tout-à-fait. Il vaudrait mieux n'être pas né, dites-vous; d'accord, mais vous ſavez ſi la choſe a dépendu de nous. Non-ſeulement la nature nous a fait naître ſans nous conſulter, mais elle nous fait aimer la vie malgré que nous en ayons. Nous ſommes preſque tous comme le bucheron d'*Eſope* et de *la Fontaine*. Il y a tous les ans deux ou trois perſonnes ſur cent mille qui prennent congé; mais c'eſt dans de grands accès de mélancolie. Cela eſt un peu plus fréquent dans le pays que j'habite. Deux génevois de ma connaiſſance ſe ſont jetés dans le Rhône, il y a quelques mois: l'un avait cinquante mille écus de rente, l'autre était un homme à bons mots. Je n'ai point encore été tenté d'imiter leur exemple; premièrement, parce que mes abominables fluxions ſur les yeux ne me durent que l'hiver; en ſecond lieu, parce que je me couche toujours dans l'eſpérance de me moquer du genre humain en me réveillant. Quand cette faculté me manquera, ce ſera un ſigne certain qu'il faudra que je parte.

On m'a mandé, depuis peu, de Paris tant de choſes ridicules, que cela me ſoutiendra gaiement encore quelques mois. A l'égard du ridicule de ce *B*....., il eſt à faire vomir.

Je me suis extrêmement intéressé à toutes les tracasseries qu'on a faites au mari de votre grand'maman. Vous ne m'en parlez jamais ; vous avez tort, car il n'y a personne qui lui soit plus attaché que moi ; et vous savez bien qu'on peut tout écrire sans se compromettre. 1769.

Bonsoir, Madame ; je vous aimerai jusqu'à la dernière minute de ma montre. *V.*

LETTRE XX.

A M. DE SOMAROKOF, *à Pétersbourg.* (*)

26 de février.

MONSIEUR,

VOTRE lettre et vos ouvrages sont une grande preuve que le génie et le goût sont de tout pays. Ceux qui ont dit que la poësie et la musique étaient bornées aux climats tempérés, se sont bien trompés. Si le climat avait tant de puissance, la Gréce porterait encore des *Platon* et des *Anacréon*, comme elle porte les mêmes fruits et les mêmes fleurs ; l'Italie aurait des *Horace*, des *Virgile*, des *Arioste* et des *Tasse* : mais il n'y a plus à Rome que des processions,

(*) Poëte russe. Il a été le père de la tragédie en Russie, comme *Corneille* l'a été en France.

1769. et dans la Gréce que des coups de bâton. Il faut donc abſolument des ſouverains qui aiment les arts, qui s'y connaiſſent et qui les encouragent. Ils changent le climat ; ils font naître les roſes au milieu des neiges.

C'eſt ce que fait votre incomparable ſouveraine. Je croirais que les lettres dont elle m'honore me viennent de Verſailles, et que la vôtre eſt d'un de mes confrères de l'académie françaiſe. M. le prince de *Kolouski*, qui m'a rendu ſes lettres et la vôtre, s'exprime comme vous ; et c'eſt ce que jai admiré dans tous les ſeigneurs ruſſes qui me ſont venus voir dans ma retraite. Vous avez ſur moi un prodigieux avantage ; je ne ſais pas un mot de votre langue, et vous poſſédez parfaitement la mienne.

Je vais répondre à toutes vos queſtions, dans leſquelles on voit aſſez votre ſentiment ſous l'apparence du doute. Je me vante à vous, Monſieur, d'être de votre opinion en tout.

Oui, Monſieur, je regarde *Racine* comme le meilleur de nos poëtes tragiques, ſans contredit ; comme celui qui le ſeul a parlé au cœur et à la raiſon, qui ſeul a été véritablement ſublime ſans aucune enflure, et qui a mis dans la diction un charme inconnu juſqu'à lui. Il eſt le ſeul encore qui ait traité l'amour tragiquement ; car, avant lui, *Corneille* n'avait fait bien parler cette paſſion que dans

le

le Cid, et le Cid n'eſt pas de lui. L'amour eſt ridicule ou inſipide dans preſque toutes ſes autres pièces. 1769.

Je penſe encore comme vous ſur *Quinault*; c'eſt un grand-homme en ſon genre. Il n'aurait pas fait l'*Art poëtique*, mais *Boileau* n'aurait pas fait Armide.

Je ſouſcris entièrement à tout ce que vous dites de *Molière* et de la comédie larmoyante qui, à la honte de la nation, a ſuccédé au ſeul vrai genre comique, porté à ſa perfection par l'inimitable *Molière*.

Depuis *Regnard*, qui était né avec un génie vraiment comique, et qui a ſeul approché *Molière* de près, nous n'avons eu que des eſpèces de monſtres. Des auteurs qui étaient incapables de faire ſeulement une bonne plaiſanterie, ont voulu faire des comédies, uniquement pour gagner de l'argent. Ils n'avaient pas aſſez de force dans l'eſprit pour faire des tragédies, ils n'avaient pas aſſez de gaieté pour écrire des comédies, ils ne ſavaient pas ſeulement faire parler un valet; ils ont mis des aventures tragiques ſous des noms bourgeois. On dit qu'il y a quelque intérêt dans ces pièces, et qu'elles attachent aſſez quand elles ſont bien jouées; cela peut être, je n'ai jamais pu les lire: mais on prétend que les comédiens font quelque illuſion.

1769. Ces pièces bâtardes ne ſont ni tragédies ni comédies. Quand on n'a point de chevaux, on eſt trop heureux de ſe faire traîner par des mulets.

Il y a vingt ans que je n'ai vu Paris. On m'a mandé qu'on n'y jouait plus les pièces de *Molière*. La raiſon, à mon avis, c'eſt que tout le monde les ſait par cœur; preſque tous les traits en ſont devenus proverbes. D'ailleurs il y a des longueurs, les intrigues quelquefois ſont faibles, et les dénouemens ſont rarement ingénieux. Il ne voulait que peindre la nature; et il en a été, ſans doute, le plus grand peintre.

Voilà, Monſieur, ma profeſſion de foi que vous me demandez. Je ſuis fâché que vous me reſſembliez par votre mauvaiſe ſanté; heureuſement, vous êtes plus jeune, et vous ferez plus long-temps honneur à votre nation. Pour moi, je ſuis déjà mort pour la mienne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXI. 1769.

A M. LE COMTE DE VORONZOF.

A Ferney, 26 de février.

MONSIEUR,

VOTRE lettre du 19 de décembre m'a été rendue par M. le prince *Kolouski*. Ce n'a pas été la moindre de mes consolations dans mes maladies qui me rendent presque aveugle. Toutes les bontés dont votre inimitable impératrice m'honore, et ce qu'elle fait pour la véritable gloire, me font souhaiter de vivre. Heureux ceux qui verront long-temps son beau règne ! La voilà, comme *Pierre le grand*, arrêtée quelque temps dans sa législation par des Turcs qui sont les ennemis des lois comme des beaux arts.

Il n'y avait rien de si admirable, à mon gré, que ce qu'elle fesait en Pologne. Après y avoir fait un roi et un très-bon roi, elle y établissait la tolérance ; elle y rendait aux hommes leurs droits naturels, et voilà de vilains turcs, excités je ne sais par qui (apparemment par leur *Alcoran* et par messieurs de l'*Evangile*), qui viennent déranger toutes mes

——— eſpérances de voir la Pologne délivrée du
1769. tribunal du nonce du pape. Le nom d'*Alla* et de *Jehova* ſoit béni! mais les Turcs ſont là une méchante action.

Eh bien, Monſieur, ſi vous aviez été miniſtre à Conſtantinople, au lieu de l'être à la Haie, vous auriez donc été fourré aux ſept tours par des capigi-bachi? Je voudrais bien ſavoir quel plaiſir prennent les puiſſances chrétiennes à recevoir tous les jours des naſardes ſur le nez de leurs ambaſſadeurs, dans le divan de Stamboul. Eſt-ce qu'on ne renverra jamais ces barbares au-delà du Boſphore? je n'aime pas l'eſclavage, il s'en faut beaucoup; mais je ne ſerais pas fâché de voir des mains turques un peu enchaînées cultiver vos vaſtes plaines de Caſan, et manœuvrer ſur le lac Ladoga.

Tous les ſouverains ſont des images de la Divinité, ſans doute; on le leur dit tant dans les dédicaces des livres et dans les ſermons qu'on prêche devant eux, qu'il faut bien qu'il en ſoit quelque choſe; mais il me ſemble que *Mouſtapha* reſſemble à DIEU comme le bœuf *Apis* reſſemblait à *Jupiter*. Les Turcs n'ont que ce qu'ils méritent en étant gouvernés par un ſi ſot homme; mais cet homme, tout ſot qu'il eſt, fera couler des torrens de ſang. Puiſſe-t-il y être noyé!

Ou je me trompe, ou voilà un beau moment pour la gloire de votre empire. Vos troupes ont vaincu les Pruſſiens, qui ont vaincu les Autrichiens, qui ont vaincu les Turcs. Vous avez des généraux habiles, et l'imbécille *Mouſtapha* prend le premier imbécille de ſon ſérail pour être ſon grand-viſir. Ce grand-viſir donne des corps à commander à ſes pouſſes; ſi ces gens-là vous réſiſtent, je ſerai bien étonné. 1769.

Je ne le ſuis pas moins que la plupart des princes chrétiens entendent ſi mal leurs intérêts. Ce ſerait un beau moment à ſaiſir par l'empereur d'Allemagne; et pourquoi les Vénitiens ne profiteraient-ils pas du ſuccès de vos armes pour reprendre la Gréce dont je les ai vus en poſſeſſion dans ma jeuneſſe? mais, pour de telles entrepriſes, il faut de l'argent, des flottes, de l'adreſſe, de la célérité, et tout cela manque quelquefois. Enfin j'eſpère que vous vous défendrez bien ſans le ſecours de perſonne.

Je vois, avec autant de plaiſir que de ſurpriſe, que cette ſecouſſe ne trouble point l'ame de ce grand-homme qu'on appelle *Catherine*. Elle daigne m'écrire des lettres charmantes, comme ſi elle n'avait pas autre choſe à faire. Elle cultive les beaux arts dont les Ottomans n'ont pas ſeulement entendu

parler ; et elle fait marcher ſes armées avec le
1769. même ſang-froid qu'elle s'eſt fait inoculer. Si elle n'eſt pas pleinement victorieuſe, la Providence aura grand tort. Je veux que vous ſoyez grand effendi dans Stamboul, avant qu'il ſoit deux ans.

Agréez, Monſieur, les ſincères aſſurances du tendre reſpect que vous a voué pour ſa vie,

Monſieur,

votre, &c.

LETTRE XXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de février.

MON divin ange, j'aurais voulu vous écrire plutôt, mais les neiges m'ont englouti ; j'ai été extrêmement malade. Si le préſident *Hénault* eſt tombé en enfance, ma jeuneſſe ſe paſſe, et je tomberai bientôt dans le néant. *Molé* paraît me condamner à y entrer. Vous qui êtes beaucoup plus jeune que moi, et dont l'ame tranquille et ferme gouverne un corps plus robuſte, vous vous tirerez de là bien mieux que moi, et vous prendrez votre temps pour

me rendre la vie. Je me mets entièrement entre vos mains. 1769.

Je crois qu'il eſt fort à déſirer que la choſe dont il eſt queſtion pût avoir ſon plein effet. Tout ce qui peut tendre à établir la tolérance chez les hommes, doit être protégé bien fortement par vous. (*)

Ce n'eſt que ſur les lettres réitérées de Toulouſe que j'y envoie les *Sirven*; ce n'eſt que parce qu'on me mande qu'une grande partie du parlement, qui n'était qu'un ſéminaire de pédans ignorans, eſt devenue une académie de philoſophes. Il faut par-tout laiſſer pourrir la grand'chambre, mais par-tout les enquêtes ſe forment. *Marc-Michel Rey* n'a pas nui à ce prodigieux changement. Il ne s'agiſſait pas de faire une révolution dans les Etats, comme du temps de *Luther* et de *Calvin*, mais d'en faire une dans l'eſprit de ceux qui ſont faits pour gouverner. Cet ouvrage eſt bien avancé d'un bout de l'Europe à l'autre; et l'Italie même, le centre de la ſuperſtition, ſecoue fortement la pouſſière dans laquelle elle a été enſevelie. Je bénis donc DIEU dans mes derniers jours, et je me recommande dans ma misère à mes anges gardiens, dans la grâce deſquels je veux mourir. *V.*

(*) Il s'agit ici de la repréſentation des Guèbres, tragédie.

1769.

LETTRE XXIII.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN, *à Paris.*

Premier de mars.

MA chère nièce, j'ai été bien charmé de voir de votre écriture ; car vous ſavez que j'aime votre ſtyle, et ſurtout votre ſouvenir. L'idée de n'être point oublié de vous me conſole dans ma ſolitude. Il y a aujourd'hui un an que je ne ſuis ſorti de ma chambre et de mon jardin qu'une ſeule fois. Vous me paraiſſez avoir pour Paris autant d'averſion qu'il m'inſpire d'indifférence. Paris eſt fort bon pour ceux qui ont beaucoup d'ambition, de grandes paſſions et prodigieuſement d'argent, avec des goûts toujours renaiſſans à ſatisfaire. Quand on ne veut être que tranquille, on fait fort bien de renoncer à ce grand tourbillon. Paris a toujours été à peu-près ce qu'il eſt, le centre du luxe et de la misère : c'eſt un grand jeu de pharaon où ceux qui taillent embourſent l'argent des pontes. Mais vous trouveriez Paris le pays de la félicité, ſi vous aviez vu comme moi le temps du *ſyſtême*, où il était

défendu, comme un crime d'Etat, d'avoir chez soi pour cinq cents francs d'argent. Vous n'étiez pas née lorsqu'on augmenta de cent francs la pension que l'on payait pour moi au collége, et que, moyennant cette augmentation, j'eus du pain bis pendant toute l'année 1709. Les Parisiens sont aujourd'hui des sibarites, et crient qu'ils sont couchés sur des noyaux de pêches, parce que leur lit de roses n'est pas assez bien fait. Laissez-les crier, et allez dormir en paix dans votre beau château d'Ornoi. 1769.

Je m'affaiblis tous les jours, ma chère nièce; je n'ai pas long-temps à vivre, et bientôt je vous dirai bonsoir. Si, en attendant, vous voulez vous amuser à Ornoi de quelques nouveautés, vous n'avez qu'à faire un marché avec la fermière générale qui se charge de vos paquets; on lui donnera la permission de les lire, pourvu qu'elle vous les envoye bien honnêtement. Je vous embrasse, vous et M. de *Florian*, de tout mon cœur.

1769.

LETTRE XXIV.

A M. THIRIOT.

A Ferney, le premier de mars.

Il y a non-seulement trois grandes années de différence entre vous et moi, mon cher ami; mais il y a trente ans pour la vigueur, et surtout pour la belle maladie qui vous rendait si fier il y a quelques années, et dont peut-être vous êtes encore honoré. Pour moi, je me sens au bout de ma carrière. Quand on a vécu soixante et quinze ans, on ne doit pas se plaindre; c'est avoir un lot assez honnête à la loterie de ce monde; tout le monde ne peut avoir le gros lot comme *Fontenelle*. Je suis bien étonné même d'être parvenu à mon âge avec tant de faiblesse et tant de maux. J'ai dansé jusqu'à la fin sur le bord de ma tombe.

Si vous n'avez point lu le Lion et le Marseillois, si vous ne connaissez pas les Trois empereurs, je pourrai vous envoyer ces rogatons qui pourront amuser votre royal correspondant à qui je n'écris plus depuis près d'une année.

Vous ignorez, sans doute, que le *Rezzonico* avait, avant sa mort, rendu à l'Eglise le service

important de canoniſer un capucin nommé *Cucufin*, dont on a changé le nom en celui de *Séraphin*; c'eſt un monument de bêtiſe qui mérite d'entrer dans vos nouvelles. On imprime, je crois, à préſent l'hiſtoire de cette canoniſation; elle eſt exacte et curieuſe. Les capucins ont fait en Europe, à cette fête, une dépenſe qui va à plus de quatre cents mille écus. Vous ſavez que les capucins ſont comme les rois, ils font payer leurs fêtes au peuple. 1769.

N'avez-vous jamais déterré une lettre qui a couru, et qui court encore, ſur la mort de l'ivrogne *Pierre III*? ſi vous en aviez un précis, je vous prierais de me le communiquer. Ce n'eſt pas que je croye à ces anecdotes, mais il faut qu'un homme qui écrit l'hiſtoire liſe tout.

Avez-vous *les Moyens de réformer l'Italie*, ouvrage italien? Vous pourriez m'envoyer ce livre avec celui de milord *Grénville*, par les guimbardes de Lyon, à mon adreſſe à Ferney.

Je n'ai pu vous répondre plutôt, parce que j'ai été très-malade au milieu de mes neiges.

1769.

LETTRE XXV.

A M. GAILLARD.

2 de mars.

Ombre adorée, ombre sans doute heureuse!

PARBLEU, il faut que vous ayez lu la Canonisation de saint *Cucufin* faite il y a deux ans par le pape *Rezzonico*. L'auteur qui a écrit la relation de la fête de saint *Cucufin*, propose hardiment de fêter saint *Henri IV*. Pour moi, Monsieur, je vous avertis que je vous dénoncerai à la sorbonne. Comment, *Henri IV* sauvé! lui qui était en péché mortel! lui qui est mort amoureux de la princesse de *Condé!* lui qui est mort sans sacremens! Je vous réponds que *Ribaudier* et *Cogé pecus* vous laveront la tête, et *Christophe* vous savonnera. C'est *Ravaillac* qui est sauvé, entendez-vous; car il a été bien confessé, et d'ailleurs la sorbonne, ayant fait un saint de *Jacques Clément*, pourrait-elle refuser une apothéose à *François Ravaillac*, fût-elle en mauvais latin? J'espère que vous reviendrez de vos mauvais principes. Il serait bien triste qu'un homme si éloquent errât dans la foi.

Vous me parlez de certaines petites folies : il eſt bon de n'être pas toujours ſur le ton ſérieux, qui eſt fort ennuyeux à la longue dans notre chère nation. Il faut des intermèdes. Heureux les philoſophes qui peuvent rire, et même faire rire ! Si on n'avait pas ce palliatif contre les misères, les ſottiſes atroces, et même les horreurs dont on eſt quelquefois environné, où en ferait-on ? Les *Sirven* paſſent encore leur vie ſous mes yeux, dans mes déſerts, juſqu'à ce que je puiſſe les envoyer à Toulouſe, où les mœurs, grâces au ciel, ſe ſont un peu adoucies. Mais qui ofera paſſer par Abbeville ? Enfin que voulez-vous ? on n'eſt pas aſſez fort pour combattre les tigres, il faut quelquefois danſer avec les ſinges. 1769.

Le mari de mademoiſelle *Corneille* eſt arrivé ; mais les malles où ſont les horreurs eccléſiaſtiques de *François I* ſont encore en arrière. Dieu merci, je n'aime aucun de ces gens-là. Il faut avouer qu'on vaut mieux aujourd'hui qu'alors. Il s'eſt fait dans l'eſprit humain une étrange révolution depuis quinze ans. L'Europe a redemandé à grands cris le ſang des *Sirven* et des *Calas* ; et tous les hommes d'Etat, depuis Archangel juſqu'à Cadix, foulent aux pieds la ſuperſtition. Les jéſuites ſont abolis, les moines ſont dans la fange. Encore quelques années, et le grand jour viendra après

1769. un si beau matin. Quand les échafauds sont dressés à Toulouse et à Abbeville, je suis *Héraclite ;* quand on se saisit d'Avignon, je suis *Démocrite :* voilà le mot de l'énigme. Je vous embrasse, mon cher *Tite-Live ;* je vous répète que je vous aime autant que je vous estime. *V.*

LETTRE XXVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 de mars.

Minerve-papillon, le hibou à qui vous avez fait l'honneur d'écrire, a été enchanté de votre souvenir ; il en a secoué ses vieilles ailes de joie, il est tout fier de vous avoir si bien devinée : car, dès le premier jour qu'il vous vit, il vous jugea solide plus que légère, et aussi bonne que vous êtes aimable.

Soyez bien sûre, Madame, que mon cœur est pénétré de tout ce que vous me dites ; mais il faut laisser les aigles, les rossignols et les fauvettes dans Paris, et que les hiboux restent dans leurs masures. J'ai soixante et quinze ans ; ma faible machine s'en va en détail ; le peu de jours que j'ai à respirer sur

ce tas de boue, doit être consacré à la plus profonde retraite. Les enfans qui sont revenus sont chez eux, et je reste chez moi; ma maison n'est plus faite pour les amuser. Je l'ai fermée à tout le monde; bienheureux encore de pouvoir vivre avec moi-même dans le triste état où je suis. Regardez-moi, Madame, comme un homme enterré, et ma lettre comme un *De profundis*. 1769.

Il est vrai que mes *De profundis* sont quelquefois fort gais, et que je les change souvent en *Alleluia*. J'aime à danser autour de mon tombeau, mais je danse seul comme l'amant de ma mie *Babichon*, qui dansait tout seul dans sa grange.

J'estime trop l'homme principal dont vous me faites l'honneur de me parler, pour penser qu'il ait pris sérieusement l'ordre que m'a donné l'abbé de *la Bletterie* de me faire enterrer au plus vîte, et les petites gaietés avec lesquelles je lui ai répondu. Il faudrait que la tête lui eût tourné pour voir gravement des bagatelles. S'il veut faire quelque attention sérieuse à moi, il ne doit considérer que ma passion pour son bonheur et pour sa gloire. Il serait très-ingrat s'il faisait la moindre fêlure à la trompette qui est embouchée pour lui.

Si quelque autre personne, fort au-dessous en tout sens du caractère de grandeur et du

génie de votre ami, veut déplumer le hibou,
1769. il ira tout doucement mourir ailleurs. Je suis un être assez singulier, Madame ; né presque sans bien, j'ai trouvé le moyen d'être utile à ma famille, et de mettre cinq cents mille francs à peupler un désert. Si la moindre persécution y venait effrayer mon indépendance, il y a par-tout des sépulcres, rien ne se trouve plus aisément.

J'ai lu la petite esquisse que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je pense qu'on en pourrait faire quelque chose de fort noble et de fort gai pour les noces de monseigneur le dauphin. Ce serait même une très-bonne leçon pour un jeune prince, et les personnes de votre espèce pourraient voir avec plaisir qu'elles sont faites pour rendre quelquefois de plus grands services que des hommes d'Etat. Ce ne serait point aux bateleurs de l'opéra comique qu'il faudrait abandonner cet ouvrage. Il faudrait faire exécuter une musique tantôt sublime, tantôt légère, par les meilleurs acteurs du véritable opéra. L'opéra comique n'est autre chose que la foire renforcée. Je sais que ce spectacle est aujourd'hui le favori de la nation ; mais je sais aussi à quel point la nation s'est dégradée. Le siècle présent n'est presque composé que des excrémens du grand siècle de *Louis XIV*. Cette turpitude est

notre

notre lot preſque dans tous les genres ; et ſi le grand-homme dont vous me parlez a des lubies, je donne le ſiècle à tous les diables ſans exception, en vous exceptant pourtant vous, madame *Minerve-Papillon*, pour qui j'ai un vrai reſpect, et que je prends même la liberté d'aimer. *V.* 1769.

LETTRE XXVII.

A M. THIRIOT.

Le 4 de mars.

J'AI beaucoup rêvé, mon ancien ami, à votre lettre du 13 de janvier. Je vois que je ne pourrai pas ſuivre les mouvemens de mon cœur auſſitôt qu'il le veut. Figurez-vous que je donne, moi chétif, trente-deux mille francs de penſion, tant à mes neveux et nièces qu'à des étrangers qui ſont dans le plus grand beſoin ; et qu'en comptant à Ferney mes domeſtiques de campagne, j'en ai ſoixante à nourrir. Vous me direz que *Corneille* et *Racine*, *Danchet* et *Pellegrin* n'en feſaient pas tant : cela eſt rare au Parnaſſe ; et la choſe eſt d'autant plus extraordinaire que je ſuis né avec les quatre mille livres de rente que vous poſſédez aujourd'hui.

1769. L'idée m'eſt venue de vous procurer un petit bénéfice cette année. J'ai en main le manuſcrit d'une comédie très-ſingulière, dont l'auteur m'a laiſſé le maître abſolu ; c'eſt un jeune homme d'une grande eſpérance, fils d'un préſident à mortier de province, qui ne veut pas être connu. Il a paſſé quelques jours dans le château de Ferney, et il m'a étonné. Le ſujet de ſa pièce eſt le dépôt dont *Gourville* mit la moitié entre les mains de *Ninon*, et l'autre moitié dans celles d'un dévot. *Ninon* rendit ſon dépôt, et le dévot viola le ſien.

La pièce n'eſt pas dans le genre larmoyant ; ce jeune homme n'a pris que *Molière* pour ſon modèle ; cela pourra lui faire tort dans le beau ſiècle où nous vivons. Cependant, tous ſes perſonnages étant caractériſés et prêtant beaucoup au jeu des acteurs, l'ouvrage pourrait avoir du ſuccès.

Si on était devenu plus difficile et plus rigoureux à la police qu'on ne l'était du temps du Tartufe, il ſerait aiſé de ſubſtituer les mots de *probité* à *piété*, et de *bigot* à *dévot* ; il n'y aurait pas alors la moindre difficulté.

Ce ſerait, à mon avis, une choſe fort plaiſante de faire réuſſir ſur le théâtre une p.... eſtimable qui fait d'un ſot dévot un honnête homme.

Je vous enverrai la pièce par le premier

courier : elle peut vous valoir beaucoup, elle peut vous valoir très-peu. Tout eſt coup de dé dans ce monde. 1769.

C'eſt à vous à bien conduire votre jeu, et ſurtout à ne pas laiſſer ſoupçonner que je ſuis dans la confidence ; ce ſerait le sûr moyen de tout perdre.

Je ſuis bien aiſe que vous diſiez *notre cher Damilaville* ; mais il y avait plus de deux ans que je croyais que vous n'étiez plus lié avec lui. La philoſophie a fait en lui une grande perte ; c'était une ame ferme et vigoureuſe. Il était intrépide dans l'amitié.

Je vous embraſſe de tout mon cœur. *V.*

LETTRE XXVIII.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Ferney, 7 de mars.

Je reçus hier matin, Monſieur, le préſent dont vous m'avez honoré, et vous vous doutez bien à quoi je paſſai ma journée. Il y a bien long-temps que je n'ai goûté un plaiſir plus pur et plus vrai. J'avais quelques droits à vos bontés comme votre confrère dans un art très-difficile, comme votre ancien ami, et comme agriculteur. Vous aurez beaucoup

1769. d'admirateurs, mais je me flatte d'avoir ſenti le charme de vos vers et de vos peintures plus que perſonne. Je crois me connaître un peu en vers ; les grands plaiſirs, dans tous les arts, ne ſont que pour les connaiſſeurs.

J'ai éprouvé, en vous liſant, une autre ſatisfaction encore plus rare, c'eſt que vous avez peint préciſément ce que j'ai fait.

Oh, que j'aime bien mieux ce modeſte jardin
Où l'art en ſe cachant fécondait le terrain, &c. &c.

Voilà mon aventure. De longues allées où, parmi quelques ormeaux et mille autres arbres, on cueille des abricots et des prunes, des troupeaux qui bondiſſent entre un parterre et des boſquets, un petit champ que je sème moi-même, entouré d'allées agréables, des vignes, au milieu deſquelles ſont des promenades, au bout des vignes des pâturages, et au bout des pâturages une forêt.

C'eſt chez moi que mûrit *la figue à côté du melon*, car je crois que vous n'avez guère de figues en Lorraine. Je dois donc vous remercier d'avoir dit ſi bien ce que j'aurais dû dire.

Je vous aſſure que mon cœur a été bien ému en liſant les petites leçons que vous donnez aux ſeigneurs des terres, dans votre troiſième chant. Il eſt vrai que je n'habite pas

le donjon de mes ancêtres; je n'aime en aucune façon les donjons; mais du moins je n'ai pas fait le malheur de mes vaſſaux et de mes voiſins. Les terres que j'ai défrichées et un peu embellies n'ont vu couler que les larmes des *Calas* et des *Sirven*, quand ils ſont venus dans mon aſile. J'ai quadruplé le nombre de mes paroiſſiens, et, Dieu merci, il n'y a pas un pauvre. 1769.

Nec doluit miſerans inopem aut invidit habenti.

En vous remerciant, de tout mon cœur, du compliment fait à l'intendant qui exigeait ſi à propos des corvées, et qui ſervait ſi bien le roi que les enfans en mouraient ſur le ſein de leurs mères. Chaque chant a des tableaux qui parlent au cœur. Pourquoi citez-vous *Thompſon?* c'eſt le *Titien* qui loue un peintre flamand.

Votre quatrième qui paraît fournir le moins, eſt celui qui rend le plus. Je ne crains point d'être aveuglé par la reconnaiſſance extrême que je vous dois; il m'a charmé très-indépendamment de la généroſité courageuſe avec laquelle vous parlez d'un homme ſi long-temps perſécuté par ceux qui ſe diſaient gens de lettres.

J'ai un remords; c'eſt d'avoir inſinué à la fin du ſiècle préſent, qui termine le grand

siècle de *Louis XIV*, que les beaux arts dégé-
1769. néraient. Je ne me serais pas ainsi exprimé, si j'avais eu vos *Quatre saisons* un peu plutôt. Votre ouvrage est un chef-d'œuvre; les *Quatre saisons* et le quinzième chapitre de *Bélisaire*, sont deux morceaux au-dessus du siècle. Ce n'est pas que je les mette à côté l'un de l'autre, je sais le profond respect que la prose doit à la poésie; c'est ce que *Montesquieu* ne savait pas, ou voulait ne pas savoir. Ecrit en prose qui veut, mais en vers qui peut. Il est plus difficile de faire cent beaux vers, que d'écrire toute l'histoire de France. Aussi, qui fait beaucoup de bons vers de suite? presque personne. On a osé faire des tragédies depuis *Racine*, mais ce sont des tragédies en rimes, et non pas en vers. Nos velches du parterre et des loges, qu'on a eu tant de peine à débarbariser, se doutent rarement si une pièce est bien écrite. Le nombre des vrais poëtes et des vrais connaisseurs sera toujours extrêmement petit; mais il faut qu'il le soit, c'est le petit nombre des élus. Moins il y a d'initiés, plus les mystères sont sacrés.

Je suis fâché que vous ayez écrit français avec un *o*, c'est la seule chose que je vous reproche. Sans doute vous serez des nôtres à la première place vacante. Si c'est la mienne, je m'applaudis de vous avoir pour successeur.

Nous avons besoin d'un homme comme vous contre les ennemis du bon goût, et contre ceux de la raison. Ces derniers commencent à être dans la boue; mais ils y trépignent si fort qu'ils excitent quelquefois de petits nuages. Il faudrait se donner le mot de ne jamais recevoir aucun de ces messieurs-là. 1769.

A propos, pourquoi votre livre dit-il qu'il est imprimé à Amsterdam, est-ce que Paris n'en est pas digne? n'y a-t-il que le *Journal chrétien*, et les décrets de la sorbonne qui puissent être imprimés dans la capitale des Velches?

Je finis en vous remerciant, en vous admirant et en vous aimant. *V.*

LETTRE XXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

8 de mars.

QUE je vous plains, Madame! Vous avez déjà perdu l'ame de votre ami le président *Hénault*, et bientôt son corps sera réduit en poussière. Vous aviez deux amis, lui et M. de *Formont*; la mort vous les a enlevés : ce sont des biens dont on ne retrouve pas même

l'ombre. Je ſens vivement votre ſituation.
1769. Vous devez avoir une conſolation bien touchante dans le commerce de votre grand'-maman ; mais elle ne peut vous voir que rarement. Elle eſt enchaînée dans un pays qu'elle doit déteſter, vu la manière dont elle penſe. Je vous vois réduite à la diſſipation de la ſociété ; et, dans le fond du cœur, vous en ſentez tout le frivole. L'adouciſſement de cette malheureuſe vie ſerait d'avoir auprès de ſoi un ami qui penſât comme nous, et qui parlât à notre cœur et à notre imagination le langage véritable de l'un et de l'autre.

Je crois bien (vanité à part) qu'il y a quelque reſſemblance entre votre cervelle et la mienne. La diſſipation ne m'eſt pas ſi néceſſaire, à la vérité, qu'à vous ; mais, pour le tumulte des idées, pour la vérité dans les ſentimens, pour l'éloignement de tout artifice, pour le mépris qu'en général notre ſiècle mérite, pour le tact de certains ridicules, je ſerais aſſez votre homme, et mon cœur eſt aſſez fait pour le vôtre. Je voudrais être à la fois à Saint-Joſeph et à Ferney ; mais je ne connais que l'euchariſtie qui ait le privilége d'être en pluſieurs lieux en même temps.

Voilà les neiges de nos montagnes qui commencent à fondre, et mes yeux qui commencent à voir. Il faut que je faſſe tout ce que

Saint-Lambert

Saint-Lambert a si bien décrit. La campagne m'appelle ; deux cents bras travaillent sous mes yeux ; je bâtis, je plante, je sème, je fais vivre tout ce qui m'environne. Les *Saisons* de *Saint-Lambert* m'ont rendu la campagne encore plus précieuse. Je me fais lire à dîner et à soupes de bons livres par des lecteurs très-intelligens, qui sont plutôt mes amis que mes domestiques. Si je ne craignais d'être un fat, je vous dirais que je mène une vie délicieuse. J'ai de l'horreur pour la vie de Paris, mais je voudrais au moins y passer un hiver avec vous. Ce qu'il y a de triste, c'est que la chose n'est pas aisée, attendu que j'ai l'ame un peu fière. 1769.

Je songe réellement à vous amuser, quand je reçois quelques bagatelles des pays étrangers. Vous avez peut-être pris l'histoire de saint *Cucufin* pour une plaisanterie ; il n'y a pas un mot qui ne soit dans la plus exacte vérité. Vous aurez dans un mois quelque chose qui ne sera qu'allégorique ; il faut varier vos petits divertissemens.

Vous ne m'avez point répondu sur *les Singularités de la nature* ; ainsi je ne vous les envoie pas, car c'est une affaire de pure physique qui ne pourrait que vous ennuyer.

Vous me faites grand plaisir, Madame, de me dire que vous ne craignez rien pour M. *Grand'maman*. J'ai un peu à me plaindre

1769. d'une perſonne qui lui veut du mal, et je m'en félicite. J'aime à voir des *Racine* qui ont des *Pradon* pour ennemis ; cela me fait penſer à la queue du Siècle de *Louis XIV*, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. Votre exemplaire, ſauf reſpect, eſt précieux, parce qu'il eſt corrigé en marge. Faites-vous lire la priſon de *la Bourdonaie* et la mort de *Lalli*, et vous verrez comme les hommes ſont juſtes.

Quand je ſerai plus vieux, j'y ajouterai la mort du chevalier de *la Barre* et celle de *Calas*, afin que l'on connaiſſe dans toute ſa beauté le temps où j'ai vécu. Selon que les objets ſe préſentent à moi, je ſuis *Héraclite* ou *Démocrite*; tantôt je ris, tantôt les cheveux me dreſſent à la tête : et cela eſt très à ſa place, car on a affaire tantôt à des tigres, tantôt à des ſinges.

Le ſeul homme preſque de l'ame de qui je faſſe cas eſt M. *Grand'maman*, mais je me garde bien de le lui dire. Pour vous, Madame, je vous dis très-naïvement que j'aime paſſionnément votre façon de penſer, de ſentir et de vous exprimer ; et que je me tiens malheureux, dans mon bonheur de campagne, de paſſer ma vieilleſſe loin de vous. Mille tendres reſpects. *V.*

Faites-moi ſavoir, je vous prie, comment vont l'ame et le corps de votre ami.

LETTRE XXX.

1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL

12 de mars.

MON cher ange, j'ai envoyé à ma nièce une espèce de testament moitié sérieux, moitié gai. C'est une épître à *Boileau*, dans laquelle je fais mes remercîmens à M. de *Saint-Lambert*. J'attends la décision de mes anges, pour savoir si mon testament est valable; j'y ajouterai tous les codicilles qu'ils voudront.

Mon ange ne me dit rien du tripot (je parle du tripot de la comédie), de la nouvelle pièce de *du Belloi*, des querelles des acteurs et des auteurs, des talens de mademoiselle *Vestris*, de sa réception. Pour moi, je n'ai d'autre nouvelle à mander, sinon qu'il neige autour de moi, et que la neige me tue.

Vous avez lu, sans doute, les *Saisons* de *Saint-Lambert*; je l'ai remercié dans mon testament adressé à *Nicolas*. Je ne sais si ma tête est jeune, mais mon corps est bien vieux. Si je ne m'amusais pas à faire des testamens, je serais bientôt mort d'ennui. Votre amitié me fait prendre la fin de ma vie en patience. Portez-vous bien, vous et madame d'*Argental*.

1769. On ne vit pas assez long-temps. Pourquoi les carpes vivent-elles plus que les hommes ? cela est ridicule. *V.*

LETTRE XXXI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 15 de mars.

Vous me marquâtes, Madame, par votre dernière lettre, que vous aviez besoin quelquefois de consolation. Vous m'avez donné la charge de votre pourvoyeur en fait d'amusemens ; c'est un emploi dont le titulaire s'acquitte souvent fort mal. Il envoie des choses gaies et frivoles, quand on ne veut que des choses sérieuses ; et il envoie du sérieux, quand on voudrait de la gaieté : c'est le malheur de l'absence. On se met sans peine au ton de ceux à qui on parle, il n'en est pas de même quand on écrit : c'est un hasard si l'on rencontre juste.

J'ai pris le parti de vous envoyer des choses où il y eût à la fois du léger et du grave, afin du moins que tout ne fût pas perdu.

Voici un petit ouvrage contre l'athéisme,

dont une partie eſt édifiante et l'autre un peu badine ; et voici, en outre, mon teſtament que j'adreſſe à *Boileau*. J'ai fait ce teſtament étant malade, mais je l'ai égayé ſelon ma coutume ; on meurt comme on a vécu. 1769.

Si votre grand'maman eſt chez vous quand vous recevrez ce paquet, je voudrais que vous puſſiez vous le faire lire enſemble ; c'eſt une de mes dernières volontés. J'ai beaucoup de foi à ſon goût par tout ce que vous m'avez dit d'elle, et je n'en ai pas moins à ſon eſprit, par quelques-unes de ſes lettres que j'ai vues, ſoit entre les mains de mon gendre *Dupuits*, ſoit dans celles de *Guillemet*, typographe en la ville de Lyon.

Il m'eſt revenu, de toutes parts, qu'elle a un cœur charmant. Tout cela, joint enſemble, fait une grand'maman fort rare. Malgré le penchant qu'ont les gens de mon âge à préférer toujours le paſſé au préſent, j'avoue que de mon temps il n'y avait point de grand'maman de cette trempe. Je me ſouviens que ſon mari me mandait, il y a huit ans, qu'il avait une très-aimable femme, et que cela contribuait beaucoup à ſon bonheur. Ce ſont de petites confidences dont je ne me vanterais pas à d'autres qu'à vous. Jugez ſi je ne dois pas prier DIEU pour ſon mari, dans mes codicilles. Il fera de grandes choſes, ſi

1769. on lui laiſſe ſes coudées franches ; mais je ne les verrai pas, car je ne digère plus ; et, quand on manque par-là, il faut dire adieu.

On me mande que le préſident *Hénault* baiſſe beaucoup. J'en ſuis très-fâché, mais il faut ſubir ſa deſtinée.....

Je voudrais qu'à cet âge
On ſortît de la vie ainſi que d'un banquet,
Remerciant ſon hôte et feſant ſon paquet.

Le mien eſt fait il y a long-temps. Tout gai que je ſuis, il y a des choſes qui me choquent ſi horriblement, que je prendrai congé ſans regret. Vivez, Madame, avec des amis qui adouciſſent le fardeau de la vie, qui occupent l'âme, et qui l'empêchent de tomber en langueur. Je vous ai déjà dit que j'avais trouvé un admirable ſecret, c'eſt de me faire lire et relire tous les bons livres à table, et d'en dire mon avis. Cette méthode rafraîchit la mémoire, et empêche le goût de ſe rouiller ; mais on ne peut uſer de cette recette à Paris ; on y eſt forcé de parler à ſouper de l'hiſtoire du jour ; et, quand on a donné des ridicules à ſon prochain, on va ſe coucher. Dieu me préſerve de paſſer ainſi le peu qui me reſte à vivre !

Adieu, Madame ; je vivrai plus heureux,

si vous pouvez être heureuse. Comptez que mon cœur est à vous comme si je n'avais que cinquante ou soixante ans. 1769.

LETTRE XXXII.

A M. LINGUET, *avocat.*

Ferney, le 15 de mars.

Vous êtes *aucunement* le maître, Monsieur, de demeurer dans un *cu de sac*, de dater vos lettres du mois d'*août*, quoique celui qui a donné son nom à ce mois se nommât *Augustus*, et d'appeler la ville de *Cadomum*, *Can*, quoiqu'on l'écrive *Caen*. Vous aurez pu voir des courtisans chez le roi, sans avoir jamais vu de courtisanes chez la reine. Vous avez vu dans votre *cu de sac* passer les coureurs du cardinal de *Rohan*, mais point de *coureuses*. Vous aurez vu chez lui de beaux garçons et point de *garces*; des architraves dans son palais, et aucune *trave*. Les gendarmes qui font la revue dans la cour de l'hôtel de Soubise font si intrépides qu'il n'y en a pas un de *trépide*.

La langue d'ailleurs s'embellit tous les jours: on commence à *éduquer* les enfans au lieu de les élever; on *fixe* une femme au lieu

de fixer les yeux sur elle. Le roi n'est plus
1769. endetté envers le public, mais *vis-à-vis* le public. Les maîtres d'hôtel servent à présent des *rost-bif* de mouton, tandis que le parlement *obtempère* ou n'*obtempère* pas aux édits.

Notre jargon deviendra ce qu'il pourra. Je suis moitié suisse et moitié savoyard, enseveli à soixante et quinze ans sous les neiges des Alpes et du mont Jura; je m'intéresse peu aux beautés anciennes et nouvelles de la langue française; mais je m'intéresse beaucoup à vos grands talens, à vos succès, au courage avec lequel vous avez dit quelques vérités. Vous en diriez de plus fortes, si ceux qui sont faits pour les redouter ne cherchaient point à les écraser; cependant elles percent malgré eux. Le temps amène tout, et la raison vient enfin consoler jusqu'aux misérables qui se sont déclarés contre elle. Le même imbécille, conseiller de grand'chambre, qui a donné sa voix contre l'inoculation, finira par inoculer son fils; et, quand la campagne aura besoin de pluie, on ne fera plus promener la châsse de Ste *Geneviève* sur le pont Notre-Dame.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXXIII. 1769.

A M. TRANT-ZSEHEN,

Premier lieutenant de l'infanterie saxone, à Ernsthal, près de Chemnitz, en Saxe.

16 de mars.

MONSIEUR,

Si la vieillesse et la maladie l'avaient permis, j'aurais eu l'honneur de vous remercier plutôt de votre lettre et de votre dialogue. On dit que les Allemands sont fort curieux de généalogies; je vous crois descendu de *Lucien* en droite ligne; vous lui ressemblez par l'esprit; il se moquait, comme vous, des prêtres de son temps: les choses n'ont guère changé que de nom. Il y a toujours eu des fripons et des fanatiques qui ont voulu s'attirer de la considération en trompant les hommes, et toujours un petit nombre de gens sensés qui s'est moqué de ces charlatans.

Il est vrai que les énergumènes de ce temps-ci sont plus dangereux que ceux du temps de *Lucien*, votre devancier. Ceux-là ne voulaient que faire bonne chère aux dépens des

1769. peuples, ceux-ci veulent s'engraiſſer et dominer. Ils ſont accoutumés à gouverner la canaille, ils ſont furieux de voir que tous les gens bien élevés leur échappent. Leur décadence commence à être univerſelle dans l'Europe. Une certaine étrangère, nommée *la Raiſon*, a trouvé par-tout des apôtres depuis une quinzaine d'années. Son flambeau a éclairé beaucoup d'honnêtes gens, et a brûlé les yeux de quelques fanatiques qui crient comme des diables. Ils crieront bien davantage, s'ils voient votre joli dialogue.

Pour moi, Monſieur, je n'élève la voix que pour vous témoigner mon eſtime et ma reconnaiſſance, et pour vous dire avec quels ſentimens reſpectueux j'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre, &c.

LETTRE XXXIV. 1769.

A M. DUPATY,

AVOCAT GENERAL DU PARLEMENT DE BORDEAUX.

Ferney, 27 de mars.

MONSIEUR,

Vous me traitez comme un rochelois; vous m'honorez de vos bontés et vous m'enchantez. Je suis un peu votre compatriote, étant de l'académie de la Rochelle. Mon cœur aurait été bien ému, si je vous avais entendu prononcer ces paroles: *Ce n'est pas au milieu d'eux qu'Henri IV aurait dit à Sully: Mon ami, ils me tueront.*

Lorsque je lus le discours que vous prononçâtes à l'académie, je dis: Voilà la pièce qui aurait le prix, si l'auteur ne l'avait pas donné. Vous avez signalé à la fois, Monsieur, votre patriotisme, votre générosité et votre éloquence. Un beau siècle se prépare; vous en serez un des plus rares ornemens; vous ferez servir vos grands talens à écraser le fanatisme qui a

1769. toujours voulu qu'on le prît pour la religion; vous délivrerez la ſociété des monſtres qui l'ont ſi long-temps opprimée, en ſe vantant de la conduire. Il viendra un temps où l'on ne dira plus *les deux puiſſances*; et ce ſera vous, Monſieur, plus qu'à aucun de vos confrères, à qui on en aura l'obligation. Cette mauvaiſe et funeſte plaiſanterie n'a jamais été connue dans l'Egliſe grecque; pourquoi faut-il qu'elle ſubſiſte dans le peu qui reſte de l'Egliſe latine, au mépris de toutes les lois?

Un évêque ruſſe a été dépoſé depuis peu par ſes confrères, et mis en pénitence dans un monaſtère, pour avoir prononcé ces mots: *Les deux puiſſances*: c'eſt ce que je tiens de la main de l'impératrice elle-même. Plût à Dieu que la France manquât abſolument de lois! on en ferait de bonnes. Lorſqu'on bâtit une ville nouvelle, les rues ſont au cordeau: tout ce qu'on peut faire dans les villes anciennes, c'eſt d'aligner petit à petit. On peut dire, parmi nous, en fait de lois: *Hodièque manent veſtigia ruris.*

Henri IV fut aſſez heureux pour regagner ſon royaume par ſa valeur, par ſa clémence et par la meſſe; mais il ne le fut pas aſſez pour le réformer. Il eſt triſte que ce héros ait reçu le fouet à Rome, comme on le dit, ſur les feſſes de deux prêtres français. Nous ſommes

au temps où l'on fouette les papes; mais, en les feſſant, on leur paye encore des annates. On leur prend Bénévent et Avignon, mais on les laiſſe nommer, dans nos provinces, des juges en dernier reſſort, dans les cauſes eccléſiaſtiques. Nous ſommes pétris de contradictions. 1769.

Travaillez, Monſieur, à nous débarbariſer tout-à-fait; c'eſt une œuvre digne de vous et de ceux qui vous reſſemblent. Je vais finir ma carrière; je vois, avec conſolation, que vous en commencez une bien brillante.

Je vous remercie de la médaille dont vous daignez me favoriſer; j'eſpère qu'un jour on en frappera une pour vous.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXXV.

A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, mars.

En vous remerciant, Monſieur, de votre lettre et de votre beau préſent (*), qui ornerait le cabinet d'un curieux. Vous vous êtes chargé d'un livre qui ne ſe débitera pas ſi

(*) Les œuvres de M. de *Buffon*.

1769. bien (*). Je vous en ai averti dans un petit prologue de la Guerre de Genève, qui n'eſt pas encore parvenu juſqu'à vous. Les goûts changent aiſément en France. On peut aimer *Henri IV* ſans aimer la Henriade. On peut vendre des ornemens à la grecque, ſans débiter Mérope et Oreſte, toutes grecques que ſont ces tragédies.

Et Gombaud tant loué garde encor la boutique.

Si j'avais un conſeil à vous donner, ce ſerait de modérer un peu l'ancien prix établi à Genève, mais de ne point jeter à la tête une édition qu'alors on jette à ſes pieds. Il faut que les chalans demandent, et non pas qu'on leur offre. Les filles qui viennent ſe préſenter ſont mal payées ; celles qui ſont difficiles font fortune ; c'eſt l'a, b, c, de la profeſſion : imitez les filles ; ſoyez modeſte pour être riche. *Interim* je vous embraſſe, et ſuis de tout mon cœur, Monſieur, votre, &c.

(*) L'édition in-4° des œuvres de l'auteur, que monſieur *Panckoucke* venait d'acquérir de MM. *Cramer* de Genève.

LETTRE XXXVI. 1769.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

4 d'avril.

De la coquetterie ! non, pardieu, mon cher confrère ou mon cher ſucceſſeur, ma franchiſe ſuiſſeſſe n'a ni rouge ni mouches.

Quand je vous dis que votre ouvrage eſt le meilleur qu'on ait fait depuis cinquante ans, je vous dis vrai. Quelques perſonnes vous reprochent un peu trop de *flots d'azur*, quelques répétitions, quelques longueurs, et ſouhaiteraient, dans les premiers chants, des épiſodes plus frappans.

Je ne peux ici entrer dans aucun détail, parce que votre ouvrage court tout Genève, et qu'on ne le rend point ; mais ſoyez très-certain que c'eſt le ſeul de notre ſiècle qui paſſera à la poſtérité, parce que le fond en eſt utile, parce que tout y eſt vrai, parce qu'il brille preſque par-tout d'une poëſie charmante, parce qu'il y a une imagination toujours renaiſſante dans l'expreſſion. Je déteſte le fatras et le petit, et tout ce que je vois ailleurs eſt petit et fatras.

Qui diable vous a donné la Canoniſation

1769. de St *Cucufin*? il faut que ce soit quelque capucin. On pourra bientôt me canoniser aussi, car, depuis un mois, je ne vis que de jaunes d'œufs, comme St *Cucufin*. J'ai eu douze accès de fièvre; j'ai reçu bravement le viatique, en dépit de l'envie. J'ai déclaré expressément que je mourais dans la religion du roi très-chrétien et de la France ma patrie, *as it is establish'd by act of parliament*. Cela est fier et honnête (*).

(*) M. de *Voltaire* étant malade, dans le temps de Pâques, fit avertir le curé de Ferney de lui apporter le viatique. Le curé répondit qu'il ne le pouvait qu'après que M. de *Voltaire* aurait rétracté les *mauvais* ouvrages qu'il avait faits.

M. de *Voltaire* impatienté lui écrivit cette lettre :

Au curé de Ferney.

Le jour des Rameaux.

Il n'y a que d'infames calomniateurs qui aient pu, Monsieur, vous dire les choses dont vous parlez. Je puis vous assurer qu'il n'y a pas un mot de vrai, et que rien ne doit s'opposer aux usages reçus. Vous êtes instruit, sans doute, des règlemens faits par les parlemens, et je ne doute pas que vous ne vous conformiez aux lois du royaume; vous êtes d'ailleurs bien persuadé de mon amitié. *Voltaire.*

Et le 31 de mars il fit la déclaration suivante, et communia.

Déclaration par-devant notaire et procès verbal.

Du 31 de mars.

Au château de Ferney, le 31 de mars 1769, par-devant le notaire *Ruffex*, et en présence des témoins ci-après nommés,

Ma

Ma maladie m'a empêché d'écrire à monsieur *Grimm*, mais je ne l'en aime pas moins, lui et ma philosophe madame d'*Epinai*. 1769.

Je vous ai la plus sensible et la plus tendre obligation de vouloir bien engager M. le

est comparu messire *François-Marie de Voltaire*, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, l'un des quarante de l'académie française, seigneur de Ferney, &c. demeurant en son château, lequel a déclaré que le nommé *Nonotte*, ci-devant soi-disant jésuite, et le nommé *Guyon*, soi-disant abbé, ayant fait contre lui des libelles aussi insipides que calomnieux, dans lesquels ils accusent ledit messire de *Voltaire* d'avoir manqué de respect à la religion catholique, il doit à la vérité, à son honneur et à sa piété, de déclarer que jamais il n'a cessé de respecter et de pratiquer la religion catholique professée dans le royaume, qu'il pardonne à ses calomniateurs, que si jamais il lui était *échappé quelque indiscrétion* préjudiciable à la religion de l'Etat, *il en demanderait pardon à* DIEU *et à l'Etat*, et qu'il a vécu et veut mourir dans l'observance de toutes les lois du royaume, et dans la religion catholique étroitement unie à ces lois.

Fait et prononcé audit château, lesdits jour, mois et an que dessus, en présence de R. P. sieur *Antoine Adam*, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite, de, &c. &c., témoins requis et souffignés avec ledit M. de *Voltaire*, et moi dit notaire.

Autre déclaration.

Du 1 d'avril.

Au même château de Ferney, à neuf heures du matin, le 1 d'avril 1769, par-devant ledit notaire, et en présence des témoins ci-après nommés, est comparu messire *François-Marie Arouet de Voltaire*, gentilhomme ordinaire, &c.; lequel,

1769. prince de *Beauvau* à daigner ſolliciter de toutes ſes forces en faveur des *Sirven*. Votre cœur aurait été bien ému, ſi vous aviez vu cette déplorable famille, père, mère, filles, enfans : la mère rendant les derniers ſoupirs en me venant voir, les filles dans les convulſions du déſeſpoir, le père, en cheveux blancs, baigné de larmes. Et qui a-t-on perſécuté ainſi ? la plus pure innocence et la probité la plus reſpectable. La deſtinée m'a envoyé cette famille ; il y a ſix ans que je travaille pour elle. Enfin, la lumière eſt parvenue dans les têtes de quelques jeunes conſeillers de Toulouſe, qui ont juré de faire amende honorable. Cuiſtres fanatiques de Paris, miſérables convulſionnaires, ſinges changés en tigres, aſſaſſins du chevalier de *la Barre*, apprenez que la philoſophie eſt bonne à quelque choſe !

immédiatement après avoir reçu, dans ſon lit où il eſt détenu malade, la ſainte communion de monſieur le curé de Ferney, a prononcé ces propres paroles :

Ayant mon DIEU *dans ma bouche, je déclare que je pardonne ſincérement à ceux qui ont écrit au roi des calomnies contre moi, et qui n'ont pas réuſſi dans leurs mauvais deſſeins.*

De laquelle déclaration ledit meſſire de *Voltaire* a requis acte que je lui ai octroyé en préſence de révérend ſieur *Pierre Gex*, curé de Ferney, d'*Antoine Adam*, prêtre, ci-devant ſoi-diſant jéſuite, de, &c. &c., témoins ſouſſignés avec ledit *M.* de *Voltaire*, et moi dit notaire, audit château de Ferney, leſdits heure, jour, mois et an.

Je vous conjure, mon cher ſucceſſeur, de preſſer la bonne volonté de M. le prince de *Beauvau*. Voici le moment d'agir. *Sirven*, condamné à mort, eſt actuellement devant ſes juges; ſes filles ſont auprès de moi; je les ferai partir, ſi ſes juges veulent les interroger. Je me recommande à vos bontés et à celles de M. le prince de *Beauvau*. 1769.

Je vous embraſſe, de tout mon cœur, ſans cérémonie; mais c'eſt avec la plus profonde eſtime et la plus ſincère amitié.

LETTRE XXXVII.

A M. SAURIN.

A Ferney, 5 d'avril.

Je vous remercie très-ſincèrement, mon cher confrère, de votre Spartacus; il était bon, et il eſt devenu meilleur. Les oreilles d'âne de *Martin Fréron* doivent lui alonger d'un demi-pied.

Je ne vous dirai pas fadement que cette pièce faſſe fondre en larmes; mais je vous dirai qu'elle intéreſſe quiconque penſe, et qu'à chaque page le lecteur eſt obligé de dire: Voilà un eſprit ſupérieur. J'aime mieux cent

1769. vers de cette pièce que tout ce qu'on a fait depuis *Jean Racine*. Tout ce que j'ai vu depuis soixante ans est bourfouflé, ou plat, ou romanesque. Je ne vois point, dans votre pièce, ce charlatanisme de théâtre qui en impose aux sots, et qui fait crier miracle au parterre velche ; *neque, te ut miretur turba, labores.*

Le rôle de *Spartacus* me paraît, en général, supérieur au *Sertorius* de *Corneille.*

Vous m'avez piqué : j'ai relu l'*Esprit des lois ;* je suis toujours de l'avis de madame *du Deffant.*

J'aime mieux l'instruction donnée par l'impératrice de Russie, pour la rédaction de son code ; cela est net, précis ; il n'y a point de contradictions ni de fausses citations. Si *Montesquieu* n'avait pas aiguisé son livre d'épigrammes contre le pouvoir despotique, les prêtres et les financiers, il était perdu ; mais les épigrammes ne conviennent guère à un objet aussi sérieux. Toutefois je loue beaucoup son livre, parce qu'il faut louer la liberté de penser. Cette liberté est un service rendu au genre-humain.

J'ai été sur le point de mourir, il y a quelques jours. J'ai rempli, à mon dixième accès de fièvre, tous les devoirs d'un officier de la chambre du roi très-chrétien, et d'un citoyen qui doit mourir dans la religion de sa patrie.

J'ai pris acte formel de ces deux points par-devant notaire, et j'enverrai l'acte à notre cher secrétaire, pour le déposer dans les archives de l'académie, afin que la prêtraille ne s'avise pas, après ma mort, de manquer de respect au corps dont j'ai l'honneur d'être. Je vous prie d'en raisonner avec M. d'*Alembert*. Vous savez que, pour avoir une place en Angleterre, quelle qu'elle puisse être, fût-ce celle de roi, il faut être de la religion du pays, *telle qu'elle est établie par acte du parlement*. Que tout le monde pense ainsi, et tout ira bien; et, à fin de compte, il n'y aura plus de sots que parmi la canaille qui ne doit jamais être comptée. 1769.

Je vous embrasse très-philosophiquement et très-tendrement. *V.*

LETTRE XXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 d'avril.

Mon cher ange, je n'ai point entendu parler des remarques de l'aréopage; je les attendrai très patiemment. L'état où je suis ne me permettrait guère actuellement de

1769. m'occuper d'un travail qui demande qu'on ait tout ſon eſprit à ſoi.

J'ai toujours un peu de fièvre depuis ſix ſemaines, et j'en ai eſſuyé dix accès aſſez violens. On en rira tant qu'on voudra; mais j'ai été obligé de faire, au dixième accès, ce qu'on fait dans un diocèſe ultramontain. Quand cette cérémonie paſſera de mode, je ne ſerai pas aſſurément un des derniers à me déclarer contre elle; mais je ne vois pas qu'il faille ſe faire regarder comme un monſtre par les barbares au milieu deſquels je ſuis, pour un mince déjeûné: c'eſt d'ailleurs un devoir de citoyen; le mépris marqué de ce devoir aurait entraîné des ſuites déſagréables pour ma famille. Vous ſavez ce qui eſt arrivé à *Boindin*, pour n'avoir pas voulu faire comme les autres. Il faut être poli, et ne point refuſer un dîner où l'on eſt prié, parce que la chère eſt mauvaiſe.

On m'aſſure que *Stopani* eſt pape. Il me doit aſſurément ſa protection; car il y a deux mois que nous jouâmes, aux trois dés, la place vacante du ſaint-ſiége. Je tirai pour *Stopani*, et j'amenai raſle.

Vous avez eu la bonté de m'envoyer une lettre de M. *Bachelier*. Comme je ne ſais point ſa demeure, voulez-vous bien me permettre de vous adreſſer ma réponſe.

Je me flatte que madame d'*Argental* eſt en bonne ſanté. Conſervez la vôtre, mon cher ange ; jouiſſez d'une vie agréable : quand je finirai la mienne, ce ſera en vous aimant. 1769.

LETTRE XXXIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 d'avril.

APRÈS douze accès de fièvre dont je me ſuis tiré tout ſeul, je remplis, en revenant pour quelque temps à la vie, un des devoirs les plus chers à mon cœur, en vous renouvelant, Monſeigneur, un attachement qui ne peut finir qu'avec moi.

Je dois d'abord vous dire, comme au chef de l'académie, que j'ai fait à l'égard de la religion tout ce que la bienſéance exige d'un homme qui eſt d'un corps à qui le mépris de ces bienſéances pourrait attirer une partie des reproches que l'on eût faits à ma mémoire. J'ai déclaré même que je voulais mourir dans la religion profeſſée par le roi, et reçue dans l'Etat. Je crois avoir prévenu par-là toutes les interprétations malignes qu'on pourrait faire de cette action de citoyen, et je me flatte que vous m'approuvez. Je ſuis d'ailleurs dans un

1769. diocèse ultramontain, gouverné par un évêque fanatique qui est un très-méchant homme, et dont il fallait désarmer la superstition et la malice.

Si on vous parlait de cette aventure, par hasard, j'espère que vous me rendrez la justice que j'attends de la bonté de votre cœur. Si vous savez railler ceux qui vous sont attachés, vous savez encore plus leur rendre de bons offices, et je compte plus sur votre protection que sur vos plaisanteries, dans une occasion qui, après tout, ne laisse pas d'avoir quelque chose de sérieux.

Une chose non moins sérieuse pour moi, est la dernière lettre dont vous m'avez honoré. Vous m'y dites que vous aviez daigné commencer un petit écrit dans lequel vous aviez la bonté de m'avertir des méprises où je pouvais être tombé sur quelques anecdotes du siècle de *Louis XIV*. Si vous aviez persisté dans cette bonne volonté, j'en aurais profité pour les nouvelles éditions qui se font à Genève, à Leipsick et dans Avignon.

Il y a, à la vérité, dans cette histoire, quelques anecdotes bien étonnantes. Celle de l'homme au masque de fer, dont vous connaissez toute la vérité; celle du traité secret de *Louis XIV* avec *Léopold*, ou plutôt avec le prince *Lobkowitz*, pour ravir la Flandre à son

beau-frère,

beau-frère, encore enfant, traité ſingulier qui exiſte dans le dépôt des affaires étrangères, et dont j'ai eu la copie. La révélation de la confeſſion de *Philippe V*, faite au duc d'*Orléans* régent, par le jéſuite d'*Aubenton*, friponnerie plus ordinaire qu'on ne croit, et dont M. le comte de *Fuentes* et M. le duc de *Villa Hermoſa* ont la preuve en main; la conduite et la condamnation de ce pauvre fou de *Lalli*, d'après deux journaux très-exacts : enfin, je n'ai écrit que les choſes dont j'ai eu la preuve, ou dont j'ai été témoin moi-même. Je ne crois pas que jamais aucun hiſtorien ait fait l'hiſtoire de ſon temps avec plus de vérité, et en même temps avec plus de circonſpection; mais, de toutes les vérités que j'ai dites, les plus intéreſſantes pour moi ſont celles qui célèbrent votre gloire. Si je me ſuis trompé dans quelques occaſions, j'ai droit de m'adreſſer à vous pour être remis ſur la voie. Vous ſavez que *Polybe* fut inſtruit plus d'une fois par *Scipion*. 1769.

Il y aura inceſſamment une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, in-4°. M. le comte de *Saint-Florentin* m'a mandé qu'il n'y aurait aucun inconvénient à la préſenter au roi, mais je ne ferai rien ſans votre approbation. Vous ſavez que je ſuis ſans aucun empreſſement ſur ces bagatelles. Je ſais, il y a long-temps, avec quelle indifférence elles

sont reçues, et qu'on ne doit guère attendre
1769. de complimens que de la postérité ; mais daignez songer que j'ai travaillé pour elle et pour vous. Je touche à cette postérité, et vos bontés me rendent le temps présent supportable.

Agréez, Monseigneur, mon très-tendre respect. *V.*

LETTRE XL.

A M. DE LA HARPE.

17 d'avril.

Nostra spes altera scenæ,

Je suis très-fâché que vous enterriez votre génie dans une traduction de *Suétone*, auteur, à mon gré, assez aride, et anecdotier très-suspect. J'espère que vous ne direz pas, dans vos remarques, que vous renoncez à faire des vers, ainsi que l'a dit notre ami *la Bletterie*. Il est plaisant que *la Bletterie* s'imagine avoir fait des vers.

Voici un petit paquet pour votre *Mercure*. S'il me tombe quelque rogaton sous la main, je vous en ferai part ; mais j'aimerais bien

mieux que le *Mercure* eût à parler d'une nouvelle tragédie de votre façon : nous avons 1769.
besoin de beaux vers, beaucoup plus que de *Suétone*.

J'ai eu douze accès de fièvre. J'ai été sur le point de mourir, et je disais : Le théâtre français est mort de son côté, si M. de *la Harpe* n'y met la main. Il a fallu passer par les cérémonies ordinaires. Vous savez que je ne les crains pas, quoique je ne les aime point du tout ; mais il faut remplir ses devoirs de citoyen : ceux de l'amitié me sont bien plus chers. *V.*

LETTRE XLI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 24 d'avril.

Eh bien, Madame, je suis plus honnête que vous ; vous ne voulez pas me dire avec qui vous soupez, et moi je vous avoue avec qui je déjeûne. Vous voilà bien ébaubis, messieurs les Parisiens ! la bonne compagnie chez vous ne déjeûne pas, parce qu'elle a trop soupé ; mais moi je suis dans un pays où les médecins

I 2

247270

1769. ſont italiens, et où ils veulent abſolument qu'on mange un crouton à certains jours. Il faut même que les apothicaires donnent des certificats en faveur des eſtomacs qu'on ſoupçonne d'être malades. Le médecin du canton que j'habite eſt un ignorant de très-mauvaiſe humeur, qui s'eſt imaginé que je feſais très-peu de cas de ſes ordonnances.

Vous ignorez peut-être, Madame, qu'il écrivit contre moi au roi, l'année paſſée, et qu'il m'accuſa de vouloir mourir comme *Molière*, en me moquant de la médecine; cela même amuſa fort le conſeil. Vous ne ſavez pas, ſans doute, qu'un ſoi-diſant ci-devant jéſuite franc-comtois, nommé *Nonotte*, qui eſt encore plus mauvais médecin, me déféra, il y a quelques mois, à *Rezzonico*, premier médecin de Rome, tandis que l'autre me pourſuivait auprès du roi, et que *Rezzonico* envoya à l'ex-jéſuite, nommé *Nonotte*, réſidant à Beſançon, un bref dans lequel je ſuis déclaré, atteint et convaincu de plus d'une maladie incurable. Il eſt vrai que ce bref n'eſt pas tout-à-fait auſſi violent que celui dont on a affublé le duc de *Parme;* mais enfin j'y ſuis menacé de mort ſubite.

Vous ſavez que je n'ai pas deux cents mille hommes à mon ſervice, et que je ſuis quelquefois un peu goguenard. J'ai donc pris le

parti de rire de la médecine avec le plus profond reſpect, et de déjeûner comme les autres avec des atteſtations d'apothicaires. 1769.

Sérieuſement parlant, il y a eu, à cette occaſion, des friponneries de la faculté, ſi ſingulières que je ne peux vous les mander, pour ne pas perdre de pauvres diables qui, ſans m'en rien dire, ſe ſont ſaintement parjurés pour me rendre ſervice (*). Je ſuis un vieux malade dans une poſition très-délicate, et il n'y a point de lavement et de pilules que je ne prenne tous les mois, pour que la faculté me laiſſe vivre et mourir en paix.

N'avez-vous jamais entendu parler d'un nommé *le Bret*, tréſorier de la marine, que j'ai fort connu, et qui, en voyageant, ſe feſait donner l'extrême-onction dans tous les cabarets; j'en ferai autant quand on voudra.

Oui, j'ai déclaré que je déjeûnais à la manière de mon pays: mais ſi vous étiez turc, m'a-t-on dit, vous déjeûneriez donc à la façon des Turcs? oui, Meſſieurs.

De quoi s'aviſe mon gendre d'envoyer ces quatre Homélies; elles ne ſont faites que pour un certain ordre de gens. Il faut, comme diſent les Italiens, donner *cibo per tutti*.

(*) Ils avaient fabriqué chez le curé de Ferney, et certifié une profeſſion de foi de M. de *Voltaire*.

1769. Vous saurez, Madame, qu'il y a une trentaine de cuisiniers répandus dans l'Europe, qui, depuis quelques années, font des petits pâtés dont tout le monde veut manger. On commence à les trouver fort bons, même en Espagne. Le comte d'*Aranda* en mange beaucoup avec ses amis. On en fait en Allemagne, en Italie même; et certainement, avant qu'il soit peu, il y aura une nouvelle cuisine.

Je suis bien fâché de n'avoir pas *la Princesse printannière* dans ma bibliothèque; mais j'ai l'*Oiseau bleu* et *Robert le diable*. Je parie que vous n'avez jamais lu *Clélie* ni l'*Astrée*; on ne les trouve plus à Paris. *Clélie* est un ouvrage plus curieux qu'on ne pense; on y trouve les portraits de tous les gens qui faisaient du bruit dans le monde du temps de mademoiselle *Scudéry*; tout Port-royal y est; le château de *Villars*, qui appartient aujourd'hui à M. le duc de *Praslin*, y est décrit avec la plus grande exactitude.

Mais, à propos de romans, pourquoi, Madame, n'avez-vous pas appris l'italien? Que vous êtes à plaindre de ne pouvoir pas lire, dans sa langue, l'*Arioste*, si détestablement traduit en français! Votre imagination était digne de cette lecture; c'est la plus grande louange que je puisse vous donner, et la plus juste. Soyez très-sûre qu'il écrit beaucoup

mieux que *la Fontaine*, et qu'il eſt cent fois plus peintre qu'*Homère*, plus varié, plus gai, plus comique, plus intéreſſant, plus ſavant dans la connaiſſance du cœur humain que tous les romanciers enſemble, à commencer par l'hiſtoire de *Joſeph* et de la *Putiphar*, et à finir par *Paméla*. Je ſuis tenté, toutes les années, d'aller à Ferrare, où il a un beau mauſolée; mais, puiſque je ne vais point vous voir, Madame, je n'irai pas à Ferrare. 1769.

Vous me faites un grand plaiſir de me dire que votre ami ſe porte mieux. Mettez-moi aux pieds de votre grand'maman; mais ſi elle n'a pas le bonheur d'être folle de l'*Arioſte*, je ſuis au déſeſpoir de ſa ſageſſe. Portez-vous bien, Madame; amuſez-vous comme vous pourrez. J'ai encore la fièvre toutes les nuits, et je m'en moque.

Amuſez-vous, encore une fois, fût-ce avec les *Quatre fils Aimon*; tout eſt bon, pourvu qu'on attrape le bout de la journée, qu'on ſoupe et qu'on dorme; le reſte eſt vanité des vanités, comme dit l'autre; mais l'amitié eſt choſe véritable.

1769.

LETTRE XLII.

A M. GAILLARD.

A Ferney, 28 d'avril.

Je vous assure, Monsieur, qu'un vaisseau arrive plus vite de Moka à Marseille, que votre *Siècle de François I* n'est arrivé de Paris à Ferney. Mon gendre *Dupuits* l'avait laissé à Paris ; je ne l'ai eu que depuis huit jours. Grand merci de m'avoir fait passer une semaine si agréable. Vous m'avez instruit, et vous m'avez amusé : ce sont deux grands services que vous m'avez rendus.

Je n'aime guère *François I*, mais j'aime fort votre style, vos recherches, et surtout votre esprit de tolérance. Vous avez beau dire et beau faire, *Charles-quint* n'a jamais brûlé de luthériens à petit feu ; on ne les a pas guindés au haut d'une perche, en sa présence, pour les descendre, à plusieurs reprises, dans le bûcher, et pour leur faire savourer, pendant cinq ou six heures, les délices du martyre. *Charles-quint* n'a jamais dit que, si son fils ne croyait pas la transsubstantiation, il ne manquerait pas de le faire brûler, pour l'édification de son peuple. Je ne vois guère, dans *François I*,

que des actions ou injuſtes, ou honteuſes, ou folles. Rien n'eſt plus injuſte que le procès intenté au connétable qui s'en vengea ſi bien, et que le ſupplice de *Samblançai* qui ne fut vengé par perſonne. L'atrocité et la bêtiſe d'accuſer un pauvre chimiſte italien d'avoir empoiſonné le dauphin ſon maître, à l'inſtigation de *Charles-quint*, doit couvrir *François I* d'une honte éternelle. Il ne ſera jamais honorable d'avoir envoyé ſes deux enfans en Eſpagne, pour avoir le loiſir de violer ſa parole en France. 1769.

Quelques pènſions données et mal payées à des pédans du collége royal, ne compenſent point tant d'actions odieuſes; toutes ſes guerres en Italie ſont conduites avec démence. Point d'argent, point de plan de campagne; ſon royaume eſt toujours expoſé à la deſtruction; et, pour comble de honte, il ſe croit obligé de s'allier avec les Turcs, dans le temps que *Charles-quint* délivre dix-huit mille captifs chrétiens des mains de ces mêmes Turcs. En un mot, vous me paraiſſez meilleur hiſtorien que l'amant de la *Piſſeleu* ne me paraît un grand roi. Ce n'eſt pas que je ſois enthouſiaſmé de ſon prédéceſſeur *Louis XII*, encore moins de *Charles VIII*. J'ai la conſolation d'abhorrer *Louis XI*, de ne faire nul cas de *Charles VII*. Il eſt triſte que la nation n'ait pas mis *Charles VI*

1769. aux petites maisons. *Charles V* du moins était assez adroit, mais il y a un intervalle immense entre lui et un grand-homme. Enfin, depuis St *Louis* jusqu'à *Henri IV*, je ne vois rien; aussi les recueils de l'histoire de France ennuient-ils toutes les nations, ainsi que moi. *David Hume* a un très-grand avantage sur l'abbé *Vély* et consors; c'est qu'il a écrit l'histoire des Anglais, et qu'en France on n'a jamais écrit l'histoire des Français. Il n'y a point de gros laboureur en Angleterre qui n'ait la grande charte chez lui, et qui ne connaisse très-bien la constitution de l'Etat. Pour notre histoire, elle est composée de tracasseries de cour, de grandes batailles perdues, de petits combats gagnés, et de lettres de cachet. Sans cinq ou six assassinats célèbres, et surtout sans la Saint-Barthelemi, il n'y aurait rien de si insipide. Remarquez encore, s'il vous plaît, que nous sommes venus les derniers en tout; que nous n'avons jamais rien inventé; et qu'enfin, à dire la vérité, nous n'existons aux yeux de l'Europe que dans le siècle de *Louis XIV*. J'en suis fâché; mais la chose est ainsi. Convenez-en de bonne foi, comme je conviens que vous faites honneur au siècle de *Louis XV*, et que vous êtes savant, exact, sage et éloquent. Croyez que mon estime pour vous est égale à mon mépris pour la plupart des choses; c'était à vous à

faire le Siècle de *Louis XIV*. Une édition nouvelle de ce Siècle unique paraîtra bientôt. J'ai eu ſoin de corriger les bévues de l'imprimeur et les miennes ; mais, comme je ne revois point les épreuves, il y aura toujours quelques fautes. Je me donne actuellement du bon temps, attendu que j'ai été à la mort, il y a quinze jours. Comptez que je vous eſtimerai, que je vous aimerai juſqu'à ce que j'aille embraſſer *Quinault* et le *Taſſe*, à la barbe de *Nicolas Boileau*. 1769.

LETTRE XLIII.

A M. THIRIOT.

Le 28 d'avril.

J'AI peur que mon ancien ami ne connaiſſe pas le tripot auquel il a affaire. Je ne crois pas qu'il y ait aucun de ces animaux-là à qui DIEU ait daigné donner le goût et le ſens commun ; ils aiment d'ailleurs paſſionnément leur intérêt, et ne l'entendent point du tout. Il n'y en a point qui n'ait la rage de vouloir mettre du ſien dans les choſes qu'on lui confie. Ils ne jugent jamais de l'enſemble que par la partie qui les regarde, et dans laquelle ils croient pouvoir réuſſir.

1769. De plus, le déteſtable goût d'un petit ſiècle qui a ſuccédé à un grand ſiècle, égare encore leur pauvre jugement. Le vieux vin de Falerne et de Cécube ne ſe boit plus ; il faut la lie du vin plat de *la Chauſſée*.

A propos de plat, rien ne ſerait en effet plus plat et plus groſſier que de dire en face à un homme : *En duſſes-tu crever ;* mais le dire à un mort, me paraît fort plaiſant.

Au reſte, vous avez très-bien fait de jeter la vue ſur *Préville*. Tâchez de tirer parti de la facétie du jeune magiſtrat. Je crois que l'aréopage hiſtrionique n'eſt pas riche en comédies. Tous les jeunes gens qui ont la rage des vers font des tragédies dès qu'ils ſortent du collége.

L'épître de M. de *Ruhlières* eſt pleine d'eſprit, de vérité, de gaieté et de vers charmans ; elle mérite d'être parfaite. Je lui écris ce que j'en penſe. (*)

Bonſoir ; je ſuis bien malade, mais j'ai encore de la force. Il eſt défendu aux malades de trop cauſer, ainſi je vous embraſſe ſans bavarder davantage. Je vous envoie un de mes *Teſtamens* pour vous amuſer.

(*) Voyez le volume des Lettres en vers et en proſe.

LETTRE XLIV. 1769.

A M. L'ABBÉ FOUCHER,

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BELLES-LETTRES.

(Ecrite sous le nom de l'abbé Bigex.)

A Ferney, 30 d'avril.

MONSIEUR,

Je suis un homme de lettres, et je n'ai jamais rien publié; ainsi je suis aussi obscur que beaucoup de mes confrères qui ont écrit. Je suis à la campagne depuis quelques années, auprès d'un bon vieillard qui, en son temps, ne laissa pas d'écrire beaucoup, et qui cependant est fort connu. J'ai eu l'honneur de vivre familièrement avec le neveu de feu l'abbé *Bazin* qui répondit si poliment et si plaisamment à M. *Larcher*, ce superbe ennemi de l'abbé *Bazin*. Permettez que j'aye aussi l'honneur de vous répondre. Je n'entends rien à la raillerie; mais j'espère que vous serez content de ma politesse.

On m'a mandé, Monsieur, que vous aviez

1769. bien maltraité le bon vieillard auprès de qui je cultive les lettres ; on dit que c'eſt dans le vingt-ſeptième volume des *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, page 331. Je n'ai point ce livre ; c'eſt à vous à voir, Monſieur, ſi les paroles qu'on m'a rapportées ſont les vôtres ; les voici : » M. de *Voltaire*, par une mépriſe » aſſez ſingulière, transforme en homme le » titre du livre intitulé *le Sadder. Zoroaſtre*, » dit-il, dans les écrits conſervés par *Sadder*, » feint que DIEU lui fit voir l'enfer et les » peines réſervées aux méchans, &c. Je parie- » rais bien que M. de *Voltaire* n'a pas lu le » *Sadder*, &c.

Permettez, Monſieur, que je défende, devant vous et devant l'académie des belles-lettres, la cauſe d'un homme hors de combat, qui ne peut ſe défendre lui-même. J'ai conſulté le livre que vous citez, et que vous cenſurez. Le titre n'eſt pas *Hiſtoire univerſelle*, comme vous le dites, mais Eſſai ſur l'hiſtoire générale et ſur les mœurs et l'eſprit des nations. L'endroit que vous citez, et ſur lequel vous offrez de parier, eſt à la page 63 de la nouvelle édition de 1761, tome I. Voici les propres paroles : » C'eſt dans ces dogmes qu'on » trouve, ainſi que dans l'Inde, l'immortalité » de l'ame, et une autre vie heureuſe ou mal- » heureuſe. C'eſt là qu'on voit expreſſément

» un enfer. *Zoroaſtre*, dans les écrits que le
» *Sadder* a rédigés, dit que DIEU lui fit voir cet 1769.
» enfer, et les peines réſervées aux méchans,
» &c. »

Vous voyez bien, Monſieur, que l'auteur n'a point dit, *Zoroaſtre, dans les écrits conſervés par Sadder*. Vous concevez bien que *le Sadder* ne peut pas être un homme, mais un écrit. C'eſt ainſi qu'on dit, les choſes annoncées par l'Ancien teſtament, et prouvées par le Nouveau; la deſtruction de Troye négligée par *Homère*, et connue par l'*Enéide*; l'*Iliade d'Homère* abrégée par la traduction de *la Mothe*; les *Fables d'Eſope* embellies par les *Fables de la Fontaine*.

Vous voulez parier, Monſieur, que ce pauvre bon homme, que vous traitez un peu durement, n'a jamais lu le *Sadder*. Je lui ai montré aujourd'hui la petite correction que vous lui faites, et votre offre de lui gagner ſon argent. » Hélas! m'a-t-il dit, qu'il ſe
» garde bien de parier, il perdrait à coup ſûr.
» Je me ſouviens d'avoir lu autrefois dans le
» *Sadder*, porte 32 : *Si quelque homme docte*
» *veut lire le livre de Veſta, il faut qu'il en*
» *apprenne les propres paroles, afin qu'il puiſſe*
» *citer juſte*. C'eſt un excellent conſeil que le
» *Sadder* donne aux critiques.

» Le même *Sadder*, porte 46, dit, (autant

1769. » qu'il m'en souvient) : *Il ne faut pas reprendre*
» *injustement et tromper les lecteurs ; c'est le péché*
» *d'Hamimâl : quand vous avez été coupable de*
» *ce péché, il faut faire excuse à votre adversaire,*
» *car, si votre adversaire n'est pas content de vous,*
» *fâchez que vous ne pourrez jamais passer, après*
» *votre mort, sur le pont aigu. Allez donc trouver*
» *votre adversaire que vous avez contristé mal à-*
» *propos ; dites-lui : J'ai tort, je m'en repens ;*
» *sans quoi il n'y a point de salut pour vous.*

» Il faut encore, m'a dit ce bon vieillard,
» que M. l'abbé *Foucher* ait la bonté de lire
» les portes 57 et 58; il y verra que DIEU
» ordonne *qu'on dise toujours la vérité.* Je ne
» doute pas que M. l'abbé *Foucher* n'aime
» beaucoup la vérité. Il a bien dû concevoir
» qu'il est impossible que le *Sadder* signifie
» un homme, et non pas un livre. Les Italiens
» sont le seul peuple de la terre chez qui on
» accorde l'article *le* aux auteurs. Le *Dante*,
» le *Pulci*, le *Boyardo*, l'*Arioste*, le *Tasse ;*
» mais on n'a jamais dit chez les Latins, le
» *Virgile*, ni chez les Grecs, l'*Homère ;* ni chez
» les Asiatiques, l'*Esope ;* ni chez les Indiens,
» le *Brama ;* ni chez les Persans, le *Zoroastre ;*
» ni chez les Chinois, le *Confutzé.* Il était
» donc impossible que le *Sadder* signifiât un
» homme et non pas un livre. Il est donc
» nécessaire et décent que cette petite bévue

de

„ de M. l'abbé *Foucher* ſoit corrigée, et qu'il
„ ne tombe plus dans le péché d'*Hamimâl.* 1769.
„ Quant au pari qu'il veut faire, il eſt vrai
„ que *Roquebrune*, dans le *Roman comique*,
„ offre toujours de parier cent piſtoles; il eſt
„ vrai que *Montagne* dit : *Il faut parier, afin*
„ *que votre valet puiſſe vous dire au bout de*
„ *l'année : Monſieur, vous avez perdu cent écus*
„ *en vingt fois pour avoir été ignorant et opiniâtre.*
„ Je ne crois point M. l'abbé *Foucher* igno-
„ rant, au contraire, on m'a dit qu'il était
„ très-ſavant. Je ne crois point non plus qu'il
„ ſoit opiniâtre, et je ne veux lui gagner ni
„ cent piſtoles ni cent écus. „

Voilà, Monſieur, mot pour mot, tout ce que m'a dit l'homme plus que ſeptuagénaire, et fort près d'être octogénaire, que vous avez voulu contriſter au mépris des lois du *Sadder*. Il n'eſt nullement fâché de votre mépriſe; il vous eſtime beaucoup : j'en uſe de même, et c'eſt avec ces ſentimens que j'ai l'honneur d'être, &c. *Bigex.*

1769. **LETTRE XLV.**

A M. LE KAIN.

30 d'avril.

On avait prévenu, il y a quinze jours, mon cher ami, le réſultat que vous m'avez envoyé. Le jeune homme dont il eſt queſtion donne de grandes eſpérances ; car, ayant fait cet ouvrage avec une rapidité qui m'étonne, et n'ayant pas mis plus de douze jours à le compoſer, il s'eſt fait la loi de l'oublier pendant quatre ou cinq mois, et de le retoucher enſuite de ſang froid avec autant de ſoin qu'il y avait mis d'abord de vivacité. Des raiſons eſſentielles l'obligent à garder l'incognito. Je penſe que plus il ſera inconnu, plus il pourra vous être utile ; que la pièce d'ailleurs me paraît ſage, d'une morale très-pure, et remplie de maximes qui doivent plaire à tous les honnêtes gens.

On peut faire des applications malignes, mais il me ſemble qu'elles ſeraient bien forcées. Le Tartufe et Mahomet ſont certainement ſuſceptibles d'alluſions plus dangereuſes ; cependant on les repréſente ſouvent ſans que perſonne en murmure.

L'intérêt que je prends au jeune auteur, et mon amour pour la tolérance, qui eſt en effet le ſujet de la pièce, me font déſirer paſſionnément que cette tragédie paraiſſe, embellie par vos rares talens. 1769.

Si on s'obſtinait à reconnaître l'inquiſition dans le tribunal des prêtres païens, je n'y vois ni aucun mal, ni aucun danger. L'inquiſition a toujours été abhorrée en France. On vient de couper les griffes de ce monſtre en Eſpagne et en Portugal. Le duc de *Parme* a donné à tous les ſouverains l'exemple de la détruire. Si les mauvais prêtres ſont peints dans la pièce avec les traits qui leur conviennent, l'éloge des bons prêtres ſe trouve en pluſieurs endroits.

Enfin, le jugement de l'empereur, qui termine l'ouvrage, paraît dicté pour le bonheur du genre-humain.

J'ai prié M. d'*Argental*, de la part de l'auteur, de me renvoyer votre manuſcrit, ſur lequel on porterait incontinent ſoixante ou quatre-vingts vers nouveaux qui me ſemblent fortifier cet ouvrage, augmenter l'intérêt, et rendre encore plus pure la ſaine morale qu'il renferme. Je renverrais le manuſcrit ſur le champ; il n'y aurait pas un moment de perdu.

Je crois que, dans les circonſtances préſentes, il conviendrait que la pièce fût jouée ſans

délai, fût-ce dans le cœur de l'été. L'auteur
1769. ne demande point un grand nombre de représentations ; il ne veut point de rétribution ; il ne souhaite que le suffrage des connaisseurs et des gens de bien. Quand la pièce aura passé une fois à la police, elle restera à vos camarades, et la singularité du sujet pourra attirer toujours un grand concours.

J'ai mandé, autant qu'il m'en souvient, à M. et à madame d'*Argental*, tout ce que je vous écris. Je m'en rapporte entièrement à eux. Ils honorent l'ouvrage de leur approbation ; ils peuvent le favoriser, non-seulement par eux-mêmes, mais par leurs amis. On attend tout de leur bonté, de leur zèle et de leur prudence.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher grand acteur, et je vous prie de seconder, de tout votre pouvoir, les bons offices de mes respectables amis. *V.*

LETTRE XLVI.

1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mai.

VOICI, mon divin ange, ma réponse à *le Kain* et aux idées du tripot, dont quelques-unes sont bonnes et d'autres très-mauvaises. La vie est courte. J'attends, avec impatience, le manuscrit que je vous ai demandé.

Béni soit cependant le duc de *Parme*, béni soit le comte d'*Aranda*, béni soit le comte de *Carvalho* qui a fait incarcérer l'évêque de Coimbre, lequel évêque avait fourré mon nom, assez mal à propos, dans un mandement séditieux, s'en prenant à moi de ce que les yeux de l'Europe commençaient à s'ouvrir. Son mandement a été brûlé par monsieur le bourreau de Lisbonne; mais à Paris la grand'-chambre a fait brûler le poëme de la Loi naturelle, l'ouvrage le plus patriotique et le plus véritablement pieux qu'ait notre poësie française. Cette bêtise barbare est digne de ceux qui ont voulu proscrire l'inoculation. Les Velches feront long-temps velches. Le fond de la nation est fou et absurde; et, sans une vingtaine de grands-hommes, je la regarderais comme la dernière des nations.

1769.

LETTRE XLVIII.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

5 de mai.

Vous daignez quelquefois, monſieur le Prince, ranimer, par vos bontés, un vieillard malade. Quoique je ſois mort au monde, votre ſouvenir ne m'en eſt pas moins précieux.

Vous jouiſſez à préſent des plaiſirs de Paris, et vous les faites; mais je ſuis perſuadé qu'au milieu de ces plaiſirs, vous goûtez la noble ſatisfaction de voir le règne de la raiſon qui s'avance par-tout à grands pas. *Ferdinand II* n'aurait jamais oſé proſcrire la bulle *In cœna domini*. Il y aura enfin des philoſophes à Vienne, et même à Bruxelles. Les hommes apprendront à penſer, et vous ne contribuerez pas peu à cette bonne œuvre.

On ſubſtitue déjà, preſque par-tout, la religion au fanatiſme. Les bûchers de l'inquiſition ſont éteints en Eſpagne et en Portugal. Les prêtres apprennent enfin qu'ils doivent prier DIEU pour les laïques, et non les tyranniſer. On n'aurait jamais oſé imaginer cette révolution, il y a cinquante ans; elle conſole ma vieilleſſe que vous égayez par votre très-aimable lettre.

Agréez,

Agréez, monsieur le Prince, avec votre bonté ordinaire, le respect et l'attachement du solitaire *V.* 1769.

LETTRE XLIX.

A M. L'ABBÉ AUDRA,

Baron de Saint-Just, chanoine de Toulouse, professeur royal d'histoire en la même ville.

Le 5 de mai.

Vous voilà donc, Monsieur, professeur en incertitudes : vous ne le serez jamais en mensonges. Si j'étais plus jeune, si j'avais de la santé, je travaillerais de bon cœur à ce que vous me proposez ; mais je vois que je serai obligé de m'en tenir à la Philosophie de l'histoire. Si vous n'avez point ce petit livre, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la voie que vous m'indiquerez.

Sirven sera sans doute allé consulter secrétement ses parens et ses amis vers Mazamet. Je me repose, de la justice qu'on lui doit, sur vos bontés et sur celles des magistrats à qui vous avez inspiré tant de bienveillance pour lui. Sa cause d'ailleurs est si bonne et

si claire, qu'il faudrait être également aveugle
1769. et méchant pour le condamner.

Je voudrais être caché dans un coin à Toulouse, le jour que son innocence sera reconnue. S'il faut faire partir ses filles, je les enverrai à Toulouse au premier ordre que vous me donnerez. Je ne trouverai rien dans l'histoire moderne qui me plaise davantage que la justification des *Calas* et des *Sirven*.

Adieu, Monsieur; on ne peut vous estimer et vous aimer plus que vous l'êtes du solitaire *V*.

LETTRE L.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 de mai.

On renvoie aux divins anges, les Deux frères, avec les quatre-vingts vers nouveaux qu'on avait promis. On y ajoute la préface honnête qui doit faire passer l'ouvrage, si on a encore le sens commun à Paris. Il me paraît juste que *Marin* et *le Kain* partagent le profit de l'édition.

Mes chers anges sont tout ébouriffés d'un déjeûné par-devant notaire; mais s'ils savaient que tout cela s'est fait par le conseil d'un avocat

qui connaît la province ; s'ils savaient à quel fanatique fripon j'ai affaire, et dans quel extrême embarras je me suis trouvé, ils avoueraient que j'ai très-bien fait. On ne peut donner une plus grande marque de mépris pour ces facéties que de les jouer soi-même. Ceux qui s'en abstiennent paraissent les craindre ; c'est le cas de qui vous savez : on dit que laquelle vous savez affiche aussi la dévotion : mais vraiment c'est très-bien fait ; car je suis très-dévot aussi, et si dévot que j'ai reçu des lettres datées du conclave. 1769.

Je ne manquerai pas, mon cher ange, de prendre le parti que vous me proposez, si on me rembourse. J'aime à être à l'ombre de vos ailes dans le temporel comme dans le spirituel.

N'avez-vous pas perdu un peu à Cadix avec les *Gilli*? J'en ai été pour quarante mille écus. J'ai perdu, en ma vie, cinq ou six fois plus que je n'ai eu de patrimoine ; aussi ma vie est-elle un peu singulière. DIEU a tout fait pour le mieux.

Portez-vous bien tous deux, mes anges, c'est-là le point capital. *V.*

1769.

LETTRE LI.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Du 8 de mai.

PUISQUE vous êtes encore, Monſeigneur, dans votre caiſſe de planches, en attendant le Saint-Eſprit, il eſt bien juſte de tâcher d'amuſer votre éminence.

Vous avez lu, ſans doute, actuellement les *Quatre ſaiſons* de M. de *Saint-Lambert*. Cet ouvrage eſt d'autant plus précieux qu'on le compare à un poëme qui a le même titre, et qui eſt rempli d'images riantes, tracées du pinceau le plus léger et le plus facile. Je les ai lus tous deux avec un plaiſir égal. Ce ſont deux jolis pendans pour le cabinet d'un agriculteur tel que j'ai l'honneur de l'être. Je ne ſais de qui ſont ces *Quatre ſaiſons*, à côté deſquelles nous oſons placer le poëme de M. de *Saint-Lambert*. Le titre porte par M. le c. de *B...*; c'eſt apparemment M. le cardinal de *Bembo*. On dit que ce cardinal était l'homme du monde le plus aimable, qu'il aima la littérature toute ſa vie, qu'elle augmenta ſes plaiſirs ainſi que ſa conſidération, et qu'elle adoucit ſes chagrins, s'il en eut. On prétend qu'il n'y

a actuellement, dans le sacré collége qu'un seul homme qui ressemble à ce *Bembo*, et moi je tiens qu'il vaut beaucoup mieux. 1769.

Il y a un mois que quelques étrangers étant venus voir ma cellule, nous nous mîmes à jouer le pape aux trois dés : je jouai pour le cardinal *Stopani*, et j'amenai rafle ; mais le Saint-Esprit n'était pas dans mon cornet ; ce qui est sûr, c'est que l'un de ceux pour qui nous avons joué sera pape. Si c'est vous, je me recommande à votre sainteté. Conservez, sous quelque titre que ce puisse être, vos bontés pour le vieux laboureur *V.*

Fortunatus et ille deos qui novit agrestes.

LETTRE LII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Lyon, le 20 de mai.

MADAME,

RAPPORT que votre Excellence m'a ordonné de lui envoyer les livrets facétieux qui pourraient m'arriver d'Hollande, je vous dépêche celui-ci dans lequel il me paraît qu'il

—— y a force choſes concernant la cour de Rome,
1769. dans le temps qu'on s'y réjouiſſait, et que le Saint-Eſprit créait des papes de trente-cinq ans. Ce livret vient à propos dans un temps de conclave.

Je me doute bien que monſeigneur votre époux n'a pas trop le temps de lire les aventures d'*Amabed* et d'*Adaté*, et d'examiner ſi les premiers livres indiens ont environ cinq mille ans d'antiquité. Des couriers qui ont paſſé dans ma boutique m'ont dit que madame était à Chanteloup, et que, dans ſon loiſir, elle recevrait bénignement ces feuilles des Indes.

Pendant que je feſais le paquet, il a paſſé trois capitaines du régiment des gardes-fuiſſes, qui diſaient bien des choſes de monſeigneur votre époux. J'écoutai bien attentivement. Voici leurs paroles : *Jarnidié, ſi jamais il lui arrivait de ſe ſéparer de nous, nous ne ſervirions plus perſonne, et tous nos camarades penſent de même.* Ces juremens me firent plaiſir, car je ſuis une eſpèce de fuiſſe, et je lui ſuis attaché tout comme eux, quoique je ne monte pas la garde.

Ces fuiſſes qui revenaient de Verſailles, dirent après cela tant de bagatelles, tant de pauvretés, par rapport au pays dont ils venaient, que je levai les épaules, et je me remis à mon ouvrage. Oh, voyez-vous,

Madame, je laiſſe aller le monde comme il va; mais je ne change jamais mon opinion, tant je ſuis têtu. Il y a ſoixante ans que je ſuis paſſionné pour *Henri IV*, pour *Maximilien de Roſni*, pour le cardinal d'*Amboiſe* et quelques perſonnes de cette trempe; je n'ai pas changé un moment: auſſi tout le monde me dit: M. *Guillemet*, vous êtes un bon cœur, il y a plaiſir avec vous à bien faire; il eſt vrai que vous prenez la chèvre quand on vous dit qu'il faut vous enterrer, mais auſſi vous entendez raillerie. Tâchez d'envoyer des rogatons à madame la grand'maman, car en ſon genre madame vaut monſieur. La journée n'a que vingt-quatre heures, M. *Guillemet*, heureux qui peut l'amuſer une heure dans les vingt-quatre! c'eſt beaucoup. N'écrivez jamais de longues lettres à madame la grand'maman, de peur de l'ennuyer, et n'écrivez point du tout à ſon époux; contentez-vous de lui ſouhaiter, du fond du cœur, proſpérité, hilarité, ſuccès en tout, et jamais de gravelle. Sachez qu'il lui paſſe tant de ſottiſes, de misères, de bêtiſes devant les yeux, que vous ne devez pas en augmenter le nombre. Ainſi donc, pour couper court, je demeure avec un très-grand reſpect, Madame, de votre Excellence, le très-ſoumis et humble ſerviteur,

Guillemet, *typographe*.

1769.

1769.

LETTRE LIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de mai.

MES chers anges, je réponds à tous les articles de votre lettre du 15 de mai. Parlons d'abord des Guèbres, *Zoroaſtre* m'intéreſſe plus que *Luchet*.

Le jeune homme regarde cet ouvrage comme une choſe aſſez eſſentielle, parce qu'au fond quatre ou cinq cents mille perſonnes ſentiront bien qu'on a parlé en leur nom, et que quatre ou cinq mille philoſophes ſentiront encore mieux que c'eſt leur ſentiment qu'on a exprimé. Il a donc, depuis ſa dernière lettre, paſſé huit jours à tout réformer; il a corrigé toutes les fautes qui ſe gliſſent néceſſairement dans les ouvrages de ce genre, avant qu'ils aient été polis avec le dernier ſoin; termes impropres, mots répétés, contradictions apparentes rectifiées, entrées et ſorties mieux ménagées, additions néceſſaires, rien n'a été oublié. Il faudrait donc encore faire une nouvelle copie. On prend le parti de faire imprimer la pièce à Genève. L'auteur et l'éditeur me la dédient. Ce qu'on me dit dans la dédicace était d'une

nécessité absolue dans la situation où je me trouve. Cette édition sera pour les pays étrangers et pour quelques provinces méridionales de France. L'édition de Paris sera pour Paris, et doit valoir honnêtement à M. *Marin* et à *le Kain*. Je vous enverrai, dans huit ou dix jours, la préface, l'épître dont on m'honore, et la pièce. 1769.

Vous me parlez d'un nommé *Josserand ;* je ne savais pas qu'il existât, encore moins les obligations qu'il vous avait. On ne me mande rien dans mon tombeau. Ce *Josserand* m'écrivit, il y a près d'un mois, de lui envoyer un billet sur *Laleu ;* j'en donnai un autre à la nommée *Suisse*, son associée.

A l'égard des Scythes, je baise le bout de vos ailes avec la plus tendre reconnaissance. Si mademoiselle *Vestris* joue bien, je ne désespère pas du succès.

A l'égard du déjeûné, je vous répète qu'il était indispensable. Vous ne savez pas avec quelle fureur la calomnie sacerdotale m'a attaqué. Il me fallait un bouclier pour repousser les traits mortels qu'on me lançait. Voulez-vous toujours oublier que je suis dans un diocèse italien, et que j'ai dans mon portefeuille la copie d'un bref de *Rezzonico* contre moi ? voulez-vous oublier que j'allais être excommunié comme le duc de Parme et vous ?

1769. voulez-vous oublier enfin que, lorsqu'on mit un bâillon à *Lalli*, et qu'on lui eut coupé la tête pour avoir été malheureux et brutal, le roi demanda s'il s'était confessé? voulez-vous oublier que mon évêque savoyard, le plus fanatique et le plus fourbe des hommes, écrivit, contre moi au roi, il y a un an, les plus absurdes impostures; qu'il m'accusa d'avoir prêché dans l'église où son grand-père le maçon a travaillé? Il est très-faux que le roi lui ait fait répondre, par M. de *Saint-Florentin*, qu'il ne voulait pas lui accorder la grâce qu'il demandait. Cette grâce était de me chasser du diocèse, de m'arracher aux terres que j'ai défrichées, à l'église que j'ai rebâtie, aux pauvres que je loge et que je nourris. Le roi lui fit écrire qu'il me ferait ordonner de me conformer à ses sages avis; c'est ainsi que cette lettre fut conçue. L'évêque maçon a eu l'indiscrétion inconcevable de faire imprimer la lettre de M. de *Saint-Florentin*. Ce polisson de savoyard a été autrefois porte-Dieu à Paris, et repris de justice pour les billets de confession. Il s'est joint avec un misérable ex-jésuite, nommé *Nonotte*, excrément franc-comtois, pour obtenir ce bref dont je vous ai parlé. Ils m'ont imputé les livres les plus abominables: ils auront beau faire, je suis meilleur chrétien qu'eux; je leur pardonne comme à *la Bletterie*.

J'édifie tous les habitans de mes terres, et tous les voisins, en communiant. Ceux que leurs engagemens empêchent d'approcher de ce sacrement auguste ont une raison valable de s'en abstenir; un homme de mon âge n'en a point après douze accès de fièvre. Le roi veut qu'on remplisse ses devoirs de chrétien : non-seulement je m'acquitte de mes devoirs, mais j'envoie mes domestiques catholiques régulièrement à l'église, et mes domestiques protestans régulièrement au temple; je pensionne un maître d'école pour enseigner le catéchisme aux enfans. Je me fais lire publiquement l'*Histoire de l'Eglise* et les *Sermons de Massillon* à mes repas. Je mets l'imposteur d'Annecy hors de toute mesure, et je le traduirai hautement au parlement de Dijon, s'il a l'audace de faire un pas contre les lois de l'Etat. Je n'ai rien fait et je ne ferai rien que par le conseil de deux avocats, et ce monstre sera couvert de tout l'opprobre qu'il mérite. Si par malheur j'étais persécuté, ce qui est assez le partage des gens de lettres qui ont bien mérité de leur patrie, plusieurs souverains, à commencer par le pôle, et à finir par le quarante-deuxième degré, m'offrent des asiles. Je n'en fais point de meilleur que ma maison et mon innocence; mais enfin tout peut arriver. On a pendu et brûlé le conseiller *Anne Dubourg*. 1769.

1769. L'envie et la calomnie peuvent au moins me chaſſer de chez moi ; et, à tout haſard, il faut avoir de quoi faire une retraite honnête.

C'eſt dans cette vue que je dois garder le ſeul bien libre qui me reſte ; il faut que j'en puiſſe diſpoſer d'un moment à l'autre : ainſi, mes chers anges, il m'eſt impoſſible d'entrer dans l'entrepriſe *luchette*.

Je ſais ce qu'ont dit certains barbares ; et quoique je n'aye donné aucune priſe, je ſais ce que peut leur méchanceté. Ce n'eſt pas la première fois que j'ai été tenté d'aller chercher une mort paiſible à quelques pas des frontières où je ſuis ; et je l'aurais fait, ſi la bonté et la juſtice du roi ne m'avaient raſſuré.

Je n'ai pas long-temps à vivre, mais je mourrai en rempliſſant tous mes devoirs, en rendant les fanatiques exécrables, et en vous chériſſant autant que je les abhorre. *V.*

LETTRE LIV. 1769.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 24 de mai, en ma boutique.

MADAME,

AUJOURD'HUI il eſt venu vingt perſonnes dans ma boutique, qui, en parlant toutes enſemble, ſelon la coutume, criaient : Nous ſommes à *Corte*, et il triomphera de tout. Je leur dis : Je ne ſais pas ce que c'eſt que *Corte*.

Mà benche foſſi guardian de gli orti,
Vidi e connovi pur l'inique corti.

Je vous dis, me répliquèrent-ils, qu'il ſera appelé *Corſicus*, en dépit de l'envie. Je n'entends rien à tout cela, Madame ; mais j'ai cru devoir vous en donner avis, à cauſe de la grande joie dont j'ai été témoin, et à cauſe que j'ai l'honneur d'être par haſard votre typographe, me ſignant avec un profond reſpect, Madame, votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur,

Guillemet.

1769.

LETTRE LV.

A M. THIRIOT.

Le 29 de mai.

Vous saurez, mon ancien ami, que le jeune magistrat attendait le livre de l'abbé de *Châteauneuf*, pour faire une préface dans laquelle il voulait faire connaître le caractère de la célèbre *Ninon* que *Préville* ne connaît point du tout. Je l'avais flatté que ce petit livre pourrait venir par la poste ; mais, comme vous l'avez envoyé par les voitures publiques, il n'arrivera que dans trois semaines. Je n'en suis pas fâché ; l'auteur aura tout le temps de limer son ouvrage qu'il veut intituler le *Dépositaire*, et non pas *Ninon*, parce qu'en effet le dépôt fait par *Gourville* à un dévot, est le principal sujet de sa pièce, et tout le reste paraît accessoire.

Il est vrai que l'ouvrage n'est pas dans le goût moderne, et je craindrais même que la passion de boire, qui était autrefois un goût du bel air, et qui est aujourd'hui hors de mode, ne parût insipide. J'ai pris la liberté de dire à l'auteur qu'un tel rôle ne peut réussir que quand il est supérieurement joué, et je l'ai

engagé à livrer sa pièce à l'impression plutôt qu'au théâtre. Il vous l'enverra donc dès qu'il y aura mis la dernière main, et vous en ferez tout ce qu'il vous plaira. Quoique l'on soit aujourd'hui très-sévère, et qu'on s'effarouche de tout ce qui aurait passé sans difficulté du temps de *Molière*, je crois que vous obtiendrez aisément une permission. Il est plus aisé à présent d'être imprimé que d'être joué. 1769.

S'il y a quelques nouvelles dans la littérature, je me flatte que vous m'en donnerez. Je ne crois pas que vous soyez au fait de ce qu'on imprime en Hollande. *Marc-Michel Rey* a donné une Histoire du parlement de Paris, que les connaisseurs jugent fidelle et impartiale. Connaissez-vous le Cri des nations? avez-vous entendu parler des aventures d'un indien et d'une indienne mis à l'inquisition à Goa, du temps de *Léon X*, et conduits à Rome pour être jugés? Il y a, dans cet ouvrage, une comparaison continuelle de la religion et des mœurs des brames avec celles de Rome. L'ouvrage m'a paru un peu libre, mais curieux, naïf et intéressant. Il est écrit en forme de lettres, dans le goût de *Paméla*. Le titre est: *Lettres d'Amabed et d'Adaté*. Mais dans les six tomes de *Paméla* il n'y a rien: ce n'est qu'une petite fille qui ne veut pas coucher avec son maître, à moins qu'il

ne l'épouse ; et les Lettres d'*Amabed* font le
1769. tableau du monde entier, depuis les rives du Gange jusqu'au vatican.

Adieu, mon ancien ami, qui êtes mon cadet de plusieurs années ; votre vieil ami vous embrasse.

LETTRE LVI.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 12 de juin.

Viva il cardinale Bembo e la poëfia.

J'AI lu, je ne sais où, que le cardinal *Bembo* était d'une très-ancienne maison, et que de plus il était fort aimable ; mais que c'était la *poëfia* qui avait commencé à le faire connaître, et que, sans les belles-lettres, il n'aurait pas fait une grande fortune. Il était véritablement très-bon poëte, car

Sapere eſt principium et fons.

Votre éminence sait-elle que votre correspondant, M. le duc de *Choiſeul*, est aussi notre confrère ? Il y a quelques années qu'étant piqué au jeu sur une affaire fort extraordinaire,

il

il m'envoya une vingtaine de ſtances de ſa façon, qu'il fit en moins de deux jours. Elles étaient nobles, elles étaient fières, il y en avait de très-agréables, l'ouvrage en tout était fort ſingulier. Je vous confie cela comme à un archevêque, ſous le ſecret de la confeſſion. 1769.

Je ne crois pas que *Clément XIV* ſoit un *Bembo*; mais, puiſque vous l'avez choiſi, il mérite ſurement la petite place que vous lui avez donnée. Or, Monſeigneur, comme dans les petites places on peut faire de petites grâces, il peut m'en faire une, et je vous demande votre protection; elle ne coûtera rien ni à ſa ſainteté, ni à votre éminence, ni à moi; il ne s'agit que de la permiſſion de porter la perruque. Ce n'eſt pas pour mon vieux cerveau brûlé que je demande cette grâce, c'eſt pour un autre vieillard (ci-devant ſoi-diſant jéſuite, ne vous en déplaiſe,) lequel me ſert d'aumônier.

Ferney eſt comme Albi, auprès des montagnes; mais notre hiver eſt incomparablement plus rude que celui d'Albi. Je vois de ma fenêtre quarante lieues de la partie des Alpes qui eſt couverte d'une neige éternelle. Les ruſſes qui ſont venus chez moi m'ont avoué que la Sibérie eſt un climat plus doux que le mien, au mois de décembre et de janvier. Nos curés qui ſont nés dans le pays, peuvent

1769. supporter l'horreur de nos frimats ; et quoiqu'ils soient tous des têtes à perruque, ils n'en portent cependant pas ; ils ont même fait vœu d'être chauves en disant la messe. Mon aumônier est lorrain, il a été élevé en Bourgogne, il n'a point fait le vœu de s'enrhumer ; il est malade, et sujet à de violens rhumatismes ; il priera DIEU de tout son cœur pour votre éminence, si vous voulez bien avoir la bonté d'employer l'autorité du vicaire de JESUS-CHRIST pour couvrir le crâne de ce pauvre diable.

Je ne vous cacherai point que notre évêque d'Annecy est un fanatique, un homme à billets de confession, à refus de sacremens. Il a été vicaire de paroisse à Paris, et s'y est fait des affaires pour ces belles équipées : en un mot, j'ai besoin de toute la plénitude du pouvoir apostolique pour coiffer celui qui me dit la messe. Je ne puis avoir d'autre aumônier que lui ; il est à moi depuis près de dix ans ; il me serait impossible d'en trouver un autre qui me convînt autant. Je vous aurai une très-grande obligation, Monseigneur, si vous daignez m'envoyer, le plutôt qu'il sera possible, un beau bref à perruque.

Je ne sais si vous avez continué monsieur l'archevêque de Calcédoine dans son poste de secrétaire des brefs ; je me doute que non ;

mais, qui que ce ſoit qui ait cette place; j'imagine qu'il eſt votre ſecrétaire. 1769.

Votre éminence gouverne Rome et la barque de ſaint *Pierre*, ou je me trompe fort. Si je n'obtiens pas ce que je demande, je m'en prendrai à vous.

Ma lettre n'a rien d'un bref, elle eſt trop longue. Je vous ſupplie de me pardonner et de conſerver pour ma vieille tête et pour mon jeune cœur des bontés dont je fais plus de cas que de toutes les perruques poſſibles. *V.*

N. B. Voici un petit mémoire du ſuppliant; c'eſt trop abuſer de votre charité que de vous ſupplier d'ordonner que la ſupplique ſoit rédigée ſelon la forme uſitée.

N. B. M. le duc de *Choiſeul* me fit avoir, haut la main, de la part de *Clément XIII*, des reliques pour l'autel de ma paroiſſe; M. le cardinal *Bembo* n'aura-t-il pas le pouvoir de me faire avoir une teignaſſe de *Clément XIV*?

Agréez les tendres reſpects du radoteur. *V.*

1769.

LETTRE LVII.

A M. THIRIOT.

A Ferney, 14 de juin.

Je n'ai pas été assez heureux, mon ancien ami, pour que l'ouvrage de M. de *Mairan*, sur le feu central, parvînt jusque dans l'enceinte de mes montagnes de neige. Tout ce que je sais, c'est que le feu qui anime sa respectable vieillesse m'a toujours paru brillant et égal. Il me semble que M. de *Mairan* possède en profondeur ce que M. de *Fontenelle* avait en superficie. Faites-moi l'amitié de me chercher son feu central, et d'ajouter ce petit débourſé à ceux que vous avez déjà bien voulu faire pour moi.

Il y a long-temps que je suis très-certain que le feu est par-tout; mais je pense qu'il serait difficile de prouver qu'il y eût un foyer ardent tout au beau milieu de notre globe; il faudrait pour cela creuser ce grand trou que proposait ce fou de *Maupertuis*.

A propos, puisque vous dînez avec madame *du Pin* et M. de *Mairan*, dites-leur, je vous prie, que je voudrais bien en faire autant.

Vous avez raison sur le cardinal de *Bernis*;

c'eſt lui qui a fait le pape : il fait ce qu'il veut dans Rome ; il y eſt adoré. 1769.

Le petit magiſtrat m'eſt venu voir encore ; c'eſt un être fort ſingulier ; il ne lâche point priſe, il ſe retourne de tous les ſens : je vous ferai ſavoir de ſes nouvelles dans quinze jours.

On a frappé en Angleterre une médaille de l'amiral *Anſon* ; c'eſt un chef-d'œuvre digne du temps d'*Auguſte*. Le revers eſt une *Victoire* poſée ſur un cheval marin, tenant une couronne de lauriers. Les noms des principaux officiers qui firent avec lui le tour du monde, ſont gravés autour de la *Victoire*, dans de petits cartouches entourés de lauriers. Cela eſt patriotique, brillant et neuf : la famille me l'a envoyée en or ; elle m'a fait cet honneur en qualité de citoyen du globe dont l'amiral *Anſon* avait fait le tour.

Bonſoir, mon ancien ami, qui me ſerez toujours cher tant que je végeterai ſur ce malheureux globe.

1769.

LETTRE LVIII.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouse.*

Le 14 de juin.

VOTRE zèle, mon cher philosophe, contre les fables décorées du nom d'histoire, est très-digne de vous. Mais comment faire avec des nations chez lesquelles il n'y a d'autre éducation que celle de l'erreur? où tous les livres nous trompent, depuis l'Almanach jusqu'à la Gazette? Il y aurait bien quelques petits chapitres à faire sur cet amas inconcevable de bêtises dont on nous berce. Un temps viendra où l'on jettera au feu toutes nos chronologies dans lesquelles on prend pour époque des aventures entièrement fausses, et des personnages qui n'ont jamais existé.

Mais une époque bien vraie, bien agréable, sera celle où le parlement de Toulouse vengera l'innocence opprimée par ce misérable juge de village qui a outragé également les lois, la nature et la raison, en osant condamner les *Sirven*. Ce sera vous à qui nous aurons l'obligation de la justice qu'on nous rendra. J'espère que cette affaire, que j'ai tant à cœur, finira au moins cette année. Si je pouvais aller à Toulouse, je viendrais vous embrasser.

LETTRE LIX. 1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de juin.

MES divins anges ſauront que j'ai envoyé quatre exemplaires des Guèbres à M. *Marin*, l'un pour vous, le ſecond pour lui, le troiſième pour l'impreſſion, le quatrième pour madame *Denis*.

Je ne ſuis pas à préſent en état d'en juger, parce que je ſuis aſſez malade; mais, autant qu'il peut m'en ſouvenir, cet ouvrage me paraiſſait fort honnête et fort utile, il y a quelques jours, dans le temps que je ſouffrais un peu moins. Il en ſera tout ce qu'il plaira à DIEU et à la barbarie dans laquelle nous ſommes actuellement plongés.

Eh bien, mon cher ange, nous n'avons donc vécu que pour voir anéantir la ſcène françaiſe qui feſait vos délices et ma paſſion. Je ne m'attendais pas que le théâtre de Paris mourrait avant moi. Il faut ſe ſoumettre à ſa deſtinée. Je ſuis né quand *Racine* vivait encore, et je finis mes jours dans le temps du Siége de Calais, et dans le triomphe de l'opéra comique. Un peu de philoſophie conſolait

notre malheureux siècle de sa décadence; mais
1769. comme on traite la philosophie, et comme elle est écrasée par la superstition tyrannique! Les Guèbres me paraissaient faits pour soutenir un peu la philosophie et le bon goût; mais voilà qu'un pédant du châtelet s'oppose à l'un et à l'autre, et on ne sait à qui s'adresser contre ce barbare. Je m'en remets à vous. Nous n'avons contre les Goths et les Vandales que la voix des honnêtes gens. Vous les ameuterez; les honnêtes gens l'emportent à la longue.

Celui qui a imprimé les Guèbres dans mon pays sauvage, ne sachant pas de qui était cette tragédie, me l'a dédiée. Il a cru cette dédicace nécessaire pour recommander la pièce, et la faire vendre dans les pays étrangers où l'on ne juge que sur parole. J'ai soigneusement retranché cette dédicace qui serait aussi mal reçue à Paris qu'elle est bien accueillie ailleurs.

On a supprimé aussi le titre de la Tolérance dont le nom effarouche plus d'une oreille dans votre pays. Cette tragédie est imprimée chez l'étranger sous ce titre de Tolérance. C'est un nom devenu respectable et sacré dans les trois quarts de l'Europe, mais il est encore en horreur chez les misérables dévots de la contrée des Velches. Trémoussez-vous, mes

chers

chers anges, pour écraſer habilement le monſtre du fanatiſme. Comptez que vous lui porterez un rude coup, en donnant aux Guèbres quelque accès dans le monde. Vous me direz peut-être que ce fanatiſme triomphe d'une certaine cérémonie qu'un certain ennemi des coquins a faite, il y a quelques mois; mais cette cérémonie ſervira un jour à mieux manifeſter la turpitude de ce monſtre infernal: il y a des choſes qu'on ne peut pas dire à préſent. Le public juge de tout à tort et à travers; laiſſez faire, tout viendra en ſon temps. 1769.

Je me mets à l'ombre de vos ailes.

LETTRE LX.

A M. L'ABBÉ FOUCHER.

A Genève, ce 25 de juin.

J'AI reçu, Monſieur, la lettre dont vous m'honorez, en date du 17 de juin. Je vous prie de permettre que ma réponſe figure avec votre lettre dans le *Mercure de France*, qui devient de jour en jour plus agréable, attendu qu'il eſt rédigé par deux hommes qui ont beaucoup d'eſprit, ce qui n'eſt pas rare, et beaucoup de goût, ce qui eſt aſſez rare.

1769. Je n'ai point encore montré votre lettre au bon vieillard contre lequel vous voulez toujours avoir raiſon. Son nom, dites-vous, s'eſt trouvé au bout de votre plume, quand vous écriviez ſur *Zoroaſtre* : mais, Monſieur, il n'a rien de commun avec *Zoroaſtre* que d'adorer DIEU du fond de ſon cœur, et d'aimer paſſionnément le ſoleil et le feu ; ſon âge de ſoixante et ſeize ans et ſes maladies lui ayant fait perdre toute chaleur naturelle, juſqu'à celle du ſtyle.

Je ſuis très-aiſe, pour votre bourſe, que vous ayez perdu l'envie de parier ; je vous aurais fait voir que, dans ſon dernier voyage en Perſe avec feu l'abbé *Bazin*, il compoſa une tragédie perſane, intitulée Olimpie. Il dit, dans les remarques ſur cette pièce : „ Quant à la confeſſion... elle eſt expreſſé„ ment ordonnée par les lois de *Zoroaſtre* „ qu'on trouve dans le *Sadder*. „

Je vous aurais prié de lire, dans d'autres remarques de ſa façon ſur l'*Hiſtoire générale*, page 26 : „ Les mages n'avaient jamais adoré „ ce que nous appelons le mauvais principe... „ ce qui ſe voit expreſſément dans le *Sadder*, „ ancien commentaire du livre du *Zend*. „

Je vous montrerais, à la page 36 du même ouvrage, ces propres mots : „ Puiſqu'on a „ parlé de l'*Alcoran*, on aurait dû parler du

» *Zenda-Vesta* dont nous avons l'extrait dans
» le *Sadder*. » 1769.

Vous voyez bien, Monsieur, qu'il ne prenait point le livre du *Sadder* pour un capitaine persan, et que vous ne pouvez en conscience dire de lui :

Notre magot prit pour le coup
Le nom d'un port pour un nom d'homme ;
De telles gens il est beaucoup
Qui prendraient Vaugirard pour Rome,
Et qui, caquetant au plus dru,
Parlent de tout et n'ont rien vu.

Je ne demande pas qu'en vous rétractant vous apportiez un sac plein d'or pour payer votre pari, avec une épée pour en être percé à discrétion par l'offensé. Je connais ce bon homme ; il ne veut assurément ni vous ruiner, ni vous tuer ; et, d'ailleurs, on sait que, dans les dernières cérémonies persanes, il a pardonné publiquement à ceux qui l'avaient calomnié auprès du sofi.

Je suis très-étonné, Monsieur, que vous prétendiez l'avoir fâché ; car c'est le vieillard le moins fâché et le moins fâcheux que j'aye jamais connu. Je vous félicite très-sincèrement de n'être point du nombre des critiques qui, après avoir voulu décrier un homme,

1769. s'emportent avec toutes les fureurs de la pédanterie et de la calomnie contre ceux qui prennent modeſtement la défenſe de l'homme vexé. Je renvoie ces gens-là à la noble et judicieuſe lettre de M. le comte de *la Touraille*, qui a ſi généreuſement combattu depuis peu en faveur du neveu de l'abbé *Bazin*. Vous ſemblez être d'un caractère tout différent ; vous entendez raillerie, vous paraiſſez aimer la vérité.

Adieu, Monſieur ; vivons en honnêtes parſis, ne tuons jamais le coq, récitons ſouvent la prière de l'*Ashim Vuhu* ; elle eſt d'une grande efficacité, et elle apaiſe toutes les querelles des ſavans, comme le dit la porte 39.

Lorſque nous mangeons, donnons toujours trois morceaux à notre chien, parce qu'il faut toujours nourrir les pauvres, et que rien n'eſt plus pauvre qu'un chien, ſelon la porte 35.

Ne dites plus, je vous en prie, que le *Sadder* eſt un plat livre. Hélas ! Monſieur, il n'eſt pas plus plat qu'un autre. Je vous ſalue en *Zoroaſtre*, et j'ai l'honneur d'être en bon français, Monſieur, &c. *Bigex*.

LETTRE LXI. 1769.

A M. L'ABBÉ ROUBAUD,

AUTEUR DES REPRESENTATIONS, &c.
AUX MAGISTRATS.

Ferney, ce premier de juillet.

VOTRE livre, Monsieur, me paraît éloquent, profond et utile. Je suis bien persuadé avec vous que le pays où le commerce est le plus libre, sera toujours le plus riche et le plus florissant, proportion gardée. Le premier commerce est, sans contredit, celui des blés. La méthode anglaise, adoptée enfin par notre sage gouvernement, est la meilleure; mais ce n'est pas assez de favoriser l'exportation, si on n'encourage pas l'agriculture. Je parle en laboureur qui a défriché des terres ingrates.

Je ne sais comment il se peut faire que la France étant, après l'Allemagne, le pays le plus peuplé de l'Europe, il nous manque pourtant des bras pour cultiver nos terres. Il me paraît évident que le ministère en est instruit, et qu'il fait tout ce qu'il peut pour y remédier. On diminue un peu le nombre des moines, et par-là on rend les hommes à

1769. la terre. On a donné des édits pour extirper l'infame profeſſion de mendians, profeſſion ſi réelle, et qui ſe ſoutient malgré les lois, au point que l'on compte deux cents mille mendians vagabonds dans le royaume. Ils échappent tous aux châtimens décernés par les lois; et il faut pourtant les nourrir, parce qu'ils ſont hommes. Peut-être, ſi on donnait aux ſeigneurs et aux communautés le droit de les arrêter et de les faire travailler, on viendrait à bout de rendre utiles des malheureux qui furchargent la terre.

J'oſerais vous ſupplier, Monſieur, vous et vos aſſociés, de conſacrer quelques-uns de vos ouvrages à ces objets très-importans. Le miniſtère, et ſurtout les officiers des cours ſupérieures, ne peuvent guère s'inſtruire à fond ſur l'économie de la campagne, que par ceux qui en ont fait une étude particulière. Preſque tous vos magiſtrats ſont nés dans la capitale que nos travaux nourriſſent, et où ces travaux ſont ignorés. Le torrent des affaires les entraîne néceſſairement; ils ne peuvent juger que ſur les rapports et ſur les vœux unanimes des cultivateurs éclairés.

Il n'y a pas certainement un ſeul agriculteur dont le vœu n'ait été le libre commerce des blés, et ce vœu unanime eſt très-bien démontré par vous.

Je ſais bien que deux grands-hommes ſe ſont oppoſés à la liberté entière de l'exportation. Le premier eſt le chancelier de l'*Hôpital*, l'un des meilleurs citoyens que la France ait jamais eus ; l'autre, le célèbre miniſtre des finances *Colbert*, à qui nous devons nos manufactures et notre commerce. On s'eſt prévalu de leur nom et des règlemens qu'on leur attribue, mais on n'a pas peut-être aſſez conſidéré la ſituation où ils ſe trouvaient. Le chancelier de l'*Hôpital* vivait au milieu des horreurs des guerres civiles, le miniſtre *Colbert* avait vu le temps de la fronde, temps où la livre de pain ſe vendit dix ſous et davantage dans Paris et dans d'autres villes ; il travaillait déjà aux finances, ſans avoir le titre de contrôleur général, lorſqu'il y eut une diſette effrayante dans le royaume, en 1662. 1769.

Il ne faut pas croire qu'il fut dans le conſeil le maître de toutes les grandes opérations. Tout ſe concluait à la pluralité des voix, et cette pluralité ne fut que trop ſouvent pour les préjugés. Je puis aſſurer que pluſieurs édits furent rendus malgré lui ; et je crois très-fermement que, ſi ce miniſtre avait vécu de nos jours, il aurait été le premier à preſſer la liberté du commerce.

Il ne m'appartient pas, Monſieur, de vous en dire davantage ſur des choſes dont vous

êtes si bien instruit. Je dois me borner à vous
1769. remercier et vous assurer que j'ai pour vous une estime aussi illimitée que doit l'être, selon vous, la liberté du commerce.

LETTRE LXII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 3 de juillet.

GUILLEMET ignore si madame la duchesse est dans son palais de Paris, ou dans son palais de Chanteloup, ou dans sa chambre de Versailles. Quelque part où elle soit, elle dit et elle fait des choses très-agréables.

Guillemet prend la liberté de lui en dépêcher qui ne sont pas peut-être de ce genre; mais, comme elle est très-tolérante, il s'est imaginé qu'elle pourrait jeter un coup d'œil sur une tragédie où l'on dit que la tolérance est prêchée.

Monseigneur son époux le corsique aurait-il le temps de s'amuser un moment de cette bagatelle? *Guillemet* en doute. Monseigneur a un nouveau royaume et un nouveau pape à

gouverner, et force petits menus soins qui prennent vingt-quatre heures au moins dans la journée. Les détails me pilent, disait *Montagne*, à ce qu'on m'a rapporté : voilà pourquoi *Guillemet* se garde bien d'écrire à monseigneur. Mais, quand nous entendons parler de ses succès dans nos climats sauvages, notre cœur danse de joie. 1769.

Je vais bientôt, Madame, quitter la typographie avant que je quitte la vie, selon le conseil de *la Bletterie*. Je suis comme l'apothicaire *Arnoud* qui se plaignait que l'on contrefît toujours ses sachets. Cela dégoûte à la fin du métier les typographes comme les apothicaires. Ainsi, Madame, vous vous pourvoirez, s'il vous plaît, ailleurs. Il faut bien que tout finisse; il faut surtout finir cette lettre, de peur de vous ennuyer.

Daignez donc, Madame, agréer le profond respect qui ne finira qu'avec la vie de *Guillemet*.

P. S. Je ne sais comment je suis avec madame votre petite-fille, depuis un certain déjeûner; je ne sais si elle aime encore les vers; je ne sais rien d'elle.

1769.

LETTRE LXIII.

A M. MARIN,

SECRÉTAIRE DE LA LIBRAIRIE.

A Ferney, ce 5 de juillet.

Vous savez, Monsieur, que, vers la fin de l'année passée, il parut une brochure intitulée *Examen de la nouvelle histoire d'Henri IV, par M. le marquis de B***.*

On est inondé de brochures en tout genre; mais celle-ci se distinguait par un style brillant, quoiqu'un peu inégal. Le titre porte qu'elle avait été lue dans une séance d'académie, et cela était vrai. De plus, tout ce qui regarde l'histoire de France intéresse tous ceux qui veulent s'instruire, et ce qui concerne *Henri IV* est très-précieux. On traitait, dans cet écrit, plusieurs points d'histoire qui avaient été jusqu'ici assez inconnus.

1°. On y assurait que le pape *Grégoire XIII* n'avait pas reconnu la légitimité du mariage de *Jeanne d'Albret* et d'*Antoine de Bourbon* père d'*Henri IV*.

2°. Que cette même *Jeanne d'Albret* avait pris la qualité de *majesté fidélissime*.

3°. On affirmait que *Marguerite de Valois* eut en dot les sénéchaussées de Quercy et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer aux évêchés et aux abbayes de ces provinces. 1769.

Il y avait beaucoup d'anecdotes très-curieuses ; mais dont la plupart se sont trouvées fausses par l'examen que M. l'abbé *Boudot* en a bien voulu faire.

Ce qui me choqua le plus dans cette critique, fut l'extrême injustice avec laquelle on y censure l'ouvrage très-utile et très-estimable de M. le président *Hénault*. Ce fut pour moi, vous le savez, Monsieur, une affliction bien sensible quand vous m'apprîtes que plusieurs personnes me faisaient une injustice encore plus absurde, en m'attribuant cette même critique dans laquelle il y a des traits contre moi-même. Je demandai la permission à M. le président *Hénault* de réfuter cet ouvrage, et je priai M. l'abbé *Boudot*, par votre entremise, de consulter les manuscrits de la bibliothèque du roi sur plusieurs articles. Il eut la complaisance de me faire parvenir quelques instructions ; mais le nombre des choses qu'il fallait éclaircir, était si considérable, et cette critique fut bientôt tellement confondue dans la foule des ouvrages de peu d'étendue qui n'ont qu'un temps ; enfin je tombai si malade que cette affaire s'évanouit dans les délais.

1769. Elle me ſemble aujourd'hui ſe renouveler par une nouvelle Hiſtoire du parlement qu'on m'attribue. Je n'en connais d'autre que celle de M. *le Page*, avocat à Paris, diviſée en pluſieurs lettres, et imprimée ſous le nom d'*Amſterdam*, en 1754.

Pour compoſer un livre utile ſur cet objet, il faut avoir fouillé, pendant une année entière au moins, dans les regiſtres; et, quand on aura percé dans cet abyme, il ſera bien difficile de ſe faire lire. Un tel ouvrage eſt plutôt un long procès verbal qu'une hiſtoire.

Si quelque libraire veut faire paſſer cet ouvrage ſous mon nom, je lui déclare qu'il n'y gagnera rien; et que, loin que mon nom lui faſſe vendre un exemplaire de plus, il ne ſervirait qu'à décréditer ſon livre. Il y aurait de la folie à prétendre que j'ai pu m'inſtruire des formes judiciaires de France, et raſſembler un fatras énorme de dates, moi qui ſuis abſent de France depuis plus de vingt années, et qui ai preſque toujours vécu avant ce temps loin de Paris, à la campagne, uniquement occupé d'autres objets.

Au reſte, Monſieur, ſi on voulait recueillir tous les ouvrages qu'on m'impute, et les mettre avec ceux que l'on a écrits contre moi, cela formerait cinq à ſix cents volumes dont aucun ne pourrait être lu, Dieu merci.

Il eſt très-inutile encore de ſe plaindre de cet abus ; car les plaintes tombent dans le gouffre éternel de l'oubli, avec les livres dont on ſe plaint. La multitude des ouvrages inutiles eſt ſi immenſe, que la vie d'un homme ne pourrait ſuffire à en faire le catalogue. 1769.

Je vous prie, Monſieur, de vouloir bien permettre que ma lettre ſoit publique pour le moment préſent ; car le moment d'après on ne s'en ſouviendra plus ; et il en eſt ainſi de preſque toutes les choſes de ce monde.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE LXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de juillet.

RIEN n'eſt plus sûr, mon cher ange, que les lettres de Lyon ; vous pouvez d'ailleurs les adreſſer à M. *Lavergne*, banquier ; ou à M. *Scherer*, auſſi banquier, tantôt l'un, tantôt l'autre. Cela eſt inviolable et inviolé, et je vous en réponds ſur ma vieille petite tête.

Permettez-moi de réfuter quelques petits paragraphes de votre exhortation du 29 de juin, en me ſoumettant à beaucoup de points. Les ſermons du père *Maſſillon* ſont un des plus

1769. agréables ouvrages que nous ayons dans notre langue. J'aime à me faire lire à table; les anciens en uſaient ainſi, et je ſuis très-ancien. Je ſuis d'ailleurs un adorateur très-zélé de la divinité; j'ai toujours été oppoſé à l'athéiſme; j'aime les livres qui exhortent à la vertu, depuis *Confucius* juſqu'à *Maſſillon*; et ſur cela on n'a rien à me dire qu'à m'imiter. Si tous les conſeils des rois de l'Europe étaient aſſemblés pour me juger ſur cet article, je leur tiendrais le même langage, et je leur conſeillerais la lecture à dîner, parce qu'il en reſte toujours quelque choſe, et qu'il ne reſte rien du tout des propos frivoles qu'on tient dans ces repas, tant à Rome qu'à Paris.

Quant à l'hiſtoire dont vous me parlez, mon cher ange, il eſt impoſſible que j'en ſois l'auteur; elle ne peut être que d'un homme qui a fouillé deux ans de ſuite dans des archives poudreuſes. J'ai écrit ſur cette petite calomnie qui eſt environ la trois centième, une lettre à M. *Marin*, pour être miſe dans le *Mercure* qui commence à prendre beaucoup de faveur. Je ſais, à n'en pouvoir douter, que cet ouvrage n'a pas été imprimé à Genève, mais à Amſterdam, et qu'il a été envoyé de Paris. Je ſais encore qu'on en fait deux éditions nouvelles avec additions et corrections, car je ſuis fort au fait de la librairie étrangère.

Il eſt bon, mon cher ange, que l'on faſſe imprimer, ſans délai, jour et nuit, ſans perdre un moment, ces Guèbres ſur leſquels je penſe préciſément comme vous. On me les a dédiés dans le pays étranger, et on me loue dans l'épître d'aimer paſſionnément la tolérance, et de reſpecter beaucoup la religion; cela fait toujours plaiſir. 1769.

On a fait deux nouvelles éditions du Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*. On m'a envoyé d'Angleterre une belle médaille d'or de l'amiral *Anſon*, en ſigne de reconnaiſſance du bien que j'ai dit de ce grand-homme avec la vérité dont je ſuis aſſez partiſan.

On dit que nous allons avoir une petite hiſtoire de la guerre de Corſe. Je ſuis bien fâché que M. de *Chauvelin* n'ait pas été à la place de M. de *Vaux*. Vous ne ſauriez croire quelle conſidération le miniſtère de France a chez l'étranger, ou plutôt vous le ſavez mieux que moi. Faire un pape, gouverner Rome, prendre un royaume en vingt jours, ce ne ſont pas là des bagatelles.

Tout languiſſant et tout mourant que je ſuis, je pourrais bien ajouter un chapitre au Siècle de *Louis XV*.

Je prends la plume, mon cher ange, pour vous dire que j'ai ſu que vous cherchiez quelque argent. Je n'ai actuellement que dix mille

1769. les Guèbres comme une pièce sainte, puisqu'elle finit par la modération et par la clémence. Athalie, au contraire, me paraît d'un très-mauvais exemple; c'est un chef-d'œuvre de versification, mais de barbarie sacerdotale. Je voudrais bien savoir de quel droit le prêtre *Joad* fait assassiner *Athalie*, âgée de quatre-vingt-dix ans, qui ne voulait et qui ne pouvait élever le petit *Joas* que comme son héritier? Le rôle de ce prêtre est abominable.

Avez-vous jamais lu, Madame, la tragédie de Saül et David (*)? On l'a jouée devant un grand roi; on y frémissait et on y pâmait de rire; car tout y est pris mot pour mot de la Sainte-Ecriture.

Votre grand'maman est donc toujours à la campagne? Je suis bien fâché de tous ces petits tracas; mais, avec sa mine et son âme douce, je la crois capable de prendre un parti ferme, si elle y était réduite. Son mari, le capitaine de dragons, est l'homme du royaume dont je fais le plus de cas. Je ne crois pas qu'on puisse ni qu'on ose faire de la peine à un si brave officier qui est aussi aimable qu'utile.

Adieu, Madame; vivez, digérez, pensez. Je vous aime de tout mon cœur: dites à votre ami que je l'aimerai tant que je vivrai. *V.*

(*) Voyez le volume des Facéties.

LETTRE LXXVII. 1769.

A M. DE CHABANON.

7 d'auguſte.

J'AIMERAIS encore mieux, mon cher ami, une bonne tragédie et une bonne comédie que des éloges de *Racine* et de *Molière*; mais enfin, il eſt toujours bon de rendre juſtice à qui il appartient.

Il me paraît qu'on a rendu juſtice à l'arlequinade ſubſtituée à la dernière ſcène de l'inimitable tragédie d'Iphigénie. Il y avait beaucoup de témérité de mettre le récit d'*Ulyſſe* en action. Je ne ſais pas quel eſt le profane qui a oſé toucher ainſi aux choſes ſaintes.

Comment ne s'eſt-on pas aperçu que le ſpectacle d'*Eriphyle* ſe ſacrifiant elle-même, ne pouvait faire aucun effet, par la raiſon qu'*Eriphyle*, n'étant qu'un perſonnage épiſodique et un peu odieux, ne pouvait intéreſſer? Il ne faut jamais tuer ſur le théâtre que des gens que l'on aime paſſionnément.

Je m'intéreſſe plus à l'auteur des Guèbres qu'à celui de la nouvelle ſcène d'Iphigénie. C'eſt un jeune homme qui mérite d'être

encouragé ; il n'a que de bons ſentimens, il
1769. veut inſpirer la tolérance, c'eſt toujours bien fait : il pourra y réuſſir dans cinquante ou ſoixante ans. En attendant, je crois que les honnêtes gens doivent le tolérer lui-même, ſans quoi il ſerait expoſé à la fureur des janſéniſtes qui n'ont d'indulgence pour perſonne. Tous les philoſophes devraient bien élever leur voix en faveur des Guèbres. J'ai vu cette pièce imprimée, dans le pays étranger, ſous le nom de la Tolérance ; mais on eſt bien tiède aujourd'hui à Paris ſur l'intérêt public ; on va à l'opéra comique le jour qu'on brûle le chevalier de *la Barre*, et qu'on coupe la tête à *Lalli*. Ah ! Pariſiens, Pariſiens ! vous ne ſavez que danſer autour des cadavres de vos frères. Mon cher ami, vous n'êtes pas velches.

Voltaire.

LETTRE

LETTRE LXXVIII. 1769.

A M. THIRIOT.

Le 9 d'auguſte.

GRAND merci de ce que vous préférez le mois d'*auguſte* au barbare mois d'*août* ; vous n'êtes pas velche.

Je ne vous démentirai pas ſur les Guèbres, j'en connais l'auteur ; c'eſt un jeune homme qu'il faut encourager. Il paraît avoir de fort bons ſentimens ſur la tolérance. Les honnêtes gens doivent rembarrer avec vigueur les méchans allégoriſtes qui trouvent par-tout des alluſions odieuſes : ces gens-là ne ſont bons qu'à commenter l'*Apocalypſe*. Les Guèbres n'ont pas le moindre rapport avec notre clergé qui eſt aſſurément très-humain, et qui de plus eſt dans l'heureuſe impuiſſance de nuire.

Je ne crois pas que la comédie du Dépoſitaire, que vous m'avez envoyée, ſoit de la force des Guèbres ; une comédie ne peut jamais remuer le cœur comme une tragédie ; chaque choſe doit être à ſon rang.

Je ne crois pas que *Lacombe* vous donne beaucoup de votre comédie. Une pièce non jouée, et qui probablement ne le ſera point,

—— eſt toujours très-mal vendue ; en tout cas,
1769. mon ancien ami, donnez-la à l'enchère.

Je ne ſais rien de ſi mal écrit, de ſi mauvais, de ſi plat, de ſi faux, que les derniers chapitres de l'Hiſtoire du parlement. Je ne conçois pas comment un livre, dont le commencement eſt ſi ſage, peut finir ſi ridiculement ; les derniers chapitres ne ſont pas même français. Vous me ferez un plaiſir extrême de m'envoyer ces deux volumes de Mélanges hiſtoriques par les guimbardes de Lyon.

Je vous plains de ſouffrir comme moi ; mais avouez qu'il eſt plaiſant que j'aye attrapé ma ſoixante et ſeizième année en ayant tous les jours la colique.

Mon ami, nous ſommes des roſeaux qui avons vu tomber bien des chênes.

LETTRE LXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 d'auguſte.

Voici, mon cher ange, la copie de la lettre que j'écris à M. le duc d'*Aumont*. S'il n'en eſt pas touché, il a le cœur dur ; et ſi ſon cœur eſt dur, ſon oreille l'eſt auſſi. La

muſique de M. de *la Borde* eſt douce et agréable. Madame *Denis* qui s'y connaît en eſt extrêmement contente. C'eſt elle qui m'a déterminé à écrire à M. le duc d'*Aumont*, en m'aſſurant que vous approuveriez cette démarche ; mais, après avoir fait ce pas, il ſerait triſte de reculer. J'ai fort à cœur le ſuccès de cette affaire, pour plus d'une raiſon ; c'eſt la ſeule choſe qui pourrait déterminer un certain voyage ; d'ailleurs il ſerait bien déſagréable pour *la Borde* d'avoir ſollicité une grâce dont il peut très-bien ſe paſſer, et de n'avoir pu l'obtenir. En vérité, ce ſerait à lui qu'on devrait demander ſa muſique comme une grâce. Il eſt ridicule de préſenter une vieille muſique purement françaiſe à une princeſſe qui eſt entièrement pour le goût italien. Vous devriez bien mettre madame la ducheſſe de *Villeroi* dans notre parti. 1769.

Au reſte, ſi *la Borde* s'adreſſe à la perſonne qui eſt ſi bien avec notre premier gentilhomme de la chambre, je ne crois pas que cela doive faire la moindre peine à l'adverſe partie qui ne ſe mêle point du tout des opéra.

Je ne ſais ſi *la Borde* eſt aſſez heureux pour être connu de vous ; c'eſt un bon garçon, complaiſant et aimable, et dont le caractère mérite qu'on s'intéreſſe à lui, d'autant plus qu'il aime les arts pour eux-mêmes, et ſans

1769. aucune vue qui puiſſe avilir un goût ſi reſpectable. En un mot, mon cher ange, faites ce que vous pourrez, et que l'eſpérance me reſte encore au fond de la boîte.

J'eſpère ſurtout que madame d'*Argental* ſe porte mieux par le beau temps que nous avons.

Je vous répète encore que, quoique je ſois très-sûr qu'on m'a pris beaucoup de papiers, je ne veux jamais connaître l'auteur de cette indiſcrétion; et ſi on accuſait dans le public celui que l'on ſoupçonne, je prendrais hautement ſon parti, comme j'ai déjà fait en pareille occaſion.

On dit que l'abbé de *Chauvelin* ſe meurt, et que le préſident *Hénault* eſt dans les limbes; pour moi, je ſuis toujours dans le purgatoire, et je me croirais dans le paradis, ſi je pouvais vous embraſſer. *V.*

LETTRE LXXX. 1769.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

14 d'auguſte.

MADAME GARGANTUA,

J'AI reçu le ſoulier dont il a plu à votre grandeur de me gratifier; il eſt long d'un pied de roi et d'un demi-pouce; et, comme j'ai ouï dire que vous êtes de la taille la mieux proportionnée, il eſt clair que vous devez avoir ſept pieds trois pouces et demi de haut, ce qui, avec les deux pouces et demi de votre talon, compoſe une dame de ſept pieds ſix pouces: c'eſt une taille fort avantageuſe. On dira, tant qu'on voudra, que la *Vénus de Médicis* eſt petite, mais *Minerve* était très-grande.

C'eſt à *Minerve* à me dire ſi elle aime les Guèbres. L'auteur ſera enchanté de ne lui pas déplaire; il me l'a dit lui-même. C'eſt préciſément votre tolérance qu'il demande. On s'eſt bien donné de garde de l'imprimer à

1769. Paris ſous le titre de la Tolérance. Tout ce qu'on demande à vos grâces, Madame, c'eſt que vous en diſiez un peu de bien. Il y a des ames approchantes de la vôtre qui la prennent ſous leur protection, et il n'y a que ce moyen-là de lui procurer une entrée agréable dans le monde. On ſe garde bien de vous compromettre; mais on croit ne point abuſer de vos bontés, en vous ſuppliant de joindre tout doucement votre voix à celles qui favoriſent ces pauvres Guèbres.

Quant à la ville de la tolérance, il eſt bien clair que ce ne ſera pas là ſon nom; mais, ſi la choſe n'y eſt pas, j'aſſure le maître de votre pied qu'elle ne ſera jamais peuplée.

L'hiſtoire dont vous me faites l'honneur de me parler, Madame, m'a paru écrite de deux mains bien différentes; la fin eſt remplie d'erreurs, de ſottiſes monſtrueuſes et de ſolécifmes. Cette fin eſt impertinente de tout point. Je crois qu'il n'y a qu'un *Fréron* dans le monde qui puiſſe l'attribuer à mon ami. Il mourrait d'un excès d'indignation, ſi un être raiſonnable et honnête pouvait perdre la raiſon et l'honnêteté au point de lui attribuer une ſi infame rapſodie. Je me fâche preſque en vous parlant. Je mets ma tête dans votre ſoulier (elle y entre très-aiſément) pour oublier des idées ſi déſagréables; et me

confiant à votre tête et à votre cœur beaucoup plus qu'à vos souliers, je suis avec un profond respect, 1769.

Madame *Gargantua*,

votre, &c. *Guillemet*.

LETTRE LXXXI.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

16 d'auguste.

Vous êtes trop bon, Monsieur. Il est vrai que j'ai eu un petit avertissement; il est bon d'en avoir quelquefois pour mettre ordre à ses affaires, et pour n'être pas pris au pied levé. Cette vie-ci n'est qu'une assez misérable comédie; mais soyez bien sûr que je vous serai tendrement attaché jusqu'à la dernière ligne de mon petit rôle.

Dès qu'il y aura quelque chose de nouveau dans nos quartiers, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Voyez si vous voulez que ce soit sous le contre-seing de M. le duc de *Choiseul*, ou sous celui de monseigneur le duc d'*Orléans*.

Je voudrais bien que ce prince protégeât un peu les Guèbres. *Henri IV*., dont il a tant

de choſes, les protégea ; et la dernière ſcène
1769. des Guèbres eſt préciſément l'édit de Nantes. Ceci n'eſt point un amuſement de poëſie, c'eſt une affaire qui concerne l'humanité. Les Velches ont encore des préjugés bien infames. Il n'y a rien de ſi ſot, de ſi mépriſable qu'un velche ; mais il n'y a rien de ſi aimable et de ſi généreux qu'un français. Vous êtes très-français, Monſieur ; c'eſt en cette qualité que vous agréerez mon très-tendre reſpect.

LETTRE LXXXII.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

17 d'auguſte.

MADAME *Denis*, mon cher *Cicéron*, m'a mandé que, lorſque vous protégez ſi bien l'innocence de vos cliens, vous me faites à moi la plus énorme injuſtice. Vous penſez qu'en fermant ma porte à une infinité d'étrangers qui ne venaient chez moi que par une vaine curioſité, je la ferme à mes amis, à ceux que je révère.

Si vous venez à Lyon, ce dont je doute encore, j'irai vous y trouver plutôt que de ne vous pas voir. Si vous venez à Genève, je vous conjurerai de ne pas oublier Ferney ;

vous ranimerez ma vieilleſſe, j'embraſſerai le défenſeur des *Calas* et de *Sirven*, mon cœur s'ouvrira au vôtre; je jouirai de la conſolation des philoſophes, qui conſiſte à rechercher la vérité avec un homme qui la connaît. 1769.

Vous avez mis le ſceau à votre gloire, en rétabliſſant l'innocence et l'honneur de M. de *la Luzerne*. Vous êtes

Et nobilis et decens,
Et pro ſollicitis non tacitus reis.

Je ne ſais ſi vous êtes informé de l'aventure d'un nommé *Martin*, condamné à être roué par je ne ſais quel juge de village en Barrois, ſur les préſomptions les plus équivoques. La tournelle étant un peu preſſée, et le pauvre *Martin* ſe défendant aſſez mal, a confirmé la ſentence. *Martin* a été roué dans ſon village. Trois jours après, le véritable coupable a été reconnu; mais *Martin* n'en a pas moins comparu devant DIEU avec ſes bras et ſes cuiſſes rompus. On dit que ces choſes arrivent quelquefois chez les Velches.

Je vous embraſſe bien tendrement, et je me mets aux pieds de madame de *Beaumont*.

1769.

LETTRE LXXXIII.

AU MEME.

Le 19 d'auguſte.

Je ne conçois plus rien, mon cher *Cicéron*, à la juriſprudence de ce ſiècle. Vous rendez l'affaire de M. de *la Luzerne* claire comme le jour, et cependant les juges ont ſemblé décider contre lui. Je ſouhaite que d'autres juges lui ſoient plus favorables; mais que peut-on eſpérer? tout eſt arbitraire.

Nous avons plus de commentaires que de lois, et ces commentaires ſe contrediſent. Je ne connais qu'un juge équitable, encore ne l'eſt-il qu'à la longue: c'eſt le public. Ce n'eſt qu'à ſon tribunal que je veux gagner le procès des *Sirven*. Je ſuis très-sûr que votre ouvrage ſera un chef-d'œuvre d'éloquence, qui mettra le comble à votre réputation. Votre ſuccès m'eſt néceſſaire pour balancer l'horreur où me plongera long-temps la cataſtrophe affreuſe du chevalier de *la Barre* qui n'avait à ſe reprocher que les folies d'un page, et qui eſt mort comme *Socrate*. Cette affaire eſt un tiſſu d'abominations, qui inſpire trop de mépris pour la nature humaine.

Vous plaidez en vérité pour le bien de madame votre femme comme *Cicéron pro domo ſua*. Je ne vois pas qu'on puiſſe vous refuſer juſtice. Vous aurez une fortune digne de vous, et vous ferez des *Tuſculanes* après vos *Oraiſons*. 1769.

Je croyais que madame de *Beaumont* était entièrement guérie. Ne doutez pas, mon cher Monſieur, du vif intérêt que je prends à elle. Je ſens combien ſa ſociété doit vous conſoler des outrages qu'on fait tous les jours à la raiſon. Que ne pouvez-vous plaider contre le monſtre du fanatiſme! Mais devant qui plaideriez-vous? ce ſerait parler contre *Cerbère* au tribunal des furies. Je m'arrête pour écarter ces affreux objets, pour me livrer tout entier au doux ſentiment de l'eſtime et de l'amitié la plus vraie.

1769.

LETTRE LXXXIV.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Requête de l'hermite de Ferney, préſentée par M. Coſte, médecin.

Auguſte.

RIEN n'eſt plus à ſa place que la ſupplication d'un vieux malade pour un jeune médecin; rien n'eſt plus juſte qu'une augmentation de petits appointemens, quand le travail augmente. Monſeigneur ſait parfaitement que nous n'avions autrefois que des écrouelles dans les déſerts de Gex, et que, depuis qu'il y a des troupes, nous avons quelque choſe de plus fort. Le vieil hermite qui, à la vérité, n'a reçu aucun de ces deux bienfaits de la Providence, mais qui s'intéreſſe ſincèrement à tous ceux qui en ſont honorés, prend la liberté de repréſenter douloureuſement et reſpectueuſement que le ſieur *Coſte* notre médecin très-aimable, qui compte nous empêcher de mourir, n'a pas de quoi vivre, et qu'il eſt en ce point tout le contraire des

grands médecins de Paris. Il ſupplie monſeigneur de vouloir bien avoir pitié d'un petit pays dont il fait l'unique eſpérance. (*) 1769.

LETTRE LXXXV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 30 d'auguſte.

Je ſais qu'il eſt beau d'être modeſte, mais il ne faut pas être indifférent ſur ſa gloire. Je me flatte, Monſeigneur, que du moins cette petite édition, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, ne vous aura pas déplu. Elle devrait vous rebuter, s'il y avait de la flatterie; mais il n'y a que de la vérité. Je ne vois pas pourquoi ceux qui rendent ſervice à la patrie n'en ſeraient pas payés de leur vivant. *Salomon* dit que les morts ne jouiſſent de rien, et il faut jouir.

J'ai eu l'honneur de vous parler de l'opéra de M. de *la Borde*. Permettez-moi de vous préſenter une autre requête ſur une choſe beaucoup plus aiſée que l'arrangement d'un opéra, c'eſt d'ordonner les Scythes pour Fontainebleau au lieu de Mérope, ou les Scythes

(*) M. *Ceſte* a obtenu 1200 livres de penſion et 600 livres pour les frais de ſon voyage.

1769. après Mérope, comme il vous plaira ; vous me ferez le plus grand plaiſir du monde. J'ai des raiſons eſſentielles pour vous faire cette prière. Je vous demande en grâce de faire mettre les Scythes ſur la liſte de vos faveurs pour Fontainebleau. Mes ſoixante et ſeize ans et mes maladies ne m'empêchent pas, comme vous voyez, de penſer encore un peu aux bagatelles de ce monde. Pardonnez-les-moi en faveur de ma grande paſſion, c'eſt celle de vous faire encore une fois ma cour avant de mourir, et de vous renouveler mon très-tendre et profond reſpect. *V.*

LETTRE LXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 d'auguſte.

MON cher ange, j'ai été un peu malade ; je ne ſuis pas de fer, comme vous ſavez ; c'eſt ce qui fait que je ne vous ai pas remercié plutôt de votre dernière lettre.

Le jeune auteur des Guèbres m'eſt venu trouver ; il a beaucoup ajouté à ſon ouvrage, et j'ai été aſſez content de ce qu'il a fait de nouveau : mais tous ſes ſoins et toute ſa ſageſſe ne déſarmeront probablement pas les

prêtres de *Pluton*. On était près de jouer cette pièce à Lyon ; la seule crainte de l'archevêque, qui n'est pourtant qu'un prêtre de *Vénus*, a rendu les empressemens des comédiens inutiles. 1769.

L'intendant veut la faire jouer à sa campagne ; je ne sais pas encore ce qui en arrivera. Il se trouve, par une fatalité singulière, que ce n'est pas la prêtraille que nous avons à combattre dans cette occasion, mais les ennemis de cette prêtraille qui craignent de trop offenser leurs ennemis.

J'ai écrit à M. le maréchal de *Richelieu* pour le prier de faire mettre les Scythes sur la liste de Fontainebleau. Les Scythes ne valent pas les Guèbres, il s'en faut beaucoup ; mais, tels qu'ils sont, ils pourront être utiles à *le Kain*, et lui fournir trois ou quatre représentations à Paris.

Je me flatte que la rage de m'attribuer ce que je n'ai pas fait est un peu diminuée.

Je ne me mêle point de l'affaire de *Martin* : elle n'est que trop vraie, quoi qu'en dise mon gros petit neveu qui a compulsé les registres de la tournelle de cette année, au lieu de ceux de 1767 ; mais j'ai bien assez des *Sirven* sans me mêler des *Martin*. Je ne peux pas être le don *Quichotte* de tous les roués et de tous les pendus. Je ne vois de tous côtés que les

1769. injuſtices les plus barbares. *Lalli* et ſon bâillon, *Sirven*, *Calas*, *Martin*, le chevalier de *la Barre*, ſe préſentent quelquefois à moi dans mes rêves. On croit que notre ſiècle n'eſt que ridicule, il eſt horrible. La nation paſſe un peu pour être une jolie troupe de ſinges ; mais, parmi ces ſinges, il y a des tigres, et il y en a toujours eu. J'ai toujours la fièvre le 24 du mois d'auguſte, que les barbares Velches nomment août ; vous ſavez que c'eſt le jour de la Saint-Barthelemi : mais je tombe en défaillance le 14 de mai où l'eſprit de la ligue catholique, qui dominait encore dans la moitié de la France, aſſaſſina *Henri IV* par les mains d'un révérend père feuillant. Cependant les Français danſent comme ſi de rien n'était.

Vous me demandez ce que c'eſt que l'aventure du pape et de la perruque. C'eſt que mon ex-jéſuite *Adam* voulait me dire la meſſe en perruque, pour ne pas s'enrhumer ; et que j'ai demandé cette permiſſion au pape qui me l'a accordée. Mais l'évêque, qui eſt une tête à perruque, eſt venu à la traverſe ; et il ne tient qu'à moi de lui faire un procès en cour de Rome, ce qu'aſſurément je ne ferai pas.

Le parlement de Toulouſe ſemble faire amende honorable aux manes de *Calas*, en favoriſant

favoriſant l'innocence de *Sirven*. Il a déjà rendu un arrêt par lequel il déclare le juge ſubalterne, qui a jugé toute la famille à être pendue, incapable de revoir cette affaire, et la remet à d'autres juges : c'eſt beaucoup. Je regarde le procès des *Sirven* comme gagné ; j'avais beſoin de cette conſolation. 1769.

Mes tendres reſpects à mes deux anges. *V.*

LETTRE LXXXVII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Si d'auguſte.

Il eſt vrai, Monſieur, que j'ai été fort malade. C'eſt le partage ordinaire de la vieilleſſe, ſurtout quand on eſt né avec un tempérament faible ; et ces petits avertiſſemens ſont des coups de cloche qui annoncent que bientôt il n'y aura plus d'heure pour nous. Les bêtes ont un grand avantage ſur l'eſpèce humaine ; il n'y a point de coup de cloche pour les animaux, quelque eſprit qu'ils aient ; ils meurent tous ſans qu'ils s'en doutent ; ils n'ont point de théologiens qui leur apprennent les quatre fins des bêtes ; on ne gêne point leurs derniers momens par des cérémonies impertinentes et ſouvent odieuſes ; il ne

1769 leur en coûte rien pour être enterrés, on ne plaide point pour leurs teſtamens : mais auſſi nous avons ſur eux une grande ſupériorité, car ils ne connaiſſent que l'habitude, et nous connaiſſons l'amitié. Les chiens barbets ont beau avoir la réputation d'être les meilleurs amis du monde, ils ne nous valent pas.

Vous me faites ſentir du moins, Monſieur, cette conſolation dans toute ſon étendue.

Je n'ai jamais eu l'honneur de voir madame *Gargantua*, je ne connais d'elle qu'un ſoulier qui annonce la plus grande taille du monde; mais je connais d'elle des lettres qui me font croire qu'elle a l'eſprit beaucoup plus délicat que ſes pieds ne ſont gros.

Je lui paſſe de ne pas aimer *Catau*; c'eſt entre elles deux qui ſera la plus grande: mais je ne lui paſſe pas de croire qu'une rapſodie contre laquelle vous m'avez vu ſi en colère, puiſſe être de moi.

La compagnie des Indes, dont vous me parlez, paye actuellement le ſang de *Lalli*; mais qui payera le ſang du chevalier de *la Barre*?

Ne ſoyez point étonné, Monſieur, que j'aye été malade au mois d'*auguſte* que les Velches appellent *août*. J'ai toujours la fièvre vers le 24 de ce mois, comme vers le 14 de mai. Vous devinez bien pourquoi, vous dont

les ancêtres étaient attachés à *Henri IV*. Votre visite et votre souvenir sont un baume sur toutes mes blessures. Conservez-moi des bontés dont le prix m'est si cher. 1769.

LETTRE LXXXVIII.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouse*.

A Ferney, le 4 de septembre.

Je ne conçois pas, Monsieur, pourquoi cet infortuné *Sirven* se hâte si fort de se remettre en prison à Mazamet, puisque vous ferez à la campagne jusqu'à la Saint-Martin. Il faut qu'il s'abandonne entièrement à vos conseils. Je crains pour sa tête dans une prison où il sera probablement long-temps. Il m'a envoyé la consultation des médecins et chirurgiens de Montpellier. Il est clair que le rapport de ceux de Mazamet était absurde, et que l'ignorance et le fanatisme ont condamné, flétri, ruiné une famille entière et une famille très-vertueuse. J'ai eu tout le temps de la connaître; elle demeure, depuis six ans, dans mon voisinage. La mère est morte de douleur en me venant voir; elle a pris DIEU à témoin

de ſon innocence à ſon dernier moment ; elle
1769. n'avait pas même beſoin d'un tel témoin.

Ce jugement eſt horrible, et déshonore la France dans les pays étrangers. Vous travaillez, Monſieur, non-ſeulement pour ſecourir l'innocence opprimée, mais pour rétablir l'honneur de la patrie.

J'eſpère beaucoup dans l'équité et dans l'humanité de monſieur le procureur général. M. le prince de *Beauvau* lui a écrit, et prend cette affaire fort à cœur ; mais je crois qu'on n'a beſoin d'aucune ſollicitation dans une cauſe que vous défendez. Je ſuis même perſuadé que le parlement embraſſera avec zèle l'occaſion de montrer à l'Europe qu'il ne peut être ſéduit deux fois par le fanatiſme du peuple, et par de malheureuſes circonſtances qui peuvent tromper les hommes les plus équitables et les plus habiles. J'ai toujours été convaincu qu'il y avait, dans l'affaire des *Calas*, de quoi excuſer les juges. Les *Calas* étaient très-innocens, cela eſt démontré ; mais ils s'étaient contredits. Ils avaient été aſſez imbécilles pour vouloir ſauver d'abord le prétendu honneur de *Marc-Antoine* leur fils, et pour dire qu'il était mort d'apoplexie, lorſqu'il était évident qu'il s'était défait lui-même. C'eſt une aventure abominable ; mais enfin on ne peut reprocher aux juges que d'avoir

trop cru les apparences. Or, il n'y a ici nulle apparence contre *Sirven* et sa famille. L'alibi est prouvé invinciblement; cela seul devait arrêter le juge ignorant et barbare qui l'a condamné. 1769.

On m'a mandé que le parlement avait déjà nommé d'autres juges pour revoir le procès en première instance. Si cette nouvelle est vraie, je tiens la réparation sûre; si elle est fausse, je serai affligé. Je voudrais être en état de faire, dès à présent, le voyage de Toulouse. Je me flatte que les magistrats me verraient avec bonté, et qu'ils me verraient avec d'autant moins mauvais gré d'avoir pris si hautement le parti des *Calas*, que j'ai toujours marqué, dans mes démarches, le plus profond respect pour le parlement, et que je n'ai imputé l'horreur de cette catastrophe qu'au fanatisme dont le peuple était enivré. Si les hommes connaissaient le prix de la tolérance; si les lois romaines, qui sont le fond de votre jurisprudence, étaient mieux suivies, on verrait moins de ces crimes et de ces supplices qui effraient la nature. C'est le seul esprit d'intolérance qui assassina *Henri III*, *Henri IV*, votre premier président *Duranti* et l'avocat général *Raffis*; c'est lui qui a fait la Saint-Barthelemi; c'est lui qui a fait expirer *Calas* sur la roue. Pourquoi ces abominations n'arrivent-

elles qu'en France? pourquoi tant d'assassinats
1769. religieux, et tant de lettres de cachet, prodiguées par le jésuite *le Tellier*, sont-ils le partage d'un peuple si renommé pour la danse et pour l'opéra comique?

Tant que vous aurez des pénitens blancs, gris et noirs, vous serez exposés à toutes ces horreurs. Il n'y a que la philosophie qui puisse vous en tirer; mais la philosophie vient à pas lents, et le fanatisme parcourt la terre à pas de géant.

Je me consolerai, et j'aurai quelque espérance de voir les hommes devenir meilleurs, si vous faites rendre aux *Sirven* une justice complète. Je vous prie, Monsieur, de ne vous point rebuter des irrégularités dans lesquelles peut tomber un homme accablé d'une infortune de sept années, capable de déranger la meilleure tête.

Au reste, il doit avoir encore assez d'argent, et il n'en manquera pas. Je suis tout près de faire ce que veut M. d'*Arquier*. Je pense entièrement comme lui; il m'a pris par mon faible, et vous augmentez beaucoup l'envie que j'ai de rendre ce petit service à la littérature. Il faudrait pour cela être sur les lieux, il faudrait passer l'hiver à Toulouse. C'est une grande entreprise pour un vieillard de soixante et quinze ans, qui aime toujours passionnément

les beaux arts, mais qui n'a que des désirs et point de force. 1769.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec tous les sentimens d'estime, et j'ose dire d'amitié que vous méritez, votre, &c.

P. S. Notre ami l'abbé *Morellet* a donc écrasé la compagnie des Indes; mais cette compagnie a fait couper le cou à *Lalli* qui, à mon gré, ne le méritait pas. Il y avait quelques gens employés aux Indes qui méritaient mieux une pareille catastrophe; c'est ainsi que va le monde. Tout ira bien dans la Jérusalem céleste.

LETTRE LXXXIX.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 4 de septembre.

MADAME GARGANTUA,

PARDON de la liberté grande; mais, comme j'ai appris que monseigneur votre époux forme une colonie dans les neiges de mon voisinage, j'ai cru devoir vous montrer à

1769. tous deux ce que notre climat, qui passe pour celui de la Sibérie sept mois de l'année, peut produire d'utile.

Ce sont mes vers à soie qui m'ont donné de quoi faire ces bas ; ce sont mes mains qui ont travaillé à les fabriquer chez moi, avec le fils de *Calas* ; ce sont les premiers bas qu'on ait faits dans le pays.

Daignez les mettre, Madame, une seule fois ; montrez ensuite vos jambes à qui vous voudrez, et si on n'avoue pas que ma soie est plus forte et plus belle que celle de Provence et d'Italie, je renonce au métier ; donnez-les ensuite à une de vos femmes, ils lui dureront un an.

Il faut donc que monseigneur votre époux soit bien persuadé qu'il n'y a point de pays si disgracié de la nature qu'on ne puisse en tirer parti.

Je me mets à vos pieds, j'ai sur eux des desseins ;
Je les prie humblement de m'accorder la joie
De les savoir logés dans ces mailles de soie,
Qu'au milieu des frimats je formai de mes mains.
Si la Fontaine a dit, *déchaussons ce que j'aime*,
J'ose prendre un plus noble soin ;
Mais il vaudrait bien mieux, j'en juge par moi-même,
Vous contempler de près que vous chausser de loin.

Vous

Vous verrez, madame *Gargantua*, que j'ai pris tout juſte la meſure de votre ſoulier. Je ne ſuis fait pour contempler ni vos yeux ni vos pieds, mais je ſuis tout fier de vous préſenter de la ſoie de mon cru. Si jamais il arrive un temps de diſette, je vous enverrai, dans un cornet de papier, du blé que je sème, et vous verrez ſi je ne ſuis pas un bon agriculteur digne de votre protection. 1769.

On dit que vous avez reçu parfaitement un petit médecin de votre colonie; mais un laboureur eſt bien plus utile qu'un médecin. Je ne ſuis plus typographe; je me donne entièrement à l'agriculture, depuis le poëme des *Saiſons* de M. de *Saint-Lambert*. Cependant, s'il paraît quelque choſe de bien philoſophique qui puiſſe vous amuſer, je ſerai toujours à vos ordres.

Agréez, Madame, le profond reſpect de votre ancien colporteur, laboureur et manufacturier, *Guillemet*.

1769.

LETTRE XC.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 de septembre.

Je viens de faire ce que vous voulez, Madame; vous savez que je me fais toujours lire pendant mon dîner. On m'a lu un éloge de *Molière*, qui durera autant que la langue française : c'est le Tartufe.

Je n'ai point lu celui qui a été couronné à l'académie française. Les prix institués pour encourager les jeunes gens, sont très-bien imaginés : on n'exige pas d'eux des ouvrages parfaits; mais ils en étudient mieux la langue, ils la parlent plus exactement, et cet usage empêche que nous ne tombions dans une barbarie complète.

Les Anglais n'ont pas besoin de travailler pour des prix; mais il n'y a pas chez eux de bon ouvrage sans récompense : cela vaut mieux que des discours académiques. Ces discours sont précisément comme les thêmes que l'on fait au collége : ils n'influent en rien sur le goût de la nation. Ce qui a corrompu

le goût, c'eſt principalement le théâtre, où l'on applaudit à des pièces qu'on ne peut lire ; c'eſt la manie de donner des exemples, c'eſt la facilité de faire des choſes médiocres, en pillant le ſiècle paſſé, et en ſe croyant ſupérieur à lui. 1769.

Je prouverais bien que les choſes paſſables de ce temps-ci ſont toutes puiſées dans les bons écrits du ſiècle de *Louis XIV*. Nos mauvais livres ſont moins mauvais que les mauvais que l'on feſait du temps de *Boileau*, de *Racine* et de *Molière*, parce que, dans ces plats ouvrages d'aujourd'hui, il y a toujours quelques morceaux tirés viſiblement des auteurs du règne du bon goût. Nous reſſemblons à des voleurs qui changent et qui ornent ridiculement les habits qu'ils ont dérobés, de peur qu'on ne les reconnaiſſe. A cette friponnerie s'eſt jointe la rage de la diſſertation et celle du paradoxe. Le tout compoſe une impertinence qui eſt d'un ennui mortel.

Je vous promets bien, Madame, de prendre toutes ces ſottiſes en conſidération l'hiver prochain, ſi je ſuis en vie, et de faire voir à mes chers compatriotes que, de français qu'ils étaient, ils ſont devenus welches.

Ce ſont les derniers chapitres que vous avez lus qui ſont aſſurément d'une autre main, et d'une main très-mal-adroite. Il n'y a ni

vérité dans les faits, ni pureté dans le ſtyle.
1769. Ce ſont des guenilles qu'on a coufues à une bonne étoffe.

On va faire une nouvelle édition des Guèbres que j'aurai l'honneur de vous envoyer. Criez bien fort pour ces bons Guèbres, Madame; criez, faites crier; dites combien il ſerait ridicule de ne point jouer une pièce ſi honnête, tandis qu'on repréſente tous les jours le Tartufe.

Ce n'eſt pas aſſez de haïr le mauvais goût, il faut déteſter les hypocrites et les perſécuteurs; il faut les rendre odieux et en purger la terre. Vous ne déteſtez pas aſſez ces monſtres-là. Je vois que vous ne haïſſez que ceux qui vous ennuient. Mais pourquoi ne pas haïr auſſi ceux qui ont voulu vous tromper et vous gouverner? ne ſont-ils pas d'ailleurs cent fois plus ennuyeux que tous les diſcours académiques? et n'eſt-ce pas là un crime dont vous devez les punir? mais en même temps n'oubliez pas d'aimer un peu le vieux ſolitaire qui vous ſera tendrement attaché tant qu'il vivra.

Vous ſavez que votre grand'maman m'a envoyé un ſoulier d'un pied de roi de longueur. Je lui ai envoyé une paire de bas de ſoie qui entrerait à peine dans le pied d'une dame chinoiſe. Cette paire de bas, c'eſt moi

qui l'ai faite ; j'y ai travaillé avec un fils de *Calas*. J'ai trouvé le secret d'avoir des vers à soie dans un pays tout couvert de neiges, sept mois de l'année : et ma soie, dans mon climat barbare, est meilleure que celle d'Italie. J'ai voulu que le mari de votre grand'maman, qui fonde actuellement une colonie dans notre voisinage, vît par ses yeux que l'on peût avoir des manufactures dans notre climat horrible. 1769.

Je suis bien las d'être aveugle tous les hivers, mais je ne dois pas me plaindre devant vous. Je serais comme ce sot prêtre qui osait crier, parce que les Espagnols le fesaient brûler en présence de son empereur qu'on brûlait aussi. Vous me diriez comme l'empereur : Et moi, suis-je sur un lit de roses ?

Vous êtes malheureuse toute l'année, et moi je ne le suis que quatre mois : je suis bien loin de murmurer, je ne plains que vous. Pourquoi les causes secondes vous ont-elles si maltraitée ? pourquoi donner l'être, sans donner le bien-être ? c'est-là ce qui est cruel.

Adieu, Madame, consolons-nous. *V.*

1769.

LETTRE XCI.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

Septembre.

VOICI le fait, mon cher ami : M. de *Sartine* a fait imprimer les Guèbres par *Lacombe*, mais il ne veut pas être compromis. Les miniſtres ſouhaitent qu'on la joue ; mais ils veulent qu'on la repréſente d'abord en province. On en donne, cette ſemaine, une repréſentation à Orangis, à deux lieues de Paris. Vous pouvez compter ſur la vérité de ce que je vous mande.

Tout bien conſidéré, M. de *Fleſſelles* pourrait écrire à M. de *Sartine*. Il eſt certain qu'il répondra favorablement. Je vous réponds de même de M. le duc de *Choiſeul*, de M. le duc de *Praſlin*, de monſieur le chancelier. A l'égard du roi, il ne ſe mêle en aucune manière de ces bagatelles.

J'ai fait réflexion qu'il faut bien ſe donner de garde de fournir à un évêque, quel qu'il ſoit, le prétexte de ſe flatter qu'on doive le conſulter ſur les divertiſſemens publics ou particuliers. On joue tous les jours le Tartufe ſans faire aux prêtres le moindre compliment ; ils ne

doivent se mêler en rien de ce qui ne regarde pas l'Eglise ; c'est la maxime du conseil du roi et de toutes les juridictions du royaume. Le temps est passé où les hypocrites gouvernaient les fots. Il faut détruire aujourd'hui un pouvoir aussi odieux que ridicule. On ne peut mieux parvenir à ce but qu'en jouant les Guèbres, qui rendent la persécution exécrable, sans que ceux qui veulent être persécuteurs puissent se plaindre. 1769.

On fit très-mal, à mon avis, de priver la ville de Lyon de l'usage où elle était, de donner une petite fête le premier dimanche du carême, et de craindre les menaces que fesait un certain homme d'écrire à la cour. Soyez très-sûr que le corps de ville l'aurait emporté sur lui sans difficulté, et que ses lettres à la cour ne feraient pas plus d'effet que les excommunications de *Rezzonico*. Je ne connais pas quel rapport le parlement de Bretagne peut avoir avec l'intendant de Lyon ; mais je conçois très-bien qu'il vaut mieux jouer une tragédie que de donner à jouer à des jeux de hasard ruineux, qui doivent être ignorés dans une ville de manufactures.

Au reste, rien ne presse. Ce petit divertissement sera aussi bon en novembre qu'en septembre. Je ne sais, mon cher ami, si ma santé me permettra de faire le voyage ; mais si je le

fais, il faudra que je vive à Lyon dans la plus
1769. grande retraite ; que je n'y vienne que pour consulter des médecins, et que je ne faſſe abſolument aucune viſite. Je me meurs d'envie de vous embraſſer. *V.*

N. B. Ne ſoyez point étonné que les évêques eſpagnols aillent publiquement à la comédie ; c'eſt l'uſage. Les prêtres eſpagnols ſont en cela plus ſenſés que les nôtres. Il y a pluſieurs pièces de théâtre à Madrid, qui finiſſent par *ite, comœdia eſt.* Alors chacun fait le ſigne de la croix et va ſouper avec ſa maîtreſſe.

LETTRE XCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de ſeptembre.

NON, vraiment, on ne s'eſt point adreſſé à l'archevêque de Lyon, mon cher ange ; mais on a craint de lui déplaire ; c'eſt pure poltronnerie au prévôt des marchands. L'intendant veut faire jouer la pièce à ſa maiſon de campagne ; mais cette maiſon eſt tout auprès de celle du prélat, et on ne ſait encore s'il oſera élever l'autel de *Baal* contre l'autel

d'*Adonaï*. Les petites additions aux Guèbres ne sont pas fort essentielles. Je les ai pourtant envoyées à *la Harpe*; il y a deux vers qu'il ne sera pas fâché de prononcer; c'est en parlant des marauds d'Apamée : 1769.

Ils ont, pour se défendre et pour nous accabler,
César qu'ils ont séduit, et Dieu qu'ils font parler.

Le seul moyen de faire jouer cette pièce, ce serait de détruire entièrement dans l'esprit des honnêtes gens la rage de l'allégorie. Ce sont nos amis qui nous perdent. Les prêtres ne demanderaient pas mieux que de pouvoir dire : Ceci ne nous regarde pas, nous ne sommes pas chanoines d'Apamée, nous ne voulons point faire brûler les petites filles. Nos amis ne cessent de leur dire : Vous ne valez pas mieux que les prêtres de *Pluton*; vous seriez, dans l'occasion, plus méchans qu'eux. Si on ne le leur dit pas en face, on le dit si haut que tous les échos le répètent.

Enfin, je ne joue pas heureusement, et il faut que je me retire tout-à-fait du jeu.

Je vois bien que *Pandore* a fait coupe-gorge. Il est fort aisé de faire ordonner par *Jupiter*, à la dame *Némésis*, d'emprunter les chausses de *Mercure*, et son chapeau et ses talonnières; mais le reste m'est impossible; *tu nihil invitâ*

dices faciesve Minervâ. Ce sont de ces commandemens de DIEU que les justes ne peuvent exécuter.

1769.

J'ai reçu une lettre d'un sénateur de Venise, qui me mande que tous les honnêtes gens de son pays pensent comme moi. La lumière s'étend de tous côtés ; cependant le sang du chevalier de *la Barre* fume encore. A l'égard de celui de *Martin*, ce n'est pas à moi de le venger ; tout ce que je puis dire, mon cher ange, c'est qu'il y a des tigres parmi les singes ; les uns dansent, les autres dévorent. Voilà le monde, ou du moins le monde des Velches ; mais je veux faire comme DIEU, pardonner à Sodome, s'il y a dix justes comme vous. Mille tendres respects à mes deux anges. *E.*

LETTRE XCIII.

AU MÊME.

16 de septembre.

Je réponds, mon cher ange, à vos lettres du 4 et du 9. Vous devez actuellement avoir reçu, par M. *Marin*, la tragédie des Guèbres, avec les additions que le jeune auteur a faites.

Le Kain a joué à Toulouse *Tancrède*, *Zamore* et *Hérode*, avec le plus grand succès. La salle était remplie à deux heures. On dit la troupe fort bonne; plusieurs amateurs ont fait une souscription assez considérable pour la composer. Cette troupe a donné Athalie avec la musique des chœurs, et on me demande des chœurs pour toutes mes pièces. Les spectacles adoucissent les mœurs; et, quand la philosophie s'y joint, la superstition est bientôt écrasée. Il s'est fait, depuis dix ans, dans toute la jeunesse de Toulouse, un changement incroyable. *Sirven* s'en trouvera bien; il verra que votre idée de venir se défendre lui-même était la meilleure; mais, plus il a tardé, plus il trouvera les esprits bien disposés. Vous voyez qu'à la longue les bons livres font quelque effet, et que ceux qui ont contribué à répandre la lumière, n'ont pas entièrement perdu leur peine. 1769.

On me presse pour aller passer l'hiver à Toulouse. Il est vrai que je ne peux plus supporter les neiges qui m'ensevelissent pendant cinq mois de suite, au moins; mais il se pourra bien faire que madame *Denis* vienne affronter auprès de moi les horreurs de nos frimas, et celles de la solitude et de l'ennui, avec un pauvre vieillard qu'il est bien difficile de transplanter.

1769. M. de *Ximenès* m'a mandé que M. le maréchal de *Richelieu* avait mis les Guèbres sur le répertoire de Fontainebleau; je crois qu'il s'est trompé, car M. de *Richelieu* ne m'en parle pas. Il a assez de hauteur dans l'esprit pour faire cette démarche, et ce serait un grand coup. Les tribuns militaires vont au spectacle, et les prêtres de *Pluton* n'y vont point; la raison gagnerait enfin sa cause, ce qui ne lui arrive pas souvent.

Je vois bien que je perdrai la mienne auprès de M. le duc d'*Aumont*. Il me sera impossible de refaire la scène d'*Eve* et du serpent, à moins que le diable en personne ne vienne m'inspirer. Je suis à présent aussi incapable de faire des vers d'opéra que de courir la poste à cheval. Il y a des temps où l'on ne peut répondre de soi. Je prends mon parti sur Pandore; ce spectacle aurait pu être une occasion qui m'aurait fait faire un petit voyage que je désire depuis long-temps, et que vous seul, mon cher ange, me faites désirer. Quand je dis vous seul, j'entends madame d'*Argental* et vous; mais, encore une fois, je ne suis pas heureux.

Adieu, mon très-cher ange; pardonnez à un pauvre malade, si je ne vous écris pas plus au long. *V.*

LETTRE XCIV. 1769.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 17 de ſeptembre.

LE livre (*) dont vous me parlez, Monſieur, eſt évidemment de deux mains différentes. Tout ce qui précède l'attentat de *Damiens* m'a paru vrai, et écrit d'un ſtyle aſſez pur ; le reſte eſt rempli de ſoléciſmes et de fauſſetés. L'auteur ne ſait ce qu'il dit. Il prend le préſident de *Bézigni* pour le préſident de *Maſſigni*. Il dit qu'on a donné des penſions à tous les juges de *Damiens*, et on n'en a donné qu'aux deux rapporteurs. Il ſe trompe groſſièrement ſur la prétendue union de M. d'*Argenſon* et de M. de *Machault*.

Vous aimez les lettres, Monſieur, et vous êtes aſſez heureux pour ignorer le brigandage qui règne dans la littérature. L'abbé *Desfontaines* fit autrefois une édition clandeſtine de la Henriade, dans laquelle il inféra des vers contre l'académie, pour me brouiller avec elle, et pour m'empêcher d'être de ſon corps. On a eu, cette fois-ci, une intention plus maligne. Ces petits procédés, qui ne ſont pas rares,

(*) Hiſtoire du parlement de Paris.

1769. n'ont pas peu contribué à me faire quitter la France, et à chercher la solitude. L'amitié dont vous m'honorez me console. Je vous prie de me la conserver; j'en sens tout le prix. Je serais enchanté d'avoir l'honneur de vous voir; mais il n'y a pas d'apparence que vous puissiez quitter les Etats de Bourgogne et la cour brillante de M. le prince de *Condé*, pour des montagnes couvertes de neige, et pour un vieux solitaire devenu aussi froid qu'elles.

V.

LETTRE XCV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 de septembre.

Je vous écris, Monseigneur, quand j'ai quelque chose à mander que je crois valoir la peine de vous importuner. Je me tais quand je n'ai rien à dire; et, quand je songe que vous devez recevoir par jour une quarantaine de lettres, je crains de faire la quarante et unième.

Vous me demandez où est la gloire? je vais vous le dire. Un homme qui revient de Gênes, me contait hier qu'il y avait vu un homme

de la cour de l'empereur. Cet allemand, en regardant votre ſtatue, diſait : Voilà le ſeul français qui, depuis le maréchal de *Villars*, ait mérité une grande réputation. Un pareil diſcours eſt quelque choſe. Ce ſeigneur allemand ne ſe doutait pas que vous le ſauriez par moi. 1769.

Vous m'accuſez toujours d'avoir une confiance aveugle en certaines perſonnes. Qui voulez-vous que je conſulte ? Je ne connais aucun comédien, excepté *le Kain*. Il y a vingt et un ans que je n'ai vu Paris, et tous les acteurs ont été reçus depuis ce temps-là. J'ai une autre nièce que madame *Denis*, qui ſe mêle auſſi de jouer quelquefois la comédie dans ſon caſtel. Elle a diſtribué une ou deux fois de mes rôles. J'ai auſſi un neveu, conſeiller au parlement, qui eſt, ſans contredit, le meilleur comique des enquêtes. Je voudrais que la grand'chambre ne fît que ce métier-là, tout en irait mieux.

A propos de grand'chambre, vous devez bien voir, Monſeigneur, par l'énorme brigandage qui régnait dans l'Inde, que ce n'était pas votre ancien protégé *Lalli* qui était coupable. Il y a des choſes qui me font ſaigner le cœur long-temps. Je ſuis un peu le don *Quichotte* des malheureux. Je pourſuis ſans relâche l'affaire des *Sirven*, qui eſt toute

1769. semblable à celle des *Calas*, et j'espère en venir à bout dans quelques semaines. Ces petits succès me consolent beaucoup de ce que les sots appellent malheur.

J'ignore toujours si M. le marquis de *Ximenès* ne s'est pas trompé quand il m'a mandé que vous ordonniez qu'on jouât les Guèbres. Ordonnez ce qu'il vous plaira ; je vous serai sensiblement obligé de tout ce que vous ferez. J'ai la vanité de croire les Guèbres très-dignes de votre protection. Il n'y a qu'un fat de robin qui ait dit que les Guèbres étaient dangereux ; où a-t-il pris cette impertinente idée? craint-il qu'on ne se fasse guèbre à Paris? M. de *Sartine* est bien loin de penser comme cet animal.

Je me mets aux pieds de mon héros, et je le remercie de toutes ses bontés. *V.*

LETTRE

LETTRE XCVI. 1769.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

20 de ſeptembre.

OUI, Madame, je veux vous adreſſer mes idées ſur le ſtyle d'aujourd'hui, ſur l'extinction du génie, et ſur les abus de ce qu'on appelle eſprit; mais avant d'entreprendre cet ouvrage, il faut que je vous parle de cette Hiſtoire du parlement que vous vous êtes fait lire.

Vous vous apercevrez aiſément que les deux derniers chapitres ne peuvent être de la même main qui a fait les autres; ils ſont remplis de ſoléciſmes et de fauſſetés. Le barbouilleur qui a joint ce tableau grimaçant aux autres, qui paraiſſent aſſez fidelles, dit autant de ſottiſes que de mots. Il prend le préſident de *Bézigni* pour le préſident de *Maſſigni*. Il dit que le roi a donné des penſions à tous les juges de *Damiens*, et il eſt public qu'il n'en a donné qu'aux deux rapporteurs. Il ſe trompe ſur toutes les dates; il ſe trompe ſur M. de *Machault*.

1769. Si vous vous ſouvenez de ce petit ouvrage que M. de *Béleſtat* s'attribuait, et qu'il était incapable de faire, vous trouverez que ces deux chapitres ſont du même ſtyle. Je ne veux pas approfondir cette nouvelle iniquité; mais je vous répéterai ce que je viens d'écrire à votre grand'maman : il y a autant de friponneries parmi les gens de lettres, ou ſoi-diſant tels, qu'à la cour. Je ne veux pas les dévoiler pour l'honneur du corps : je ſuis comme les prêtres qui ſauvent toujours, autant qu'ils le peuvent, l'honneur de leurs confrères. Il y a pourtant tel confrère que j'aurais fait pendre aſſez volontiers.

La Beaumelle fit autrefois une édition de la Pucelle, dans laquelle il y avait des vers contre le roi et contre madame de *Pompadour*; et malheureuſement ces vers n'étaient pas mal tournés. Il les fit parvenir à madame de *Pompadour* elle-même, avec un ſinet qui marquait la page où elle était inſultée : cela eſt plus fort que les deux derniers chapitres.

On joua de pareils tours à *Racine*; et le Miſanthrope de *Molière* en cite un de cette eſpèce. Ce qui m'étonne, c'eſt qu'on faſſe de ces horreurs ſans aucun intérêt que celui de nuire, et ſans y pouvoir rien gagner.

Je conçois bien à toute force, qu'on ſoit fripon pour devenir pape ou roi; je conçois

qu'on se permette quelques petites perfidies pour devenir la maîtresse d'un roi ou d'un pape : mais les méchancetés inutiles sont bien sottes. J'en ai vu beaucoup de ce genre en ma vie ; mais, après tout, il y a de plus grands malheurs, et je n'en fais point de pires que la perte des yeux et de l'estomac. 1769.

Par quelle fatalité faut-il que la nature soit notre plus cruel ennemi ? Je commence déjà à redevenir votre confrère quinze-vingt, parce qu'il est tombé de la neige sur nos montagnes. Je pourrais bien aller passer mon hiver dans les pays chauds, comme font les cailles et les hirondelles qui sont beaucoup plus sages que nous.

Vous m'avez parlé quelquefois d'un petit livre sur la raison des animaux ; je pense comme l'auteur. Les essaims de mes abeilles se laissent prendre une à une pour entrer dans la ruche qu'on leur a préparée ; elles ne blessent alors personne ; elles ne donnent pas un coup d'aiguillon. Quelque temps après, il vint des faucheurs qui coupèrent l'herbe d'un pré rempli de fleurs qui convenaient à ces demoiselles ; elles allèrent en corps d'armée défendre leur pré, et mirent les faucheurs en fuite.

Nos guerres ne sont pas si justes, il s'en faut de beaucoup. Si on se contentait de défendre

1769. son bien, on n'aurait rien à se reprocher; mais on prend le bien d'autrui, et cela n'est point du tout honnête.

Cependant il faut avouer que nous sommes un peu moins barbares qu'autrefois; la société est un peu perfectionnée. Je m'en rapporte à vous, Madame, qui en êtes l'ornement. Je me mets à vos pieds. *V.*

LETTRE XCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de septembre.

Mon cher ange, on veut que je vous prie de recommander M. de *Mondion* à M. le duc de *Praslin*. Je vous en prie, de tout mon cœur, vous et madame d'*Argental*. M. le duc de *Praslin* sait de quoi il s'agit, il connaît M. de *Mondion*, il le protége, et vous ne ferez qu'affermir M. le duc de *Praslin* dans ses bontés pour lui.

Quoique je sois actuellement dans un département qui n'a rien de commun avec les vers, cependant je viens de relire cette scène de *Pandore*. Je la trouve assez bien filée, et les raisons de *Mercure* très-bonnes; mais je n'aime point le couplet de *Némésis*.

Je ne veux que vous apprendre
A plaire, à brûler toujours. 1769.

Le mot de *brûler* me choque; et n'eſt point officieux pour la muſique; je ſuis tenté de tourner ainſi ce couplet :

NÈMESIS *ſous la figure de Mercure.*

Confiez-vous à moi; je viens pour vous apprendre
Le grand ſecret d'aimer et de plaire toujours.

PANDORE.

Ah, ſi je le croyais!

NEMESIS.

C'eſt trop vous en défendre;
J'éterniſe vos amours,
Et vous craignez de m'entendre, &c.

Je ſuis encore dans une profonde ignorance ſur cet ordre donné par M. le maréchal de *Richelieu*, de repréſenter à Fontainebleau les Guèbres. M. de *Ximenès* eſt le ſeul qui m'en ait parlé; la choſe devrait être; mais c'eſt probablement une raiſon de croire qu'elle ne ſera pas. C'eſt beaucoup qu'on donne à Fontainebleau le divertiſſement de la Princeſſe de Navarre, les Scythes, Mérope et Tancrède.

Lacombe doit avoir vendu plus de Guèbres

1769. qu'il ne dit ; mais le marché a été mal fait, on ne peut plus y revenir : j'en suis fâché pour *le Kain* ; mais dans quelque temps je tâcherai de l'indemniser.

Je viens à des affaires plus graves : c'est le succès de l'avis que vous donnâtes à *Sirven* ; vous aviez seul raison. Tout le parlement de Toulouse est pour *Sirven*, si j'en crois les nouvelles que je reçois aujourd'hui. On remettra cette famille aussi innocente que malheureuse dans tous ses droits. Je vous le dis et le redis, il s'est fait depuis dix ans une prodigieuse révolution dans tous les parlemens du royaume, excepté dans la grand'chambre de Paris. Il faut laisser mourir les vieux assassins du chevalier de *la Barre*, qui sont en horreur dans l'Europe entière. Un grand souverain me mandait, il y a quelques jours, qu'il les aurait fait enfermer dans les petites maisons de son pays pour toute leur vie.

On ne peut pas assembler les hommes dans la plaine de Grenelle, pour leur prêcher la raison ; mais on éclaire, par des livres de plus d'un genre, les jeunes gens qui sont dignes d'être éclairés, et la lumière se propage d'un bout de l'Europe à l'autre. Les Velches sont toujours les derniers à s'instruire, mais ils s'instruisent à la fin, j'entends les honnêtes gens ; car pour les convulsionnaires, les

bedeaux de paroiſſe et les porte-Dieu, il ne faut pas s'embarraſſer d'eux. 1769.

Adieu, mon divin ange; rien n'eſt plus doux que de faire un peu de bien. *V.*

LETTRE XCVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

22 de ſeptembre.

Les vieux malades, Monſieur, n'écrivent pas quand ils veulent; mais j'en connais un qui a le cœur bien ſenſible pour toutes vos bontés.

Je profite de l'avis que vous m'avez donné de vous adreſſer quelques paquets ſous l'enveloppe du petit-fils d'*Henri IV*. Il m'a paru que les Guèbres n'étaient point indignes de paraître aux yeux d'un prince dont le grand-père a fait l'édit de Nantes. *Henri IV* parla au parlement à peu-près comme l'empereur s'exprime dans cette tragédie. Je ne ſais ſi on ne pourrait pas s'en amuſer à Villers-Cotterets. Il y a une bonne troupe de citoyens qui jouent cette pièce auprès de Paris à Orangis. J'imagine que cette petite ſociété ſe rendrait volontiers aux ordres de monſeigneur le duc d'*Orléans*. M. et madame de *la Harpe* ſont les

principaux acteurs ; je puis vous assurer qu'ils
1769. vous feraient grand plaisir.

Vous aurez bientôt monsieur le marquis de *Jaucourt*. Je souhaite que les eaux savoyardes aient fait du bien à ses oreilles. M. de *Bourcet* est venu tracer la nouvelle ville de Versoy. Il dit que la Corse est un bon pays, qui peut nourrir trois cents mille hommes, s'il est bien cultivé ; en ce cas, le pays que j'habite est bien loin de ressembler à la Corse.

Tous ceux qui reviennent de Corse prétendent que la réputation de *Paoli* était un peu usurpée. S'il s'est mêlé d'être législateur, il ne s'est pas mêlé d'être héros. Quoi qu'il en soit, cette conquête fait beaucoup d'honneur à M. le duc de *Choiseul ;* il gagne un royaume d'une main, et il bâtit une ville de l'autre. Il pourrait dire comme *Lulli* à un page, pendant qu'il tonnait : ,, Mon ami, fais le signe de la ,, croix, car tu vois bien que j'ai les deux ,, mains occupées. ,,

Conservez-moi vos bontés, Monsieur ; elles consolent ma solitude et mes souffrances ; comptez à jamais sur mes tendres et respectueux sentimens.

LETTRE

LETTRE XCIX. 1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de ſeptembre.

VOICI encore une autre requête que *Chabanon* me prie de préſenter à mes anges. Mais qu'a-t-il beſoin de moi? pourquoi prendre un ſi grand tour? Je ſuppoſe qu'il a parlé lui-même. Il s'agit d'une place de garde-marine que le chevalier de *Vezieux* ſollicite auprès de M. le duc de *Praſlin*. Le chevalier de *Vezieux* eſt neveu de M. de *Chabanon*, et recommandé par M. le duc de *Nivernois*. Un mot de mes anges, placé à propos, fera grand bien.

On attend à Lyon que M. de *Sartine* ait déclaré à un de ſes amis qu'il ne ſe mêle point des ſpectacles de cette ville, et qu'il ne leur veut aucun mal. Tout ſe fait bien ridiculement dans votre pays velche. Si M. le duc de *Richelieu* avait voulu, les Guèbres auraient été joués à Fontainebleau, ſans le moindre murmure. Nous n'avons actuellement de reſſource que dans Orangis. Il ſe pourrait bien que M. le duc d'*Orléans* priât bientôt cette troupe de venir jouer à Saint-Cloud ou à Villers-Cotterets; ce ſerait un bel encouragement. Je ne

croirai les Velches dignes d'être français, que
1769. quand on repréſentera, publiquement et ſans contradiction, une pièce où les droits des hommes ſont établis contre les uſurpations des prêtres.

Le vieux ſolitaire malade lève de loin ſes mains aux anges.

LETTRE C.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de ſeptembre.

MON héros voit bien que, lorſque j'ai ſujet d'écrire, je barbouille du papier ſans peine, et que je l'ennuie ſouvent; mais, quand je n'ai rien à dire, je reſpecte ſes occupations, ſes plaiſirs, ſa jeuneſſe, et je me tais. Il y a quarante-neuf ans que mon héros prit l'habitude de ſe moquer de ſon très-humble ſerviteur; il la conſerve et la conſervera. Je n'y fais autre choſe que de faire le plongeon, et d'admirer la conſtance de monſeigneur à m'accabler de ſes lardons.

Je n'étais pas informé de la circonſtance du *Brayer*: il y a mille traits de l'hiſtoire moderne qui échappent à un pauvre ſolitaire retiré au milieu des neiges.

S'il était permis de vous parler sérieuse- 1769.
ment, je vous dirais que je n'ai jamais chargé M. de *Ximenès* de vous parler des Guèbres, ni de vous les présenter. Il a pris tout cela sous son bonnet, qui n'est pas celui du cardinal *Ximenès*, dont il prétend pourtant descendre en ligne droite. Je lui suis très-obligé d'aimer les Guèbres, mais je ne l'ai assurément prié de rien.

J'ai eu l'honneur de vous en envoyer un autre exemplaire, et on en fait encore actuellement une édition bien plus correcte. Tous les honnêtes gens de Paris souhaitent qu'on représente cette pièce. On la joue en province. Une société de particuliers vient de la représenter à la campagne avec beaucoup de succès; on la jouera probablement chez M. le duc d'*Orléans*. Il n'y a pas un seul mot qui puisse avoir le moindre rapport ni à nos mœurs d'aujourd'hui, ni au temps présent. S'il y a quelque chose qui fasse allusion à l'inquisition, nous n'avons point d'inquisition en France; elle y a toujours été en horreur. Le Tartufe, qui était une satire des dévots, et surtout de la morale des jésuites, alors tout-puissans, a été joué par la protection d'un premier gentilhomme de la chambre, et est resté au théâtre pour toujours.

Mahomet, où il est dit :

1769. Quiconque oſe penſer n'eſt pas né pour me croire,

Mahomet, dans lequel il y a un *Séide* qui eſt préciſément *Jacques-Clément*, eſt joué ſouvent ſans que perſonne en murmure. M. de *Sartine* ne demande pas mieux qu'on faſſe aux Guèbres le même honneur; mais il n'oſe pas ſe compromettre. Il n'y a qu'un premier gentilhomme de la chambre, ayant le droit d'être un peu hardi, qui puiſſe prendre ſur lui une telle entrepriſe. Quelques ſots pourraient crier, mais trois à quatre cents mille hommes le béniraient.

J'ai bien ſenti que mon héros, qui a d'ailleurs tant de gloire, ne ſe ſoucierait pas beaucoup de celle-ci; auſſi je me ſuis bien donné de garde de lui en parler, et encore plus de lui en faire parler par M. de *Ximenès*; je lui ai ſeulement préſenté les Guèbres pour l'amuſer. Il viendra un temps où cette pièce paraîtra fort édifiante; ce temps approche, et j'eſpère que mon héros vivra aſſez pour le voir.

Au reſte, il ſait que j'ai juré, depuis longtemps, d'obéir à ſes ordres, et de ne jamais les prévenir; de lui envoyer tout ce qu'il me demanderait, et de ne jamais rien lui dépêcher qu'il ne le demande, parce que je ne puis deviner ſes goûts; je ne dois rien lui

préſenter ſans être sûr qu'il le recevra, et je ne veux rien faire qui ne lui plaiſe. Voilà mon dernier mot pour quatre jours que j'ai à vivre. Je vivrai et je mourrai ſon attaché, ſon obligé et ſon berné. *V.* 1769.

LETTRE CI.

A M. DE CHAMPFORT.

A Ferney, 27 de ſeptembre.

TOUT ce que vous dites, Monſieur, de l'admirable *Molière*, et la manière dont vous le dites, ſont dignes de lui et du beau ſiècle où il a vécu. Vous avez fait ſentir bien adroitement l'abſurde injuſtice dont usèrent envers ce philoſophe du théâtre des perſonnes qui jouaient ſur un théâtre plus reſpecté. Vous avez paſſé habilement ſur l'obſtination avec laquelle un débauché refuſa la ſépulture à un ſage. L'archevêque *Chanvalon* mourut depuis, comme vous ſavez, à Conflans, de la mort des bienheureux, ſur madame de *Leſdiguières*, et il fut enterré pompeuſement au ſon de toutes les cloches, avec toutes les belles cérémonies qui conduiſent infailliblement l'ame d'un archevêque dans l'empyrée. Mais *Louis XIV* avait eu bien de la peine à empêcher que

—— celui qui était supérieur à *Plaute* et à *Térence*
1769. ne fût jeté à la voirie ; c'était le dessein de l'archevêque et des dames de la halle qui n'étaient pas philosophes.

Les Anglais nous avaient donné, cent ans auparavant, un autre exemple ; ils avaient érigé, dans la cathédrale de Stafford, un monument magnifique à *Shakespeare* qui pourtant n'est guère comparable à *Molière* ni pour l'art ni pour les mœurs.

Vous n'ignorez pas qu'on vient d'établir une espèce de jeux séculaires en l'honneur de *Shakespeare*, en Angleterre. Ils viennent d'être célébrés avec une extrême magnificence : il y a eu, dit-on, des tables pour mille personnes. Les dépenses qu'on a faites pour cette fête enrichiraient tout le Parnasse français.

Il me semble que le génie n'est pas encouragé en France avec une telle profusion. J'ai vu même quelquefois de petites persécutions être chez les Français la seule récompense de ceux qui les ont éclairés. Une chose qui m'a toujours réjoui, c'est qu'on m'a assuré que *Martin Fréron* avait beaucoup plus gagné avec son *Ane littéraire*, que *Corneille* avec le Cid et Cinna ; mais aussi ce n'est pas chez les Français que la chose est arrivée, c'est chez les Velches.

Il s'en faut bien, Monsieur, que vous soyez

velche; vous êtes un des français les plus aimables, et j'espère que vous ferez de plus en plus honneur à votre patrie. 1769.

Je vous suis très-obligé de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre ouvrage qui a remporté le prix et qui le mérite.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que je vous dois, Monsieur, votre, &c.

LETTRE CII.

A M. SERVAN,

AVOCAT GENERAL DE GRENOBLE.

A Ferney, 27 de septembre.

C'EST votre vie, Monsieur, et non pas la mienne qui est utile au monde. Je ne suis que *vox clamantis in deserto*; et j'ajoute que, *vien' rauca e perde il canto e la favella*. De plus, cette vieille voix ne part que du gosier d'un homme sans crédit, et qui n'a d'autre mission que celle de son amour pour une honnête liberté, de son respect pour les bonnes lois, et de son horreur pour des ordonnances ou des usages absurdes, dictés par l'avarice, par la tyrannie, par la grossièreté, par des besoins particuliers

1769. et passagers ; et qui enfin, pour comble de démence, subsistent encore quand les besoins ne subsistent plus. Il n'appartient, Monsieur, qu'à un magistrat tel que vous, d'élever une voix qui sera respectée, non-seulement par son éloquence singulière, mais par le droit de parler que vous avez dans la place où vous êtes.

C'est à vous de montrer combien il est absurde qu'un évêque se mêle de décider des jours où je puis labourer mon champ et faucher mes prés, sans offenser DIEU ; combien il est impertinent que des paysans, qui font carême toute l'année, et qui n'ont pas de quoi acheter des soles comme les évêques, ne puissent manger pendant quarante jours les œufs de leur basse-cour sans la permission de ces mêmes évêques. Qu'ils bénissent nos mariages, à la bonne heure ; mais leur appartient-il de décider des empêchemens ? tout cela ne doit-il pas être du ressort des magistrats ? et ne portons-nous pas encore aujourd'hui les restes de ces chaînes de fer dont ces tyrans sacrés nous ont chargés autrefois ? Les prêtres ne doivent que prier DIEU pour nous, et non pas nous juger.

J'attends avec impatience que vous mettiez ces vérités dans tout leur jour, avec la force de votre style qui ne perdra rien par la sagesse

de votre esprit : vous rendrez un service éternel à la France. 1769.

Vous nous ferez sortir du chaos où nous sommes, chaos que *Louis XIV* a voulu en vain débrouiller. Nos petits enfans s'étonneront peut-être un jour que la France ait été composée de provinces devenues, par la législation même, ennemies les unes des autres. On ne pourra comprendre à Lyon que les marchandises du Dauphiné aient payé des droits d'entrée, comme si elles venaient de Russie. On change de lois en changeant de chevaux de poste; on perd au-delà du Rhône un procès qu'on gagne en-deçà.

S'il y a quelque uniformité dans les lois criminelles, elle est barbare. On accorde le secours d'un avocat à un banqueroutier évidemment frauduleux, et on le refuse à un homme accusé d'un crime équivoque.

Si un homme, qui a reçu un assigné pour être ouï, est absent du royaume, et s'il ignore le tour qu'on lui joue, on commence par confisquer son bien. Que dis-je! la confiscation, dans tous les cas, est-elle autre chose qu'une rapine, et si bien rapine que ce fut *Sylla* qui l'inventa? DIEU punissait, dit-on, jusqu'à la quatrième génération chez le misérable peuple juif, et on punit toutes les générations chez le misérable peuple velche. Cette volerie n'est

1769. pas connue dans votre province ; mais pourquoi réduire ailleurs des enfans à l'aumône, parce que leur père a été malheureux ? Un veiche dégoûté de la vie, et souvent avec très-grande raison, s'avise de séparer son ame de son corps ; et, pour consoler le fils, on donne son bien au roi qui en accorde presque toujours la moitié à la première fille d'opéra qui le fait demander par un de ses amans ; l'autre moitié appartient de droit à messieurs les fermiers généraux.

Je ne parle pas de la *torture* à laquelle de vieux grands chambriers appliquent si légèrement les innocens comme les coupables. Pourquoi, par exemple, faire souffrir la torture au chevalier de *la Barre* ? était-ce pour savoir s'il avait chanté trois chansons contre *Marie-Magdeleine*, au lieu de deux ? est-ce chez les Iroquois, ou dans le pays des tigres, qu'on a rendu cette sentence ? L'impératrice de Russie, de ce pays qui était si barbare il y a cinquante ans, m'a mandé qu'aujourd'hui, dans son empire de deux mille lieues, il n'y a pas un seul juge qui n'eût fait mettre aux petites maisons de Russie les auteurs d'un pareil jugement ; ce sont ses propres paroles.

Puisse votre faible santé, Monsieur, vous laisser achever promptement le grand ouvrage que vous avez entrepris, et que l'humanité

attend de vous ! Nous avons croupi, depuis *Clovis*, dans la fange ; lavez-nous donc avec votre hyſope, ou du moins cognez-nous le nez dans notre ordure, ſi nous ne voulons pas être lavés. 1769.

M. l'abbé de *Rosi* a dû vous dire à quel point je vous eſtime, je vous aime et je vous reſpecte. Souffrez que je vous le diſe encore dans l'effuſion de mon cœur.

LETTRE CIII.

A M. PANCKOUCKE.

29 de ſeptembre.

J'APPROUVE fort votre deſſein de faire un ſupplément à l'*Encyclopédie*. Je ſouhaite qu'il ne ſe trouve plus d'*Abraham Chaumeix*, et que ceux qui ont condamné les thèſes contre *Ariſtote*, l'émétique, la circulation du ſang, la gravitation, l'inoculation, le quinzième chapitre de *Béliſaire*, ſoient ſi las de leurs anciennes bévues, qu'ils n'en faſſent plus de nouvelles. J'oſe même eſpérer qu'à la fin on donnera en France quelques droits d'hoſpitalité à cette étrangère qu'on nomme *la Vérité*, qu'on a toujours ſi mal reçue. Le miniſtère verra qu'il n'y a nulle gloire à commander à

1769. un peuple de fots, et que, s'il y avait dans le monde un roi des génies et un roi des grues, le roi des génies aurait le pas.

Vous vous moquez de moi, et vous m'offenfez en me propofant dix-huit mille francs pour barbouiller des idées que vous pourrez inférer dans vos in-folio. C'eft fe moquer d'imaginer qu'à foixante-feize ans je puiffe être utile à la littérature ; et c'eft un peu m'inſulter que de me propofer dix-huit mille francs pour environ fix cents pages. Vous favez que j'ai donné toutes mes fottifes *gratis* à des génevois, je ne les vendrai pas à des parifiens. J'ai à me plaindre, où plutôt à les plaindre, de s'être obftinés à rechercher tout ce qui a pu m'échapper, et qui ne méritait pas de voir le jour (*). Vous en porterez la peine, car je vous certifie que vous ne vendrez pas cet énorme fatras.

A l'égard de votre Encyclopédie, je pourrais, dans deux ou trois mois, commencer à vous faire les articles fuivans : *Entendement humain*, *Eglogue*, *Elégie*, *Epopée*, en ajoutant quelques notes hiftoriques à l'article de monfieur *Marmontel*. *Epreuve*, *Fable*. On peut faire une comparaifon agréable des fables inventées par l'*Arioſte* et imitées par *la Fontaine*. *Fanatiſme* (hiftoire du), cela peut être très-intéreffant.

(*) L'édition de Genève, in-4°.

Femme, article ridicule, qui peut devenir instructif et piquant. *Fatalité;* on peut dire sur cet article des choses très-frappantes tirées de l'histoire. *Folie;* il y a des choses sages à dire sur les fous. *Génie;* on peut en parler encore sans en avoir. *Langage;* cet article peut être immense. *Juifs;* on peut proposer des idées très-curieuses sur leur histoire, sans trop effaroucher. *Loi;* examiner s'il y a des lois fondamentales. *Locke;* il faut le justifier sur une erreur qu'on lui attribue à son article. *Main-morte;* on me fournira un excellent article sur cette jurisprudence barbare. *Mallebranche;* son système peut fournir des réflexions fort curieuses. *Métempsycose*, *Métamorphose*, bons articles à traiter. 1769.

Je vous indiquerai les autres matières sur lesquelles je pourrai travailler, mais c'est à condition que je ferai en vie, car je vous réponds que si je suis mort, vous n'aurez pas une ligne de moi.

Quant à l'italien qui veut, dit-on, refondre, avec quelques suisses, l'*Encyclopédie* faite par des français, je n'ai jamais entendu parler de lui dans ma retraite.

1769.

LETTRE CIV.

A M. VERNES.

Le 9 d'octobre.

MON cher philosophe, si DIEU a dit : *Croissez et multipliez*, voici deux personnes qui veulent obéir à DIEU. L'une est catholique romain, l'autre est de votre religion, et née à Berne. Nos belles lois de 1685 ne permettent pas à un serviteur du pape d'épouser une servante de *Zuingle*; mais je crois que vous regardez DIEU comme le père de tous les garçons et de toutes les filles. Vous savez que la femme fidelle peut convertir le mari infidelle.

Tâchez, mon cher philosophe, de faire en sorte que ces deux personnes puissent se marier à Genève. Je vous demande votre protection pour elles; mais ne me nommez pas; car le mariage est un sacrement dans notre Eglise, et l'on m'accuse, quoiqu'assez mal à propos, de ne pas croire assez aux sept sacremens.

Permettez-moi de vous embrasser de tout mon cœur, sans cérémonie.

LETTRE CV.

1769.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 10 d'octobre.

MON héros, dans ſa dernière lettre, a daigné me gliſſer un petit mot de ſon jardin. Je ſuis, comme *Adam*, exclus du paradis terreſtre, et je ſuis devenu laboureur comme lui. Je vous aſſure, Monſeigneur, que jamais mon cœur n'a été pénétré d'une plus tendre reconnaiſſance. Oſerais-je vous ſupplier de vouloir bien faire valoir, auprès de votre amie, les ſentimens dont la démarche qu'elle a bien voulu faire m'a pénétré? J'ai été tenté de l'en remercier; mais je n'oſe, et je vous demande ſur cela vos ordres.

Au reſte, il n'y a pas d'apparence que j'aye l'impudence de me préſenter devant vous dans le bel état où je ſuis. Il n'eſt bruit dans le monde que de votre perruque en bourſe, et je ne puis être coiffé que d'un bonnet de nuit. Toutes les perſonnes qui vous approchent, jurent que vous avez trente-trois à trente-quatre ans tout au plus. Vous ne marchez pas, vous courez; vous êtes debout toute la journée. On aſſure que vous avez beaucoup plus de ſanté que vous n'en aviez à Cloſter-Seven,

—— et que vous commanderiez une armée plus
1769. leſtement que jamais. Pour moi, je ne pourrais pas vous ſervir de ſecrétaire, encore moins de coureur. La raiſon en eſt, que mes fuſeaux, que j'appelais jambes, ne peuvent plus porter votre ſerviteur, et que mes yeux ſont entièrement à la *Chaulieu*, bordés de groſſes cordes rouges et blanches, depuis qu'il a neigé ſur nos montagnes. Vous qui êtes un grand chimiſte, vous me direz pourquoi la neige que je ne vois point me rend aveugle, et pourquoi j'ai les yeux très-bons dès que le printemps eſt revenu. Comme vous êtes parfaitement en cour, je vous demanderai une place aux Quinze-vingts pour l'hiver. Je défie toute votre académie des ſciences de me donner la raiſon de ce phénomène; il eſt particulier au pays que j'habite. J'ai un ex-jéſuite, auprès de moi, qui eſt préciſément dans le même cas, et pluſieurs autres perſonnes éprouvent cette même faveur de la nature. Plus j'examine les choſes, et plus je vois qu'on ne peut rendre raiſon de rien.

J'ai à vous dire qu'on imprime actuellement, dans le pays étranger, *les Souvenirs* de madame de *Caylus*. Elle fait un portrait fort plaiſant de M. le duc de *Richelieu* votre père, et votre père véritable, quoi que vous en diſiez; je vois que c'était un bel eſprit,

et

et que l'hôtel de Richelieu l'emportait sur l'hôtel de Rambouillet. 1769.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous remercier encore, au nom des Scythes, de la vieille Mérope et de Tancrède.

On vient donc de jouer une tragédie anglaise à Paris; je commence à croire que nous devenons trop anglais, et qu'il nous siérait mieux d'être français. C'est votre affaire, car c'est à vous à soutenir l'honneur du pays.

Agréez toujours mon tendre respect et mon inviolable attachement. *V.*

LETTRE CVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 d'octobre.

MON cher ange, j'aurais dû plutôt vous faire mon compliment de condoléance sur votre triste voyage d'Orangis; je vous aurais demandé ce que c'est qu'Orangis, à qui appartient Orangis, s'il y a un beau théâtre à Orangis? mais j'ai été dans un plus triste état que vous. Figurez-vous qu'au premier d'octobre il est tombé de la neige dans mon pays; j'ai passé tout d'un coup de Naples

1769. à la Sibérie ; cela n'a pas raccommodé ma vieille et languiſſante machine. On me dira que je dois être accoutumé, depuis quinze ans, à ces alternatives ; mais c'eſt préciſément parce que je les éprouve depuis quinze ans, que je ne les peux plus ſupporter. On me dira encore : *George-Dandin*, vous l'avez voulu ; *George* répondra comme les autres hommes : J'ai été ſéduit, je me ſuis trompé, la plus belle vue du monde m'a tourné la tête, je ſouffre, je me repens : voilà comme le genre-humain eſt fait.

Si les hommes étaient ſages, ils ſe mettraient toujours au ſoleil, et fuiraient le vent du nord comme leur ennemi capital. Voyez les chiens, ils ſe mettent toujours au coin du feu ; et, quand il y a un rayon de ſoleil, ils y courent. *La Motte*, qui demeurait ſur votre quai, ſe feſait porter en chaiſe depuis dix heures juſqu'à midi, ſur le pavé qui borde la galerie du louvre, et là il était doucement cuit à un feu de réverbère.

J'ai peur que les maladies de madame d'*Argental* ne viennent en partie de votre expoſition au nord. N'avez-vous jamais remarqué que tous ceux qui habitent ſur le quai des orfévres ont la face rubiconde et un embonpoint de chanoine, et que ceux qui demeurent à quatre toiſes derrière eux,

sur le quai des morfondus, ont presque tous des visages d'excommuniés. 1769.

C'est assez parler du vent du nord que je déteste et qui me tue.

Vous avez sans doute vu Hamlet ; les ombres vont devenir à la mode ; j'ai ouvert modestement la carrière, on va y courir à bride abattue ; *domandavo equa non tempesta.* J'ai voulu animer un peu le théâtre en y mettant plus d'action, et tout actuellement est action et pantomime ; il n'y a rien de si sacré dont on n'abuse. Nous allons tomber en tout dans l'outré et dans le gigantesque ; adieu les beaux vers, adieu les sentimens du cœur, adieu tout. La musique ne sera bientôt plus qu'un charivari italien, et les pièces de théâtre ne seront plus que des tours de passe-passe. On a voulu tout perfectionner, et tout a dégénéré : je dégénère aussi tout comme un autre. J'ai pourtant envoyé à mon ami *la Borde* le petit changement que je vous avais envoyé pour Pandore, un peu enjolivé. Je vous avoue que j'aime beaucoup cette *Pandore*, parce que *Jupiter* est absolument dans son tort ; et je trouve extrêmement plaisant d'avoir mis la philosophie à l'opéra. Si on joue Pandore, je serais homme à me faire porter en litière à ce spectacle ; mais, *sic vos non vobis mellificatis apes.*

1769. J'ai donné quelquefois à Paris des plaisirs dont je n'ai point tâté. J'ai travaillé de toute façon pour les autres, et non pas pour moi ; en vérité, rien n'est plus noble.

Je vous ai envoyé, je crois, deux placets pour M. le duc de *Praslin* ; ce n'est point encore pour moi, je ne suis point marin, dont bien me fâche ; je me meurs sur un vaisseau ; sans cela, est-ce que je n'aurais pas été à la Chine, il y a plus de trente ans, pour oublier toutes les persécutions que j'essuyais à Paris, et que j'ai toujours sur le cœur.

Mille tendres respects à madame d'*Argental*.

A propos, si tout est chez moi en décadence, mon tendre attachement pour vous ne l'est pas.

LETTRE CVII. 1769.

A M. LUNEAU DE BOISGERMAIN. (*).

Du château de Ferney, le 21 d'octobre.

Je suis très-malade, Monsieur; je ne verrai pas long-temps les malheurs des gens de lettres.

Je ne vois pas qu'on puisse rien ajouter ni répondre au factum de M. *Linguet*.

Il me paraît que les toiliers, les droguistes, les vergettiers, les menuisiers, les doreurs n'ont jamais empêché un peintre de vendre son tableau, même avec sa bordure. Monsieur le doyen du parlement de Bourgogne veut bien me vendre tous les ans un peu de son bon vin, sans que les cabaretiers lui aient jamais fait de procès.

Pour les gens de lettres, c'est une autre affaire; il faut qu'ils soient écrasés, attendu qu'ils ne font point corps, et qu'ils ne sont que des membres très-épars.

En 1753, on me proposa de faire à Lyon une très-jolie édition du Siècle de *Louis XIV*;

(*) M. *Luneau* était en procès avec les libraires qui n'entendaient pas que les auteurs vendissent ou échangeassent leurs ouvrages.

une personne très-intelligente et très-bienfe-
1769. sante persuada au cardinal de *Tençin* que c'était un livre contre *Louis XIV*; le cardinal l'écrivit au roi, et j'ai vu la réponse de sa Majesté.

La vie est hérissée de ces épines, et je n'y fais d'autres remèdes que de cultiver son jardin.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

30 d'octobre.

LA charmante lettre que vous m'avez écrite, mon cher chambellan de la législatrice victorieuse! Je vous avais déjà fait mon compliment par M. d'*Eck*; j'étais alors trop malade pour écrire. C'est donc Cotcin qu'il faut dire, et non pas Choctzim; moi je l'appelle *Triomphopolis*.

Je me flatte que le code des lois s'achèvera parmi les victoires. *Mars* est, dit-on, le dieu de la Thrace où réside son pauvre serviteur *Moustapha*; mais *Minerve* réside à Pétersbourg, et vous savez que, dans *Homère*, *Minerve* l'emporte beaucoup sur *Mars*.

Quel *Mars* que *Moustapha* !

A propos, *Orphée* était de Thrace aussi ; faites-y donc un petit voyage, à la suite de sa Majesté impériale. Ah, s'il me restait encore un peu de voix, je chanterais, comme les cygnes, en mourant. Il est bien triste pour moi de mêler de si loin mes acclamations aux vôtres. Je vous embrasse mille fois dans les transports de ma joie. Mille respects à madame la comtesse de *Schouvalof*. 1769.

Je présente mes très-humbles et mes tendres félicitations à M. le prince *Gallitzin*, ci-devant ambassadeur tant chez les Français que chez les Velches, et à M. le comte de *Voronzof* qui est, je crois, à présent à votre cour.

Permettez-moi de faire mettre dans la Gazette de Berne, qui va en France, les détails intéressans de votre lettre.

LETTRE CIX.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

30 d'octobre.

Si j'en avais cru mon cœur, je vous aurais remercié plutôt, mon très-cher confrère. Vous avez fait une manœuvre de grand politique, en ne vous trouvant point au rendez-vous.

1769. Je ſuis perſuadé qu'on aurait fait valoir en vain les louanges prodiguées dans la pièce (*) aux pontifes, gens de bien et tolérans. Il y a des traits qui auraient déplu à l'archi-triclin, tout homme de bien et tolérant qu'il eſt.

M. de *la Verpilière* ne riſque certainement pas plus à faire repréſenter cette pièce que de me donner à ſouper à Lyon; ſi j'étais homme à ſouper; mais je crois toujours qu'il eſt bon d'en différer la repréſentation juſqu'au départ du primat: alors ſoyez très-sûr que je partirai, et que je viendrai vous voir mort ou vif. Si je meurs à Lyon, ſes grands vicaires ne me refuſeront pas la ſépulture; et ſi je reſpire encore, ce ſera pour vous ouvrir mon cœur, et pour voir, s'il ſe peut, les fruits de la raiſon éclore dans une ville plus occupée de manufactures que de philoſophie.

Si vous avez ces fragmens de *Michon* et de *Michette*, qu'on vous a tant vantés, je vous demande en grâce de me les envoyer. Le titre m'en paraît un peu ridicule. On dit que c'eſt une ſatire contre trois conſeillers au parlement. Je ſoupçonne un très-grand ſeigneur d'en être l'auteur, mais je ne puis lui pardonner de n'avoir pas le courage de l'avouer; ce procédé eſt infame. J'ai bien de la peine à

(*) Les Guèbres.

croire

croire qu'une ſatire, ſur un tel ſujet, ſoit auſſi bonne qu'on le dit. Ceux qui font courir leurs ouvrages ſous le nom d'autrui, ſont réellement coupables du crime de faux ; mais il s'agit de confronter les écritures. Tout ce que je puis vous dire, c'eſt que je ne connais ni *Michon*, ni *Michette*, ni les trois conſeillers au parlement dont il eſt queſtion ; et que l'auteur, quel qu'il ſoit, eſt un mal-honnête homme s'il m'impute cette rapſodie. 1769.

Adieu, mon cher confrère ; je vous embraſſe toujours avec le déſir de vous voir.

LETTRE CX.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 d'octobre.

Je ne peux trop vous remercier, Monſieur, des éclairciſſemens que vous avez la bonté de me donner ſur les événemens dont vous avez été témoin. Permettez-moi de répondre, par une petite anecdote, aux vôtres. C'eſt moi qui imaginai d'engager M. le maréchal de *Richelieu* à faire ce qu'il pourrait pour ſauver la vie à ce pauvre amiral *Bing*. Je l'avais fort connu dans ſa jeuneſſe ; et afin de donner plus de poids au témoignage de M. le maréchal

—— de *Richelieu*, je feignis de ne le pas connaître.
1769. Je priai donc votre général de m'écrire une lettre ostensible, dans laquelle il dirait qu'ayant été témoin de la bataille navale, il était obligé de rendre justice à la conduite de l'amiral *Bing* qui, étant sous le vent, n'avait pu s'approcher du vaisseau de M. de *la Galissonnière*. Monsieur le maréchal eut la générosité d'écrire cette lettre; je l'envoyai à M. l'amiral *Bing*; elle fit impression sur l'esprit de deux juges du conseil de guerre, mais le parti opposé était trop fort.

Vos réflexions, Monsieur, sur cette mort sont bien justes et bien belles; je crois, comme vous, qu'il est fort égal de mourir sur un échafaud ou sur une paillasse, pourvu que ce soit à quatre-vingt-dix ans.

Je n'ai pu faire autre chose à l'égard de monsieur de *Bussi*, que de le croire sur sa parole; c'est le second de ceux qui portent nouvellement ce nom, avec qui la même chose m'est arrivée.

Je n'ai fait que copier ce que le frère de M. d'*Assas* et le major du régiment m'ont mandé.

Si j'avais été assez heureux, Monsieur, pour recevoir vos instructions plutôt, j'aurais corrigé l'édition in-4° qu'on vient d'achever. Il n'est plus temps, et je n'ai que des remords.

Ma nièce, en arrivant de Paris, m'a parlé

de *Michon* et *Michette* ; on dit que c'eſt une ſatire violente contre trois membres du parlement que, Dieu merci, je n'ai jamais connus. Il faut que celui qui a été aſſez hardi pour la faire, ſoit bien lâche de me l'attribuer. Cet ouvrage par conſéquent ne peut être que d'un coquin ; d'ailleurs, le titre de la pièce annonce, ce me ſemble, un ouvrage du Pont-neuf. Ce n'était pas ainſi qu'*Horace* et *Boileau* intitulaient leurs ſatires. 1769.

Au reſte, j'aurai l'honneur de vous envoyer, dans quelques jours, une nouvelle édition des Guèbres, avec beaucoup d'additions et un diſcours préliminaire aſſez philoſophique, que je ſoumettrai à votre jugement.

S'il me tombe ſous les mains quelque ouvrage paſſable imprimé en Hollande, je vous l'enverrai ſous l'adreſſe que vous m'avez preſcrite, à moins que vous ne donniez un contre-ordre.

Adieu, Monſieur ; conſervez-moi des bontés dont je ſens ſi vivement tout le prix.

J'oubliais de vous parler du meurtre de *Lalli* ; vous ſavez que les Anglais n'aiment pas les Irlandais, et que *Lalli* était ſurtout un des plus violens jacobites. Cependant toute l'Angleterre s'eſt ſoulevée contre le jugement qui a condamné *Lalli* ; on l'a regardé comme une injuſtice barbare, et j'ai vu quelques

livres anglais où l'on ne parle qu'avec horreur
1769. de cette aventure. Joignez-y celle de *la Bourdonaie*, et vous aurez le code de l'ingratitude et de la cruauté ; mais les Anglais ont auſſi leur amiral *Bing*.

Iliacos intra muros peccatur et extra.

LETTRE CXL

A M. MARMONTEL.

Premier de novembre.

Mon cher ami, mon cher confrère, j'ai été enchanté de votre ſouvenir et de votre lettre. Vous dites que tous les hommes ne peuvent pas être grands, mais que tous peuvent être bons : ſavez-vous bien que cette maxime eſt mot à mot dans *Confucius* ? Cela vaut bien la comparaiſon du royaume des cieux avec de la moutarde et de l'argent placé à uſure.

Je conviens, mon cher ami, que la philoſophie s'eſt beaucoup perfectionnée dans ce ſiècle ; mais à qui le devons-nous ? aux Anglais ; ils nous ont appris à raiſonner hardiment. Mais à quoi nous occupons-nous

aujourd'hui ? à faire quelques réflexions ſpirituelles ſur le génie du ſiècle paſſé. 1769.

Songez-vous bien qu'une cabale de jaloux imbécilles a mis pendant quelques années la partie carrée d'*Electre*, d'*Iphianaſſe*, d'*Oreſte* et du petit *Itis*, le tout en vers barbares, à côté des belles ſcènes de *Corneille*, de l'Iphigénie de *Racine*, des rôles de *Phèdre*, de *Burrhus* et d'*Acomat* ? cela ſeul peut empêcher un honnête homme de revenir à Paris.

Cependant je ne veux point mourir ſans vous embraſſer, vous et M. d'*Alembert*, et MM. *Duclos*, de *Saint-Lambert*, *Diderot*, et le petit nombre de ceux qui ſoutiennent, avec le quinzième chapitre de *Bélisaire*, la gloire de la France.

J'aurai beſoin, ſi je ſuis en vie au printemps, d'une petite opération aux yeux, que quinze ans et quinze pieds de neige ont mis dans un terrible déſordre. Je n'approcherai point mon vieux viſage de celui de mademoiſelle *Clairon*, mais j'approcherai mon cœur du ſien. Ses talens étaient uniques, et ſa façon de penſer eſt égale à ſes talens.

Madame *Denis* vous fait les complimens les plus ſincères.

Adieu ; vous ſavez combien je vous aime. Je n'écris guère ; un malade, un laboureur ; un griffonneur n'a pas un moment à lui. *V.*

1769.

LETTRE CXII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, premier de novembre.

Si je ſuis en vie au printemps, Madame, je compte venir paſſer dix ou douze jours auprès de vous avec madame *Denis*. J'aurais beſoin d'une opération aux yeux que je n'oſe haſarder au commencement de l'hiver. Vous me direz que je ſuis bien inſolent de vouloir encore avoir des yeux à mon âge, quand vous n'en avez plus depuis ſi long-temps.

Madame *Denis* dit que vous êtes accoutumée à cette privation; je ne me ſens pas le même courage. Ma conſolation eſt dans la lecture, dans la vue des arbres que j'ai plantés, et du blé que j'ai ſemé. Si cela m'échappe, il ſera temps de finir ma vie qui a été aſſez longue.

J'ai ouï parler d'un jeune homme fort aimable, d'une jolie figure, ayant de l'eſprit, des connaiſſances, un bien honnête, qui, après avoir fait un calcul du bien et du mal, s'eſt tué à Paris d'un coup de piſtolet. Il avait

tort, puiſqu'il était jeune, et que par conſéquent la boîte de *Pandore* lui appartenait de droit. Un prédicant de Genève, qui n'avait que quarante-cinq ans, vient d'en faire autant; c'était une maladie de famille: ſon grand-père, ſon père et ſon frère lui avaient tous donné cet exemple. Cela eſt unique, et mérite une grande conſidération. Gardez-vous bien d'en faire jamais autant; car vous courez, vous ſoupez, vous converſez, et ſurtout vous penſez. Ainſi, Madame, vivez; je vous enverrai bientôt quelque choſe d'honnête, ainſi qu'à votre grand'maman. Je n'ai guère le temps d'écrire des lettres, car je paſſe ma vie à tâcher de faire quelque choſe qui puiſſe vous plaire à toutes deux; j'en ai pour l'hiver. 1769.

J'aime paſſionnément le mari de votre grand'maman; c'eſt une belle ame. Croyez-moi, il vaut mieux que tout le reſte; il ſe ruinera; mais il n'y a pas grand mal, il n'a point d'enfans. Mais ſurtout qu'il ne haïſſe point les philoſophes parce qu'il a plus d'eſprit qu'eux tous; c'eſt une fort mauvaiſe raiſon pour haïr les gens.

Je vois qu'on me regarde comme un homme mort: les uns s'emparent de mes ſottiſes, les autres m'attribuent les leurs. Dieu ſoit béni!

Comment ſe porte le préſident *Hénault*?

—— je m'intéreſſe toujours bien tendrement à lui.
1769. Il a vécu quatre-vingt-deux ans ; ce n'eſt qu'un jour. On aime la vie, mais le néant ne laiſſe pas d'avoir du bon.

Adieu, Madame ; je ſuis à vous juſqu'au premier moment du néant. Madame *Denis* vous en dit autant. *V.*

LETTRE CXIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

8 de novembre.

J'ATTENDS ces jours-ci, Monſeigneur, *les Souvenirs* de madame de *Caylus*. En attendant, j'ai l'honneur de vous envoyer cette nouvelle édition des Guèbres, dont on dit que la préface eſt curieuſe. Comme vous êtes actuellement le ſouverain des ſpectacles, j'ai cru que cela pourrait vous amuſer un moment dans votre royaume.

Je ne vous envoie jamais aucun des petits livrets peu orthodoxes qu'on imprime en Hollande et en Suiſſe. J'ai toujours penſé qu'il m'appartenait moins qu'à perſonne d'oſer me charger de pareils ouvrages, et ſurtout de les envoyer par la poſte. Je n'ai été que trop

calomnié ; je me flatte que vous approuvez ma conduite. 1769.

Madame *Denis* m'a assuré que vous me conservez les bontés dont vous m'honorez depuis cinquante ans. J'ai toujours désiré de ne point mourir sans vous faire ma cour pendant quelques jours ; mais il faudra que je me réduise à consigner cette envie dans mon testament, à moins que vous n'alliez faire un tour à Bordeaux l'été prochain, et que je n'aille aux eaux de Barége : mais qui peut savoir où il sera et ce qu'il fera ? Mon cœur est à vous, mais la destinée n'est à personne ; elle se moque de nous tous.

Daignez agréer mon tendre respect. *V.*

Oserais-je vous supplier, Monseigneur, d'ordonner qu'on joue à Paris les Scythes ? Je n'y ai d'autre intérêt que celui de la justice. Les comédiens ont tiré dix-huit cents francs de la dernière représentation. Je ne demande que l'observation des règles. Pardonnez cette petite délicatesse.

1769.

LETTRE CXIV.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

18 de novembre.

Je suis devenu plus paresseux que jamais, Monsieur, parce que je suis devenu plus faible et plus misérable. Il m'aurait été impossible de faire le voyage de Paris ; je peux à peine faire celui de mon jardin. Madame *Denis* a rapporté une belle lunette, mais il faut avoir des yeux. On perd tout petit à petit, excepté les sentimens qui m'attachent à vous et à madame de *Rochefort*.

Je voudrais bien avoir des complimens à vous faire sur l'accompliſſement des promeſſes qu'on vous a faites. C'eſt-là ce qui m'intéreſſe véritablement; car, en vérité, j'ai beaucoup d'indifférence pour tout le reſte. J'eſpère que M. le duc de *Choiſeul* fera les choſes que vous déſirez. C'eſt la plus belle ame que je connaiſſe; il eſt généreux comme *Aboul-Caſſem*, brillant comme le chevalier de *Grammont*, et travailleur comme M. de *Louvois*. Il aime à faire plaiſir ; vous ſerez trop heureux d'être ſon obligé.

Je compte qu'au printemps vous ſerez un père de famille. Madame de *Rochefort* accouchera

d'un brave philoſophe ; il en faut de cette eſpèce. 1769.

Je voudrais bien vous envoyer une nouvelle édition d'une pièce qui commence ainſi :

Je ſuis las de ſervir : ſouffrirons-nous, mon frère,
Cet aviliſſement du grade militaire ?

mais je ne ſais comment m'y prendre. Il eſt beaucoup plus aiſé d'envoyer des lunettes que des livres.

L'oncle et la nièce diſent tout ce qu'ils peuvent de plus tendre à M. et à madame de *Rochefort*.

LETTRE CXV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

22 de novembre.

Je n'ai pu encore, Monſeigneur, avoir *les Souvenirs;* mais j'ai l'honneur de vous envoyer un petit ouvrage qui ne doit pas vous déplaire : car, après tout, vous avez ſervi ſous *Louis XIV*, vous avez été bleſſé au ſiége de Fribourg ; il me ſemble qu'il vous aimait. La manie qu'on a aujourd'hui de le dénigrer me paraît bien étrange. Rien aſſurément ne me flatterait plus

1769. que de voir mes sentimens d'accord avec les vôtres.

On me mande que les Scythes viennent d'être représentés dans votre royaume de Bordeaux, avec un très-grand succès. Quelque peu de cas que je fasse de ces bagatelles, je vous supplie toujours de vouloir bien ordonner que les comédiens de Paris me rendent la justice qu'ils me doivent ; car en effet, du temps de *Louis XIV*, ils ne manquaient point ainsi aux lois que les premiers gentilshommes de la chambre leur avaient données. Il est si désagréable d'être maltraité par eux, que vous me pardonnerez mes instances réitérées : je vous demande cette grâce au nom de mon ancien attachement et de vos bontés.

Agréez, Monseigneur, mon très-tendre respect. *V.*

LETTRE CXVI. 1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de novembre.

Vous êtes le premier, mon cher ange, à qui je dois apprendre que l'innocence de *Sirven* vient de triompher, que les juges lui ont ouvert les prisons, qu'ils lui ont donné main levée de ses biens saisis par les fermiers du domaine; mais il faut qu'il y ait toujours quelque amertume dans la joie, et quelque absurdité dans les jugemens des hommes. On a compensé les dépens entre le roi et lui; cela me paraît d'un énorme ridicule. De plus, il est fort incertain que messieurs du domaine rendent les arrérages qu'ils ont reçus. *Sirven* en appelle au parlement de Toulouse. J'ose me flatter que ce parlement se fera un honneur de réparer entièrement les malheurs de la famille *Sirven*, et que le roi payera les frais tout du long. Ce n'est pas là le cas où il faut lésiner, et surement le roi trouvera fort bon que les dépens du procès retombent sur lui.

J'ai vu, dans une gazette de Suisse, que M. le duc de *Praslin* quittait le ministère. Ce n'est certainement pas le suisse de votre porte

1769. qui mande ces belles nouvelles ; mais il y a dans Paris un fuiſſe bel eſprit, qui inonde les treize cantons des bruits de ville les plus impertinens.

Mais comment ſe porte madame d'*Argental*? On dit qu'elle eſt languiſſante, qu'elle fait des remèdes : je la plains bien, je ſais ce que c'eſt que cette vie-là. Eſt-ce la peine de vivre quand on ſouffre? oui, car on eſpère toujours qu'on ne ſouffrira pas demain ; du moins, c'eſt ainſi que j'en uſe depuis plus de ſoixante ans. Ce n'eſt pas pour rien que j'ai fait un opéra où l'eſpérance arrive au cinquième acte. On dit que la Pandore de *la Borde* a très-bien réuſſi à la répétition ; mais il y a certains vers où l'on dit que le mari de *Pandore* doit obéir; cela eſt manifeſtement contraire à St *Paul* qui dit expreſſément : *Femmes, obéiſſez à vos maris.* Je croyais avoir rayé cette héréſie de l'opéra.

Mille tendres reſpects, mon cher ange, à vous et à madame d'*Argental*. *V.*

LETTRE CXVII. 1769.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouse.*

Le 30 de novembre.

MON cher philosophe, vous êtes actuellement instruit du contenu de la sentence. Je conseille à *Sirven* de faire tout ce que vous et M. de *la Croix* lui ordonnerez. Son innocence ne peut plus être contestée. Faudra-t-il qu'il lui en coûte de l'argent pour avoir été si indignement accusé, pour avoir été exilé de sa patrie pendant sept ans, et pour avoir vu mourir sa femme de douleur? Je suis prêt à payer les deux cents quatre-vingts livres de frais auxquels on le condamne, mais il ferait plus juste que le juge de Mazamet les payât. Il est vrai que *Sirven* était contumax, mais il ne fallait pas le condamner, lui et sa famille, quand on n'avait nulle preuve contre lui. Le juge et le médecin méritaient tous deux d'être mis au pilori avec un bonnet d'âne sur leur tête.

Je suis bien malade. Je ne puis écrire à M. de *la Croix*. Je vous supplie de lui dire que je suis près de l'aimer autant que je l'estime.

Bonjour, mon cher philosophe.

1769.

LETTRE CXVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

3 de décembre.

ENFIN, Monſeigneur, voici *les Souvenirs* de madame de *Caylus*, que j'attendais depuis ſi long-temps ; ils ſont déteſtablement imprimés. C'eſt dommage que madame de *Caylus* ait eu ſi peu de mémoire. Mais enfin, comme elle parle de tout ce que vous avez connu dans votre première jeuneſſe, et ſurtout de madame la ducheſſe de *Richelieu* votre mère, et de M. le duc de *Richelieu* qui eſt votre père, *quoi qu'on die ;* je ſuis perſuadé que ces *Souvenirs* vous en rappelleront mille autres, et par-là vous feront un grand plaiſir. Je me flatte que le paquet vous parviendra, quoiqu'un peu gros. Permettez-moi de vous faire ſouvenir des Scythes pour le dernier mois de votre règne des menus. On dit qu'il ne ſied pas à un dévot comme moi de ſonger encore aux vanités de ce monde ; mais ce n'eſt pas vanité, c'eſt juſtice. Je vous ſupplie d'être aſſez bon pour me dire ſi *les Souvenirs* de madame de *Caylus* vous ont amuſé.

Recevez, avec votre bonté ordinaire, mon très-tendre reſpect. *V.*

LETTRE

LETTRE CXIX. 1769.

A M. PANCKOUCKE.

6 de décembre.

Vous savez, Monsieur, que je vous regarde comme un homme de lettres et comme mon ami ; c'est à ces titres que je vous écris.

On a besoin sans doute d'un supplément à l'*Encyclopédie ;* on me l'a proposé ; j'y ai travaillé avec ardeur ; j'ai fait servir tous les articles que j'avais déjà insérés dans le grand dictionnaire ; je les ai étendus et fortifiés autant qu'il était en moi ; j'ai actuellement plus de cent articles de prêts. Je les crois sages ; mais, s'ils paraissaient un peu hardis, sans être téméraires, on pourrait trouver des censeurs qui feraient de mauvaises difficultés, et qui ôteraient tout le piquant pour y mettre l'insipide. Je vous réponds bien que tous ceux qui sont à la tête de la librairie, ne mettront aucun obstacle à l'introduction de cet ouvrage en France ; et je vous réponds d'ailleurs qu'il sera vendu dans l'Europe, parce que, tout sage qu'il est, il pourra amuser les oisifs de Moscou, aussi-bien que les oisifs de Berlin. Puisque vous avez été assez hardi pour vous

1769. charger de mes sottises in-4°, il faut que cette sottise-ci soit de la même parure.

Il ne serait pas mal, à mon avis, de faire un petit programme par lequel on avertirait Paris, Moscou, Madrid, Lisbonne et Quimpercorentin, qu'une société de gens de lettres, tous parisiens, et point suisses, va, pour prévenir les jaloux, donner un supplément à l'*Encyclopédie*. On pourrait même, dans ce programme, donner quelque échantillon, comme, par exemple, l'article *Femme*, afin d'amorcer vos chalans.

Au reste, je pense qu'il faut se presser, parce qu'il se pourrait bien faire qu'étant âgé de soixante et seize ans, je fusse placé incessamment dans un cimetière, à côté de mon ivrogne de curé qui prétendait m'enterrer, et qui a été tout étonné que je l'enterrasse.

Encore un mot, Monsieur : avant que vous vous fussiez lancé dans les grandes entreprises, vous aviez, ce semble, ouvert une souscription pour les mal-semaines de *Martin Fréron*. Je me suis aperçu à mon article *Critique*, que je dois dévouer à l'horreur de la postérité les gueux qui, pour de l'argent, ont voulu décrier l'*Encyclopédie* et tous les bons ouvrages de ce siècle, et que c'est une chose aussi amusante qu'utile de rassembler les principales impertinences de tous ces polissons. Envoyez-moi

tout ce que vous avez, jusqu'à ce jour, des imbécilles méchancetés de *Martin*, afin que je le fasse pendre avec les cordes qu'il a filées. 1769.

Je vous embrasse de tout mon cœur sans cérémonie, et je vous prie de vouloir bien faire mes complimens à madame votre femme dont j'ai toujours l'idée dans la tête depuis que je l'ai vue à Ferney.

LETTRE CXX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

11 de décembre.

J'AI envoyé, Madame, à votre grand'maman ce que vous demandez, et ce que j'ai enfin trouvé. Puissiez-vous aussi trouver de quoi vous amuser quand vous êtes seule; c'est un point bien important.

Il y a une hymne de *Santeuil*, qu'on chante dans l'Eglise velche, qui dit que DIEU est occupé continuellement à se contenter et à s'admirer tout seul, et qu'il dit comme dans le Joueur: *Allons, faute, marquis*: mais il faut quelque chose de plus aux faibles humains.

1769. Rien n'eſt ſi triſte que d'être avec ſoi-même ſans occupation. Les tyrans ſavent bien cela, car ils vous mettent quelquefois un homme entre quatre murailles, ſans livres; ce ſupplice eſt pire que la queſtion qui ne dure qu'une heure.

Je vous avertis qu'il n'y a rien que de très-vrai dans ce que votre grand'maman doit vous donner. Reſte à ſavoir ſi ces vérités-là vous attacheront un peu : elles ne feront certainement pas du goût des dames velches qui ne veulent que l'hiſtoire du jour; encore leur hiſtoire du jour roule-t-elle ſur deux ou trois tracaſſeries. Mon hiſtoire du jour à moi, c'eſt celle du genre-humain. Les Turcs chaſſés de la Moldavie, de la Beſſarabie, d'Azoph, d'Erzerum et d'une partie du pays de *Médée*; en un mot, toutes ces grandes révolutions que vous ignorez peut-être à Paris, ne ſont qu'un point ſur la carte de l'univers.

Si ce que je vous envoie vous fatigue et vous ennuie, vous aurez autre choſe, mais pas ſitôt. Je travaille jour et nuit : la raiſon en eſt que j'ai peu de temps à vivre, et que je ne veux pas perdre de temps; mais je voudrais bien auſſi ne pas vous faire perdre le vôtre.

Je ſuis confondu des bontés de votre grand'maman. Je vous les dois, Madame; je vous en remercie du fond de mon cœur. C'eſt un petit ange que madame *Gargantua*. Il y a

une chose qui m'embarrasse; je voudrais que votre grand-papa fût aussi heureux qu'il mérite de l'être. Je voudrais que vous eussiez la bonté de m'en instruire quand vous n'aurez rien à faire. Dites, je vous prie, à M. le président *Hénault* que je lui ferai toujours très-attaché. *V.* 1769.

LETTRE CXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de décembre.

Mon cher ange, vous m'inquiétez et vous me désespérez. Vous n'avez point répondu à trois lettres. On dit que la santé de madame d'*Argental* est dérangée. Que vous coûterait-il de nous informer par un mot, et de nous rassurer. Si heureusement ce qu'on nous a mandé se trouvait faux, je vous parlerais de l'envie qu'on a toujours de jouer les Guèbres à Lyon, du dessein qu'on a de se faire autoriser par M. *Bertin*; je vous demanderais des conseils, je vous dirais que nous espérons obtenir du parlement de Toulouse une espèce de dédommagement pour la famille *Sirven*; je vous prierais de dire un mot à M. le duc de *Praslin* d'une affaire de corsaires, que j'ai pris la liberté de lui recommander, et qui m'intéresse;

1769. je vous parlerais même d'un discours fort désagréable qu'on prétend avoir été tenu au sujet de nos pauvres spectacles, de votre goût pour eux, et de mon tendre et éternel attachement pour vous : mais je ne puis sérieusement vous demander autre chose que de n'avoir pas la cruauté de nous laisser ignorer l'état de madame d'*Argental*.

Nous vous renouvelons, madame *Denis* et moi, les assurances de tout ce que nos cœurs nous disent pour vous deux.

LETTRE CXXII.

A M. CHRISTIN.

11 de décembre.

L'HERMITE de Ferney fait les plus tendres complimens à son cher philosophe de Saint-Claude.

Il est instamment prié d'écrire à son ami, qui est employé en Lorraine, de dire bien positivement où en est l'affaire de ce malheureux *Martin* ; si on la poursuit ; si on a réhabilité la mémoire de cet homme si injustement condamné ; si c'est à la tournelle de Paris que la sentence fut confirmée : cette affaire est très-importante. Ceux qui l'ont mandée à Paris,

sur la foi des lettres reçues de Lorraine, craignent fort d'être compromis, si malheureusement l'ami de M. *Christin* s'est trompé. 1769.

Sirven a été élargi, et il a eu main levée de son bien, malgré la bonne volonté de ses juges subalternes qui voulaient absolument le faire rouer. Il en appelle au parlement de Toulouse qui est très-bien disposé en sa faveur, et il espère qu'il obtiendra des dédommagemens.

Si le solitaire se portait mieux, il pourrait faire donner les étrivières au carme; mais il est trop malade pour entrer dans ces petites discussions. La sottise et l'insolence du carme auraient été dangereuses au quatorzième siècle, mais dans celui-ci on peut prendre le parti d'en rire. Je me trouve d'ailleurs entre le bon et le mauvais larron, entre *Bayle* et *J. Jacques*.

Mon cher philosophe rendra un grand service à la jurisprudence et à la nation, en continuant à son loisir l'ouvrage qu'il a commencé. Il est prié de mettre une grande marge à la copie.

Madame *Denis* et moi, nous vous souhaitons la bonne année; nous aurions bien voulu la finir et la commencer avec vous.

1770.

LETTRE CXXIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL. (*)

Premier de janvier.

MADAME,

VOTRE Excellence saura que, comme j'étais dans ma boutique le jour de la St *Silvestre*, sans rien faire, parce que c'était dimanche, il passa chez moi un pédant qui fait des vers *françois*, et je lui dis : Monsieur le pédant, faites-moi des vers FRANÇOIS pour les étrennes de madame *Gargantua*, et il me fit cela qui ne m'a pas paru trop bon :

Je souhaite à la belle Hortense
Une ame noble, un cœur humain,
Un goût sûr et plein d'indulgence,
Un esprit naturel et fin,
Qui s'exprime comme elle pense ;
Un mari de grande importance,

(*) Cette lettre et plusieurs autres mêlées de poésie ont été communiquées trop tard aux éditeurs pour être insérées dans le volume de Lettres en vers.

Qui

Qui ne faſſe point l'important,
Qui ſerve ſon prince et la France, 1770.
Et qui ſe moque plaiſamment
Des jaloux et de leur engeance ;
Que tous deux ſoient d'intelligence,
Et qu'ils goûtent en concurrence
Le plaiſir de faire du bien.
Ma muſe alors en confidence
Me dit : Ne leur ſouhaite rien.

Il me ſemble, Madame, que moi, qui ne ſuis qu'un typographe, j'aurais fait de meilleurs vers FRANÇOIS que cela, ſi je m'étais adonné à la poëſie FRANÇOISE.

J'ai l'honneur de faire à monſeigneur votre époux comme à vous, Madame les complimens des révérends pères capucins, de tous les maçons de Verſoy, de tous les manœuvres, de tous ceux qui veulent bâtir des maiſons en cette ville où il fait froid comme en Sibérie. J'ai de plus l'honneur d'être avec un profond reſpect,

Madame,

votre, &c. *Guillemet.*

1770.

LETTRE CXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de janvier.

JE vous ſupplie inſtamment, mon cher ange, de me rendre le plus important ſervice. Il faut que madame *le Jeune* me déterre le livre du père *Grifet* ou de frère *Grifet*. On imprime la lettre *A* d'un ſupplément au *Dictionnaire encyclopédique* dans le pays étranger, et frère *Grifet* doit avoir ſa place à l'article *Ana*, *Anecdote*. On peut envoyer le livre aiſément par la poſte, en deux ou trois paquets; pourvu qu'un paquet ne pèſe pas plus de deux livres, il arrive à bon port. *Marin*, *Suard* peuvent le contre-ſigner, rien n'eſt plus aiſé. Madame *le Jeune*, ou ſon ayant cauſe, recevra une lettre de change payable au porteur. Ayez la bonté d'avoir pitié de ma paſſion qui eſt très-vive. J'abuſe de votre complaiſance; mais les jeunes gens ſont actifs, ils ſe démènent pour rendre ſervice. Je vous l'avais bien dit que vous n'aviez que ſoixante et neuf ans. Vous êtes bien injuſte et bien léſineux de m'en accorder à peine ſoixante et quinze, lorſque je ſuis poſſeſſeur de la ſoixante et ſeizième. Il

faut dire que j'en ai ſoixante et dix-huit, et n'y pas manquer ; car, après tout, on ſe fait une conſcience d'affliger trop un pauvre homme qui approche de quatre-vingts. 1770.

Je ſuis bien étonné que cette comédie dont vous parlez ſoit ſi drôle. Par-le-ſang-bleu, Meſſieurs, je ne croyais pas être ſi plaiſant que je ſuis ; mais j'ai plus de tendreſſe pour les Scythes, et une paſſion furieuſe pour les Guèbres. Je tiens que ces Guèbres feraient une révolution.

M. le duc de *Praſlin* a eu la bonté de m'envoyer un détail touchant les diamans pris par les corſaires. J'ai bien peur que ce ne ſoit une affaire finie, et que les propriétaires des diamans n'aient aucun renſeignement, moyennant quoi le corſaire ſe moquera d'eux. Je m'en lave les mains, et je remercie M. le duc de *Praſlin* de toute ſa bonté. Madame *Denis* et moi, nous ſouhaitons à mes deux anges ſanté et proſpérité, cette année 1770. Je ne me ſuis jamais attendu à voir cette année, et j'avais fait plus d'un marché qui a fini à l'an 1760. tant je me ſuis toujours défié de mes forces. J'ai été heureuſement trompé.

Mille tendres reſpects à vous deux. *V.*

1770.

LETTRE CXXV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

5 de janvier.

MONSIEUR,

QUAND l'hermite du mont Jura s'intitulait *le pauvre vieillard*, il n'avait pas tort. Sa ſanté et ſes affaires étaient également dérangées et le ſont encore. Malheur aux vieillards malades! La faibleſſe extrême où il eſt ne lui a pas permis d'écrire pendant un mois entier. Il eſt tout-à-fait hors de combat, et d'ailleurs excédé par des travaux qui l'avaient d'abord conſolé des misères de ce monde.

Soyez très-perſuadé, Monſieur, qu'il n'a jamais trempé dans l'infame complot que quelques parens et amis avaient fait de l'arracher à ſa retraite. Il connaît trop le prix de la liberté et celui du repos néceſſaire à ſon âge. Il eſt ſenſible à vos bontés comme s'il était jeune. Il voit d'ailleurs, avec une honnête indifférence, qui gouverne et qui ne gouverne pas, qui ſe remue beaucoup pour rien et qui ne ſe remue pas, qui tracaſſe et qui ne tracaſſe pas;

il aime, il eſtime votre philoſophie, et rend juſtice à vos différentes ſortes de mérite; il mourra votre très-attaché. 1770.

Si vous n'avez pas un petit livre d'Hollande, intitulé DIEU et les hommes, je pourrai vous en procurer un par un ami; vous n'avez qu'à ordonner.

Si vous voyez M. d'*Alembert*, voici un petit article pour lui.

Je ſais qu'un homme, qui fait des vers mieux que moi, lui a récité des bribes fort jolies d'un petit poëme intitulé *Michaud* ou *Michon* et *Michette*, et qu'il lui a dit que ces gentilleſſes étaient de moi. Le bruit en a couru par la ville. Il eſt clair cependant qu'elles ſont de celui qui les a récitées. C'eſt, dit-on, une ſatire violente contre trois conſeillers au parlement qui ſont des gens fort dangereux. On met tout volontiers ſur mon compte, parce qu'on croit que je peux tout ſupporter, et qu'étant près de mourir, il n'y a pas grand mal de me faire le bouc émiſſaire. Après tout, je crois l'auteur trop galant homme pour m'imputer plus long-temps ſon ouvrage. Il eſt dans une ſituation à ne rien craindre de meſſieurs *Michon* ou *Michaud*, ſuppoſé qu'il y ait des conſeillers de ce nom. Je ne ſuis pas dans le même cas; et, d'ailleurs, je n'ai jamais vu un ſeul vers de cet ouvrage. Je ne doute

1770. pas que M. d'*Alembert*, quand il reverra l'auteur qui n'eſt pas actuellement à Paris, ne lui conſeille généreuſement de ſe déclarer, ou d'enfermer ſon œuvre ſous vingt clefs.

Voilà, Monſieur, ce que je vous ſupplie de montrer à M. d'*Alembert* dans l'occaſion. Je ne lui écris point, je ſuis trop faible, et c'eſt un effort pour moi très-grand de dicter même des lettres.

Adieu, Monſieur; je ſerai juſqu'au dernier moment pénétré pour vous de la plus tendre eſtime. Je ne ceſſe d'admirer un militaire rempli de goût, d'eſprit et de bonté.

LETTRE CXXVI.

A M. DE LA TOURETTE, *à Lyon.*

Le 6 de janvier.

Le vieux malade de Ferney remercie bien tendrement M. de *la Tourette*. Une traduction de la Henriade eſt une preuve que les Italiens ſont convertis. Vous pouviez très-bien, Monſieur, m'envoyer cette traduction par la poſte. M. *Vaſſelier* s'en chargerait très-volontiers. Pour le *Riſleſſioni di un italiano ſoprà la chieſa*, je ne l'ai point, et vous me feriez plaiſir de me faire avoir cet ouvrage.

Il eſt très-vrai qu'on commence à parler bien haut en Italie, et ſurtout à Veniſe. On m'a dit que M. de *Firmian* (*) eſt inſtruit et hardi, et M. de *Tanucci* (**) inſtruit, mais un peu timide. Il a oſé prendre Bénévent qui n'appartenait point au roi de Naples, et n'a pas oſé prendre Caſtro qui lui appartient. 1770.

Madame *Denis* eſt auſſi ſenſible qu'elle le doit à votre ſouvenir. *Dupuits* eſt à ſa campagne; il vous conſerve toute l'amitié qu'on a pour vous dès qu'on vous a connu : c'eſt ainſi que j'en uſe. Conſervez-moi des ſentimens qui me ſont bien chers, et agréez l'inviolable attachement du pauvre vieillard *V.*

LETTRE CXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de janvier.

Vous avez eu la bonté, mon cher ange, de me faire préſent du livre de notre ami *Griſet*, et moi je prends la liberté de vous envoyer un manuſcrit qui ſurement n'eſt pas de lui. Vous voulez vous amuſer avec

(*) Miniſtre de l'empereur à Milan.
(**) Miniſtre du roi de Naples.

1770. madame d'*Argental* de cette comédie de feu l'abbé de *Châteauneuf*, mort il y a plus de soixante ans. Je vous envoie une copie que j'ai fait faire sur le champ à la réception de vos ordres. Mon manuscrit est bien meilleur que celui de *Thiriot*, plus ample, plus correct, beaucoup plus plaisant à mon gré, et purgé surtout des expressions qui pourraient présenter la moindre idée de dévotion, et par conséquent de scandale. Je ne sais si vous trouverez la pièce passable; elle est bien différente du goût d'aujourd'hui; ce n'est point du tout une tragi-comédie de *la Chaussée*; elle m'a paru tenir un peu de l'ancien style; mais on ne rit plus, et on ne veut plus rire.

Si vous supposez pourtant, vous et madame d'*Argental*, qu'on puisse encore aller à la comédie pour s'épanouir la rate; si vous trouvez dans cette pièce des mœurs vraies et quelque chose de plaisant, alors on pourra la faire jouer. Il n'y aura nulle difficulté du côté de la police; mais, en ce cas, il faudrait envoyer chercher *Thiriot*, et lui donner copie de la copie que je vous envoie, en lui recommandant le secret: il est intéressé à le garder. Je lui envoyai ce rogaton, il y a quelques mois, pour lui aider à faire ressource; et comme je lui mandai que tous les émolumens ne seraient pas pour lui, il se pourrait bien

faire auſſi que votre protégé *le Kain* en retirât quelque avantage. 1770.

Je ne ſais point où demeure *Thiriot* qui change de gîte tous les ſix mois, et qui ne m'a point écrit depuis plus de quatre. On peut s'informer de ſa demeure chez le ſecrétaire de M. d'*Ormeſſon*, nommé *Faget de Villeneuve*; voilà tout ce que j'en ſais.

Je vous avertis que je prends la liberté d'envoyer à M. le duc de *Praſlin* la pièce de l'abbé de *Châteauneuf*; il la lira s'il veut, et ſera dans le ſecret pour ſe dépiquer des belles manières des Anglais et de meſſieurs de Tunis. Je lui écris en même temps pour le remercier de ſes bontés pour les vingt-ſix diamans qui courent grand riſque d'être perdus, attendu que les marchands n'ont rien fait en forme juridique.

J'ignore encore ſi on oſera faire jouer à Toulouſe la tragédie de la Tolérance; ce ſerait prêcher l'Alcoran à Rome. Je ſais ſeulement qu'on la répète actuellement à Grenoble, mais il n'eſt pas bien sûr qu'on l'y joue.

Vous me feriez plaiſir, mon cher ange, de m'apprendre ſi M. le maréchal de *Richelieu* va à Bordeaux, comme on me l'a mandé. Il eſt ſi occupé de ſes grandes affaires qu'il ne m'écrit point.

Je ne ſais ſi vous ſavez qu'on a mis dans

1770. quelques gazettes qu'on donnait la Corse au duc de Parme, et que vous étiez chargé de cette négociation. Il est bon que vous soyez informé des bruits qui courent, quelque mal fondés qu'ils puissent être.

Le progrès des armes de *Catau* est très-certain. On n'a jamais fait une campagne plus heureuse. Si elle continue sur ce ton, elle sera l'automne prochain dans Constantinople. Nos opéra comiques sont bien brillans, mais ils n'approchent pas de cette pièce étonnante qui se joue des bords du Danube au mont Caucase et à la mer Caspienne. Les géographes doivent avoir de grands plaisirs.

L'oncle et la nièce se mettent sous les ailes des anges. *V.*

A propos, c'est bien à vous de parler de neige ; nous en avons dix pieds de haut, et quatre-vingts lieues de pourtour.

Nota bene que si on me soupçonne d'être le prête-nom de l'abbé de *Châteauneuf*, tout est perdu.

LETTRE CXXVIII. 1770.

AU MEME.

24 de janvier.

C'EST pour dire à mes anges que, dans l'idée de les amuſer, et au riſque de les ennuyer, j'ai envoyé un énorme paquet que j'ai pris la liberté d'adreſſer à M. le duc de *Praſlin*. Ce paquet contient une pièce qui a l'air d'être du temps paſſé, et qu'on attribue à l'abbé de *Châteauneuf* ou à *Raimond* le grec, comme on voudra.

Cet énorme paquet doit être actuellement arrivé à l'hôtel des anges. Ils s'apercevront que, par une juſte Providence, une pièce, dont le principal perſonnage eſt un caiſſier dévot, vient tout juſte dans le temps des cilices du ſieur *Billard* et des confeſſions de l'abbé *Grizel*. Je ne bénirai pourtant pas la Providence *ſi queſta coioneria* n'amuſe pas mes anges.

J'ai lu le livre de l'abbé *Galliani*. O le plaiſant homme! ô le drôle de corps! On n'a jamais eu plus gaiement raiſon. Faut-il qu'un napolitain donne aux Français des leçons de plaiſanterie et de police! Cet homme-là ferait

—— rire la grand'chambre, mais je ne sais s'il
1770. viendrait à bout de l'instruire.

J'ai vraiment lu Bayard et Hamlet. Je me réfugie sous les ailes de mes anges. *V.*

LETTRE CXXIX.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 24 de janvier.

MON cher *Cicéron*, je reçois les papiers que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Vous voyez bien qu'il n'y a là qu'un ménage de gâté. J'entends fort mal les affaires; mais je ne crois pas que la sentence du lieutenant civil, qui ordonne qu'on enfermera chez des moines, par avis de parens, un fils de famille, en cas que le roi lui rende la liberté, puisse subsister après dix ans, quand le père et la mère sont morts, quand le fils de famille est père de famille, quand il a cinquante-trois ans, quand sa mère s'est opposée à cette étonnante sentence, et l'a fait son légataire universel.

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.

J'ignore encore si l'homme aux cinquante-trois ans ne ressemble pas aux nèfles qui ne mûrissent que sur la paille. Je me suis chargé

par pitié de deux personnes fort extraordinaires ; l'une est cet original, l'autre est une nièce de l'abbé *Nollet*, qui lui est attachée depuis quatorze ans, et qu'on va tâcher de marier. 1770.

L'affaire principale est d'achever de payer le peu de dettes contractées dans ce pays par le sieur interdit, de procurer audit interdit des meubles, et de ne lui pas laisser toucher un denier, attendu que je suis prêt à signer avec les parens qu'il a la tête un peu légère, avec l'air posé d'un homme capable.

Je vous supplie très-instamment, mon cher *Cicéron*, de me donner des nouvelles positives des deux mille écus, afin que je prenne des mesures justes, et qu'après l'avoir *alimenté*, *rasé*, *désaltéré*, *porté* pendant un an, on ne m'accuse pas d'avoir la tête aussi légère que lui.

Point de nouvelles de *Sirven*, sinon qu'il est à Toulouse, et qu'on y veut jouer les Guèbres. Autre tête encore que ce *Sirven*. Le monde est fou.

Mille tendres respects à vous et à madame de Canon, à vous les deux sages, et les deux sages aimables.

1770. **LETTRE CXXX.**

A M. DE LA HARPE.

26 de janvier.

DIEU et les hommes vous en sauront gré, mon cher confrère, d'avoir mis en drame l'aventure de cette pauvre novice qui, en se mettant une corde au cou, apprit aux pères et aux mères à ne jamais forcer leurs filles à prendre un malheureux voile. Cela est digne de l'auteur de la réponse à ce fou mélancolique de *Rancé*.

Savez-vous bien que cette réponse est un des meilleurs ouvrages que vous ayez jamais faits. On l'imprime actuellement dans un recueil qu'on fait à Lausane. Savez-vous bien ce que vous devriez faire, si vous avez quelque amitié pour moi ? me faire envoyer votre Ecole des pères et mères, acte par acte. Nous la lirons, madame *Denis* et moi. Nous méritons tous deux de vous lire.

Je suis bien étonné que *Panckoucke* ne vous ait rien dit au sujet de la partie littéraire du nouveau *Dictionnaire encyclopédique* ; mais il était engagé avec M. *Marmontel* qui fera tout ce qui regarde la littérature. Peut-être don-

nera-t-on dans quelque temps un petit ſupplément ; mais vous ſavez que les libraires mes voiſins ne ſont pas gens à encourager la jeuneſſe, comme on fait à Paris. Je craindrais fort que vous ne perdiſſiez votre temps ; et je vous conſeille de l'employer à des choſes qui vous ſoient plus utiles. Je voudrais que chacune de vos lignes vous fût payée comme aux *Robertſon*. 1770.

J'ai lu un petit ouvrage de M. de *Falbaire* où il fait voir que, depuis les premiers commis des finances juſqu'au portier de la comédie, tout le monde eſt bien payé, hors les auteurs.

Je viens de recevoir le Mercure. Je vous ſuis bien obligé d'avoir ſéparé ma cauſe de celle de mon prédéceſſeur *Garnier* (*). Je vous embraſſe de tout mon cœur.

(*) M. *Cribillon*.

1770.

LETTRE CXXXI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 28 de janvier.

QUI moi, Madame, que je n'aye point répondu à une de vos lettres ! que je n'aye pas obéi aux ordres de celle qui m'honore depuis ſi long-temps de ſon amitié ! de celle pour qui je travaille jour et nuit, malgré tous mes maux ! Vous ſentez bien que je ne ſuis pas capable d'une pareille lâcheté. Tout ours que je ſuis, ſoyez perſuadée que je ſuis un très-honnête ours.

Je n'ai point du tout entendu parler de M. *Crawfort* ; ſi j'avais ſu qu'il fût à Paris, je vous aurais ſuppliée très-inſtamment de me protéger un peu auprès de lui, et de faire valoir les ſentimens d'eſtime et de reconnaiſſance que je lui dois.

Vous m'annoncez, Madame, que monſieur *Robertſon* veut bien m'envoyer ſa belle *Hiſtoire de Charles-Quint*, qui a un très-grand ſuccès dans toute l'Europe, et que vous aurez la bonté de me la faire parvenir. Je l'attends

avec

avec la plus grande impatience ; je vous ſup- 1770.
plie d'ordonner qu'on la faſſe partir par la guimbarde de Lyon.

C'était autrefois un bien vilain mot que celui de guimbarde ; mais vous ſavez que les mots et les idées changent ſouvent chez les Français, et vous vous en apercevez tous les jours.

Vous avez la bonté, Madame, de m'annoncer une nouvelle cent fois plus agréable pour moi que tous les ouvrages de *Robertſon*. Vous me dites que votre grand-papa, le mari de votre grand'maman, ſe porte mieux que jamais ; j'étais très-inquiet de ſa ſanté ; vous ſavez que je l'aime comme monſieur l'archevêque de Cambrai aimait DIEU, pour lui-même. Votre grand'maman eſt adorable. Je m'imagine l'entendre parler quand elle écrit ; elle me mande qu'elle eſt fort prudente ; de-là je juge qu'elle n'a montré qu'à vous les petits verſiculets de M. *Guillemet*.

Si je retrouve un peu de ſanté dans le triſte état où je ſuis, je vais me remettre à travailler pour vous. Je ne vous écrirai point des lettres inutiles, mais je tâcherai de faire des choſes utiles qui puiſſent vous amuſer. C'eſt à vous que je veux plaire, vous êtes mon public. Je voudrais pouvoir vous déſennuyer quelques quarts d'heure, quand vous

ne dormez pas, quand vous ne courez pas,
1770. quand vous n'êtes pas livrée au monde. Vous faites très-bien de chercher la diſſipation, elle vous eſt néceſſaire comme à moi la retraite.

Adieu, Madame; jouiſſez de la vie autant qu'il eſt poſſible, et ſoyez bien sûre que je ſuis à vous, que je vous appartiens juſqu'au dernier moment de la mienne.

LETTRE CXXXII.

A M. DE CHABANON.

6 de février.

Mon cher ami, nous vous ſommes trop attachés, madame *Denis* et moi, pour ſouffrir que vous épuiſiez votre génie à faire Alceſte après *Quinault*. Vous êtes obligé d'en retrancher tout le pittoreſque et tout le merveilleux, afin d'éviter la reſſemblance. Vous vous mettez vous-même à la gêne; vous vous privez du pathétique, et vous affaibliſſez l'intérêt. Le comique, qui était encore à la mode dans nos premiers opéra, eſt réprouvé aujourd'hui. Vous ne tombez pas dans ce défaut, et c'eſt probablement ce qui vous a ſéduit. Mais à ce comique il faut ſubſtituer la

tendresse, un nœud qui attache, du brillant, du théâtral. Et quand même vous jetteriez ces beautés avec profusion dans les premiers actes, jamais on ne vous pardonnera d'avoir supprimé les enfers et le retour d'*Alceste*. 1770.

Tout le monde sait par cœur ces beaux vers d'*Alcide* à *Pluton* :

Si c'est te faire outrage
D'entrer par force dans ta cour,
Pardonne à mon courage,
Et fais grâce à l'amour.

J'ai toujours été étonné que *Quinault* n'ait pas osé imiter *Euripide*, et fait présenter *Alceste* voilée à son mari. Ce serait cette hardiesse d'*Euripide* qu'il faudrait imiter. Nous présumons qu'elle aurait un grand succès, si on avait à l'opéra des acteurs comme on y a des chanteurs. Voilà ce que nous avons pensé, madame *Denis* et moi.

Si vous voulez absolument traiter ce sujet après *Quinault*; vous êtes tenu étroitement de donner un ouvrage admirable dans toutes ses parties, et d'amener des fêtes charmantes prises dans le fond du sujet.

Nous ne parlerions pas si hardiment à tout autre qu'à vous. Nous vous disons ce que

1770. nous croyons la vérité, parce que vous méritez qu'on vous la dise. Nous pouvons nous tromper, mais nous ne voulons pas certainement vous tromper. Reconnaissez la tendre amitié que nous avons pour vous à la liberté que nous prenons ; nous croyons vous en donner une preuve, en vous parlant à cœur ouvert. Pardonnez-nous et aimez-nous. *V.*

J'ai lu une partie de la traduction des *Géorgiques* ; j'y ai vu l'extrême mérite de la difficulté surmontée. Je ne m'attendais pas à voir tant de poësie dans la gêne d'une traduction. Je crois que cet ouvrage aura une très-grande réputation parmi les amateurs des anciens et des modernes.

Je vous supplie, mon cher ami, de vouloir bien assurer M. *Delille* de ma reconnaissance et de ma très-sincère estime.

LETTRE CXXXIII.

1770.

A M. LE RICHE, *à Amiens.*

6 de février.

Vous avez quitté, Monsieur, des velches pour des velches (*). Vous trouverez par-tout des barbares têtus. Le nombre des sages sera toujours petit. Il est vrai qu'il est augmenté ; mais ce n'est rien en comparaison des sots, et par malheur on dit que DIEU est toujours pour les gros bataillons. Il faut que les honnêtes gens se tiennent serrés et couverts. Il n'y a pas moyen que leur petite troupe attaque le parti des fanatiques en rase campagne.

J'ai été très-malade ; je suis à la mort tous les hivers ; c'est ce qui fait, Monsieur, que je vous ai répondu si tard. Je n'en suis pas moins touché de votre souvenir. Continuez-moi votre amitié ; elle me console de mes maux et des sottises du genre-humain. Recevez les assurances, &c.

(*) M. *le Riche* avait été directeur des domaines à Besançon.

1770.

LETTRE CXXXIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

9 de février.

Je préſume, Monſeigneur, que vous reçûtes en ſon temps le petit livre de madame de *Caylus* que j'eus l'honneur de vous envoyer. Vos occupations et vos plaiſirs ne vous ont pas laiſſé le temps de m'en inſtruire. C'eſt un livre fort rare; je ne crois pas qu'il y en ait encore à Paris d'autre exemplaire que le vôtre. Vous y aurez vu que monſieur le duc votre père mettait les portraits de ſes anciens ſerviteurs au grenier; mais, ſi j'étais dans votre grenier, je me tiendrais encore très-heureux.

Je ſuis très-fâché de mourir ſans avoir pu vous donner ma bénédiction. Vous êtes tout étonné du terme dont je me ſers, mais il me ſied très-bien; j'ai l'honneur d'être capucin. Notre général qui eſt à Rome m'a envoyé mes patentes ſignées de ſa vénérable main. Je ſuis du tiers-ordre, mes titres ſont *fils ſpirituel de St François*, *et père temporel.*

Dites-moi laquelle de vos défuntes maîtreſſes vous voulez que je tire du purgatoire, et je vous réponds ſur ma barbe qu'elle n'y ſera pas vingt-quatre heures.

Je dois vous dire qu'en qualité de capucin j'ai renoncé aux biens de ce monde, et que, parmi quelques arrangemens que j'ai faits avec ma famille, je lui ai abandonné ce qui me revenait, tant sur la succession de madame la princesse de *Guise*, que sur votre intendant; mais je n'ai point prétendu vous gêner, et je serais au désespoir de vous causer le moindre embarras. Ma famille recevra vos ordres, et les recevra comme des bienfaits. 1770.

Vous me parliez, Monseigneur, dans votre dernière lettre, de votre beau jardin de Paris, et je suis entouré actuellement de quatre-vingts lieues de neiges. J'aimerais mieux vous faire ma cour dans votre palais de Richelieu que dans tout autre; mais vous n'habiterez jamais Richelieu. Vous êtes fait pour aller briller tantôt à Versailles, tantôt à Bordeaux. J'admire comme vous éparpillez votre vie. Souffrez que, du fond de ma caverne, je vous renouvelle mon très-tendre respect, et que madame *Denis* le fasse valoir auprès de vous.

Recevez la bénédiction de *V.* capucin indigne, qui n'a point de bonne fortune de capucin. *V.*

1770.

LETTRE CXXXV.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouſe.*

Le 14 de février.

Je ſuis plus étonné que jamais, mon cher philoſophe, de n'avoir aucune nouvelle de *Sirven*. M. de *la Croix* avait eu la bonté de me mander qu'il travaillait à un mémoire en ſa faveur, mais que ce *Sirven* voulait faire l'entendu, et qu'il dérangeait ſes meſures. Je commence à croire qu'il a pris ſon parti, et qu'il ne ſonge qu'à rétablir le petit bien qu'on lui a rendu. Il a ſes deux filles à quelques lieues de moi. S'il veut avoir ſes deux filles auprès de lui, je leur donnerai de quoi faire leur voyage honnêtement. Si le père a beſoin d'argent, je lui en donnerai auſſi pour achever de réparer ſes malheurs.

Je vous demande en grâce de vouloir bien faire mes complimens et mes remercîmens à M. de *la Croix*, et l'aſſurer de la véritable eſtime que je conſerverai pour lui toute ma vie.

Qu'eſt devenue votre *Hiſtoire univerſelle*? eſt-elle imprimée? êtes-vous toujours bien content de Toulouſe? avez-vous reçu un

petit

petit paquet que j'adreſſai pour vous à Lyon, il y a quelques mois, à l'adreſſe que vous m'avez donnée ? 1770.

Je vous embraſſe ſans cérémonie, en philoſophe et en ami.

LETTRE CXXXVI.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

16 de février.

J'IGNORE, mon cher *Cicéron*, ſi les déſordres de Genève permettront que ma lettre aille juſqu'à la poſte. Les bourgeois tuèrent hier trois habitans, et l'on dit, dans le moment, qu'ils en ont tué quatre ce matin. Les battus payent l'amende dans la coutume de *Lori*; mais, dans la coutume de Genève, les battus ſont pendus; et l'on aſſure qu'on pendra trois ou quatre habitans dont les compagnons ont été tués. Toute la ville eſt en armes, tout eſt en combuſtion dans cette ſage république; il y a quatre ans qu'on s'y dévore.

Nos philoſophes ont vraiment bien pris leur temps pour faire l'éloge de ce beau gouvernement. Cela ne m'empêche pas de prendre un vif intérêt à l'horrible aventure des *Péra*. Vous pouvez, mon cher *Cicéron*, m'envoyer

—— votre mémoire en deux ou trois paquets,
1770. par la poste, adressés à Ferney par Lyon et Versoy.

Je n'entends pas plus parler de ce pauvre entêté de *Sirven* que s'il n'avait jamais eu de procès criminel.

A l'égard de l'interdit-démarié, j'ai écrit à M. *Jardin*, greffier en chef du châtelet, son tuteur, que je ne me chargerais des deux mille écus qu'à condition que toutes les dettes criardes qu'il a faites dans ce pays-ci, et toutes les dettes de bienséance et d'honneur seraient préalablement acquittées; que je lui ferais acheter un lit et quelques meubles, afin qu'il pût reparaître d'une manière décente et honorable dans le pays de Neuchâtel, et que le frère de madame l'intendante de Paris ne fît point de honte à sa famille dans le pays étranger. J'ai laissé en dépôt, chez M. de *Lateu*, les deux mille écus, et je ne ferai rien sans être autorisé de son tuteur. Je crois devoir cette attention à sa famille. J'espère que, moyennant les arrangemens que je prendrai, et moyennant les cinq cents francs qu'il touchera par mois dorénavant, somme qui augmentera toutes les années, il pourra se donner la considération que doit avoir un homme si bien allié. Il ne peut réparer ses fautes passées que par la plus grande sagesse.

Je vous supplie, Monsieur, de parler à messieurs les avocats de la commission, si vous les rencontrez, et à M. *Boudot*, en conformité de ce que j'ai l'honneur de vous mander. 1770.

Permettez que je vous donne ma bénédiction en qualité de capucin. J'ai non-seulement l'honneur d'être nommé père temporel des capucins de Gex, mais je suis associé, affilié à l'ordre, par un décret du révérend père général. *Jeanne* la pucelle et la tendre *Agnès Sorel* sont toutes ébaubies de ma nouvelle dignité.

Mille respects et mille bénédictions à madame de *Beaumont*.

LETTRE CXXXVII.

A *MECENAS-ATTICUS*

DUC DE CHOISEUL, &c.

A Ferney, 18 de février.

La voix de *Jean* criant dans le désert vous dit ces choses :

Ce n'est pas assez que vous ayez fait des pactes de famille, donné un royaume à l'aîné de la famille, fait un pape madré ou non madré, et mis les soldats d'Israël sur un meilleur pied qu'ils n'ont jamais été ; tout cela n'est rien sans

la charité. Le Dieu d'Iſraël eſt irrité contre les
1770. enfans de *Jacob*, qui aſſaſſinent dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans, des innocens deſtitués d'armes, bleſſent des femmes groſſes, et ſe préparent à pendre ceux qu'ils n'ont pu aſſaſſiner.

C'eſt une des ſuites de l'inſolence avec laquelle ils en ont uſé envers l'ambaſſadeur de l'oint du Seigneur et envers *Meſſala-Atticus*, premier miniſtre de cet oint. Le ſanhédrin n'eſt pas moins coupable d'avoir fomenté, préparé, autoriſé les abominations des enfans de *Bélial*.

Voici ce que dit le Seigneur : Si vous aviez ſeulement fait bâtir à Verſoy une cinquantaine de maiſons de boue, vous auriez actuellement dans Verſoy quatre cents habitans qui ne ſavent où coucher, qui vous feraient attachés pour jamais, et qui probablement iront habiter l'Angleterre que mon cœur réprouve, ou la Hollande que je vomis de ma bouche, parce qu'elle eſt tiède.

J'ai ordonné à mon ſerviteur *François V.*, capucin digne, d'avoir ſoin de ces malheureux, en attendant que votre roſée puiſſe les conſoler.

Je ſais que mon ſerviteur chargé de la bourſe commune loge le diable dans ſa bourſe, c'eſt-à-dire, rien ; et qu'il ne pourra donner cent mille ſicles pour bâtir des maiſons.

Mon ſerviteur *François V.* eſt encore plus pauvre pour le moment préſent ; mais vous pourriez trouver quelque bon ami, non pas de cour, mais de finance, qui prêterait des ſicles pour bâtir des maiſons. Il n'eſt pas beſoin d'édit pour donner à qui voudra de quoi repoſer ſa tête. 1770.

Vous avez une galère dans un port qui n'eſt pas fait ; mais des familles ne peuvent coucher dans une galère, à moins que ce ne ſoit la famille de *Fréron*.

L'eſprit de charité pourrait vous porter encore à empêcher qu'on ne pende pluſieurs de vos ſerviteurs qui ſe ſont engagés à vous, dont vous avez la ſignature, qui ſe ſont ſoumis à coucher dans les maiſons que vous n'avez pas bâties, qui ſe ſont déclarés français, et qui, pour cette raiſon, ſont préſumés avoir inceſſamment la hart au cou.

Je vous dis donc, de la part du Seigneur : Faites comme vous voudrez ; car vous avez l'œil de l'aigle, et la prudence du ſerpent.

Signé *Jean*, prédicateur du déſert.

Et plus bas, *François V.*, capucin indigne, admis à la dignité de capucin par frère *Amatus Dalamballa*, général des capucins, réſidant à Rome ; et de plus déclaré père temporel des capucins de Gex.

Lequel *François* prie DIEU pour vous et pour votre digne épouſe.

1770.

LETTRE CXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de février.

Mon cher ange, les vieillards de quatre-vingts ans qu'on aſſaſſine à Genève, n'ont pas laiſſé de m'affecter un peu, attendu que les gens de ſoixante et ſeize ans ſont réputés octogénaires. Je n'aime pas non plus qu'on bleſſe des femmes groſſes, qu'on tue du monde dans les rues, ſans ſavoir pourquoi. On veut pendre auſſi ceux qui voulaient ſe retirer à Verſoy, ville que M. le duc de *Choiſeul* fait bâtir. Je ne crois pas qu'il trouve toute cette aventure fort honnête. Tout cela nous a fait frémir d'horreur, madame *Denis* et moi. Quoique j'aye fait beaucoup de tragédies, ces ſcènes tragiques à ma porte me paraiſſent abominables; c'eſt pis que ce qui ſe paſſe en Pologne.

La comédie du Dépoſitaire eſt plus conſolante. On y a rapetaſſé une trentaine de vers qu'on vous enverra très-fidèlement.

Il vaut mieux payer des dixièmes que d'être aux portes de Genève. Ces gens-là ſont devenus des fous barbares. Je ſuis très-convaincu que, ſi vous aviez été plénipotentiaire chez

eux, vous auriez adouci leur esprit, et que rien de ce qui arrive aujourd'hui ne serait arrivé. 1770.

Du moins en France vous payez vos dixièmes paisiblement; vous lisez paisiblement Gabrielle de Vergy; vous allez dans vos petites loges; vous n'avez pas vingt pieds de neige; votre plus grand malheur est de vous ennuyer aux pièces nouvelles et aux livres nouveaux.

M. le duc de *Praslin* a eu encore la bonté de m'écrire, et de daigner faire de nouvelles tentatives pour faire rendre les diamans pris par le corsaire de Tunis, quoiqu'il n'en espère rien. Je vous supplie de lui bien dire combien je suis pénétré de ses bontés. Vous aviez bien raison quand vous me disiez qu'il était plus essentiel que bruyant. Je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma pauvre vie.

Je suis bien malade, mon cher ange. Mille tendres respects à madame d'*Argental*, et mille vœux pour sa santé. Je vous donne à tous deux ma bénédiction.

Frère V., capucin indigne.

Si vous êtes surpris de ma signature, sachez que je suis non-seulement père temporel des capucins de Gex, mais encore agrégé au corps par le général *Amatus Dulamballa*, résidant à Rome. Voilà ce que m'a valu St *Cucufin*. Vous voyez que DIEU n'abandonne pas ses dévots.

1770.

LETTRE CXXXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 de février.

J'AI reçu, Madame, le *Charles-quint* anglais; je n'en ai pu lire que quelques pages; mes yeux me refusent le service, tant que la neige est sur la terre. Il est bien étrange que je m'obstine à rester dans ma solitude pour y être aveugle pendant quatre mois; mais la difficulté de se transplanter à mon âge est si grande et si désagréable, que je n'ai pu encore me résoudre à passer mon hiver dans des climats plus chauds. Je me suis consolé en me regardant comme votre confrère; et puisque vous souffrez une privation totale, j'ai cru qu'il y aurait de la pusillanimité à n'en pas supporter une passagère.

Je voulais vous remercier plutôt; les éclaboussures de Genève m'ont dérangé pendant quelques jours. On s'est mis à tirer sur les passans dans la sainte cité de maître *Jean Calvin*. On a tué tout roides quatre ou cinq personnes en robe de chambre, et moi, qui

passe ma vie en robe de chambre comme *Jean-Jacques*, je trouve fort mauvais qu'on respecte si peu les bonnets de nuit. On a tué un vieillard de quatre-vingts ans, et cela me fâche encore; vous savez que j'approche plus de quatre-vingts que de soixante et dix, et vous n'ignorez pas combien la réputation d'octogénaire me flatte, et m'est nécessaire. Vous êtes très-coupable envers moi d'avoir étriqué mon âge, au lieu de lui donner de l'ampleur. Vous m'avez réduit malignement à soixante-quinze ans et trois mois, cela est infame; donnez-moi, s'il vous plaît, soixante et dix-sept ans, pour réparer votre faute. 1770.

On a encore appuyé la baïonnette sur le ventre ou dans le ventre d'une femme grosse; je crois qu'elle en mourra; tout cela est abominable, mais les prédicans disent que c'est pour avoir la paix. Il a fallu avoir quelques soins des battus qui se sont enfuis; car, quoique je sois capucin, je ne laisse pas d'avoir pitié des huguenots.

Mais, mon Dieu, Madame, saviez-vous que j'étais capucin? c'est une dignité que je dois à madame la duchesse de *Choiseul* et à St *Cucufin*. Voyez comme DIEU a soin de ses élus, et comme la grâce fait des tours de passe-passe avant que d'arriver au but. Le général m'a envoyé de Rome ma patente. Je suis

—— capucin au spirituel et au temporel, étant
1770. d'ailleurs père temporel des capucins de Gex.

Tant de dignités ne m'ont point tourné la tête; les honneurs chez moi ne changent point les mœurs. Vous pouvez toujours compter, Madame, sur mon attachement, comme si je n'étais qu'un homme du monde. Il est vrai que je n'ai pas les bonnes fortunes du capucin de madame de *Forcalquier*, mais on ne peut pas tout avoir. Recevez ma bénédiction.

† *Frère V.*, capucin indigne.

LETTRE CXL.

A M. LE CHEVALIER DE MONTFORT, *A Florac en Gévaudan.*

21 de février.

MONSIEUR,

CELUI à qui vous avez écrit se sent très-indigne des éloges que vous voulez bien lui donner, mais il est touché de votre mérite et du soin que vous avez pris de vous instruire.

La dissertation de *Calmet*, dont vous parlez, est une de ses plus faibles. Il vous suffira d'un coup d'œil pour juger des paroles de ce pauvre homme.

» Je pourrais avancer que le voyage de

» St *Pierre* à Rome eſt prouvé par St *Pierre* —— » même qui marque expreſſément qu'il a écrit 1770. » ſa lettre de Babylone, c'eſt-à-dire de Rome, » comme nous l'expliquons avec les anciens. » Cette preuve ſeule ſuffirait pour trancher la » difficulté. »

Vous voyez, Monſieur, combien il ſerait ridicule de dire qu'une lettre datée de Paris vient de Toulouſe.

Le premier qui écrivit ce prétendu voyage et les aventures de *Simon Barjone* avec *Simon* qu'on diſait *magicien*, eſt un nommé *Abdias* fort au-deſſous des hiſtoriens de *Robert le diable* et des *Quatre fils Aymon*. *Marcel*, autre auteur digne de la Bibliothéque bleue, ſuivit *Abdias*; *Egéſippe* enchérit encore ſur eux. C'eſt ce même *Egéſippe* qui écrivit que *Domitien*, ayant ſu que les petits-fils de *Jude* étaient à Rome, qu'ils étaient parens de *Jéſu* et deſcendans de *David* en droite ligne, les fit venir devant lui dans la crainte qu'ils ne s'emparaſſent du royaume de Jéruſalem auquel ils avaient un droit inconteſtable, &c. &c. &c.

Soyez très-sûr que l'hiſtoire eccléſiaſtique n'a pas été écrite autrement juſqu'au ſeizième ſiècle. Mais, puiſque tout cela vaut cent mille écus de rente à certains abbés, des ſouverainetés à d'autres hommes, il ne faut pas ſe plaindre.

1770. L'artillerie, dans laquelle vous êtes officier, ne peut rien contre les remparts que l'erreur s'eſt bâtis; mais le bon eſprit ſert à ne ſe laiſſer pas ſubjuguer par ces erreurs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CXLI.

A M. PANCKOUCKE.

21 de février.

CONSOLEZ-VOUS, Monſieur; il eſt impoſſible que les captifs qui ſont à Alger (*) ne ſoient pas délivrés par les mathurins quand le temps ſera favorable; puiſqu'on a rendu les premiers, on rendra les ſeconds; les cadets ne peuvent être traités plus durement que les aînés.

J'ai dû à M. d'*Alembert* et à M. *Diderot* la politeſſe que j'ai eue pour eux. Il n'était pas juſte que mon nom parût avant le leur, et il faut ſurtout qu'il n'y paraiſſe point. Ceux qui travaillent à deux ou trois volumes de Queſtions ſur l'*Encyclopédie*, croient vous rendre un très-grand ſervice. Ils donnent les plus grands éloges à la première édition, ils

(*) Les volumes de l'*Encyclopédie* détenus à la baſtille.

annoncent la seconde ; ils espèrent décréditer un peu les contrefaçons, et ils s'amusent. 1770.

Je n'ai point vu mon ami *Cramer*. Tout est en combustion dans Genève, tout est sous les armes ; on a assassiné sept ou huit personnes juridiquement dans les rues, dans les maisons ; un vieillard de quatre-vingts ans a été tué en robe de chambre ; une femme grosse, bourrée à coups de crosse de fusil, est mourante ; une autre est morte. *Cramer* commande la garde. Il faut espérer que son magasin ne sera pas brûlé. Le diable est par-tout. J'espère que je l'exorciserai, en qualité de capucin ; car il faut que vous sachiez que je suis agrégé à l'ordre des capucins par notre général *Amatus Dalamballa*, résidant à Rome, qui m'a envoyé mes lettres patentes. C'est une obligation que j'ai à St *Cucufin*, et j'en sens tout le prix. Je prie DIEU pour vous. Recevez ma bénédiction.

Fr. François V., capucin indigne.

1770.

LETTRE CXLII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 24 de février.

MADAME,

TOUT l'ordre des capucins n'a pas assez de bénédictions pour vous. Je n'osais ni espérer ni demander ce que vous avez daigné faire pour ce pauvre canonnier *Fabry*. Nous avons bien des saintes en paradis, mais il n'y en a pas une qui soit aussi bienfesante que vous l'êtes. Je suis à vos pieds, non pas à ces pieds de quatorze pouces dont vous m'avez envoyé les souliers, mais à ces pieds de quatre pouces et demi, tout au plus, qui portent un corps aussi aimable, dit-on, que votre ame.

La dernière lettre que j'eus l'honneur de vous écrire était au sujet du brigandage de Genève, et des meurtres qui se sont commis dans cette abominable ville. On ne tue plus à présent, mais on pille. M. le duc de *Choiseul*, mon bienfaiteur, est instruit par M. le résident

Hénin de toutes les horreurs qui s'y passent. J'achève mes jours dans un bien triste voisinage; j'ai de quoi fournir à notre patriarche St *François* plus d'un million de femmes de neige. C'est ainsi qu'il les aimait, tant il avait de feu; mais, pour moi pauvre moine, trente lieues de neige dont je suis entouré, et des assassinats à ma porte, ne sont pas une perspective agréable. Vos extrêmes bontés, Madame, font ma consolation. 1770.

Je ne crois pas que ce soit en abuser que de vous présenter les respects et la reconnaissance de mon gendre *Dupuits*, et d'oser même vous supplier de daigner le recommander en général à M. *Bourcet* (*). Mon gendre est votre ouvrage; c'est vous, Madame, qui l'avez placé. Il ne s'est pas assurément rendu indigne de votre protection. Il sert bien, il est actif, sage, intelligent, et de la meilleure volonté du monde. M. *Bourcet* en paraît fort content. Mon gendre ne demande qu'un mot de votre bouche, qui témoigne que vous l'êtes aussi. Toute ma famille ainsi que notre couvent se regardent comme vos créatures.

Agréez, Madame, notre attachement respectueux et inviolable; j'y ajoute mes ferventes prières et ma bénédiction.

Frère François, capucin indigne.

(*) M. le duc de *Choiseul*.

1770.

LETTRE CXLIII.

A M. DE LA HARPE.

8 de mars.

J'ALLAIS vous écrire, mon cher confrère, tout occupé et tout languiſſant que je ſuis, lorſque j'ai reçu votre lettre du 23 de février. Je tremble pour la religieuſe, ſi elle n'eſt pas imprimée avant l'aſſemblée du clergé; mais les cris du public feront taire ceux qui oſeront murmurer. Votre ouvrage a enchanté tout Paris; M. d'*Alembert* en eſt idolâtre. Vous avez pour vous les philoſophes et les femmes; avec cela on va loin.

Je regarde la priſon des quatre mille volumes in-folio comme une lettre de cachet qu'on donne à un fils de famille pour le mettre à la baſtille, de peur que le parlement ne le mette ſur la ſellette.

Il m'eſt tombé, il y a quelques mois, entre les mains, un ouvrage philoſophique et honnête, intitulé DIEU et les hommes. On le dit imprimé en Hollande; mais l'extrême honnêteté dont il eſt, fait qu'on n'oſe pas l'envoyer par la poſte, de peur des curieux mal-honnêtes.

Vous avez bien raiſon de dire que la philoſophie gagne, et que les arts ſe perdent.

Heureux

Heureux ceux qui, comme vous, font une religieuse dont la philosophie fait verser des larmes ! 1770.

Vraiment, vous ne connaissez pas toutes mes dignités. Non-seulement je suis père temporel des capucins, mais je suis capucin moi-même. Je suis reçu dans l'ordre, et je recevrai incessamment le cordon de St *François*, qui ne me rendra pas la vigueur de la jeunesse.

A l'égard du cordon dont on régale actuellement bien des gens à Constantinople, je ne puis mieux faire que d'en envoyer une aune à *Martin Fréron*.

Madame *Denis* vous fait mille complimens. Je vous embrasse aussi tendrement que je vous félicite de vos succès. Mes hommages à madame de *la Harpe*.

Vous savez qu'on s'est un peu égorgé à Genève ; on y a assassiné jusqu'à des femmes : tout cela ne sera rien.

1770.

LETTRE CXLIV.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN, *à Paris.*

Le 3 de mars.

Je vous prie, ma chère nièce, de me faire un très-grand plaisir. J'implore surtout l'assistance de monsieur le grand écuyer de *Cyrus*, qui est un homme ingambe et serviable.

J'ai le plus grand et le plus pressant besoin des livres dont vous trouverez la note sur un petit billet. Je ne sais où ils se vendent. M. de *Florian*, en allant à la comédie, peut aisément les acheter, et donner ordre qu'on me les envoye par les guimbardes de Lyon.

Croiriez-vous qu'un docteur de sorbonne, ami et parent de l'abbé *Morellet*, professeur d'histoire à Toulouse, enseigne publiquement mon Histoire générale, que tout le parlement vient l'écouter, qu'il l'a fait imprimer pour l'usage des colléges, en y retranchant seulement quelques petites libertés philosophiques; qu'un prêtre fanatique l'a brûlée devant sa porte pour faire amende honorable à la sainte Eglise; que le premier président l'a fait prendre par deux huissiers, et l'a menacé du cachot

en pleine audience ; que la fille du premier président m'a écrit d'assez jolis vers ; que *Sirven* va demander la permission de prendre ses premiers juges à partie ; que la philosophie expie au bout de huit ans l'assassinat de *Calas* ? 1770.

Allons, courage, monsieur le turc (*), monsieur du parlement de Paris (**), mettez la philosophie, l'humanité à la mode. Que fera-t-on pour *Martin* ?

J'ai obtenu deux mille écus des créanciers de *Durey*, par les bons offices de M. de *Beaumont*. J'ai marié mademoiselle *Nollet*, qui l'avait suivi dans tous ses malheurs depuis douze ans, et que l'abbé *Nollet* son oncle reniait comme un beau diable. *Durey*, dans le fond, n'est pas à beaucoup près aussi coupable qu'on le dit ; c'est un bon homme très-serviable, très-faible, qui a fait de très-mauvais marchés, et dont le plus grand crime est d'avoir demandé, par écrit, à sa femme, en grâce, de le faire cocu. Je vous jure d'ailleurs qu'il n'a jamais empoisonné personne.

Avez-vous lu le dernier mémoire d'*Elie* ? n'est-il pas bien fort, bien convaincant, bien utile ? *la Harpe* vous a-t-il récité sa religieuse ? avez-vous pleuré ? avez-vous vu l'opéra comique de *Marmontel* ? comment vous portez vous,

(*) M. l'abbé *Migiet*.
(**) M. d'*Orsi*.

1770. tous tant que vous êtes? J'ai une enflure à la gorge qui n'eſt point du tout plaiſante au milieu de quarante ou cinquante lieues de neige. Sur ce je vous donne à tous ma bénédiction.

Fr. François, capucin indigne.

LETTRE CXLV.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

9 de mars.

M. *Tabareau* et M. *Vaſſelier* ſavent, ſans doute, ce qui ſe paſſe à Genève: on y aſſaſſine dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans et des femmes groſſes; la ſainte cité eſt devenue un enfer. Grâce au ciel, on ne voit point de pareilles horreurs à Lyon.

Je réciterai pour vous la prière des voyageurs; je ne ceſſerai de demander au ciel qu'il vous rende l'argent que vous avez perdu au *Billard*. J'eſpère tout obtenir par l'interceſſion de mon confrère St *Cucufin*.

Je vois que vous n'étiez pas inſtruit de ma fortune. Non-ſeulement je ſuis père temporel des capucins de Gex, mais j'ai l'honneur d'être capucin moi-même. J'ai droit de porter le cordon et l'habit; j'ai reçu ma patente de notre

révérend père général *Amatus Dalamballa*, à qui, sans doute, vous vous êtes confessé quand vous étiez à Rome. 1770.

Oserais-je vous demander ce que c'est que cette équipée de saisir toutes les rescriptions aux particuliers ? on m'a pris le seul argent dont je pouvais disposer. Dieu veuille que vous ne soyez pas traité de même ! Je n'entends rien à cette nouvelle opération de finance, car je suis fort ignorant. J'avais écrit, il y a quelques semaines, à M. de *la Borde* qui avait eu lui-même la bonté de placer en rescriptions toute la fortune dont je pouvais disposer ; je crois qu'il a été si embarrassé pour lui-même qu'il ne m'a point encore fait de réponse ; il attend apparemment qu'il y ait quelque chose de décidé. On m'avait écrit, il y a quelques mois, que M. de *la Borde* était exilé ; mais je crois qu'il n'y a de banni que l'argent de la caisse d'escompte.

Permettez à votre bibliothécaire de demander justice contre toutes les lettres simples qu'on me fait payer doubles. Je suis d'ailleurs assassiné de lettres d'inconnus que je suis obligé de renvoyer. Pardonnez à un pauvre capucin à qui M. l'abbé *Terrai* ravit deux cents mille francs dans sa besace, de ménager quatre sous. Vous me dites que le ministère veut protéger l'agriculture ; il ne devait donc pas dépouiller

1770. un laboureur de deux cents mille francs qui ſont tout ſon patrimoine. Il faut mettre ces petites aventures, comme bien d'autres, au pied de ſon crucifix. Voici des orémus de *frère François*, capucin indigne.

LETTRE CXLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de mars.

MON cher ange, je devrais m'adreſſer à St *Cucufin* mon confrère, mais je vous donne la préférence. M. *Bouvard* vient ſouvent chez vous; je vous prie de lui communiquer ma petite requête. Il conduit ſi bien la ſanté de madame d'*Argental*, que j'ai en lui une extrême confiance. Je ſais bien qu'il ne l'a point miſe au lait de chèvre; mais comme je ſuis plus ſec, plus vieux, plus attaqué que madame d'*Argental*, je veux abſolument *tâter* du lait de chèvre, et que M. *Bouvard* ſoit de mon avis. Ainſi, je vous demande votre protection; plaidez pour ma chèvre, je vous en prie.

Vous avez vu, ſans doute, la belle pancarte du roi d'Eſpagne, ſignée d'*Aranda*, par laquelle on coupe les ongles juſqu'au vif au

très-révérend grand inquisiteur, archevêque de Pharsale. Cet archevêque me paraît être l'aumônier de *Pompée*. Le voilà battu sans ressource. 1770.

Tout capucin que je suis, je ne laisse pas de bénir DIEU de cette petite mortification donnée à monsieur de Pharsale.

Vous devez savoir si cet archevêque de Pharsale n'est pas confesseur du roi. Ayez la bonté, je vous prie, de me le mander; car je m'intéresse vivement à toutes les affaires ecclésiastiques.

Je crois que vous n'ignorez pas ma nouvelle dignité. J'en ai la première obligation à madame la duchesse de *Choiseul*. Si elle a la ceinture de *Vénus*, j'ai le cordon de St *François*.

On dit que, si M. l'abbé *Terrai* continue son petit train, nombre d'honnêtes gens seront obligés de quêter comme mes confrères.

Croiriez-vous qu'on a imprimé à Toulouse une certaine Histoire générale des mœurs et de l'esprit des nations, à l'usage des colléges, avec privilége du roi, qu'un docteur de sorbonne, professeur en histoire, l'enseigne publiquement, et que tout le parlement va l'entendre. Vous voyez comme DIEU bénit ceux qui sont à lui.

Mille tendres respects à mes deux anges.

† *Frère François*, capucin indigne.

1770.

LETTRE CXLVII.

A M. BOUVARD, *médecin.*

5 de mars.

Un vieillard de ſoixante et ſeize ans attaqué depuis long-temps d'une humeur ſcorbutique qui l'a toujours réduit à une très-grande maigreur, qui lui a enlevé preſque toutes ſes dents, qui s'attache quelquefois aux amygdales, qui lui cauſe ſouvent des borborygmes, des inſomnies, &c. &c., attachées à cette maladie:

Supplie M. *Bouvard* de vouloir bien avoir la bonté d'écrire, au bas de ce billet, s'il penſe que le lait de chèvre pourrait procurer quelques ſoulagemens.

Il eſt ridicule peut-être de prétendre guérir à cet âge; mais le malade ayant quelques affaires qui ne pourront être finies que dans ſix mois, il prend la liberté de demander ſi le lait de chèvre pourrait le mener juſque-là?

Il demande ſi on a l'expérience que le lait de chèvre, avec quelques purgations abſolument néceſſaires, ait fait quelque bien en cas pareil?

LETTRE

LETTRE CXLVIII. 1770.

A M. DE LA HARPE.

7 de mars.

J'AVAIS grand beſoin de ce que je viens de recevoir. Je ſuis très-malade, mon cher enfant; mais j'ai oublié tous mes maux en vous liſant. Voilà le vrai ſtyle, clair, naturel, harmonieux, point d'ornement recherché; tous les vers frappés et ſentencieux naiſſent du fond du ſujet, et ſe préſentent d'eux-mêmes; grande ſimplicité, grand intérêt; on ne peut quitter la pièce dès qu'on en a lu quatre vers, et les yeux ſe mouillent à meſure qu'ils liſent. Il faut jouer cette pièce dans tous les couvens, puiſqu'on ne la jouera pas ſur le théâtre; mais je ſuis perſuadé qu'on la jouera dans trente familles: je dis plus; je parie qu'elle fera beaucoup de bien, et que plus d'une fille vous aura l'obligation de n'être point religieuſe.

J'ai reçu cette ſemaine deux pièces qui m'ont bien conſolé. Premièrement la vôtre, et enſuite celle de M. le comte d'*Aranda* qui porte le dernier coup à l'inquiſition.

En voici une troiſième non moins agréable que je trouve dans le paquet avec Mélanie:

1770. c'eſt votre joli envoi. Je ne ſuis pas en état de vous payer en même monnaie. Votre jeune et brillante muſe me prend trop à ſon avantage. Il m'eſt plus aiſé, dans mes ſouffrances, de ſentir votre mérite que d'y répondre.

Madame *Denis* m'arrache Mélanie, et va pleurer comme moi.

LETTRE CXLIX.

A M. DE CHABANON.

7 de mars.

Vous m'avez fait un grand plaiſir, mon cher confrère. Comme vous ſavez que j'ai l'honneur d'être capucin, vous devez préſumer que je n'aime pas les dominicains. Nous ne pouvons ſouffrir, nous autres ſerviteurs de DIEU, les gens qui ſe croient en droit de venir voir ce que nous feſons dans nos couvens.

Je remercie bien M. le duc de *Villa-Hermoſa*; je bénis M. le comte d'*Aranda*; je fais mes complimens de condoléance à la ſainte inquiſition. Cette petite anecdote trouvera ſa place avant qu'il ſoit peu. Il y a d'honnêtes gens qui ne laiſſent rien échapper. J'avais beſoin d'une conſolation; je ſuis dans un état aſſez

triſte. Une humeur de ſoixante et ſeize ans s'eſt jetée ſur mes glandes, et le contrôleur général ſur mes reſcriptions. Je vous embraſſe de toute mon ame. Sœur *Denis* vous eſt toujours très-dévouée. 1770.

Frère François.

LETTRE CL.

A M. AUDIBERT, *à Marſeille.*

A Ferney, le 9 de mars.

SAVEZ-VOUS bien, Monſieur, que vous avez aſſiſté le ſerviteur de DIEU ? Sans y penſer vous avez fait une œuvre pie, tout maudit huguenot que vous êtes. Je ſuis capucin ; j'ai le droit de porter le cordon de St *François*. Le général des capucins m'a envoyé de Rome ma patente ; n'en riez point, rien n'eſt plus vrai. Cela m'a porté bonheur, car DIEU a été ſur le point de m'appeler à lui, et j'aurais été infailliblement canoniſé. M. le marquis de *** n'y aurait gagné qu'une rente de cinq cents quarante livres qui ne vaut pas la vie éternelle. Il eſt vrai que j'ai prêché la tolérance ; mais cela n'a pas empêché qu'on ne s'égorge à Genève. Dieu merci, ce n'eſt pas

—— pour des argumens de théologie ; il ne s'agit
1770. que d'une querelle profane, ainſi elle ne durera pas long-temps. S'il était queſtion de controverſe, nous en aurions pour trente années.

Vous ſavez, ſans doute, que le pouvoir de l'inquiſition vient d'être anéanti en Eſpagne ; il n'en reſte plus que le nom : c'eſt un ſerpent dont on a empaillé la peau. Le roi d'Eſpagne, par un édit, a défendu que l'inquiſition fît jamais empriſonner aucun de ſes ſujets. Nous voilà enfin parvenus au ſiècle de la raiſon, depuis Pétersbourg juſqu'à Cadix ; et ce qui vous ſurprendra, c'eſt qu'il y a des philoſophes dans le parlement de Toulouſe. Je ne vois pas qu'il ſe ſoit fait une révolution plus prompte dans les eſprits. La canaille eſt et ſera toujours la même ; mais tous les honnêtes gens commencent à penſer d'un bout de l'Europe à l'autre.

Madame *Denis* vous fait les plus ſincères complimens. Agréez, Monſieur, la reconnaiſſance de votre, &c.

LETTRE CLI.

1770.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 17 de mars.

NOTRE PROTECTEUR,

Vous ne croyez donc pas aux femmes groſſes aſſaſſinées ? Tenez, voyez, liſez. Il y a huit jours que je n'ai vu votre réſident. Il ſe peut faire qu'on vous ait caché une partie des horreurs qui ſe ſont paſſées à Genève. Très-ſouvent on ne ſait pas dans une rue ce qu'on a fait dans l'autre. Pour moi, qui ſuis bien malade, et qui paraîtrai bientôt devant DIEU, je vous dis la vérité telle qu'on me l'a dite. Je n'en aime pas moins mon libraire *Philibert Cramer*, conſeiller de Genève.

Je pardonnerai à l'article de la mort, et pas plutôt, à M. l'abbé *Terrai*, et je ne pardonnerai ni dans ce monde ni dans l'autre à ceux qui voudraient vous contrecarrer : voilà ma dernière volonté. Mes petits neveux verront Verſoy, mais moi je verrai DIEU face à face : je vous aurais donné volontiers la préférence. Agréez le profond reſpect du capucin, et moquez-vous de lui ſi vous voulez. *V.*

1770.

LETTRE CLII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

17 de mars.

MADAME,

Il ne s'agit point ici de capucins, il s'agit de femmes groſſes ; vous devez les protéger, et plût à Dieu que vous le fuſſiez ! (car *la fuſſiez* n'eſt pas français, régulièrement parlant,) je ferais une belle offrande à St *François* mon patron. Oui, Madame, on a aſſaſſiné des femmes groſſes à Genève, et je vous demande juſtice de monſeigneur votre époux. Je vous demande en grâce de lui faire lire cette lettre, quoiqu'il n'ait pas beaucoup de temps à perdre.

Je ne veux pas abuſer du vôtre et de vos bontés ; je ſuis très-malade ; ma dernière volonté eſt pour votre ſalut ; et, ſi je réchappe, je compte avoir l'honneur de vous envoyer des œufs de Pâques. En attendant, daignez agréer le reſpect paternel, les prières et les bénédictions de *frère François*, capucin indigne.

LETTRE CLIII. 1770.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de mars.

Je reçois, mon cher ange, aujourd'hui 17 de mars, votre lettre du 27 de février. Cela eſt auſſi difficile à concilier que la chronologie de la *Vulgate* et des *Septante*.

Quoique votre lettre vienne bien tard, je ne laiſſe pas d'envoyer ſur le champ à M. le duc de *Choiſeul* les atteſtations de la mort des femmes groſſes. Je prétends qu'on me croye quand je dis la vérité. Un capucin eſt fait pour être cru ſur ſa parole qui eſt celle de DIEU. D'ailleurs on ne ment point quand on eſt auſſi malade que je le ſuis; on a ſa conſcience à ménager.

Si les choſes de ce monde profane me touchaient encore, je vous parlerais de M. l'abbé *Terrai*, votre ancien confrère, qui ſans reſpecter votre amitié pour moi, m'a pris, dans la caiſſe de M. de *la Borde*, tout ce que j'avais, tout ce que je poſſédais de bien libre, toute ma reſſource. Je lui donne ma malédiction ſéraphique. Mais, plaiſanterie à part, je ſuis très-fâché et très-embarraſſé. Je n'ai aſſurément ni aſſez de ſanté,

ni assez de liberté dans l'esprit pour songer au
1770. Dépositaire. Mon dépositaire est le contrôleur général; mais il n'est pas marguillier. J'ai soupçonné que, dans toute cette affaire, il y avait eu quelque malin vouloir; et vous pouvez, en général, me mander si je me trompe.

Je vous ai envoyé une petite consultation pour M. *Bouvard :* elle arrivera peut-être au mois d'avril, comme votre lettre de février est arrivée en mars. Je voulais savoir s'il avait des exemples que le lait de chèvre eût fait quelque bien à des pauvres diables de mon âge, attaqués de la maladie qui me mine. N'ayant point de réponse, j'ai consulté une chèvre; et si elle me trompe, je la quitterai.

J'imagine qu'à présent vous avez quelques beaux jours à Paris, et que madame d'*Argental* s'en trouve mieux. Je vous souhaite à tous deux tous les plaisirs, toutes les douceurs, tous les agrémens possibles. Vous pouvez être toujours sûrs de ma bénédiction. Non-seulement je suis capucin, mais je suis si bien avec les autres familles de St *François*, que frère *Ganganelli* m'a fait des complimens.

Vraiment oui, j'ai lu la religieuse, et ce n'a pas été avec des yeux secs. Tout ce qui intéresse les couvens me touche jusqu'au fond de l'ame.

Recommandez-vous bien aux saintes prières de *frère François*, capucin indigne.

LETTRE CLIV. 1770.

AU MEME.

18 de mars.

Je reçois la lettre du 13 de mars, mon cher ange. Il n'y a point eu de retardement à celle-ci. Il faut que la première, du 27 de février, ait traîné dans quelque bureau, ce qui arrive quelquefois.

Je ne suis pas assurément en état de travailler au Dépositaire, pour le moment présent; mais j'espère que DIEU m'exaucera quand j'aurai fait mes pâques. Jamais temps ne fut plus favorable pour des restitutions de dépôt. J'espère que la grâce se fera entendre au cœur de M. l'abbé *Terrai*. Voudrait-il m'enlever mon seul bien de patrimoine, que j'avais en dépôt dans la caisse de M. de *la Borde*; le seul bien qui puisse répondre à mes nièces des clauses de leurs contrats de mariage le seul avec lequel je puisse récompenser mes domestiques? dans quel tribunal une telle action serait-elle admise? en a-t-on un seul exemple, excepté dans les proscriptions de *Sylla* et du triumvirat? monsieur l'abbé *Terrai*, qui sort de la grand'chambre, ne devrait-il pas distinguer entre ceux

1770. qui achètent du papier sur la place, et ceux qui déposent chez le banquier du roi leur bien paternel ? Je vois bien qu'il faudra que je meure en capucin, tel que j'aurai vécu.

Dès que j'aurai chassé ces tristes idées de ma cervelle encapuchonnée, et que ma chèvre aura mis un peu de douceur dans mon sang, je vous parlerai de *Ninon*, je vous dirai qu'elle ne ferait pas *Ninon*, si elle ne formait pas les jeunes gens, et qu'alors il faudrait lui donner tout un autre nom. Le plaisant et l'utile, à mon gré, est qu'une coquette soit cent fois plus vertueuse qu'un marguillier, sans quoi il n'y a plus de pièce.

Je ne connais ni *Silvain* ni les trois capucins. Je suis entièrement de votre avis sur la religieuse. C'est la seule pièce de théâtre qui nous tire de la barbarie velche ; elle est écrite comme il faut écrire.

Je tremble sur la démarche de mademoiselle *Daudet*. Comment l'envoyer dans un pays si orageux pendant une guerre ruineuse, et qui peut finir d'une manière terrible, quoiqu'elle ait heureusement commencé. En vérité, je ne sais quel parti prendre. Mon avis est qu'on attende les événemens de cette campagne ; est-ce le vôtre ?

On dit qu'on ne pendra ni *Billard* le dévot, ni *Grizel* l'apôtre ; c'est bien dommage que ce

confesseur ne soit pas martyr. J'ai quelque envie de donner à M. *Garant* le nom de *Grizant* au moins. 1770.

Mais, si vous avez quelqu'un à pendre, je vous donne *Fréron*. Lisez, je vous prie, le mémoire ci-joint que m'a envoyé son beau-frère. Tâchez d'approfondir cette affaire, quand ce ne serait que pour vous amuser. On m'assure que *Fréron* est espion de la police, et que c'est ce qui le soutient dans le beau monde. Je me flatte que vous distribuerez des copies du petit mémoire du beau-frère. Il faut rendre justice aux gens de bien.

Nous fesons mille vœux ici pour la santé de madame d'*Argental*; vous savez si nos cœurs sont aux deux anges. *V.*

LETTRE CLV.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

Le 19 de mars.

Je crois, mon cher *Cicéron*, qu'il ne sera pas difficile de vous faire tenir les pièces de l'interrogatoire de *Sirven*, par le nouveau juge nommé pour juger en première instance. J'attends ces pièces dans deux ou trois jours.

1770. Je les avais demandées inutilement pendant quatre mois. Vous verrez ce que vous en pourrez faire. Le fumier deviendra or entre vos mains.

Vous aurez le temps de faire votre mémoire pour Pâques ; c'eſt après Pâques que l'affaire ſera jugée.

Vous vous reſſouvenez bien que *Sirven* était détenu très-rigoureuſement au ſecret par l'ancien juge même de Mazamet, qui s'était fait le geolier de ſon confrère ſubrogé à ſa place. Il ne lui était pas permis de recevoir une lettre. Il a fallu que j'aye écrit au procureur général, et que je lui aye envoyé une lettre ouverte pour *Sirven*. Le procureur général a réprimandé le geolier-juge ; et le nouveau juge, nommé *Aſtruc*, forcé de reconnaître l'innocence de *Sirven*, n'a donné ſa ſentence que comme le diable eſt obligé de reconnaître la juſtice de DIEU.

Je crois qu'on a pillé un peu *Sirven* dans ſa priſon, car j'ai été obligé de lui envoyer de l'argent deux fois.

Je dévore votre factum pour M. de *Lupé*. J'en ſuis à l'endroit où la mère voit le portrait d'*Henri IV* et de *Louis XV*. Si vous plaidiez devant eux, vous gagneriez bientôt votre cauſe avec dépens.

L'abbé *Grizel* n'était-il pas confeſſeur de

Fréron? que dites-vous de l'enlèvement de nos reſcriptions? ſont-elles plus juſtes que l'enlèvement du beau-frère de maître *Aliboron?* ſaviez-vous que ce coquin était eſpion de la police, et que c'était cela ſeul qui le ſoutenait et qui lui facilitait les moyens de vivre dans la plus infame crapule? 1770.

Mon cher ami, je vous crois néceſſaire dans Paris. Plus les injuſtices ſont atroces, plus on a beſoin d'un homme comme vous.

Madame *Denis* et moi, qui ſentons également votre mérite, nous vous béniſſons tous deux, et je vous donne auſſi mon autre bénédiction de capucin dans ce ſaint temps de carême.

P. S. Si vous voyez M. de *la Harpe*, dites-lui combien je l'aime lui et ſa religieuſe.

1770.

LETTRE CLVI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

Le 21 de mars.

VRAIMENT le grand écuyer de *Cyrus* eſt devenu un excellent ambaſſadeur. Je le remercie très-tendrement des livres qu'il veut bien me faire avoir, et que probablement je recevrai bientôt.

J'accable aujourd'hui toute ma famille de requêtes. Je recommande à M. d'*Ornoi* l'infortune d'un pauvre diable qui ſe trouve vexé par des fripons. J'ennuie le turc du compte que je lui rends d'un mauvais chrétien. J'envoie un petit ſommaire du déſaſtre d'un beau-frère de *Fréron*, qui pourra vous paraître extraordinaire; mais je m'adreſſe à vous, Monſieur, pour l'objet le plus intéreſſant.

M. l'abbé *Terrai* me ſaiſit tout le bien libre que j'avais en reſcriptions, les ſeuls effets dont je puſſe diſpoſer, mon unique bien, tout le reſte périſſant avec moi. Il eſt un peu dur de ſe voir ainſi dépouillé à l'âge de ſoixante et ſeize ans, et de ne pouvoir aller mourir dans un pays chaud, s'il m'en prend fantaiſie.

J'ai quelque curioſité de ſavoir comment on débrouillera le chaos où nous ſommes. Vous

me paraissez d'ordinaire assez bien instruit. Voici le temps des grandes nouvelles. Les Russes pourront bien être à Constantinople dans six mois, et les Français à l'hôpital. 1770.

La petite ville de Genève est toujours sous les armes, et les émigrans sont à Versoy sous des planches. J'en ai logé quelques-uns à Ferney. On aligne les rues de Versoy; mais il est plus aisé d'aligner que de bâtir; et s'il arrivait malheur à M. le duc de *Choiseul*, adieu la nouvelle ville.

Je vous embrasse tous deux du meilleur de mon cœur avec la plus vive tendresse.

LETTRE CLVII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 26 de mars.

MADAME,

J'AI envoyé bien vîte à votre protégé, monsieur *Fabry*, la lettre que vous avez bien voulu faire passer par mes mains. Vous avez, comme M. le duc de *Choiseul*, le département de la guerre. Vous faites du bien aux pacifiques

capucins et aux meurtriers canonniers. Je vous
1770. dois, en outre, mon salut; car c'eſt à vous, après DIEU et frère *Dalamballa*, que je dois mon cordon. Frère *Ganganelli* eſpère beaucoup des opérations de la grâce ſur ma perſonne; vous êtes, Madame, le premier principe de tant de faveurs.

Il faut avouer que la grâce
Fait bien des tours de paſſe-paſſe
Avant que d'arriver au but.

Je me flatte que, quand Verſoy ſera bâti, monſeigneur votre époux voudra bien me nommer aumônier de la ville. Je ſuis encore un peu gauche à la meſſe, mais on ſe forme avec le temps, et l'envie de vous plaire donne des talens.

Un de nos frères, qui fait des vers, m'a envoyé ces petits quatrains (*), et m'a prié de vous les préſenter. Je m'acquitte de ce devoir en vertu de la ſainte obédience.

Je vous ſupplie, Madame, d'agréer toujours mon profond reſpect, ma reconnaiſſance et ma bénédiction.

Frère François,
capucin par la grâce de DIEU
et de madame la ducheſſe de *Choiſeul*.

(*) Voyez les ſtances à madame de *Choiſeul*, vol. d'Epîtres.

LETTRE

LETTRE CLVIII. 1770.

A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 26 de mars.

MON cher philosophe, c'est apparemment depuis que je suis capucin que vous me croyez digne d'entrer dans des disputes théologiques. Vous n'ignorez pas qu'ayant obtenu de M. le duc de *Choiseul* une gratification pour les capucins de mon pays, frère *Amatus Dalamballa*, notre général résidant à Rome, m'a fait l'honneur de m'agréger à l'ordre; mais je n'en suis pas plus savant.

J'attends toujours, avec la plus grande impatience, le mémoire de M. de *la Croix*, en faveur de *Sirven*. Je vous prie de vouloir bien me mander si *Sirven* a reçu quinze louis d'or que je lui envoyai à la réception de votre dernière lettre.

Je suis toujours bien malade. La justification entière de *Sirven*, et ce coup essentiel porté au fanatisme, me feront plus de bien que tous les remèdes du monde. On m'a mis au lait de chèvre, mais j'aime mieux écraser l'hydre.

Amusez mes confrères, les maîtres des jeux

—— floraux, de ces petits verficulets (*); vous
1770. verrez qu'ils sont d'un capucin bien résigné.

Donnez-moi votre bénédiction, et recevez celle de *frère François*, capucin indigne.

P. S. M. d'*Alembert* est bien content de votre Abrégé de mon Essai sur l'histoire générale de l'esprit et des mœurs des nations. Quelques fanatiques n'en sont pas si contens, mais c'est qu'ils n'ont ni esprit ni mœurs : aussi n'est-ce pas pour ces monstres que l'on écrit, mais contre ces monstres.

LETTRE CLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de mars.

Mon cher ange, je vous remercie, de tout mon cœur, de la consultation de M. *Bouvard*; j'avais oublié de vous remercier de Sémiramis, c'est un vice de mémoire et non du cœur. Je vous ai envoyé un mémoire sur *Fréron*, qui m'a été adressé par son beau-frère, et qui me paraît bien étrange. Si vous découvrez quelque

(*) Voyez, dans le volume d'Epîtres, les Stances à M. *Saurin* :

Il est vrai, je suis capucin, &c.

chose touchant cette affaire, ayez la bonté, je vous prie, de m'en instruire. 1770.

Je ne sais aucune nouvelle des grandes opérations de M. l'abbé *Terrai*. je trouve seulement qu'il ressemble à M. *Bouvard*, il met au régime.

Je m'amuse actuellement à travailler à une espèce de petite Encyclopédie, que quelques savans brochent avec moi. J'aimerais mieux faire une tragédie, mais les sujets sont épuisés et moi aussi.

Les comédiens ne le sont pas moins, on ne peut plus compter que sur un opéra comique.

J'avais fait, il y a quelque temps, une petite réponse à des vers que m'avait envoyés M. *Saurin*: cela n'est pas trop bon; mais les voici, de peur qu'il n'en coure des copies scandaleuses et fautives. Je ne voudrais déplaire pour rien du monde, ni à mon bon patron St *François*, ni à frère *Ganganelli*.

Comme l'ami *Grizel* n'est pas de notre ordre, je crois que la charité chrétienne ne me défend pas de souhaiter qu'il soit pendu, et que l'archevêque le confesse à la potence, ce qui ne fera qu'un rendu.

Je me flatte que la santé de madame d'*Argental* se fortifie et se fortifiera dans le printemps. Je me mets au bout des ailes de mes deux anges. *V.*

1770.

LETTRE CLX.

A M. BOUVARD.

26 de mars.

Le vieux capucin de Ferney, qui a eu l'honneur de consulter M. *Bouvard*, le remercie très-sensiblement des conseils qu'il a bien voulu lui donner.

Il a eu précisément les gonflemens sanglans dont M. *Bouvard* parle. Il prend le lait de chèvre avec beaucoup de retenue, dans un pays couvert de glaces et de neiges six mois de l'année, et où il n'y a point d'herbe encore.

Il croit qu'il sera obligé de chercher un climat plus doux l'hiver prochain; et en ce cas, il demande à M. *Bouvard* neuf mois de vie au moins, au lieu de six, sauf à lui présenter une nouvelle requête après les neuf mois écoulés. Il en est de la vie comme de la cour; plus on en reçoit de grâces, plus on en demande. Il prie M. *Bouvard* de vouloir bien agréer les sentimens de reconnaissance dont il est pénétré pour lui. *V.*

LETTRE CLXI. 1770.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 de mars.

Je ne vous ai point écrit, Madame, depuis que j'ai obtenu ma dignité de capucin : ce n'eſt pas que les honneurs changent mes mœurs; mais c'eſt que j'ai été entouré de maſſacres, et que les génevois qui n'ont pas voulu être tués, et qui ſe ſont réfugiés chez moi, n'ont pas laiſſé que de m'occuper.

Je crains bien de ne pas vous tenir parole ſur les rogatons que je vous avais promis pour vos pâques. De deux frères libraires qui avaient long-temps imprimé mes ſottiſes, l'un eſt devenu magiſtrat, et eſt actuellement ambaſſadeur de la république à la cour, où il fera, dit-on, beaucoup d'*impreſſion*; l'autre monte la garde ſoir et matin, et ne marche qu'au ſon du tambour. Ainſi vous courez grand riſque de vous paſſer de ma petite Encyclopédie. D'ailleurs vous n'aimez guère que le plaiſant; mon Encyclopédie eſt rarement plaiſante. Je la crois ſage et honnete, et puis c'eſt tout. Elle

1770. ne sera bonne que pour les pays étrangers, où l'on ne rit pas tant qu'en France, quoiqu'à présent nous n'ayons pas trop de quoi rire.

Si M. l'abbé *Terrai* vous a rogné un peu les ongles, il me les a coupés jusqu'au vif. J'avais en rescriptions tout le bien dont je pouvais disposer, toutes mes ressources sans exception. Vous verrez par les petits quatrains (*) que je vous envoie, qu'il veut que je m'occupe uniquement de mon salut. J'y suis bien résolu, et je sens plus que jamais les vanités des choses de ce monde, d'autant plus que je suis malade depuis six semaines, et si malade que je n'ai pas consulté M. *Tronchin*. L'estomac, l'estomac, Madame, est la vie éternelle. Je ne suis pas mal, heureusement, avec frère *Ganganelli*; c'est une petite consolation.

C'en est une fort grande que l'aventure de l'abbé *Grizel* : on dit que les dévotes se trémoussent prodigieusement à Paris et à Versailles. Je m'intéresse passionnément à ce saint homme ; et, s'il est pendu, je veux avoir de ses reliques. Il y a quelques années qu'on fit cette cérémonie à un nommé l'abbé *Fleur*, bachelier de sorbonne, qui, dit-on, ne prêchait pas mal.

(*) Stances à M. *Saurin* :

Il est vrai, je suis capucin, &c.

Si les quatrains sur mon capuchon ne vous déplaisent pas absolument, il y en a d'autres encore plus mauvais qui sont entre les mains de votre grand'maman, et qu'elle pourra vous montrer. Elle a eu pour moi des bontés dont je suis confus. C'est à vous, Madame, que je dois toutes les grâces dont elle m'a comblé. Je n'ai nulle idée de sa jolie figure; je ne la connais que par son soulier. Jouissez, pendant quarante ans, Madame, d'une société si délicieuse; je vous serai entièrement attaché tant que ma vie durera, mais elle ne tient à rien. 1770.

LETTRE CLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

Je reçois, en ce moment, les faveurs de M. *Bouvard*, dont je vous remercie tous deux. J'ai renoncé à ma chèvre, mon cher ange; le temps est trop affreux; je suis plongé dans les neiges.

Je vous demande quelques mois de grâce pour le Dépositaire; il m'est impossible de travailler dans l'état où je suis; quand je ferai en vie, à la bonne heure, je ferai assurément à vos ordres.

1770. Les petits verſiculets faits pour madame la ducheſſe de *Choiſeul* et pour M. *Saurin*, n'étaient faits que pour eux.

C'eſt apparemment pour faire ſa cour à M. l'abbé *Terrai* qu'on les a montrés.

Voulez-vous me faire un plaiſir? informez-vous, je vous en prie, ſi on a *fulminé*, le jeudi de l'abſoute, la bulle *In cœna domini*. Quel mot, *fulminé*! cela m'eſt important pour fixer mes idées ſur *Ganganelli*; il faut avoir des idées nettes.

Mais ſurtout dites à madame de *Choiſeul* que vous vous êtes chargé expreſſément de la gronder.

Me pardonnez-vous tout ce bavardage?

LETTRE CLXIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 7 d'avril.

MON cher grand écuyer, il faut que *frère François* mette tout au pied de ſon crucifix. Les livres, qui ſont ma conſolation, ne me viennent point; il faut que l'abbé *Terrai* ait arrêté les guimbardes avec les reſcriptions. Il m'a pris tout mon bien de patrimoine, et

fort

fort au-delà. Non-seulement il me traite en capucin, mais il me traite en évêque. Il veut que je meure banqueroutier comme la plupart de nosseigneurs. Le bon Dieu soit loué ! La fin de la vie est triste, le milieu n'en vaut rien, et le commencement est ridicule. 1770.

M. de *Laleu* a trop d'affaires pour m'avoir jamais entendu. Je lui ai toujours dit que le plaisir que me fesait M. de *la Borde* était de m'épargner sept à huit pour cent, pour le change et pour la conversion de l'argent de Genève en argent de France.

Au reste, je trouve très-bon qu'on prenne les rescriptions des financiers qui ont gagné beaucoup en pillant l'Etat; mais je trouve très-mauvais qu'on prenne le patrimoine des particuliers, et qu'on ruine des familles innocentes. Vous vous en sentirez comme moi, Messieurs; je vous exhorte à entrer, à mon exemple, dans l'ordre des capucins.

Je remercie bien le conseiller du parlement de la bonté qu'il a pour l'affaire de mon benêt de franc-comtois. Je le prie de vouloir bien me mander combien cela aura coûté de frais. J'enverrai sur le champ une lettre de change, en dépit de M. l'abbé *Terrai*.

Si j'avais des rescriptions sur le grand-turc, l'impératrice de Russie me les ferait bien payer. Je crois vous avoir dit qu'elle m'a mandé qu'elle

—— ne manquerait ni d'hommes ni d'argent ; tout
1770. le monde n'en peut pas dire autant.

Genève ſe dépeuple, mais le contrôleur général de France leur paye toujours quatre millions cinq cents mille livres de rente. Pourquoi ne pas perdre cet argent au lieu du nôtre ?

Allez au plus vîte jouir des douceurs de la campagne avec madame de *Florian*. Nous ſommes enchantés d'apprendre que ſa ſanté s'eſt rétablie.

Nous vous embraſſons vous et elle, et le grand conſeil et le parlement.

Frère François.

LETTRE CLXIV. 1770.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 9 d'avril.

MADAME,

En attendant que vous veniez faire votre entrée dans votre nouvelle ville qu'il eſt ſi difficile de fonder, avant que je vous harangue à la tête des capucins, avant que je vous préſente le vin de ville, le plus déteſtable vin qu'on ait jamais bu; avant que je vous affuble du cordon de St *François*, que je vous dois; avant que je mette mon vieux cœur à vos pieds; pendant que les tracaſſeries ſifflent à vos oreilles, pendant que des poliſſons ſont ſous les armes dans le trou de Genève, pendant que tout le monde fait ſon jubilé chez les catholiques-apoſtoliques-romains, pendant que votre ami *Mouſtapha* tremble d'être détrôné par une femme; je chante en ſecret ma bienfaitrice, dans le fond de mes déſerts; et, comme on ne vous peut écrire que pour vous louer et vous remercier, je vous remercie de

—— ce que vous avez bien voulu faire pour mon
1770. gendre *Dupuits-Corneille.*

J'ai eu l'insolence d'envoyer à vos pieds et à vos jambes les premiers bas de soie qu'on ait jamais faits dans l'horrible abyme de glaces et de neiges où j'ai eu la sottise de me confiner. J'ai aujourd'hui une insolence beaucoup plus forte. A peine monseigneur *Atticus-Corficus Pollion* a dit, en passant dans son cabinet, je consens qu'on reçoive des émigrans, que sur le champ j'ai fait venir des émigrans dans mes chaumières. A peine y ont-ils travaillé, qu'ils ont fait assez de montres pour en envoyer une petite caisse en Espagne. C'est le commencement d'un très-grand commerce (ce qui ne devrait pas déplaire à M. l'abbé *Terrai*). J'envoie la caisse à monseigneur le duc, par ce courier, afin qu'il voye combien il est aisé de fonder une colonie quand on le veut bien. Nous aurons, dans trois mois, de quoi remplir sept ou huit autres caisses ; nous aurons des montres dignes d'être à votre ceinture, et *Homère* ne sera pas le seul qui aura parlé de cette ceinture.

Je me jette à vos gros et grands pieds, pour vous conjurer de favoriser cet envoi, pour que cette petite caisse parte sans délai pour Cadix, soit par l'air, soit par la mer ; pour que notre protecteur, notre fondateur daigne

donner les ordres les plus précis. J'écris paſſionnément à M. de *la Ponce*, pour cette affaire dont dépend abſolument un commerce de plus de cent mille écus par an. Je gliſſe même dans mon paquet un placet pour le roi. J'en préſenterais un à DIEU, au diable, s'il y avait un diable ; mais j'aime mieux préſenter celui-ci aux Grâces. 1770.

O Grâces, protégez-nous!

C'eſt à vous qu'il faut s'adreſſer en vers et en proſe.

Agréez, Madame, le profond reſpect, la reconnaiſſance, le zèle, l'impatience, les ſentimens exceſſifs de votre très-humble et très-obligé ſerviteur,

Frère François,
capucin plus indigne que jamais.

1770.

LETTRE CLXV.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

14 d'avril.

Je fais toujours de fincères vœux, dans ce ſaint temps de Pâques, pour la délivrance de St *Grizel* et de St *Billard*; mais je fais encore plus de vœux pour être en état de vous recevoir à Verſoy ou à Ferney. Si les nouveaux établiſſemens vous engagent encore à faire encore quelque voyage dans notre pays, vous y trouverez des amis véritables; car vous êtes aimé par-tout où vous allez, et ſurtout de madame *Denis* et de *frère François*.

Je ne ſais s'il me ſerait permis de repréſenter, à monſieur le contrôleur général, que c'eſt mon patrimoine que j'avais mis en reſcriptions, que ce n'eſt point une affaire de finance, que c'eſt un bien dont je ſuis comptable à ma famille, &c. Probablement il ne m'écouterait pas; ventre affamé n'a point d'oreilles; il faut, en France, ſouffrir et ſe taire.

J'ai bien peur, Monſieur, que vous ne ſoyez pas payé de ce que vous doit St *Billard*. Que ne vous rejetez-vous ſur le ſaint confeſſeur qui, de ma connaiſſance, a volé cinquante

mille francs à la fille de M. le duc de *Villars*, qu'il a fait religieuse ? Par le mémoire que M. *Vaſſelier* a bien voulu m'envoyer, je vois que l'affaire durera long-temps, et que St *Billard* mériterait bien un bout de corde au moins, autant qu'une auréole. 1770.

Pigal m'a fait penſant et parlant, mais il n'a pu empêcher que je ne fuſſe ſouffrant; les honneurs ne guériſſent perſonne.

LETTRE CLXVI.

A M. DE LA BORDE,

BANQUIER DE LA COUR.

A Ferney, 16 d'avril.

Je n'ai l'honneur de vous connaître, Monſieur, que par votre généroſité; vous commençâtes par m'aider à marier la petite-fille de *Corneille*; vous avez eu toujours la bonté de me faire toucher mes rentes, ſans ſouffrir que je perdiſſe un denier par le change; vous avez bien voulu encore placer mon petit pécule : qu'ai-je fait pour vous ? rien.

Si j'étais jeune, je viendrais en poſte vous embraſſer à la Ferté; mais j'ai bientôt ſoixante et dix-ſept ans, et je ſuis très-malade.

1770. Je ne savais pas un mot des belles choses qui se sont faites, quand je vous écrivis le 5 de mars. Je n'ai encore vu ni édit ni déclaration; je suis enterré dans les neiges où je meurs.

Je comprends un peu à présent, et je conçois qu'on a jeté sur votre maison une grosse bombe, dont un éclat est tombé sur ma chaumière. Dans ce désastre, vous voulez encore rétablir mon toit que les ennemis ont brûlé. C'en est trop, Monsieur : il ne faut pas que vous payiez tous les frais de la guerre ; vous êtes trop noble. J'accepte tout ce que vous me proposez, excepté ce dernier trait de grandeur d'ame.

Oui, Monsieur, votre idée des rentes sur la ville est très-bonne, et je vous supplie de donner ordre qu'on l'exécute.

Vous savez les desseins de M. le duc de *Choiseul*, sur la fondation d'une ville dans mon voisinage. Vous êtes instruit des meurtres commis à Genève, et de la protection que la cour donne aux émigrans.

Je n'ai pas déplu à M. le duc de *Choiseul*, en recueillant chez moi plusieurs habitans de Genève. En six semaines, ils ont fait des montres ; j'en ai envoyé une caisse à M. le duc de *Choiseul* lui-même. J'établis une manufacture considérable ; si elle tombe, je ne perdrai que l'argent que je prête sans aucun profit,

Les seize mille cinq cents livres dont vous me parlez viendraient très-bien au secours de notre manufacture au mois d'auguste. 1770.

Si vous pouviez m'indiquer quelque manière d'avoir de l'or d'Espagne en lingots ou espèces, vous me rendriez un grand service ; il ne nous en faudra que pour environ mille louis par an. Les ouvriers disent que l'or est beaucoup trop cher à Genève, et qu'on perd trop sur les louis d'or; on donnerait des lettres sur Lyon pour chaque envoi de matière.

Tout cela est fort éloigné de mes occupations ordinaires ; mais j'ai le plaisir de décupler les habitans de mon hameau, de faire croître du blé où il croissait des chardons, d'attirer des étrangers, et de faire voir au roi que je sais faire autre chose que l'histoire du Siècle de *Louis XIV*, et des vers.

Je sais surtout, Monsieur, sentir tout votre mérite et toutes les obligations que je vous ai. Je vous crois fort au-dessus des revers que vous avez essuyés. Toutes les ames nobles sont fermes.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnaissance inviolable, avec l'estime qu'on vous doit, avec l'amitié que vous m'inspirez, Monsieur, &c.

1770. Je ne sais pas à quoi aboutiront toutes les secousses que l'on donne aux fortunes des particuliers. J'imagine toujours que le gouvernement sera prudent et équitable.

Je ne m'attendais pas que mon neveu, qui a eu l'honneur de vous parler, fût jamais juge de M. le duc d'*Aiguillon ;* cela me paraît ridicule. Je suis entouré de ridicules plus sérieux. Vous savez, sans doute, qu'il y a eu du monde de tué à Genève, et que ces pauvres enfans de *Calvin* sont sous les armes depuis deux mois. Genève n'est plus ce que vous l'avez vue. Mon petit château, que vous avez daigné honorer de votre présence, et que j'ai beaucoup agrandi depuis, est plein actuellement de génevois fugitifs à qui j'ai donné un asile. J'ai eu chez moi des blessés, la guerre a été à ma porte. La république a envoyé mon libraire en ambassade à Versailles ; je m'imagine que le roi lui enverra son relieur pour mettre la paix chez elle.

Je conçois que vous avez des affaires qui doivent vous occuper davantage ; les tracasseries de ce monde ne finissent point tant qu'on est sur le trottoir.

La Fontaine avait bien raison de dire :

Jamais un courtisan ne borna sa carrière.

On n'attrape jamais le repos après lequel tout le monde soupire ; le repos n'est que dans le

tombeau. J'ai été sur le point de le trouver au milieu de mes neiges, il n'y a pas long-temps; j'en suis encore entouré l'espace de quarante lieues; il y en a actuellement de trente pieds de hauteur dans les abymes du mont Jura. La Sibérie est le paradis terrestre, en comparaison de ce petit morceau. 1770.

Franchement, j'aurais mieux aimé vous faire ma cour dans votre beau palais, qui est aussi brillant que votre place royale était triste; mais je vois bien que je mourrai sans avoir eu la consolation de vous revoir, et cela me fâche.

Si vous êtes le doyen de notre académie, je suis, moi, le doyen de vos courtisans; il n'y a personne en France qui puisse me disputer ce titre.

Je serais enchanté que vous pussiez rendre mademoiselle *Clairon* au théâtre. Je ne jouirais pas, à la vérité, de cette conversion; mais le public vous en saurait gré (si le public sait jamais gré de quelque chose). On passe sa vie à travailler pour des ingrats; on voit deux ou trois générations passer sous ses yeux; elles se ressemblent comme deux gouttes d'eau, j'entends pour les vices du cœur; car pour les beaux arts et le bon goût, c'est autre chose. Le bon temps est passé, il faut en convenir. Enveloppez-vous dans votre gloire et dans

—— les plaisirs, c'est assurément le meilleur parti.
1770. Vous pourriez très-bien, quand vous ferez dans le royaume du prince noir, vous donner l'amusement de faire jouer les Guèbres. Il y a là un jeune avocat général, M. *Dupaty*, qui pétille d'esprit, et qui déteste cordialement les prêtres de *Pluton*. Il est idolâtre de la tolérance. Mon apostolat n'a pas laissé de faire fortune parmi les honnêtes gens; c'est ce qui berce ma vieillesse. Mais ce qui la bercerait avec plus de charmes, ce serait de vous apporter ma maigre figure, avec mon très-tendre et très-profond respect.

En attendant, je prierai DIEU pour vous, en qualité de bon capucin. Cette nouvelle dignité, dont je suis décoré, a beaucoup réjoui *Ganganelli*, qui est, en vérité, un homme de beaucoup d'esprit.

Daignez recevoir ma bénédiction, comme vous la reçûtes à Notre-Dame de Cléry.

Frère François,
capucin indigne.

LETTRE CLXVIII. 1770.

A M. DE SUDRE, *avocat à Toulouse.*

20 d'avril.

MONSIEUR,

QUARANTE lieues de neige qui m'entourent, soixante et seize ans sur ma tête, ma vue presqu'entièrement perdue, trois mois de suite dans mon lit, m'ont privé de l'honneur de vous répondre plutôt.

Il me semble qu'il est fort peu important que messieurs les avocats fassent un corps ou un ordre. Les ducs et pairs, les maréchaux de France, font un corps : on dit le corps du parlement, et non pas l'ordre du parlement. Les mots ne sont que des mots. Ce qui est essentiel, c'est que les juges ne fassent pas rouer un innocent, quand les avocats ont démontré son innocence; c'est qu'un gradué de village n'ait pas l'insolence de condamner à mort la famille de *Sirven*, sur les présomptions les plus absurdes; c'est qu'on respecte plus la vie des citoyens, et que nos barbares usages, qu'on appelle jurisprudence, ne déshonorent pas notre nation.

1770. Dieu merci, la françaiſe eſt la ſeule, dans l'univers entier, chez qui l'on achète le droit de juger les hommes, et chez qui les avocats ne parviennent pas à être juges par leur ſeul mérite. Nous avons été gaulois, oſtrogoths, viſigoths, francs; et nous tenons encore beaucoup de notre ancienne barbarie, dans le ſein de la politeſſe.

Ce ſont-là mes griefs; et je ſouhaite paſſionnément que votre corps ou votre ordre puiſſe les corriger. Si cela était, ma lettre ſerait à M. le préſident de *Sudre*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CLXIX.

A M. DE LA HARPE.

23 d'avril.

Mon cher enfant, n'eſpérez pas rétablir le bon goût. Nous ſommes en tout ſens dans le temps de la plus horrible décadence. Cependant ſoyez sûr qu'il viendra un temps où tout ce qui eſt écrit dans le ſtyle du ſiècle de *Louis XIV*, ſurnagera, et où tous les autres écrits goths et vandales, reſteront plongés dans le fleuve de l'oubli. Les hommes veulent bien ſe tromper

tromper pour quelque temps, cabaler, en imposer ; mais ils ne veulent point s'ennuyer. 1770.

Il est impossible de lire la plupart des ouvrages qu'on fait aujourd'hui ; mais on lira toujours la religieuse. Pourquoi ? parce qu'elle est écrite dans le style de *Jean Racine*.

Je crois qu'à présent on ne lit guère dans Paris que les arrêts du conseil : l'auteur a bien senti qu'il fallait intéresser pour être lu, et parler aux passions. Je suis même persuadé que les écrits de monsieur le contrôleur général ont touché jusqu'aux larmes quatre ou cinq mille pères et mères de famille. Jamais mademoiselle *Clairon* ni mademoiselle *Duménil* n'en ont fait tant répandre ; mais on ne peut pas dire à l'auteur, avec *Horace* et *Boileau* :

Pour m'arracher des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Celui qui vous a prié, dans sa lettre anonyme, de ne me point ressembler, a bien raison ; ne ressemblez jamais qu'à vous-même.

Nous embrassons de tout notre cœur, madame *Denis* et moi, le père et la marraine de *Mélanie*.

1770. **LETTRE CLXX.**

A M. LE KAIN.

25 d'avril.

MON très-grand et très-cher ſoutien de la tragédie expirante, on avait dit dans la chambre du roi que vous étiez mort ; on me l'avait mandé, et au lieu de vous répondre, je vous ai pleuré. Dieu merci, j'apprends que vous êtes en vie. La vérité ne ſe dit guère dans la chambre du roi.

Vous allez briller à Verſailles, et faire voir à madame la dauphine ce que c'eſt que la tragédie françaiſe bien jouée. Elle n'en a ſurement pas d'idée.

Pigal, mon cher ami, tout *Pigal*, tout *Phidias* qu'il eſt, ne pourra jamais animer le marbre comme vous animez la nature ſur le théâtre. Vous avez, au-deſſus des ſculpteurs et des peintres, un grand avantage ; c'eſt celui de rendre tous les ſentimens et toutes les attitudes, et ils n'en peuvent exprimer qu'un ſeul.

Nous ſavons à peu-près ce que c'eſt que la petite drôlerie dont vous nous avez parlé,

c'eſt une ancienne pièce qui n'eſt point du tout dans le goût d'à préſent. Elle fut faite par l'abbé de *Châteauneuf*, quelque temps après la mort de mademoiſelle *Ninon de l'Enclos*. Je crois même qu'elle ne pourrait réuſſir qu'autant qu'on ſaurait qu'elle eſt du vieux temps. Ce ſerait aujourd'hui une trop grande impertinence d'entreprendre de faire rire le public qui ne veut, dit-on, que des comédies larmoyantes. 1770.

Je crois qu'il n'y a dans Paris que monſieur d'*Argental* qui ait une bonne copie du Dépoſitaire. Je ſais, de gens très-inſtruits, que celle qu'on a lue à l'aſſemblée eſt non-ſeulement très-fautive, mais qu'elle eſt pleine de petits complimens aux dévots, que la police ne ſouffrirait pas. L'exemplaire de M. d'*Argental* eſt, dit-on, purgé de toutes ces horreurs.

Au reſte, ſi on la joue, on pourra très-bien s'arranger en votre faveur avec *Thiriot*; mais il faut que le tout ſoit dans le plus profond ſecret, à ce que diſent les parens de l'abbé de *Châteauneuf* qui ont hérité de ſes manuſcrits.

Je ne crois pas, entre nous, que les eaux, de quelque nature qu'elles ſoient, puiſſent faire du bien; mais je crois que l'eau pure en fait beaucoup, et le régime encore davantage. Les voyages des eaux ont été inventés par des femmes qui s'ennuyaient chez elles.

Conſervez votre ſanté malgré M. l'abbé
1770. *Terrai*, et qu'il ne vous ôte pas ce bien ineſtimable.

LETTRE CLXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 d'avril.

MON cher ange, on m'avait mandé que *le Kain* était mort; paſſe pour moi qui ai, comme vous ſavez, ſoixante et dix-ſept ans, et qui n'en peux plus; mais il faut que *le Kain* vive, et qu'il faſſe vivre mes enfans. Permettez que je vous adreſſe ma lettre pour lui.

Il me ſemble que les ciſeaux de M. l'abbé *Terrai* ſont encore plus tranchans que ceux de la parque. Ce diable d'homme, en deux coups, me dépouille de tout le bien que j'ai en France.

Je ne ſais ſi vous avez vu milord *Cramer*, ambaſſadeur de la république de Genève; et ſi, en qualité de mon libraire, il a fait, comme on dit, *une grande impreſſion* à Verſailles. N'allez-vous pas les mardis dans ce pays-là.

Je vous demande très-inſtamment une grâce auprès des puiſſances; c'eſt de gronder beaucoup madame la ducheſſe de *Choiſeul*, et même,

s'il le faut, monsieur son mari, et, par-dessus le marché, M. de *la Ponce* son secrétaire. 1770.

J'ai recueilli chez moi des horlogers français établis ci-devant à Genève; j'ai rendu une cinquantaine de familles à la patrie; j'ai établi une manufacture de montres; j'ai prêté de l'argent à tous ces ouvriers, pour les aider à travailler; ils ont, en six semaines de temps, rempli de montres une boîte pour Cadix. J'ai pris la liberté de l'envoyer à M. le duc de *Choiseul*, comme un essai de ce qu'on pouvait faire dans sa nouvelle colonie. J'ai écrit la lettre la plus pressante à madame la duchesse de *Choiseul*, et une autre non moins vive à M. de *la Ponce*. Si on ne me répond point, vous sentez bien qu'on ne survit point à ces outrages-là, quand on est attaqué de la poitrine, au milieu des neiges, à la fin d'avril.

Si on ne favorise pas ma manufacture de toutes ses forces, il est certain que je n'ai pas huit jours à vivre. Il n'est pas juste que, quand M. l'abbé *Terrai* m'assassine à droite, M. le duc de *Choiseul* m'égorge à gauche. En vérité, sans St *Billard* et St *Grizel*, qui font mourir de rire, je crois que je mourrais de douleur.

Mettez-vous donc en fureur contre madame la duchesse de *Choiseul*. On dit qu'elle est emportée comme vous dans la conversation,

1770. qu'elle n'a ni fineſſe ni agrément ; c'eſt préciſément ce qu'il vous faut.

Comment ſe porte madame d'*Argental* ? Vous n'avez pas nos neiges, mais vous avez, dit-on, de la pluie et du froid.

Les ſolitaires de Ferney ſont à vous plus que jamais.

Liſez, s'il vous plaît, cette réponſe au frère de *Fréron* ; et, ſi vous la trouvez bien, ayez la bonté de la faire mettre à la poſte. Je crois qu'il faut affranchir pour Londres.

Je vous demande bien pardon de tant de peines ; mais, quand il s'agit de *Fréron*, il n'y a rien qu'on ne faſſe.

Point du tout, ce pauvre diable, accuſé par ſon beau-frère *Fréron* d'avoir cabalé à Rennes, eſt actuellement en Eſpagne. Dieu veuille délivrer la France de ſon cher beau-frère, et qu'il ſoit aſſiſté en place de Grève par l'abbé *Grizel ! V.*

LETTRE CLXXII. 1770.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

25 d'avril.

Vous voulez être taupe, Madame : savez-vous bien qu'il y a un proverbe qui dit que les taupes servent d'exemple? *exemplum ut talpa.* Il eſt vrai que nous avons, vous et moi, quelque reſſemblance avec ces animaux qui paſſent pour aveugles. Je ſuis toujours de la confrérie, tant que les neiges couvrent nos montagnes : je ne vois guère plus qu'une taupe ; et d'ailleurs j'irai bientôt dans leur royaume, en regrettant fort peu celui-ci, mais en vous regrettant beaucoup.

Vous avez deviné très-juſte, Madame, en devinant que M. l'abbé *Terrai* m'a pris ſix fois plus qu'à vous ; mais c'eſt à ma famille qu'il a fait cette galanterie : car il m'a pris tout le bien libre dont je pouvais diſpoſer, et je ferai probablement, en mourant, banqueroute comme un évêque.

Vous voulez avoir cette prétendue Encyclopédie qui n'en eſt point une : c'eſt un

—— ouvrage malheureuſement fort ſage (à ce
1770. que je crois), mais fort ennuyeux (à ce que j'affirme). Je ſerai mort avant qu'il ſoit imprimé, attendu que, de mes deux libraires, l'un eſt devenu magiſtrat et ambaſſadeur, l'autre monte la garde continuellement, en qualité de major, dans le tripot de Genève qu'on appelle république.

Cependant, Madame, afin que vous ne m'accuſiez pas de négligence, voici trois feuilles qui me tombent ſous la main. Faites-vous lire ſeulement les articles *Adam* et *Adultère*. Notre premier père eſt toujours intéreſſant, et adultère eſt toujours quelque choſe de piquant. Vous pourriez auſſi vous faire lire l'article *Adorer*, parce qu'il y a réellement une chanſon compoſée par *Jéſus-Chriſt*, qui eſt fort curieuſe. Ce n'eſt point une plaiſanterie; la choſe eſt très-vraie. Vous verrez même que c'eſt une chanſon à danſer, et qu'on danſait alors dans toutes les cérémonies religieuſes.

Quand vous vous ferez amuſée ou ennuyée de ces trois rogatons, n'oubliez pas, je vous prie, de gronder horriblement votre grand'-maman. Elle m'a comblé de grâces, elle m'a fait capucin, elle a fait capitaine d'artillerie un homme que j'ai pris la liberté de lui recommander ſans le connaître, elle a donné une penſion à un médecin que je ne connais pas davantage

davantage et que je ne consulte jamais ; et, ce qui est le plus essentiel, elle m'a écrit des lettres charmantes ; mais elle est devenue une cruelle, une perfide qui m'abandonne dans ma plus grande détresse, dans une affaire très-importante, dans une manufacture que j'ai établie et que j'ai mise sous sa protection. 1770.

C'est la plus belle entreprise qu'on ait faite dans le mont Jura, depuis qu'il existe ; cela est bien au-dessus de ma manufacture de soie. Je sers l'Etat, je donne au roi de nouveaux sujets, je fournis de l'argent même à M. l'abbé *Terrai* ; et on ne me fait pas le moindre remercîment, on ne répond point à mes lettres, on se moque de moi, et le mari de madame *Gargantua* s'en moque tout le premier : voilà comme sont faites les puissances de ce monde. Je sais bien qu'elles ont d'autres affaires que celles du mont Jura ; mais on peut faire écrire un mot, consoler, encourager un pauvre homme.

Enfin, Madame, grondez votre grand'-maman, si vous pouvez ; mais on dit qu'il est impossible d'en avoir le courage. Portez-vous bien, Madame ; ayez du moins cette consolation. Qu'importent mon attachement inviolable et mon respect du mont Jura à Saint-Joseph ? L'éloignement entre les gens qui pensent est horrible.

Frère François.

1770.

LETTRE CLXXIII.

A M. SEINAC DE MEILHAN.

Au château de Ferney, le premier de mai.

MONSIEUR,

Si vous vous souvenez encore de moi, permettez que je recommande, avec la plus vive instance, à vos bontés un citoyen de la Rochelle, qui, à la vérité, a le malheur d'être ministre du saint Evangile à Genève (*), mais qui est le plus doux, le plus honnête, et le plus tolérant des hommes. Il ne vient dans sa patrie, pour quelque temps, que pour les intérêts de sa famille, et compte repartir dès qu'il les aura arrangés. Il ne s'agit ici, en aucune manière, de la parole de DIEU qu'il prêche le plus rarement qu'il peut à Genève, et qu'il ne prêchera certainement point à la Rochelle. Il a été pasteur d'une église où j'avais un banc; et nous l'appelions *brebis* plutôt que pasteur. C'est le meilleur diable qui soit parmi les hérétiques. Je vous prie, Monsieur, de lui accorder votre protection, et point d'eau bénite de cour, attendu qu'il n'aime l'eau

(*) M. *Perdriaux*.

bénite d'aucune façon. Je regarderai comme des faveurs faites à moi-même toutes les bontés que vous voudrez bien avoir pour lui. 1770.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, &c.

LETTRE CLXXIV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

8 de mai.

Frère *François*, Monsieur, est pénétré de la bonté que vous avez de mettre dans le tronc pour faire placer son image dans une niche; il vous supplie de ne pas oublier l'auréole.

Comme il sait qu'on ne canonise les gens qu'après leur mort, il se dispose à cette cérémonie. Une fluxion très-violente sur la poitrine le tient au lit depuis un mois. Il tombe encore de la neige au 8 de mai, et il n'y a pas un arbre qui ait des feuilles. Si j'étais moins vieux et plus alerte, je crois que j'irais passer la fin de mes jours en Gréce, dans le pays de mes maîtres *Homère*, *Sophocle*, *Euripide* et *Hérodote*. Je me flatte qu'à présent *Catherine II* est maîtresse de ce pays-là. Les Lacédémoniens et les

Athéniens reprennent courage ſous ſes ordres.
1770. Nous touchons au moment d'une grande révolution dont l'opéra comique de Paris ne ſe doute pas. St *Nicolas* va chaſſer *Mahomet* de l'Europe ; je dois en bénir DIEU, en qualité de capucin.

On dit que frère *Ganganelli* a ſupprimé la belle bulle *In cœna Domini*, le dernier jeudi de l'abſoute ; cela eſt d'un homme ſage.

Si vous voyez mon cher commandant, je vous prie, Monſieur, de vouloir bien entretenir la bienveillance qu'il veut avoir pour moi, et de me conſerver la vôtre ; elle fait ma conſolation dans le triſte état où je ſuis. Agréez mon tendre reſpect et ma bénédiction.

Frère François, capucin indigne.

LETTRE CLXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de mai.

MON cher ange, je me hâte de vous remercier de votre lettre du 10 de mai. Je vous enverrai la copie de la lettre du beau-frère de *Martin Fréron*, dès que je l'aurai retrouvée dans le tas de paperaſſes que je mets en ordre ;

cela vous mettra entièrement au fait. Il eſt bon de rendre juſtice aux gens qui honorent le ſiècle et l'humanité. 1770.

Je ſuis bien fâché que les prémices de ma manufacture ne puiſſent être acceptées. J'avais envoyé à madame la ducheſſe de *Choiſeul* une petite boîte de ſix montres charmantes, et qui coûtent très-peu; ce ſerait d'aſſez jolis préſens à faire à des artiſtes qui auraient ſervi aux fêtes. La plus chère eſt de quarante-ſix louis, et la moindre eſt de douze: tout cela coûterait le double à Paris. J'aurais voulu ſurtout que le roi eût vu les montres qui ſont ornées de ſon portrait en émail, et de celui de monſeigneur le dauphin. Je ſuis perſuadé qu'il aurait été ſurpris et bien aiſe de voir que, dans un de ſes plus chétifs villages, on eût pu faire, en auſſi peu de temps, des ouvrages ſi parfaits; mais le voyage de madame la ducheſſe de *Choiſeul* à Chanteloup dérange toutes mes idées. Elle va auſſi prendre ſoin de ſes manufactures. C'eſt une philoſophe pas plus haute qu'une pinte, et dont l'eſprit me paraît furieuſement au-deſſus de ſa taille.

Je ſonge comme vous à mademoiſelle *le Couvreur-Daudet;* je frémis de l'envoyer en Ruſſie: mais qu'en faire? a-t-elle au moins quatre ou cinq cents livres de rente? voilà ce que je voudrais ſavoir. J'aimerais mieux

1770. établir une manufacture de filles qu'une de montres ; mais la chose est faite, je suis embarqué. Votre prince donne un plus bel exemple ; il établit une manufacture de comédies. Il faut que M. le duc d'*Aumont* en fasse une d'acteurs ; cela devient impossible, on ne joue plus que des opéra comiques dans les provinces. Il faut que tout tombe, quand tout s'est élevé ; c'est la loi de la nature.

Vous êtes tout étonné, mon cher ange, que je me vante de soixante et dix-sept ans, au lieu de soixante et seize; est-ce que vous ne voyez pas que, parmi les fanatiques même, il y a des gens qui ne persécuteront pas un octogénaire, et qui pileraient, s'ils pouvaient, un septuagénaire dans un bénitier ?

J'ai pensé comme vous sur frère *Ganganelli*, dès que j'ai vu qu'il ne fesait point de sottises.

N'allez-vous pas à Compiègne ? attendez-vous à faire vos complimens à Versailles ?

Voudriez-vous bien faire parvenir à M. le duc d'*Aumont* ma respectueuse reconnaissance de toutes les bontés qu'il me témoigne ?

Je me doutais bien que madame d'*Argental* se porterait mieux au mois de mai ; mais c'est l'hiver, le fatal hiver, qui me désespère. J'en éprouve encore d'horribles coups de queue. Une maudite montagne couverte de neige fait le malheur de ma vie.

Madame *Denis* et moi, nous vous renouvelons à tous deux le plus tendre attachement qui fut jamais. 1770.

LETTRE CLXXVI.

AU MEME.

21 de mai.

MON cher ange, les bonnes actions ne sont jamais sans récompense, car DIEU est juste. On ne peut vous donner un prix qui soit plus suivant votre goût qu'une tragédie ; en voici une qui m'est tombée entre les mains, et dont je viens de corriger moi-même toutes les fautes typographiques. C'est à vous à juger si monsieur *Lantin* était aussi bon réparateur de Sophonisbe que M. *Marmontel* l'a été de Venceslas. Il y aura des malins qui diront que M. *Lantin* se moque du monde, et qu'il n'y a pas un mot dans Sophonisbe qui ressemble à celle de *Mairet ;* mais il faut laisser dire ces gens-là, et ne pas s'en embarrasser.

Au reste, je serais au désespoir qu'on pût m'accuser d'avoir la moindre correspondance avec les héritiers de M. *Lantin*. M. *Marin*, qui a fait imprimer cette pièce, dont l'original est

—— chez M. le duc de *la Vallière*, peut me rendre
1770. la juſtice qui m'eſt due ; mais ſi on fait une ſottiſe dans Paris, tout auſſitôt on me l'attribue. Je ne doute pas que votre amitié et votre zèle pour la vérité ne s'oppoſent à ce torrent de calomnie.

On a bien eu la cruauté de m'imputer le Dépoſitaire. Il faut que ce ſoit l'abbé *Grizel* qui ait débité cette impoſture, et c'eſt ce qui m'empêche de donner la pièce. Je ferai écrouer l'abbé *Grizel* comme calomniateur impudent. Il avait volé cinquante mille francs à madame d'*Egmont*, fille de M. le duc de *Villars*, lorſqu'il la convertit. Je ne ſais pas au juſte ce qu'il a volé depuis, pour la plus grande gloire de DIEU ; mais je le tiens pour damné, s'il dit que le Dépoſitaire eſt de moi.

Voici un tarif très-honnête des montres que M. le duc de *Praſlin* a bien voulu demander. On ne peut mieux faire que de s'adreſſer à nous ; nous ſommes bons ouvriers et très-fidelles. Si quelqu'un de vos miniſtres étrangers veut des montres à bon marché, qu'il s'adreſſe à Ferney. Secourez notre entrepriſe, mes chers anges ; nous avons vingt familles à nourrir.

A l'égard des humeurs ſcorbutiques, je plains bien madame d'*Argental* ſi ſon état approche de mon état. Portez-vous bien tous

deux, jouiſſez d'une vie douce, conſervez-nous vos bontés, protégez nos manufactures, mais protégez auſſi celle de feu M. *Lantin*. Nous vous préſentons nos cœurs, madame *Dénis* et moi. *V.* 1770.

LETTRE CLXXVII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

25 de mai.

Je ſoupçonne, Madame, que vous vous ſouciez peu de la métaphyſique; cependant il eſt aſſez curieux de chercher ſi on a une ame ou non, et de voir tous les rêves qu'on a faits ſur cet être incompréhenſible. Nous reſſemblons tous au capitaine ſuiſſe qui priait dans un buiſſon, avant une bataille, et qui diſait: *Mon Dieu, s'il y en a un, ayez pitié de mon ame, ſi j'en ai une.* Vous me paraiſſez fort indifférente ſur ces bagatelles; on s'endurcit en vivant dans le monde.

Vous avez voulu abſolument que je vous envoyaſſe quelques chapitres; mais j'ai peur qu'ayant beaucoup lu et beaucoup réfléchi,

1770. vous ne soyez plus amusable, et que je ne fois point du tout amusant. Vous en savez trop pour que je vous donne du plaisir.

Voyez si les articles *Alchimiste*, *Alcoran*, *Alexandre*, qui sont remplis d'historiettes, pourront vous désennuyer un moment. Je suis avec vous comme *Arlequin* à qui on disait: Fais-moi rire, et qui ne pouvait en venir à bout.

J'imagine que votre grand'maman est une vraie philosophe; elle s'en va voir sa colonie que vous appelez si bien Salente. Elle va faire le bonheur de ses vassaux, au lieu d'avoir la tête étourdie du fracas des fêtes, dont il ne reste rien que de la lassitude, quand elles sont passées. Je crois le fond de son caractère un peu sérieux, d'une couleur très-douce, toute brodée de fleurs naturelles. Je me figure qu'elle a une ame égale et constante, sans ostentation; qu'elle n'aime point à se prodiguer dans le monde; que chaque jour elle aimera davantage la retraite; qu'en connaissant les hommes par la supériorité de sa raison, elle aime à répandre des bienfaits par instinct; qu'elle est très-instruite et ne veut point le paraître: voilà le portrait que je me fais de la souveraine d'Amboise, au pied de mes Alpes où j'ai encore de la neige.

J'ai pris avec elle une étrange liberté; j'ai

mis ſous ſa protection des eſſais de ma manufacture de montres : que ne ſuis-je un de ſes vaſſaux d'Amboiſe ! On dit que le blé a manqué juſque dans ſes Etats ; nous n'en avons point dans notre pays barbare. 1770.

Je crois que les Ruſſes mangeront bientôt celui des Turcs. Il me ſemble que voilà une révolution qui ſe prépare, et à laquelle perſonne ne s'attendait : c'eſt de quoi exercer la philoſophie de votre grand'maman.

La mienne conſiſte à ſouffrir patiemment, ce qui coûte un peu, et à vous être attaché, Madame, avec le plus tendre reſpect. Il ne faut aſſurément nul effort pour vous aimer.

Voulez-vous bien, Madame, avoir la bonté de me mettre aux pieds de votre grand'maman ?

1770.

LETTRE CLXXVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 28 de mai.

MONSIEUR,

Je perſiſte à croire que les philoſophes m'ont daigné prendre pour leur repréſentant, comme une compagnie fait ſouvent ſigner pour elle le moindre de ſes aſſociés. Je conſens de ſigner, quoique j'aye la main fort tremblante.

Vous avez donc la bonté, Monſieur, d'être un des protecteurs de la ſtatue. M. le duc de *Choiſeul* y a de plus grands droits qu'on ne penſe; il fait des vers plus jolis que ceux de nous autres feſeurs, et tient le cas ſecret; j'en ai de lui qui ſont charmans.

Je ne ſais comment reconnaître ſes bontés: il protége une manufacture de montres que les émigrans de Genève ont établie dans mon hameau; il a bien voulu deſcendre juſqu'à leur faciliter le débit. Je ne verrai pas la ville qu'il va bâtir dans mon voiſinage, mais je jouis déjà de tout le bien qu'il veut faire.

Je goûte à préſent, malgré tous mes maux, le plus grand des plaiſirs; je vois les fruits de

la philoſophie éclore. Soixante artiſtes huguenots, répandus tout d'un coup dans ma paroiſſe, vivent avec les catholiques comme des frères; il ſerait impoſſible à un étranger de deviner qu'il y a deux religions dans ce petit canton-là. En conſcience, meſſieurs les moines, M. *Roſe* évêque de Senlis, MM. les curés *Aubry* et *Guinceſtre*, cela ne vaut-il pas mieux que vos Saint-Barthelemi? 1770.

Peut-être l'impératrice de Ruſſie opère-t-elle à préſent une grande révolution chez les Turcs; mais j'aime mieux celle dont je ſuis témoin, et j'ai la mine de mourir content. Je crois que ces nouvelles ne déplairont pas au reſpectable M. d'*Alembert*, l'appui de la tolérance et de la vertu, et ſi digne d'être votre ami.

Conſervez vos bontés, Monſieur, à votre très-humble et très-obéiſſant et très-reconnaiſſant ſerviteur, le languiſſant *frère François*, plus humain que tous les capucins du monde.

1770.

LETTRE CLXXIX.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, premier de juin.

MADAME,

Je crois que vous avez fait une gageure d'exercer votre patience, et moi de pouſſer à bout vos bontés. J'ai eu l'honneur de vous parler, dans une de mes lettres, de ſept frères, tous au ſervice du roi, dont les jéſuites avaient uſurpé l'héritage pour la plus grande gloire de Dieu. Voici, je penſe, l'aîné de ces ſept *Machabées*. Il prétend qu'ayant été auprès de vous, Madame, le ſecrétaire des capucins, je dois, à plus forte raiſon, être celui des officiers qui ont été bleſſés au ſervice. Je ne ſais pas ce qu'il demande. Pour moi, je ne demanderais à Verſailles que l'honneur et la conſolation de vous entendre. Tout le monde croit, dans mon pays de neiges, que j'ai un grand crédit auprès de vous, depuis l'aventure des capucins, et ſurtout depuis celle des montres. Moi qui ſuis exceſſivement vain, je

ne les détrompe pas ; ils viennent tous me dire : Allons, notre secrétaire, vîte une lettre pour madame la ducheſſe, qui *fait du bien pour ſon plaiſir*. Je baiſſe les oreilles, j'écris, et puis je ſuis tout honteux, et je voudrais m'aller cacher. 1770.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond reſpect, et en rougiſſant de mes hardieſſes, Madame, votre très-humble, très obéiſſant et très obligé ſerviteur *V.*

LETTRE CLXXX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Premier de juin.

Vous avez dû voir, Madame, que je conſume ma pauvre vie dans mes déſerts de neige pour vous récréer un quart d'heure, vous et votre grand'maman. Il y a des inſectes qui ſont trois ans à ſe former, pour vivre quelques minutes : c'eſt le ſort de la plupart des ouvrages en plus d'un genre. Je vous prie toutes deux de prêter un peu d'attention à l'article *Anciens et Modernes ;* c'eſt une affaire de goût : vous êtes juges en dernier reſſort.

1770. Quant aux choſes ſcientifiques, je ne crois pas que tout ce qu'on ne peut comprendre ſoit inutile. Perſonne ne ſait comment une médecine purge, et comment le ſang circule vingt fois par heure dans les veines; cependant il eſt très-ſouvent utile d'être purgé et ſaigné.

Il eſt fort utile d'être défait de certains abominables ptéjugés, ſans qu'on ait quelque choſe de bien ſatisfeſant à mettre à la place. C'eſt aſſez qu'on ſache certainement ce qui n'eſt pas, on n'eſt pas obligé de ſavoir ce qui eſt. Je ſuis grand démoliſſeur, et je ne bâtis guère que des maiſons pour les émigrans de Genève. La protection de madame la ducheſſe de *Choiſeul* leur a fait plus de bien que leurs compatriotes ne leur ont fait de mal. Qui m'aurait dit que je lui devrais tout, et qu'un jour je fonderais au mont Jura une colonie qui ne proſpèrerait que par ſes bontés? et puis qu'on diſe qu'il n'y a point de deſtinée! C'eſt vous, Madame, qui m'avez valu cette deſtinée-là; c'eſt à vous que je dois votre grand'maman.

Je lui ai envoyé le mémoire des communautés de Franche-Comté, d'accord; mais il eſt ſigné des ſyndics, et non pas de moi. Je ne ſuis point avocat: le fond du mémoire eſt de M. *Chriſtin* avocat de Beſançon; je l'ai un

peu

peu retouché. Il n'y a rien que de très-vrai. L'avocat au conseil, chargé de l'affaire, l'a approuvé, l'a donné à plusieurs juges. S'il n'est pas permis de soutenir le droit le plus évident, où fuir? Je tiens qu'il faut le soutenir très-fortement, ou l'abandonner. 1770.

Ce n'est point ici une grâce qu'on demande. Ces communautés sont précisément sur la route que M. le duc de *Choiseul* veut ouvrir de sa colonie en Franche-Comté. Ces gens-là seraient fort aises d'être les serfs du mari de votre grand'maman, mais ils ne veulent point du tout l'être des moines de saint *Benoît*, devenus chanoines. La prétention de Saint-Claude est absurde. St *Claude* est un grand saint, mais il est aussi ridicule qu'injuste, du moins il me paraît tel. J'ai cru qu'il fallait faire sentir cette absurdité, avant qu'on discutât des fatras de papiers que les ministres n'ont jamais le temps de lire.

J'avoue que mon nom est fatal en matière ecclésiastique; mais je n'ai jamais prétendu que mon nom parût; Dieu m'en préserve; et d'ailleurs ceci est matière féodale. Le roi ne lit point ces factums préparatoires, on ne les met point sous ses yeux. Le rapporteur seul est écouté; et comme tout dépend ordinairement de lui, il nous a paru essentiel que les juges fussent bien au fait. Ils jettent souvent

—— un coup d'œil égaré sur ces pièces ennuyeuses ;
1770. j'ai voulu les intéresser par la tournure ; j'ai voulu les amuser, eux, et non pas le roi qui a d'autres affaires, et qui très-communément laisse décider ces procès sommaires sans y assister, comme il arriva dans le procès des *Sirven*, où M. le duc de *Choiseul* fut net contre moi, et avec raison.

Enfin, si j'ai tort, on perdra de bons sujets, et j'en suis fâché ; mais je me résigne, car il faut toujours se résigner, et je ne suis pas capucin pour rien.

Résignez-vous, Madame, à la fatalité qui gouverne ce monde. *Horace* recommandait cette philosophie, il y a quelque dix-huit cents ans ; il recommandait aussi l'amitié, et la vôtre fait le charme de ma vie. *V.*

LETTRE CLXXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de juin.

Mon cher ange, je vous dirai d'abord, pour m'insinuer dans vos bonnes grâces, que l'abbé de *Châteauneuf* s'est arrangé tout comme vous l'avez voulu avec le Dépositaire. *Ninon*

n'a point couché avec le jeune *Gourville*; et quant à M. *Agnant*, il n'eſt point un ivrogne à balbutiement et à hoquets; c'eſt un buveur du quartier qui peut regarder les gens fixement et d'un air comique, en diſant ſon mot; mais qui n'eſt point du tout ivre: et en cela même, il eſt un perſonnage aſſez neuf au théâtre. 1770.

Dès que meſſieurs du clergé ſeront prêts à plier bagage, je vous enverrai celui de *Ninon*; l'*Encyclopédie* ne me laiſſe pas à préſent à moi.

Venons maintenant au profane. Je crains bien que M. le duc de *Praſlin* ne faſſe pas ſitôt des préſens de montres aux janiſſaires et aux douaniers de la Porte ottomane. Vous ſavez comme on s'égorge dans la patrie de *Sophocle* et de *Platon*, comme on maſſacre et comme on pille. Cependant, ſi nos conſuls reſtent, ſi M. le duc de *Praſlin* veut des montres, nous ſommes à ſes ordres.

M. le duc de *Choiſeul* a la bonté de nous en prendre. Favoriſez-nous, je vous en conjure; engagez vos camarades, meſſieurs les miniſtres étrangers, à nous donner la préférence. Si nous avions une eſtampe de votre prince, nous lui enverrions une montre avec ſon portrait en émail, qui ne ſerait pas chère.

Nous avons fait celui du roi et de monſeigneur le dauphin, qui ont parfaitement réuſſi.

1770. Nous fesons à préſent celui de M. le comte d'*Aranda*; c'eſt une entrepriſe très-conſidérable. M. l'abbé *Terrai* en a fait une bien cruelle en me ſaiſiſſant deux cents mille francs d'argent comptant qui n'avaient rien à démêler avec les deniers de l'Etat, et qui auraient ſervi à bâtir des maiſons pour nos artiſtes, et à augmenter la fabrique. Il a fait un mal irréparable.

On avait bien trompé, ou du moins voulu tromper M. le duc de *Choiſeul*, quand on lui avait dit que les natifs de Genève, maſſacrés par les bourgeois, n'étaient que des gredins et des ſéditieux. Je vous aſſure que ceux qui travaillent chez moi ſont les plus honnêtes gens du monde, les plus ſages, les plus dignes de ſa protection.

Dites bien, je vous prie, à MM. les ducs de *Choiſeul* et de *Praſlin* combien je leur ſuis attaché; mon cœur vous en dit toujours autant. *V.*

LETTRE CLXXXII. 1770.

A M. DE LISLE DE SALES.

A Ferney, 6 de juin.

J'AI lu, Monſieur, votre livre (*) avec enchantement. Je vous ſuis d'autant plus obligé que je le crois capable de faire le plus grand bien. Tous les gens ſages le liront, et eſtimeront l'auteur ; mais c'eſt principalement aux malades à lire les bons livres de médecine, Vous leur avez emmiellé les bords du vaſe, comme dit *Lucrèce*. Vous ne vous contentez pas de leur parler raiſon, vous y joignez l'éloquence qui eſt ſon paſſe-port : *utile dulci* eſt votre deviſe.

La lecture de votre ouvrage, Monſieur, m'a fait oublier ma vieilleſſe et les maux dont je ſuis accablé. Vous êtes comme les anciens mages qui guériſſaient avec des paroles enchantées.

J'ai l'honneur d'être avec toute la reconnaiſſance et toute l'eſtime que je vous dois, &c.

(*) *La Philoſophie de la nature.*

1770. LETTRE CLXXXIII.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

Juin.

Ah, Monſieur, que je ſuis content de *Mélanie !* voilà le ſtyle dont il faut écrire. Les Velches vont être débarbariſés.

Je ne regarde l'aventure de l'*Encyclopédie* que comme une défenſe aux rôtiſſeurs de Paris d'étaler des perdrix pendant le carême. Je ſuis perſuadé qu'après Pâques on fera très-bonne chère. Je ſouhaite beaucoup la délivrance des volumes de l'*Encyclopédie* et des *Reſcriptions*. Les dernières m'intéreſſent très-particulièrement.

Je vous remercie, mon cher Monſieur, de la *Gazette littéraire* et de la lettre de M. de *Fontanelle*, et d'avoir purgé votre librairie des follicules de ce maraud de maître *Aliboron*. Vous imprimez le *Suétone* au lieu de l'*Ane littéraire*, c'eſt mettre un diamant à la place de la boue. Vous me faites un plaiſir extrême de me dire que les remarques ſont excellentes ; je m'en doutais bien. Perſonne, à mon gré, n'a le jugement plus sûr que M de *la Harpe* ; ſon ſtyle eſt clair et vigoureux ; il dit beaucoup

en peu de mots ; c'eſt le grand ennemi du fatras. Il faut abſolument le mettre de l'académie, quand il décampera quelque évêque ou moi. Je vous réponds de moi dans peu de temps. 1770.

Vous devez avoir vu une aſſez belle bibliothéque à Manheim. Vous êtes ſans doute en correſpondance avec M. *Colini*, mon ami. Je me flatte que je puis vous appeler du même nom. Vous devez bien compter ſur tous les ſentimens, &c.

LETTRE CLXXXIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 18 de juin.

On fait ce qu'on peut, Madame, dans nos déſerts, pour vous faire paſſer quelques minutes à Saint-Joſeph ; et, malgré la crainte de vous ennuyer, on vous envoie ces deux feuilles détachées. Impoſez ſilence à votre lecteur, ſitôt que vous vous ſentirez la moindre envie de bâiller.

J'ignore tout ce qui ſe fait à préſent ſur la terre. Je ne ſais pas même ſi Lacédémone appartient à *Catherine II* ou à *Mouſtapha* ; je

1770. ne sais où est votre grand'maman, et c'est ce qui m'intéresse davantage. Si elle est dans son palais de Chanteloup, occupée de sa florissante colonie, je la déclare philosophe. J'entends surtout, par ce mot, philosophe-pratique; car ce n'est pas assez de penser avec justesse, de s'exprimer avec agrément, de fouler aux pieds les préjugés de tant de pauvres femmes, et même de tant de sots hommes, de connaître bien le monde, et par conséquent de le mépriser; mais se retirer de la foule pour faire du bien, encourager des arts nécessaires, être supérieure à son rang par ses actions comme par son esprit, n'est-ce pas là la véritable philosophie?

Je vous plains toutes deux de ne pouvoir pas aller ensemble dans le paradis terrestre de Chanteloup. Il faut toujours, Madame, que je vous remercie de toutes les bontés dont elle m'a comblé, car sans vous elle m'aurait peut-être ignoré. Elle protége, du haut de sa colonie de Carthage, la colonie de mon hameau; elle me fait goûter chaque jour le plaisir de la reconnaissance. Je me flatte qu'elle était dans son royaume dans le temps que les badauds de Paris se tuaient au milieu des fêtes, assez près de son hôtel; elle aurait été trop sensiblement frappée de ce désastre. Est-il possible qu'on s'égorge pour aller voir des lampions!

Adieu,

Adieu, Madame; conſervez du moins votre ſanté; la mienne eſt déſeſpérée. Mille tendres reſpects. *V.* 1770.

LETTRE CLXXXV.

A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 19 de juin.

MON très-cher philoſophe, vous m'avez raccommodé avec *Sirven*. Je vois avec plaiſir qu'il pourſuit ſon affaire; je ne doute pas qu'un homme auſſi ſage et auſſi éloquent que M. de *la Croix* ne lui faſſe remporter une victoire entière. Tous les honnêtes gens lui applaudiront. Dites-lui, je vous prie, qu'il ait la bonté d'adreſſer ſon mémoire à M. *Vaſſelier*, premier commis de la poſte de Lyon. Il ne ſerait pas mal qu'il y en eût deux exemplaires dans le paquet, l'un pour M. *Vaſſelier*, l'autre pour moi. Vive déſormais le parlement de Toulouſe!

Je dois vous dire que j'ai prié M. de *la Croix* de gronder *Sirven* d'avoir été ſix mois entiers ſans écrire à ſes filles.

A l'égard de votre ſage hardieſſe, vous n'avez rien à craindre. Il n'y a pas un mot dans votre *Abrégé* ſur lequel on puiſſe vous

inquiéter. On fera fâché, mais comme les
1770. plaideurs qui ont perdu leur procès. Vous avez d'ailleurs un archevêque (*) qui penſe comme vous, qui eſt prudent comme vous, et qui ſera bientôt de l'académie ; il ne reſſemble point du tout à *Martin le Franc de Pompignan*.

Je vous demande votre bénédiction, mon cher docteur de ſorbonne ; et je vous donne la mienne, en qualité de capucin.

LETTRE CLXXXVI.

A MADAME NECKER.

A Ferney, 21 de juin.

MADAME,

QUAND les gens de mon village ont vu *Pigal* déployer quelques inſtrumens de ſon art : Tiens, tiens, diſaient-ils, on va le diſſéquer ; cela ſera drôle. C'eſt ainſi, vous le ſavez, que tout ſpectacle amuſe les hommes. On va également aux marionnettes, au feu de la Saint-Jean, à l'opéra comique, à la grand'meſſe et à un enterrement. Une ſtatue ſera

(*) M. de *Brienne*.

sourire quelques philosophes, en refrognant les sourcils réprouvés de quelques coquins d'hypocrites, ou de quelque polisson de folliculaire. Vanité des vanités! mais tout n'est pas vanité; ma tendre reconnaissance pour mes amis, et surtout pour vous, Madame, n'est pas vanité. 1770.

LETTRE CLXXXVII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

23 de juin.

MON aimable commandant est ici, Monsieur; ma consolation aurait été parfaite, si vous étiez venu avec lui. *Pigal* a déjà modelé le squelette dont l'ame subsiste encore et vous sera très-attachée jusqu'au moment où elle sera dissipée et rendue à la matière subtile dont elle est venue.

Je vous sais bien bon gré de ne point aimer du tout ce fanatique de *Joad*. Je bénis DIEU de ce que le petit-fils d'*Henri IV* pense comme vous sur ce barbare énergumène.

J'ai raisonné beaucoup avec *Pigal* sur le veau d'or qui fut jeté en fonte, en une nuit, par cet autre grand-prêtre *Aaron*; il m'a juré qu'il ne pourrait jamais faire une telle figure

1770. en moins de six mois. J'en ai conclu pieusement que DIEU avait fait un miracle pour ériger le veau d'or en une nuit, et pour avoir le plaisir de punir de mort vingt-trois mille juifs qui murmuraient de ce qu'il était trop long-temps à écrire ses deux tables.

Agréez toujours, Monsieur, ma tendre reconnaissance de toutes les bontés que vous me témoignez.

LETTRE CLXXXVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 de juin.

J'APPRENDS que le vainqueur de Mahon et le dictateur des Fourches caudines de Closter-Seven a bien voulu faire pour son vieux serviteur ce que les Génois firent pour mon héros; proportion gardée, s'entend, entre le héros et le barbouilleur de papier. Je le prie de recevoir les très-humbles remercîmens du squelette de Ferney que *Pigal* a su rendre vivant. Ce squelette n'est en vie que pour sentir la reconnaissance qu'il doit à son doyen de l'académie.

Comme vous serez un jour le doyen des

pairs, permettez-moi de vous féliciter ſur le ſuccès indubitable du procès que M. le duc d'*Aiguillon* a voulu abſolument avoir devant les pairs. Il ne tiendrait qu'à vous d'avoir la bonté de faire gagner le procès des Guèbres au parlement du parterre de Bordeaux. Un mot à l'avocat général M. *Dupaty*, qui eſt un franc guèbre, ferait l'affaire. 1770.

On dit que vous protégez prodigieuſement une nouvelle pièce de *Paliſſot*, intitulée le Satirique; c'eſt un beau grenier à tracaſſeries. Je vois que vous faites la guerre aux philoſophes, ne pouvant plus la faire aux Anglais et aux Allemands : cela vous amuſe, et c'eſt toujours beaucoup. Puiſſiez-vous vous amuſer pendant tout le ſiècle où nous ſommes! Vous en avez fait l'ornement, et vous en ferez la ſatire mieux que perſonne.

Je voudrais bien avoir une copie de votre ſtatue, pour que la mienne fût aux pieds de la vôtre.

Agréez toujours, Monſeigneur, mon tendre reſpect. *V.*

1770. **LETTRE CLXXXIX.**

A M. LE MARQUIS DE JAUCOURT,

COMMANDANT EN BRESSE.

Juin.

MON très-généreux et très-cher commandant, je ſuis votre ſujet plus que jamais. J'ai établi dans le hameau de Ferney-les-Verſoy une petite annexe de vos manufactures de montres de votre capitale de Bourg-en-Breſſe. Cette ſalle de théâtre que vous connaiſſez eſt changée en ateliers ; on fond de l'or, on polit des rouages là où on déclamait des vers ; il faut bâtir de nouvelles maiſons pour les émigrans ; tous les ouvriers de Genève viendraient, s'il y avait de quoi les loger. Il faut ſonger que chacun veut avoir une montre d'or, depuis Pékin juſqu'à la Martinique, et qu'il n'y avait que trois grandes manufactures, Londres, Paris et Genève.

Les ames tolérantes et ſenſibles ſeront encore fort aiſes d'apprendre que ſoixante huguenots vivent avec mes paroiſſiens de façon qu'il ne ſerait pas poſſible de deviner qu'il y a deux religions chez moi ; voilà qui

eſt conſolant pour la philoſophie, et qui démontre combien l'intolérance eſt abſurde et abominable. La révolution s'eſt faite tout doucement dans les têtes les moins inſtruites comme dans les plus éclairées ; nous verrons la même choſe dans dix ans en Turquie, ſi mon impératrice pouſſe ſa *pointe*, comme dit le père *Daniel*. Ma foi, le temps de la raiſon eſt venu, et j'en bénis DIEU, tout capucin que je ſuis : c'eſt dommage que je ſois ſi vieux et ſi malade, car je me flatte que dans quelques années je verrais le vrai paradis de mon vivant. 1770.

Conſervez-moi vos bontés, Monſieur ; elles ſont un des ingrédiens de mon paradis.

Frère François.

Je lis actuellement tous les articles de M. le chevalier de *Jaucourt* ; vous ne ſauriez croire combien il me fait aimer ſa belle ame, et comme je m'inſtruis avec lui.

1770.

LETTRE CXC.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 de juillet.

MONSEIGNEUR, j'ai reçu, comme j'ai pu dans mon misérable état, monsieur le prince *Pignatelli*, mais avec tout le respect que j'ai pour son nom et avec l'extrême sensibilité que son mérite m'a inspirée.

Je vous avoue que je suis flatté de ma statue posée aux pieds de la vôtre, plus que mademoiselle *le Maure* ne l'était d'être dans le carrosse de madame la dauphine. Le carrosse et les chevaux ne sont plus; votre statue durera, et votre gloire encore davantage. Vous me pousserez à la postérité.

Mon héros, en me caressant d'une main, m'égratigne un peu de l'autre, selon sa louable coutume. Voici ce que je réponds à ces belles invectives contre la philosophie à laquelle il vous plaît de déclarer la guerre par passe-temps. Lisez, je vous prie, cette page que je détache d'une feuille d'une Encyclopédie de ma façon; elle m'est apportée dans le moment; c'est le commencement d'un article où l'on réfute une partie des extravagances absurdes de *Jean-Jacques*. Je déteste

l'insolence d'une telle philosophie, autant que vous la mépriſez. Le ſyſtême de l'égalité m'a toujours paru d'ailleurs l'orgueil d'un fou. Il n'en eſt pas de même de la tolérance. Non-ſeulement les philoſophes qui méritent votre ſuffrage, l'ont annoncée, mais ils l'ont inſpirée aux trois quarts de l'Europe entière. Ils ont détruit la ſuperſtition juſque dans l'Italie et dans l'Eſpagne. Elle eſt ſi bien détruite que, dans mon hameau, où j'ai reçu plus de cent génevois avec leurs familles, on ne s'aperçoit pas qu'il y ait deux religions. J'ai une colonie entière d'excellens artiſtes en horlogerie; j'ai des peintres en émail. Le roi a acheté pluſieurs montres de ma manufacture. Cet établiſſement fait venir en foule des marchands de toute eſpèce. Je bâtis des maiſons, je vivifie un déſert. Si j'avais été aſſez heureux pour en faire autant dans les landes de Bordeaux, je ſuis sûr que vous m'en ſauriez gré, et que vous appelleriez mes efforts du nom de véritable philoſophie. Il était digne de vous de vous déclarer le protecteur des philoſophes plutôt que celui de *Paliſſot*. Vous ſavez qu'ils ont un grand parti, et qu'on ambitionne leur ſuffrage. Je n'ai plus qu'un déſir, c'eſt celui de vous renouveler mes très-tendres hommages, de vous entretenir, de vous ouvrir mon cœur, de vous faire voir

1770.

1770. qu'il n'eſt pas indigne de vos bontés. Il eſt vrai que la vie de Paris me tuerait en huit jours. Il y a plus d'un an que je ſuis en robe de chambre. J'ai bientôt ſoixante et dix-ſept ans, je ſuis très-affaibli; mais je donnerais ma vie pour paſſer quelques jours auprès de vous, dès que ma colonie n'aura plus beſoin de moi.

Il eſt plaiſant qu'un garçon horloger, avec un décret de priſe de corps, ſoit à Paris, et que je n'y ſois pas.

Votre Paris eſt plein de tracaſſeries, tandis que celles de *Catherine II* vont à exterminer l'empire des Turcs. Croyez qu'elle eſt bien loin d'être dans la ſituation équivoque où de fauſſes nouvelles la repréſentent. Elle a fait deux légions de Spartiates qui ont tout le courage des héros de la guerre de Troye. Elle peut dans deux mois être maîtreſſe de la Gréce et de la Macédoine; et, à moins d'un revers qui n'eſt pas vraiſemblable, vous verrez une grande révolution. Songez que cette même impératrice, dans ſon code qu'elle a daigné m'envoyer écrit de ſa main, a établi la tolérance univerſelle pour la première de ſes lois.

Je vous demande la vôtre. Vous ſavez ſi mon cœur eſt à vous, et quel eſt mon reſpect, ma paſſion, mon idolâtrie pour mon héros. *V.*

LETTRE CXCI. 1770.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

12 de juillet.

Je vous ai parlé plus d'une fois à cœur ouvert, Madame; il eſt actuellement fendu en deux, et je vous envoie les deux moitiés dans cette lettre.

L'Envie et la Médiſance ſont deux nymphes immortelles. Ces demoiſelles ont répandu que certains philoſophes, que vous n'aimez pas, avaient imaginé de me dreſſer une ſtatue, comme à leur député; que ce n'était pas les belles-lettres qu'on voulait encourager, mais qu'on voulait ſe ſervir de mon nom et de mon viſage pour ériger un monument à la liberté de penſer. Cette idée, dans laquelle il y a du plaiſant, peut me faire tort auprès du roi. On m'aſſure même que vous avez penſé comme moi, et que vous l'avez dit à une de vos amies. Cette pauvre philoſophie eſt un peu perſécutée. Vous ſavez que le gros recueil de l'*Encyclopédie* eſt priſonnier d'Etat à la baſtille

—— avec ſaint *Billard* et ſaint *Grizel*; cela eſt de
1770. fort mauvais augure.

Je me trouve actuellement dans une ſituation où j'ai le plus grand beſoin des bontés du roi. Je ne ſais ſi vous ſavez que j'ai recueilli chez moi une centaine d'émigrans de Genève, que je leur bâtis des maiſons, que j'établis une manufacture de montres ; et, ſi le roi ne nous accorde pas des privilèges qui nous ſont abſolument néceſſaires, je cours riſque d'être entièrement ruiné, ſurtout après les diſtinctions dont M. l'abbé *Terrai* m'a honoré.

Il eſt donc très-expédient qu'on n'aille point dire au roi, en plaiſantant à ſouper : Les encyclopédiſtes font ſculpter leur patriarche. Cette raillerie qui pourrait être trop bien reçue, me porterait un grand préjudice. Je pourrais offrir ma protection en Sibérie et au Kamshatka ; mais, en France, j'ai beſoin de la protection de bien des gens, et même de celle du roi. Il ne faut donc pas que ma ſtatue de marbre m'écraſe. Je me flatte que les noms de M. et de madame de *Choiſeul* ſeront ma ſauvegarde.

J'aurai l'honneur de vous envoyer, Madame, les articles de la petite Encyclopédie, que je croirai pouvoir vous amuſer un peu ; car il ne s'agit à nos âges que de paſſer le temps, et de gliſſer ſur la ſurface des choſes. On doit

avoir fait ſes proviſions un peu avant l'hiver ; et quand il eſt venu, il faut ſe chauffer doucement au coin du feu qu'on a préparé. 1770.

Adieu, Madame ; jouiſſez du peu que la nature nous laiſſe. Soumettons-nous à la néceſſité qui gouverne toutes choſes. *Homère* avoue que *Jupiter* obéiſſait au deſtin, il faut bien que nos imaginations lui obéiſſent auſſi. Mon deſtin eſt de vous être bien tendrement attaché juſqu'à ce que mon faible corps ſoit changé en chou ou en carotte. *V.*

LETTRE CXCII.

A M. DUPONT,

Auteur des Ephémérides du citoyen.

De Ferney, le 16 de juillet.

M. *Bérenger* m'a fait le plaiſir, Monſieur, de m'apporter votre ouvrage qui eſt véritablement d'un *citoyen*. *Bérenger* l'eſt auſſi, et c'eſt ce qui fait qu'il eſt hors de ſa patrie. Je crois que c'eſt lui qui a rectifié un peu les premières idées qu'on avait données d'abord ſur Genève. Pour moi, qui ſuis citoyen du monde, j'ai

1770. reçu chez moi une vingtaine de familles génevoises, sans m'informer ni de quel parti ni de quelle religion elles étaient. Je leur ai bâti des maisons, j'ai encouragé une manufacture assez considérable, et le ministère et le roi lui-même m'ont approuvé. C'est un essai de tolérance et une preuve évidente que, dans le siècle éclairé où nous vivons, cette tolérance ne peut avoir aucun effet dangereux ; car un étranger qui demeurerait trois mois chez moi, ne s'apercevrait pas qu'il y a deux religions différentes. Liberté de conscience et liberté de commerce, Monsieur, voilà les deux pivots de l'opulence d'un Etat petit ou grand.

Je prouve par les faits, dans mon hameau, ce que, vous et M. l'abbé *Roubaud*, vous prouvez éloquemment par vos ouvrages.

J'ai lu, avec l'attention que mes maladies me permettent encore, tout ce que vous dites de curieux sur la compagnie des Indes et sur le système. Tout cela n'est pas à l'honneur de la nation. Vous m'avouerez, au moins, que cet extravagant système n'aurait pas été adopté du temps de *Louis XIV*, et que *Jean-Baptiste Colbert* avait plus de bon sens que *Jean Law*.

A l'égard de la compagnie des Indes, je doute fort que ce commerce puisse jamais être florissant entre les mains des particuliers. J'ai bien peur qu'il n'essuye autant d'avanies que

de pertes, et que la compagnie anglaiſe ne regarde nos négocians comme de petits interlopes qui viennent ſe gliſſer entre ſes jambes. Les vraies richeſſes ſont chez nous, elles ſont dans notre induſtrie; je vois cela de mes yeux. Mon blé nourrit tous mes domeſtiques; mon mauvais vin, qui n'eſt point malfeſant, les abreuve; mes vers à ſoie me donnent des bas; mes abeilles me fourniſſent d'excellent miel et de la cire; mon chanvre et mon lin me fourniſſent du linge. On appelle cette vie patriarcale; mais jamais patriarche n'a eu de grange telle que la mienne, et je doute que les poulets d'*Abraham* fuſſent meilleurs que les miens. Mon petit pays, que vous n'avez vu qu'un moment, eſt entièrement changé en très-peu de temps. 1770.

Vous avez bien raiſon, Monſieur; la terre et le travail ſont la ſource de tout, et il n'y a point de pays qu'on ne puiſſe bonifier. Continuez à inſpirer le goût de la culture, et puiſſe le gouvernement ſeconder vos vues patriotiques!

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de M. le duc de *Saint-Mégrin*, qui m'a paru fait pour rendre un jour de véritables ſervices à ſa patrie, et dont j'ai conçu les plus grandes eſpérances.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute

—— eſtime et tous les autres ſentimens que je vous
1770. dois,

Monſieur,

votre, &c.

P. S. Voulez-vous bien, Monſieur, faire mes tendres complimens à M. l'abbé *Morellet*, quand vous le verrez?

LETTRE CXCIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juillet.

MON cher ange, il y a long-temps que je ne vous ai écrit; la raiſon en eſt qu'étant très-malade, quoi qu'on die, et ayant une aſſez nombreuſe colonie à conduire, ma tête qui n'eſt pas plus groſſe que celle d'un lapin, m'a un peu tourné. Il faut digérer et avoir une groſſe tête pour bâtir des maiſons et des comédies, et pour diriger les têtes des autres.

Je ſuis donc très-malade, vous dis-je, malgré les calomnies de *Pigal* qui répand par-tout que je me porte bien.

Je vous avertis qu'il faudrait jouer le Dépoſitaire avant qu'on piloriât ſaint *Grizel* et ſaint *Billard*; car quand ils ſeront pilorié, la pitié

ſuccédera

ſuccédera dans les cœurs à l'indignation, et ce qui aurait été plaiſant pourra paſſer pour cruel : mais, comme meſſieurs du clergé, que *Grizel* confeſſait, ne ſe ſépareront pas ſitôt, je laiſſe le tout à votre prudence, et je vous enverrai, quand il vous plaira, le Dépoſitaire de l'abbé de *Châteauneuf*, et la Sophonisbe de M. *Lantin* pour mettre avec l'Ecoſſaiſe de M. *Jérôme Carré*. 1770.

Il me paraît que vos ambaſſadeurs ne font pas grand cas de nos montres de Ferney ; cependant je compte qu'il y en aura une inceſſamment avec le portrait du comte d'*Aranda*, qu'il faudra bien que monſieur l'ambaſſadeur d'Eſpagne prenne.

J'ai reçu de mon mieux monſieur le prince *Pignatelli*, ſon fils, malgré mes maux, ma misère et ma colonie.

Le beau-frère de *Fréron* me perſécute toujours pour lui faire avoir juſtice ; mais je ne ſais ce que c'eſt que ſon affaire. Ce beau-frère me paraît un bavard ; et d'ailleurs on dit qu'il ſuffit d'être allié de *Fréron* pour ne valoir pas grand'choſe.

Le Kain nous a envoyé trois grandes lettres, pour avoir deux copies de mon viſage en plâtre. Je lui réponds par un petit billet que je vous prie de lui faire tenir ; on n'a pas des viſages de plâtre ſi aiſément qu'il le penſe.

1770. Je ne sais, mon cher ange, si vous êtes à Paris ou à Compiègne. Supposé que ce soit à Compiègne, je vous supplie de communiquer à M. le duc de *Choiseul* mon étonnement dont je ne suis pas encore revenu. J'avais pris la liberté d'envoyer sous son enveloppe, en Espagne, une caisse des ouvrages de ma manufacture. Il daigna se charger de la faire passer par la poste à Bordeaux, et de l'adresser à un patron de vaisseau pour la rendre à Cadix; et voici qu'il m'envoie lui-même le reçu du patron : mon protecteur devient mon commissionnaire. Mons de *Louvois* n'aurait pas fait de ces choses-là; aussi je l'aime autant que je hais mons de *Louvois*.

Il a fait encore bien pis; il a acheté de nos montres pour le compte du roi. Nos émigrans l'adorent, et j'en fais tout autant. Il fera de notre petit pays, jusqu'à présent inconnu, un pays charmant. Mais que dites-vous de moi qui risque de me ruiner pour établir chez moi des familles génevoises? L'ingénieur du roi de Narsingue n'y fesait œuvre. Je sens bien que cela est un peu ridicule à mon âge et avec mes maladies.

Un octogénaire plantait.
Passe encor de bâtir : mais planter à son âge!

A quelque âge que ce soit, radoteur ou

non, je ſerai tendrement attaché à mes deux anges juſqu'au dernier moment de ma drôle de vie. 1770.

Madame *Denis* ſe joint à moi pour vous dire les mêmes choſes. Ce n'eſt pas qu'elle radote comme moi, elle n'en eſt pas là, mais elle vous aime comme moi. *V.*

LETTRE CXCIV.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

Juillet.

SAVEZ-VOUS quelque choſe de l'effroyable nouvelle du Portugal? on dit qu'elle n'eſt venue que par Rome et par l'Angleterre. Si elle était vraie, ne la ſaurions-nous pas par l'ambaſſadeur de France à Lisbonne, par nos conſuls et par nos marchands? l'idée ſeule de cette aventure fait frémir.

Je vous remercie de tout mon cœur, Monſieur, des bonnes nouvelles que vous me donnez du ſuccès de vos affaires. Vous ſavez combien je m'y intéreſſe. Je trouve le procès de meſſieurs des poſtes très-bon, et je ne ſuis pas sûr qu'ils le gagnent. Vous ſavez que tout eſt arbitraire, et que le parlement aime un

peu à dégraiſſer tout fermier du roi. Pour
1770. ſaint *Billard* et ſaint *Grizel*, j'opine au pilori.

A l'égard du procès du parlement avec le roi, il eſt curieux. Nous attendons le dénouement. Je crois que rien ne pourra empêcher le factum de M. de *la Chalotais* de paraître. Le public s'amuſera, diſputera, s'échauffera; dans un mois tout finira, dans cinq ſemaines tout s'oubliera.

Eſt-on encore, Monſieur, dans l'uſage de prendre des reſcriptions des poſtes en payant à Paris au caiſſier, qui ne ſoit pas un ſaint? Madame *Denis* veut faire venir deux cents louis de Paris; pourriez-vous les lui faire tenir par la poſte, &c.? Nous avons lu, dans le mémoire de meſſieurs les fermiers des poſtes, que cet uſage était établi; ainſi c'eſt à la fête de ſaint *Billard* et de ſaint *Grizel* que vous devez attribuer cette importunité.

Vraiment oui, je n'ai pas manqué d'écrire à M. le duc de *Choiſeul* que j'envoyais une petite caiſſe de montres à Marſeille, par la poſte. Il le trouve très-bon; et vous ſavez que lui-même a eu la bonté d'en faire parvenir une caiſſe à Cadix. Il eſt très-important de donner à notre manufacture naiſſante toute la faveur poſſible; c'eſt par-là ſeul qu'elle peut ſe ſoutenir.

Verſoy deviendra un lieu très-conſidérable,

mais il ne l'eſt pas encore. Ferney eſt un petit entrepôt qui s'augmente de jour en jour. 1778.
Nous fesons tout ce que nous pouvons pour reconnaître les bontés de M. le duc de *Choiſeul*, par notre zèle.

Adieu, Monſieur; perſonne ne vous eſt plus tendrement attaché que l'hermite de Ferney.

LETTRE CXCV.

A M. DE LA HARPE.

27 de juillet.

Suétone ne voit-il pas que l'ami *Lantin* a voulu rire quand il a exhorté les jeunes gens à rapetaſſer les déteſtables pièces et les déteſtables ſujets du raiſonneur ampoulé qui ne fut jamais tragique que dans trois ou quatre ſcènes, quand il fit un petit voyage en Eſpagne?

L'ami *Lantin* ne s'eſt amuſé à reſſemeler Sophonisbe que pour montrer qu'il y avait du tragique avant le raiſonneur. Le cinquième acte de *Mairet* avait un très-grand fonds de tragique; mais on ne pouvait pas faire grand'choſe de *Maſſiniſſe*; il en a fallu faire un jeune

—— imprudent qui ſe laiſſe prendre comme un ſot.
1770. *Non eſt hic vis tragica.*

Dans tout ce qui ſe paſſe aujourd'hui en France, il y a *comica*, mais non pas *vis*.

J'attends *Suétone* l'anecdotier ; et je me doute bien que l'eſprit mâle et judicieux, qui l'a traduit et commenté, aura peſé toutes ces anecdotes dans la balance de la raiſon.

On va jouer la religieuſe à Lyon ; cela vaut mieux ſans doute que vingt-quatre pièces du raiſonneur ; et cependant.... Oh, qu'il fait bon venir à propos !

LETTRE CXCVI.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 30 de juillet.

ON me dit, il y a un mois, mon cher *Cicéron*, que vous étiez en Normandie. Je ne vous écrivis point, attendant votre retour. Je ne ſais plus où vous êtes, mais je ne puis reſter long-temps ſans vous remercier de votre dernière lettre. J'ignore ſi vous embelliſſez Canon, ſi vous faites vos moiſſons, ou ſi vous prenez la défenſe de quelque innocent perſécuté. Vous donneriez bien tous vos vergers et tout

votre froment pour ſecourir quelque infortuné. *Sirven* ne l'eſt plus. Il eſt toujours demandeur en réparation, dommages et intérêts, qu'il obtiendra difficilement. Je ne ſais pas un mot des procédures ; je ſais ſeulement que nous avons affaire à un procureur général un peu dur. 1770.

Savez-vous bien que ce M. *Riquet* avait conclu à pendre madame *Calas* et à faire rouer ſon fils et *Lavaiſſe*? Je tiens cette horrible anecdote de madame *Calas* elle-même. Le pays des Chicachas et des Topinambous eſt la patrie de la raiſon et de l'humanité, en comparaiſon de ces horreurs : et voilà de quels hommes nos vies et nos fortunes dépendent!

L'affaire de *Sirven* ne ſera décidée qu'après la Saint-Martin. Il y a huit ans que cette pauvre famille combat contre l'injuſtice.

Avez-vous ſu l'hiſtoire des deux amans de Lyon? Un jeune homme de vingt-cinq ans et une fille de dix-neuf, tous deux d'une figure charmante, ſe donnent rendez-vous avec deux piſtolets dont la détente était attachée à des rubans couleur de roſe ; ils ſe tuent tous deux en même temps ; cela eſt plus fort encore qu'*Arrie* et *Petus*. La juſtice n'a fait nulle infamie dans cette affaire ; cela eſt rare.

Avez-vous lu le *Syſtême de la nature*? il ne me paraît pas conſolant ; mais nous avons

d'autres syſtêmes qui le ſont encore moins ;
1770. par exemple, celui des janſéniſtes.

Adieu, mon cher *Cicéron*; ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de madame *Terentia*.

LETTRE CXCVII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

3 d'auguſte.

Mon cher philoſophe militaire, vous m'aviez mandé, il y a deux mois, que vous paſſeriez chez nous, et je vous attendais. J'imaginais que vous alliez voir meſſieurs vos enfans, et ç'aurait été une grande conſolation pour moi de vous embraſſer ſur la route. Je ſuis tombé dans un état de faibleſſe dont j'ai l'obligation à ma vieilleſſe et à un travail un peu forcé ; mais il faut travailler juſqu'à la fin de ſa vie. *Job*, un de mes patrons, dit que l'homme eſt né pour travailler comme l'oiſeau pour voler.

J'ai été tout émerveillé de la petite galanterie que vous m'avez envoyée ; j'en ſuis très-touché. Vous ſentez combien je ſuis ſenſible à une telle marque d'amitié.

Vous ne ſaviez pas apparemment l'autre galanterie que les gens de lettres de Paris ont

bien

bien voulu me faire. Si vous étiez venu à Ferney, vous y auriez vu M. *Pigal* qu'ils m'ont envoyé, et qui a fait le modèle d'une ſtatue dont ils honorent ma très-chétive figure. Je n'ai point un viſage à ſtatue, mais enfin, il a bien fallu me laiſſer faire. Il n'y a pas eu moyen de refuſer un honneur que me font cinquante gens de lettres des plus conſidérables de Paris : cette faveur eſt rare. Ils ont fait un fonds pour donner à M. *Pigal* un honoraire convenable ; j'en ai été ſurpris, et le ſuis encore. Je ne puis attribuer une choſe ſi extraordinaire qu'au déſir qu'on a eu de conſoler votre ami des choſes dont vous parlez. Il doit actuellement les oublier. Une ſtatue de marbre annonce un tombeau, et j'y deſcendrai en vous étant auſſi attaché que je l'ai été depuis que j'ai eu l'honneur de vous connaître. *V.* 1770.

1779.

LETTRE CXCVIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 3 d'auguſte.

MON cher grand écuyer de *Cyrus*, buvez à ma ſanté le jour de la noce, vous et madame de *Florian*. L'homme du monde qui a le moins l'air d'un garçon de la noce, c'eſt moi. Si mon cœur décidait de ma conduite, j'aſſiſterais au mariage. Ma chétive ſanté et mon âge ne me laiſſent prétendre à d'autre ſacrement pour ma perſonne, qu'à celui de l'extrême-onction. Je paſſe mes derniers jours à établir une colonie; je ne jouirai pas du fruit de mes travaux: il eſt beaucoup plus aiſé de marier un jeune conſeiller du parlement, que de loger et d'accorder une trentaine de familles. Cependant nous travaillons nuit et jour à préſenter à la nouvelle mariée les fruits de notre nouvel établiſſement. Nous avons fait une montre aſſez jolie et qui ſera fort bonne. Nos artiſtes ſont excellens; il n'y en a point de meilleurs à Paris: mais leur tranſmigration ne leur a pas permis d'aller auſſi vîte en beſogne que M. d'*Ornoi*. Il ſe marie le 7, et nous ne ſerons prêts que le 15. Nous enverrons notre offrande,

madame *Denis* et moi, par M. d'*Ogny* à qui nous l'adreſſerons. Nos fabricans ont voulu abſolument mettre mon portrait à la montre. Puiſque *Pigal* m'a ſculpté, il faut bien que je ſouffre qu'on me peigne; j'ai toute honte bue. 1770.

J'embraſſe tendrement le nouveau marié, ſa mère et ſon oncle le turc.

Je fais grand cas de votre philoſophie qui vous ramène à la campagne. J'aime à être encouragé, par votre exemple, à chérir la ſolitude et à fuir le tracas du monde.

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que l'hermite de Ferney.

LETTRE CXCIX.

A M. DORAT.

A Ferney, le 6 d'auguſte.

J'IGNORE, Monſieur, et je veux ignorer quel eſt le ſot ou le fripon, ou celui qui, revêtu de ces deux caractères, a pu vous dire que j'étais l'auteur des *Anecdotes ſur Fréron*; il aura pu dire, avec autant de vraiſemblance, que j'ai fait *Guſman d'Alfarache*. Je n'ai jamais, Dieu merci, ni vu ni connu ce miſérable

—— *Fréron ;* je n'ai jamais vu aucune de ſes rapſo-
1770. dies, excepté une demi-douzaine que je tiens de M. *Lacombe ;* je ſais ſeulement que c'eſt un barbouilleur de papier complétement déshonoré.

Je ne connais pas plus ſes prétendus croupiers que ſa perſonne. Je ſuis abſent de Paris depuis plus de vingt ans, et je n'y ai jamais fait, avant ce temps, qu'un ſéjour très-court. L'auteur des *Anecdotes ſur Fréron* dit qu'il a été très-lié avec lui ; j'ai eſſuyé bien des malheurs en ma vie, mais j'ai été préſervé de celui-là.

Je n'ai jamais vu M. l'abbé de *la Porte* dont il eſt tant parlé dans ces *Anecdotes*. On dit que c'eſt un fort honnête homme, incapable des horreurs dont *Fréron* eſt chargé par tout le public.

Vous ſentez, Monſieur, qu'il eſt impoſſible que j'aye vu *Fréron* au café de *Viſeu* dans la rue Mazarine. Je n'ai jamais fréquenté aucun café, et j'apprends, pour la première fois, par ces *Anecdotes* que ce café de *Viſeu* exiſte ou a exiſté.

Il eſt de même impoſſible que je ſache quels ſont les marchés de *Fréron* avec les libraires, et tous les vils détails des friponneries que l'auteur lui reproche. Il ſerait abſurde de m'imputer la forme et le ſtyle d'un tel ouvrage.

Vous vous plaignez que votre nom se trouve parmi ceux que l'auteur accuse d'avoir travaillé avec *Fréron* : ce n'est pas assurément ma faute. Tout ce que je puis vous dire, c'est que vous me semblez avoir tort d'appeler cela un affront, puisque vous pouvez très-bien lui avoir prêté votre plume sans avoir eu part à ses infamies. Vous m'apprenez vous-même que vous avez inséré, dans les feuilles de ce *Fréron*, un extrait contre M. de *la Harpe*. Je ne sais ce que c'est que l'autre imputation dont vous me parlez. 1770.

Si vous êtes curieux de savoir quel est l'auteur des *Anecdotes*, adressez-vous à M. *Thiriot*; il doit le connaître, et il y a quelques années qu'il m'écrivit touchant cette brochure. Adressez-vous à M. *Marin* qui est au fait de tout ce qui s'est passé depuis quinze ans dans la librairie, et qui sait parfaitement que je ne puis avoir la moindre part à toutes ces futilités. Adressez-vous à madame *Ducheſne*, à M. *Guy*, lesquels doivent être fort instruits des gestes de *Fréron*. Adressez-vous à *Lambert* chez qui l'auteur dit avoir vu les pièces d'un procès entre *Fréron* et sa sœur la fripière. Adressez-vous à M. l'abbé de *la Porte* qui doit être mieux informé que personne. L'auteur paraît avoir écrit il y a six ou sept ans, et je vous avoue que j'ai la curiosité de savoir son nom.

1770. Je connais deux éditions de ces *Anecdotes*; l'une qui eſt celle dont vous me parlez, l'autre qui ſe trouve dans un pot-pourri en deux volumes. Il faut qu'il y en ait une troiſième un peu différente des deux autres, puiſque vous me parlez d'une nouvelle accuſation contre vous, que je ne trouve pas dans celle qui eſt en ma poſſeſſion.

En voilà trop ſur un homme ſi mépriſable et ſi mépriſé. Vous pouvez faire imprimer votre lettre et la mienne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CC.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

8 d'auguſte.

Eh bien, Madame, je ne peux en faire d'autres; je ne peux louer les gens ſérieuſement en face. Vous vous doutez bien que les ſix vers qui commencent par *étudiez leur goût*, ſont pour la petite-fille, et tout le reſte pour la grand'maman. J'ai été bien aiſe de finir par *la Harpe*, parce que le mari de la grand'-

maman lui fait du bien, et lui en pourra faire encore. (*) 1770.

Il faut un tant soit peu de satire pour égayer la louange. La satire est fort juste, et tombe sur le plus détestable fou que j'aye jamais lu. Son *Héloïse* me paraît écrite moitié dans un mauvais lieu, et moitié aux petites maisons. Une des infamies de ce siècle est d'avoir applaudi quelque temps à ce monstrueux ouvrage. Les dames qu'il outrage sont assurément d'une autre nature que lui. La *Zaïde* de madame de *la Fayette* vaut un peu mieux que la suissesse de *Jean-Jacques*, qui accouche d'un faux germe pour se marier. Ce poisson m'ennuie et m'indigne, et ses partisans me mettent en colère. Cependant il faut être véritablement philosophe et calmer ses passions, surtout à nos âges.

Votre homme qui ne s'intéressait qu'à ce qui le regardait, doit vous raccommoder avec la philosophie. Tout ce qui regarde le genre-humain doit nous intéresser essentiellement, parce que nous sommes du genre-humain. N'avez-vous pas une ame ? n'est-elle pas toute remplie d'idées ingénieuses et d'imagination ? s'il y a un Dieu qui prend soin des hommes et des femmes, n'êtes-vous pas

(*) Epître à madame la duchesse de *Choiseul*, volume d'Epîtres.

—— femme? s'il y a une Providence, n'eſt-elle
1770. pas pour vous comme pour les plus ſottes bégueules de Paris? ſi la moitié de Saint-Domingue vient d'être abymée, ſi Lisbonne l'a été, la même choſe ne peut-elle pas arriver à votre appartement de Saint-Joſeph? Un diable d'homme, inſpiré par *Belzébuth*, vient de publier un livre intitulé, *Syſtême de la nature*, dans lequel il croit démontrer à chaque page qu'il n'y a point de Dieu. Ce livre effraie tout le monde, et tout le monde le veut lire. Il eſt plein de longueurs, de répétitions, d'incorrections; et, malgré tout cela, on le dévore. Il y a beaucoup de choſes qui peuvent ſéduire; il y a de l'éloquence; et quoiqu'il ſe trompe groſſièrement en quelques endroits, il eſt fort au deſſus de *Spinoſa*.

Au reſte, croyez que la choſe vaut bien la peine d'être examinée. Les nouvelles du jour n'en approchent pas, quoiqu'elles ſoient bien intéreſſantes.

Ceux qui diſent que les pairs du royaume ne peuvent être jugés par les pairs et par le roi, ſans le parlement de Paris, me paraiſſent ignorer l'hiſtoire de France. Il ſemble qu'à force de livres on eſt devenu ignorant. Je ne me mêle point de ces querelles; je ſonge à celle que nous avons avec la nature. J'en ai d'ailleurs une aſſez grande avec Genève. Je

lui ai volé une partie de ſes habitans, et je fonde ma petite colonie, que le mari de votre grand'maman protége de tout ſon cœur. 1770.

Il n'y a maintenant qu'un tremblement de terre qui puiſſe ruiner mon établiſſement; mais je veux que celui à qui j'ai tant d'obligations donne ſon denier à la ſtatue, et je veux ſurtout qu'il donne très-peu; 1°. parce qu'on n'en a point du tout beſoin; 2°. parce qu'il donne trop de tous les côtés. C'eſt une affaire très-ſérieuſe: je caſſerais à la ſtatue les bras et les jambes, ſi ſon nom ne ſe trouvait pas ſur la liſte.

Adieu, Madame; faites comme vous pourrez: vivez, portez-vous bien, digérez, cherchez le plaiſir, s'il y en a. Luttez contre cette fatale nature dont je parle ſans ceſſe, et où j'entends ſi peu de choſe. Ayez de l'imagination juſqu'à la fin, et aimez votre très-ancien ſerviteur qui vous eſt plus attaché que tous vos ſerviteurs nouveaux. *V.*

1770.

LETTRE CCI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 d'auguſte.

Je me dis toujours, Monſeigneur, que vos occupations et vos plaiſirs partagent vos journées, que je ne dois pas fatiguer vos bontés, et qu'il n'appartient pas à ceux qui ſont morts au monde d'écrire aux vivans.

Cependant il faut que je vous informe d'un gros paquet que j'ai reçu et qui vous regarde; il eſt d'un M. de *Caſtera* qui me paraît très-malheureux, et qui me fait juger par ſon ſtyle qu'il s'eſt attiré ſes malheurs. Je doute même ſi ſa tête n'eſt pas auſſi dérangée que ſes lettres ſont prolixes; en ce cas, il n'eſt que plus à plaindre. Il m'a mis au fait de toute ſa conduite avec aſſez de naïveté. Je préſume à la quantité de procès qu'il a eſſuyés, qu'il deſcend en droite ligne de la comteſſe de *Pimbèche*. S'il a dit des injures, on les lui a bien rendues.

Je vois, par tout ce qu'il me mande, que ſa plus grande ambition eſt de rentrer dans vos bonnes grâces. Sa deſtinée me paraît déplorable; c'eſt un homme chargé de onze enfans. Je m'acquitte du devoir de l'humanité,

en vous rendant compte de ſon état, ſans prétendre le juſtifier auprès de vous, ni vous demander autre choſe que ce que votre ſageſſe et votre juſtice vous preſcrivent. Vous connaiſſez l'homme dont il s'agit, et c'eſt à vous ſeul de voir ce que vous devez faire. Il me ſemble qu'il avait un oncle chargé des affaires de France en Pologne; c'eſt tout ce que je connais de ſa famille. 1770.

Après avoir achevé la miſſion que m'a donnée M. de *Caſtera*, que puis-je dire à mon héros du fond de ma ſolitude, ſinon que je lui ſouhaite une ſanté meilleure que la mienne et des jours plus brillans? Il ne m'appartient pas de parler des tracaſſeries de la France. Je m'intéreſſais fort à celles des Turcs, c'eſt-à-dire que je ſouhaitais paſſionnément qu'on les chaſsât de l'Europe, parce qu'ils ont aſſervi les deſcendans des *Alcibiade* et des *Sophocle*. J'entends dire que ces circoncis ont repris le Péloponèſe; en ce cas, je me raccommoderai avec eux; car j'ai établi, des débris de Genève, une petite ſociété qui eſt fort en relation avec Conſtantinople.

J'aimerais encore mieux de bons acteurs et de bonnes pièces au théâtre de Paris, ſous la protection du premier gentilhomme de la chambre; mais cette manufacture paraît furieuſement tombée.

1770. Me permettez-vous, Monſeigneur, de me mettre aux pieds de madame la comteſſe d'*Egmont*, quoiqu'elle ſoit alliée à la maiſon d'un pape? Vous devez juger combien j'ambitionne ſes bontés, puiſqu'elle a toutes les grâces de votre eſprit, ſans compter les autres.

Agréez, avec votre bienveillance ordinaire, le très-tendre reſpect du vieux ſolitaire des Alpes. *V.*

LETTRE CCII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 20 d'auguſte.

MADAME,

APRÈS tout ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai vu tant de juſteſſe d'eſprit que je vous ai crue philoſophe; paſſez-moi ce mot. Votre petite-fille me paraît un peu dégoûtée de la métaphyſique; je lui pardonne aiſément ce dégoût. La métaphyſique n'eſt d'ordinaire que le roman de l'ame, et ce roman n'eſt pas ſi amuſant que celui des *Mille et une*

nuits. Vous m'avouerez du moins, Madame, que le ſujet qu'on traite dans la petite brochure qu'on met à vos pieds eſt aſſez intéreſſant ; chacun y eſt pour ſa part, et cette part eſt tout ſon être. Cela eſt un peu plus important que les tracaſſeries dont on s'entretient ſi profondément à Paris et à Verſailles. Je n'oſe demander que, dans un moment de loiſir, vous daigniez, Madame, me dire en deux mots ce que vous en penſez ; je ne veux que deux mots, car vous êtes ſi occupée à ſervir l'Etre ſuprême en feſant du bien, que vous n'avez guère le temps d'examiner ce que de faibles cervelles diſent pour ou contre ſon exiſtence. 1770.

M. de *Craſſier* m'a mandé qu'il avait obtenu, par votre protection, une très-grande grâce. Songez, Madame, que c'eſt à vous ſeule uniquement qu'il la doit, et que je n'avais pas oſé ſeulement vous la demander. Voilà comme vous êtes ; dès qu'on vous offre de loin la moindre petite ouverture pour faire du bien, vous ſaiſiſſez la choſe avec un acharnement qui n'a point d'exemple : j'en ſuis confondu, je ne ſais plus que vous dire.

M. le marquis d'*Oſſun*, ambaſſadeur en Eſpagne, favoriſe de tout ſon pouvoir la fabrique de Ferney, faubourg de Verſoy ; il y prend autant d'intérêt que ſi c'était ſon propre

ouvrage. Oserais-je vous supplier, Madame,
1770. d'obtenir que monsieur le duc voulût bien
lui marquer qu'il est sensible à tous ses bons
offices qui sont en vérité très-considérables,
et qui pourront être efficac[illegible]ur l'abbé
Billardi n'a pas eu les m[illegible]ue mon-
sieur le marquis d'*Offu*[illegible]as fait de
réponse; apparemment [illegible]ion le lui
a défendu.

Nos artistes de Ferne[illegible]e jour de
la Saint-Louis, une be[illegible]rois que
leur zèle ne déplaira pa[illegible]sieur le duc.

C'est votre nom, Madame, que je fête tous les jours de l'année. Je vous suis attaché pour ma vie avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance.

Le vieil hermite de Ferney.

LETTRE CCIII. 1770.

A MADAME D'ORNOI.

A Ferney, 20 d'auguſte.

Vous faites, Madame, le bonheur d'un homme à qui je tiens par les liens de l'amitié encore plus que par ceux de la nature. Le ſeul plaiſir qui reſte aux vieillards eſt d'être ſenſible à celui des autres. Je vous dois la plus grande ſatisfaction que je puiſſe goûter; la vôtre eſt bien rare de vivre avec un bon mari ſans quitter le meilleur des pères. M. d'*Ornoi* égaie la retraite de madame *Denis* et la mienne, en nous diſant combien il eſt enchanté. Madame *Denis* doit vous dire tout ce qui peut plaire à de nouveaux mariés; les femmes entendent cela cent fois mieux que les hommes. Pour moi, je vous dirai que vous êtes bien bonne, au milieu du fracas des noces, de l'embarras des viſites, et des complimens, et des occupations plus ſérieuſes, d'écrire à un vieux ſolitaire inutile au monde; je vous en remercie. Vous avez encore un mérite de plus, c'eſt que votre lettre eſt fort jolie, et que votre écriture ne reſſemble pas à celle de votre mari qui écrit comme un chat, auſſi-bien que ſon autre oncle l'abbé *Mignot*. L'abbé

——— *Dangeau*, de notre académie françaiſe, ſen-
1770. voyait les lettres de ſa maîtreſſe quand elles étaient mal orthographiées, et rompait avec elle à la troiſième fois. Moi qui ſuis auſſi de l'académie, je ne vous renverrai pas votre lettre, Madame; il n'y manque rien; je la garderai comme une choſe qui m'eſt bien chère. Je vous aime déjà comme ſi je vous avais vue; et, ſans oublier le reſpect qu'on doit aux dames, j'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, Madame, votre, &c.

LETTRE CCIV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, 25 d'auguſte.

PUISQUE vous pouſſez vos bontés, Monſieur, juſqu'à vouloir bien honorer encore de votre préſence la ſolitude du mont Jura, et conſoler un vieux malade par les charmes de votre converſation, je vous avertis, pour vous encourager à cette bonne œuvre, que vous y trouverez probablement M. d'*Alembert*.

Il a ſemblé bon au Saint-Eſprit et à lui de paſſer par chez moi en allant voir le pape. On ne peut mieux prendre ſon temps; j'ai établi

établi une colonie de huguenots ; c'eſt un petit commencement de réunion entre les deux plus belles ſectes de philoſophie, qui font tant d'honneur à l'eſprit humain, les papiſtes et les calviniſtes. Vous ferez trève, pour quelques jours, dans ma retraite pacifique, à votre grand art de tuer les hommes avec gloire et ſalaire. Que ne puis-je, tous les ans, me trouver ſur votre route ! 1770.

Agréez toujours, Monſieur, mon reſpectueux attachement.

LETTRE CCV.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 27 d'auguſte.

MADAME,

APRÈS avoir embelli votre royaume de Chanteloup par vos bienfaits, vous venez encore, M. le duc de *Choiſeul* et vous, d'étendre vos grâces ſur notre hameau de Ferney. Peut-être apprendrez-vous tous deux, avec quelque ſatisfaction, que nos émigrans ont

donné pour la Saint-Louis une petite fête,
1770. qui a conſiſté en un très-bon ſouper de cent couverts, avec illumination, feu d'artifice et des *vive le roi* ſans fin. Peut-être même monſieur le duc ne ſera pas fâché d'apprendre au roi qu'il eſt aimé et célébré par ſes nouveaux ſujets comme par les anciens.

Vos noms, Madame, n'ont été oubliés ni en buvant, ni dans le feu d'artifice.

Nous étions tous fort attendris,
Voyant, du fond de nos tanières,
Des Choiſeul les beaux noms écrits
En caractère de lumières,
Sur nos vieux chênes rabougris,
Et parmi nos sèches bruyères.

C'était un plaiſir de voir nos huguenots et nos papiſtes être tous de la même religion, et montrant à leurs bienfaiteurs la même reconnaiſſance.

Rien n'eſt plus ſelon mon humeur
Que de voir ces bons hérétiques
Boire et chanter de ſi grand cœur
Avec nos pauvres catholiques.
Dans cet aſile du bonheur,
Le prêche eſt ami de la meſſe;

Ils se sont dit : Vivons heureux,
Et tolérons avec sagesse 1770.
Ceux qui se moquent de nous deux.

Que j'aime à voir notre vicaire
Appliquer assez pesamment
Un baiser près du sanctuaire
A la femme du prédicant !

On voit bien après cela, Monseigneur, qu'il n'y a pas moyen de refuser un édit de tolérance. Nos colons, vos protégés, se mettent à vos pieds, et nous supplions tous notre bienfaiteur et notre bienfaitrice d'agréer nos profonds respects et notre reconnaissance.

Le vieil hermite de Ferney, secrétaire.

1770.

LETTRE CCVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

2 de septembre.

Je vous envoie, Madame, par votre grand'-maman, la petite drôlerie en faveur de la Divinité, contre le volume du *Système de la nature*, que surement vous n'avez pas lu; car la matière a beau être intéressante, je vous connais, vous ne voulez pas vous ennuyer pour rien au monde; et ce terrible livre est trop plein de longueurs et de répétitions, pour que vous puissiez en soutenir la lecture. Le goût, chez vous, marche avant tout. Celui qui vous amusera le plus, en quelque genre que ce soit, aura toujours raison avec vous. Si je ne vous amuse pas, du moins je ne vous ennuierai guère, car je réponds en vingt pages à deux gros volumes.

Je me flatte que votre grand'maman s'est enfin réconciliée avec *Catherine II*. Tant de sang ottoman doit effacer celui d'un ivrogne qui l'aurait mise dans un couvent; et, après tout, ma *Catau* vaut beaucoup mieux que

Mouſtapha. Avouez, Madame, que dans le fond du cœur vous êtes pour elle. 1770.

Des lettres de Veniſe diſent que la canaille muſulmane a tué l'ambaſſadeur de France et preſque toute ſa ſuite, que l'ambaſſadeur d'Angleterre s'eſt ſauvé en matelot, et que *Mouſtapha* a donné une garde de mille janiſſaires au baile de Veniſe. Je veux ne point croire ces étranges nouvelles ; mais ſi malheureuſement elles étaient vraies, votre grand'maman, elle-même, ferait des vœux pour que *Catherine* fût couronnée à Conſtantinople.

Le roi de Pruſſe eſt allé en Moravie rendre à l'empereur ſa viſite familière. Il y a actuellement entre les ſouverains chrétiens une cordialité qui ne ſe trouve pas entre les miniſtres.

Voilà, Madame, tout ce que ſait un vieux ſolitaire qui voit avec horreur les jours s'accourcir, et l'hiver s'approcher. Conſervez votre ſanté, votre gaieté, votre imagination et votre bonté pour votre très-vieux et très-malingre ſerviteur qui vous eſt bien tendrement attaché pour le reſte de ſes jours. *V.*

Fin du Tome treizième.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

ARGENCE DE DIRAC. (M. le marquis d') 432

ARGENTAL. (M. le comte d')

LETTRE I. 54
LETTRE II. 75
LETTRE III. 93
LETTRE IV. 117
LETTRE V. 118
LETTRE VI. 122
LETTRE VII. 128
LETTRE VIII. 143
LETTRE IX. 157
LETTRE X. 160
LETTRE XI. 176
LETTRE XII. 184

LETTRE XIII. 194
LETTRE XIV. 206
LETTRE XV. 224
LETTRE XVI. 226
LETTRE XVII. 236
LETTRE XVIII. 241
LETTRE XIX. 257
LETTRE XX. 277
LETTRE XXI. 285
LETTRE XXII. 290
LETTRE XXIII. 295
LETTRE XXIV. 299
LETTRE XXV. 318
LETTRE XXVI. 334
LETTRE XXVII. 343
LETTRE XXVIII. 345
LETTRE XXIX. 354
LETTRE XXX. 359
LETTRE XXXI. 380
LETTRE XXXII. 388
LETTRE XXXIII. 391
LETTRE XXXIV. 402
LETTRE XXXV. 424

AUDIBERT. (M.) 339

AUDRA, (M. l'abbé) *baron de Saint-Juſt, chanoine de Toulouſe, profeſſeur royal d'hiſtoire en la même ville.*

LETTRE I. 8
LETTRE II. 121
LETTRE III. 142
LETTRE IV. 211
LETTRE V. 279
LETTRE VI. 312
LETTRE VII. 353
LETTRE VIII. 409

B.

BELESTAT DE GARDUCH. (M. le marquis de) 12

BERNIS. (M. le cardinal de)

LETTRE I. 124
LETTRE II. 136

BORDE, (M. de la) *banquier de la cour.* 367

BORDES. (M. de)

LETTRE I. 20
LETTRE II. 222
LETTRE III. 263

BOUVARD, (M.) *médecin.*

LETTRE I. 336
LETTRE II. 356

C.

CHABANON. (M. de)

LETTRE I. 191
LETTRE II. 306
LETTRE III. 338

CHAMPFORT. (M. de) 245

CHOISEUL. (Madame la ducheſſe de)

LETTRE I. 34
LETTRE II. 125
LETTRE III. 133
LETTRE IV. 152
LETTRE V. 181

LETTRE VI. 197
LETTRE VII. 215
LETTRE VIII. 288
LETTRE IX. 326
LETTRE X. 342
LETTRE XI. 351
LETTRE XII. 363
LETTRE XIII. 398
LETTRE XIV. 444
LETTRE XV. 449

CHOISEUL. (M. le duc de)

LETTRE I. 204
LETTRE II. 315
LETTRE III. 341

CHRISTIN. (M.) 286

D.

DEFFANT. (Madame la marquise du)

LETTRE I. 17
LETTRE II. 26
LETTRE III. 36

LETTRE IV. 44
LETTRE V. 71
LETTRE VI. 76
LETTRE VII. 99
LETTRE VIII. 172
LETTRE IX. 179
LETTRE X. 188
LETTRE XI. 218
LETTRE XII. 233
LETTRE XIII. 270
LETTRE XIV. 283
LETTRE XV. 304
LETTRE XVI. 320
LETTRE XVII. 357
LETTRE XVIII. 383
LETTRE XIX. 393
LETTRE XX. 399
LETTRE XXI. 407
LETTRE XXII. 419
LETTRE XXIII. 438
LETTRE XXIV. 452
DELISLE DE SALES. (M.) 405
DORAT. (M.) 435

DUPATY, (M.) *avocat général du parlement de Bordeaux.* 83

DUPONT, (M.) *auteur des Ephémérides du citoyen.* 421

E.

ELIE DE BEAUMONT. (M.)

LETTRE I. 200
LETTRE II. 202
LETTRE III. 300
LETTRE IV. 313
LETTRE V. 347
LETTRE VI. 430

F.

FLORIAN. (Madame la marquise de)

LETTRE I. 56
LETTRE II. 330

FLORIAN. (M. le marquis de)

LETTRE I. 350
LETTRE II. 360
LETTRE III. 434

FOUCHER, (M. l'abbé) *de l'académie royale des belles-lettres.*

LETTRE I. 109
LETTRE II. 145

G.

GAILLARD. (M.)

LETTRE I. 28
LETTRE II. 60
LETTRE III. 104

GALLITZIN. (M. le prince de) 31

H.

HARPE. (M. de la)

LETTRE I. 15
LETTRE II. 98
LETTRE III. 302
LETTRE IV. 328
LETTRE V. 337
LETTRE VI. 376
LETTRE VII. 429

J.

JAUCOURT, (M. le marquis de) *commandant en Bresse.* 414

L.

LACOMBE, (M.) *auteur du Mercure de France.*

LETTRE I. 105

LETTRE II. 406

LE KAIN. (M.)

LETTRE I. 114

LETTRE II. 378

LE RICHE. (M.) 309

LIGNE. (M. le prince de) 120

LINGUET, (M.) *avocat.* 79

LUNEAU DE BOISGERMAIN. (M.) 261

M.

MARIN, (M.) *secrétaire de la librairie.* 154

MARMONTEL. (M.) 268

MONTFORT. (M. le chevalier de) 322

MORELLET. (M. l'abbé) 169

N.

NECKER. (Madame) 410

O.

ORNOI. (Madame d') 447

P.

PANCKOUCKE. (M.)

LETTRE I. 42

LETTRE II. 85

LETTRE III. 251

LETTRE IV. 281

LETTRE V. 324

R.

RICHELIEU. (M. le maréchal duc de)

LETTRE I. 95
LETTRE II. 174
LETTRE III. 205
LETTRE IV. 231
LETTRE V. 242
LETTRE VI. 255
LETTRE VII. 272
LETTRE VIII. 275
LETTRE IX. 280
LETTRE X. 310
LETTRE XI. 370
LETTRE XII. 412
LETTRE XIII. 416
LETTRE XIV. 442

ROCHEFORT. (M. le comte de)

LETTRE I. 3
LETTRE II. 274

ROUBAUD, (M. l'abbé) *auteur des Représentations, &c. aux magistrats.* 149

S.

SAINT-JULIEN. (Madame de) 62

SAINT-LAMBERT. (M. de)

LETTRE I. 67

LETTRE II. 87

SAURIN. (M.) 91

SAUVIGNI. (Madame de) 1

SCHOMBERG. (M. le comte de)

LETTRE I. 186

LETTRE II. 199

LETTRE III. 209

LETTRE IV. 239

LETTRE V. 292

LETTRE VI. 387

LETTRE VII. 396

LETTRE VIII. 411

LETTRE IX. 448

SCHOUVALOF. (M. le comte de) 262

SEINAC DE MEILHAN. (M.) 386

SERVAN, (M.) *avocat général de Grenoble.* 247

SOMAROKOF. (M. de) 47

SUDRE, (M. de) *avocat à Toulouse.*

LETTRE I. 39

LETTRE II. 375

T.

TABAREAU. (M.)

LETTRE I. 21

LETTRE II. 332

LETTRE III. 366

LETTRE IV. 427

THIRIOT. (M.)

LETTRE I. 32

LETTRE II. 58

LETTRE III. 65

LETTRE IV. 107

LETTRE V. 134

LETTRE VI. 140

LETTRE VII. 167

LETTRE VIII. 193

TOURAILLE. (M. le comte de la)

LETTRE I. 10

LETTRE II. 229

TOURETTE. (M. de la) 294

TRANTZSEHEN, (M.) *premier lieutenant de l'infanterie saxone, à Ernsthal, près de Chemnitz, en Saxe.* 81

V.

VERNES. (M.) 254

VORONZOF. (M. le comte de) 51

Fin de la Table du tome treizième.

MAY 1 8 1942

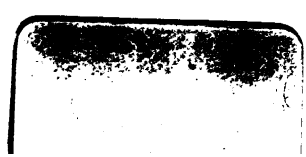

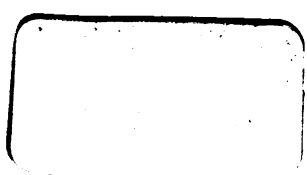
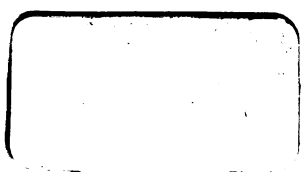
MAY 1 8 194